
UNIV. OF
TORONTO

CORRESPONDANCE

MILITAIRE

DE NAPOLÉON Ier

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en octobre 1876.

PARIS. TYP. DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 621.

CORRESPONDANCE
MILITAIRE
DE NAPOLÉON IER

EXTRAITE DE LA CORRESPONDANCE GÉNÉRALE

ET PUBLIÉE

PAR ORDRE DU MINISTRE DE LA GUERRE

DEUXIÈME ÉDITION

TOME SIXIÈME



PARIS
LIBRAIRIE PLON
E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
10, RUE GARANCIÈRE

1895

CORRESPONDANCE

MILITAIRE

DE NAPOLÉON Ier

1083. — INSTRUCTIONS AVANT LE DÉPART DE L'EMPEREUR QUITTANT MADRID POUR MARCHER CONTRE LES ANGLAIS.

A JOSEPH NAPOLÉON, ROI D'ESPAGNE, AU PARDO.

Chamartin, 22 décembre 1808.

Mon Frère, le major général a dû vous envoyer vos ordres et vous faire connaître l'emplacement et la force des différents corps qui restent dans votre commandement pour la ville de Madrid.

Je vous envoie différentes notes que je désire que vous lisiez avec attention pour vous servir de règle.

Envoyez un général de brigade de votre suite à Guadalajara, pour prendre le commandement du

corps qui s'y trouve et vous instruire directement de ce qui se passe. Si la division Ruffin n'était pas arrivée ce soir, envoyez sur le chemin de Tolède pour savoir pourquoi elle n'arrive pas.

NAPOLÉON.

D'après l'expédition originale comm. par les héritiers du roi Joseph.

NOTES.

L'Empereur est parti avec une force égale à celle qu'il laisse sous le commandement du Roi, mais un peu inférieure en cavalerie, pour se porter sur Valladolid.

Les coureurs doivent être aujourd'hui à Medina del Campo, et le maréchal Ney doit avoir son quartier général à Arevalo.

L'Empereur sera probablement cette nuit à Villacastin.

La manœuvre des Anglais est extraordinaire. Il est prouvé qu'ils ont évacué Salamanque. Il est probable qu'ils ont fait venir leurs bâtiments de transport au Ferrol, pensant qu'il n'y avait pas de sûreté pour eux à se retirer sur Lisbonne, vu que de Talavera nous pouvons nous porter sur la rive gauche du Tage et leur fermer ce fleuve. Peniche d'ailleurs n'a pas de rade. Avec toute la cavalerie qu'ils ont, ils pensent ne pouvoir s'embarquer que dans un bon port et sous la protection d'une place

forte. Tout porte donc à penser qu'ils évacuent le Portugal et qu'ils portent leur ligne d'opération sur le Ferrol, qui leur offre ces avantages.

Mais, en faisant ce mouvement de retraite, ils peuvent espérer de faire essuyer un échec au corps du maréchal Soult, et ils ne se sont décidés que lorsqu'ils se sont assuré une bonne retraite et pris leur direction sur la droite du Duero. 1° Ils peuvent ainsi avoir fait ce raisonnement : si les Français s'engagent dans Lisbonne, nous évacuerons sur Oporto, et nous serons encore dans notre ligne d'opération du Ferrol. 2° Ils peuvent avoir l'espoir de recevoir de nouveaux renforts. Mais, quel que soit le projet des Anglais, il va donner lieu à des événements qui auront une grande influence sur la finale de toutes les affaires.

Le seul but réel du Roi doit être de garder Madrid. Tout le reste est de peu d'importance. Tous les débris des armées espagnoles même ne peuvent faire face devant les 8,000 hommes de cavalerie qui sont laissés au Roi.

Dans la position qu'occupe l'armée qui couvre Madrid, elle garde le Tage, la droite appuyée à Talavera et la gauche du côté de sa source, en avant de Guadalajara. L'ennemi ne peut venir que par l'Estremadure ; et le duc de Danzig a le double de forces qu'il lui faut contre lui. Si, selon l'ordre que j'ai donné, il le bat dans la journée du 24 et l'épar-

pille bien, son corps deviendra entièrement disponible. Après l'affaire, il doit faire une tête de pont à Almaraz, y laisser la division Lasalle et quelques compagnies de voltigeurs, et revenir avec son infanterie sur Talavera, pour aider aux manœuvres générales que commandera l'Empereur à Avila et Ciudad-Rodrigo, ou bien se porter sur Tolède et Madrid, par les ordres du Roi, pour venir au secours de la capitale.

L'ennemi peut venir d'Andalousie. Nos postes ont été au Manzanares. La plaine est nue, et tout peut se borner de ce côté à repasser la Sierra-Morena. Au pis aller, le maréchal Victor, avec la division Latour-Maubourg, les divisions Ruffin et Villatte, aurait de quoi faire face à ce qui pourrait venir, soit du côté de l'Andalousie, soit du côté de Tarancon par Cuenca. Il paraît y avoir de ce côté plus de troupes, et il y a là une division qui couvre Valence et qui est dans les montagnes de Cuenca. On pense que le maréchal Victor doit donner quelques compagnies de voltigeurs à la brigade de cavalerie qui est à Tarancon. La position d'Aranjuez est très-bonne. C'est le vrai point pour s'opposer à ce qui viendrait, soit du côté de Cuenca, soit du côté d'Andalousie.

Il ne serait pas prudent de laisser Madrid avec la division Leval; et, la division Ruffin se portant pour soutenir le maréchal Victor, il faudrait que le corps

du duc de Danzig rétrogradât de deux marches sur Madrid; et même, après le combat qu'il va livrer, on lui aurait donné cet ordre, si d'un côté on n'avait pensé qu'on serait assez à temps et que les événements qui vont se passer d'ici à peu de jours changeraient la face des affaires, et de l'autre si un mouvement rétrograde n'était pas toujours d'un mauvais effet. Si Talavera était évacué et que l'ennemi y rentrât, ce serait sans doute d'un mauvais effet. Cependant cette considération ne devrait pas arrêter, s'il y avait nécessité, mais elle n'existera pas tant que l'Empereur laissera ces forces à Madrid.

Quant à Madrid, il y a cinq pièces courtes avec affût; il faut les mettre en batterie. On a travaillé aux fortifications; il est essentiel d'y travailler avec activité. Il faut placer les établissements et magasins dans la Porcelaine, activer la confection de l'habillement et veiller à ce que le Retiro soit prêt pour 4 à 5,000 hommes pour un mois. Si le génie fait son devoir et est secondé, dans dix jours les 3,000 Allemands, avec un commandant ferme, doivent pouvoir s'enfermer dans la Porcelaine et être en état d'y tenir dix jours contre toutes les forces de l'Espagne réunies, jusqu'à ce qu'ils aient été dégagés.

Le Roi, en passant du Pardo par le dehors de la ville, fera bien d'aller voir les magasins; et, dans deux ou trois jours, il pourra aller voir le palais, toujours en passant pas le dehors de la ville.

Il faut faire continuer la signature du registre comme à l'ordinaire, poursuivre l'exécution des mesures ordonnées par l'Empereur avec la plus grande activité, telles que le placement des meubles provenant des maisons des condamnés, dans le Retiro, et la recherche de leurs biens, presser les confections d'habillements et organiser des magasins au Retiro.

Quant à l'habillement des troupes du Roi, l'Empereur a ordonné que 1,200 vestes et culottes rouges, chapeaux, etc., fussent mis à la disposition du général Salligny pour habiller le bataillon espagnol étranger ; que 400 vestes blanches, 400 culottes bleues, chapeaux, etc., fussent remis à l'Escurial pour les recrues de la garde royale. On peut les prendre dès aujourd'hui et en habiller ces recrues, afin que ce corps de l'Escurial ait une tournure. On suppose qu'ils sont déjà habillés et armés. Si cela est ainsi, ils pourraient déjà rendre des services au moins pour les communications, surtout s'ils ont des officiers et des sous-officiers de la Garde. On pourrait donc mettre 150 hommes au Puerto de Guadarrama, 150 à la poste, où est le piquet de gendarmerie, 150 à moitié chemin de Guadarrama à Villacastin et 150 à Villacastin ; ce qui ferait 600 hommes. Le Roi pourrait encore faire mettre 150 hommes et une demi-compagnie de cavalerie à mi-chemin entre Guadarrama et Ségovie, afin d'avoir

fréquemment des nouvelles de cette ville, où doivent être conduits nos blessés et les prisonniers que nous ferons. Il y a dans ces différents postes 6 gendarmes d'élite auxquels ils prêteront main-forte. Il faudrait mettre dans leur uniforme un signe qui les distinguât des Espagnols, tel qu'une raie bleue au bras, par exemple. Le reste pourra garder l'Escurial, et sur l'état de situation qui en sera envoyé au major général, on pourrait en faire venir 400 pour réunir à la garde du Roi. Il est nécessaire que le Roi ait au Pardo la moitié de sa garde à pied, sa cavalerie et son artillerie à pied; s'il peut y joindre 400 hommes du régiment dont il est fait mention ci-dessus, cela formera au Pardo une petite réserve de 2,000 hommes, qui ne peut qu'être utile.

Administration. Il faut prendre des mesures pour approvisionner les magasins de Madrid, y avoir 12,000 quintaux de farine, y diriger, lorsqu'on sera sûr que nous sommes à Valladolid, 20,000 rations de pain, et après cela 20,000 rations de biscuit pour renfermer dans la Porcelaine. Le Roi enverra un de ses officiers à Ségovie, avec ordre de faire partir pour l'armée, en les dirigeant sur Villacastin, tous les jours, 5,000 rations de pain et 20,000 rations de vin ou d'eau-de-vie. Il sera nécessaire que demain le Roi envoie un de ses aides de camp au maréchal Victor à Aranjuez, et au général Latour-

Maubourg, et un à Talavera au duc de Danzig. Il sera convenable de tenir un poste d'observation de 25 chevaux et de 50 hommes à pied entre Alcala et Madrid.

Il y a un dépôt de cavalerie à Leganes; il faut y réunir tous les détachements de cavalerie qui arrivent à l'armée. En moins de huit jours il y arrivera plus de 1,000 chevaux, appartenant aux divisions Latour-Maubourg, Milhaud, Lasalle et Lahoussaye; on les fera reposer, on en passera la revue, et on prendra mes ordres pour leur destination, sans en laisser partir aucun sans mon ordre. Si le Roi place là un de ses aides de camp pour les retenir et les réunir dans ce dépôt, il se procurera en peu de jours une ressource de 1,200 chevaux.

Quant aux hommes isolés, il y en a cinq dépôts au Retiro. Tout ce qui appartient au maréchal Soult, soit infanterie, soit cavalerie, sera dirigé sur Ségovie. Beaucoup de généraux arrivent, leur destination est ci-jointe.

Il faut avoir soin qu'aucun détachement ne parte, ni pour le corps du duc de Danzig, ni pour Aranjuez, ni pour aucun autre corps. On aura par ce moyen deux milliers d'hommes au Retiro en peu de temps. L'état en sera envoyé au major général, et, sur l'ordre de l'Empereur, on les fera partir, hormis ceux appartenant à la division Ruffin, en ayant

soin qu'ils soient bien habillés, armés, équipés, et qu'ils aient leurs cinquante cartouches par homme.

D'après l'expédition originale comm. par les héritiers du roi Joseph.

1084. — COMPOSITION DES TROUPES LAISSÉES SOUS LES ORDRES DU ROI JOSEPH.

A ALEXANDRE, PRINCE DE NEUCHATEL, MAJOR GÉNÉRAL, A CHAMARTIN.

Chamartin, 22 décembre 1808.

Mon Cousin, faites connaître aux corps des maréchaux Victor et duc de Danzig, aux divisions Lasalle, Milhaud, Latour-Maubourg et à la garnison de Madrid, que j'ai nommé le roi d'Espagne mon lieutenant, et que, jusqu'à mon retour à Madrid, les corps désignés ci-dessus recevront ses ordres. Le maréchal Jourdan expédiera les ordres du Roi, comme chef de son état-major. Vous ferez connaître au Roi que le corps du duc de Danzig est à Talavera de la Reina; qu'il est composé de la division Sebastiani de quatre régiments français, formant 6,000 hommes; de la division Valence de trois régiments polonais, formant 4,000 hommes; du 5e régiment de dragons et d'un régiment de chevau-légers westphaliens de

800 hommes, et de vingt-quatre pièces de canon; que la division Milhaud est en avant de Talavera, composée de trois régiments de dragons et de six pièces de canon; que la division Lasalle est à Almaraz (l'ennemi occupant le pont sur la rive gauche du Tage), composée du 10e régiment de chasseurs, du 9e de dragons, des lanciers polonais et du 5e de chasseurs, formant deux brigades; que j'ai donné l'ordre au duc de Danzig d'attaquer les 10 ou 12,000 hommes qui sont derrière Almaraz dans la journée du 24, de leur prendre leurs canons, de les faire poursuivre par sa cavalerie et de les éparpiller; ce qui produira deux effets : le premier, d'avoir des nouvelles positives de ce qui se passe en Portugal, ensuite d'être à même de marcher sur Madrid, Ciudad-Rodrigo ou Tolède, selon que les circonstances l'exigeront.

Vous ferez connaître au Roi que le corps du maréchal Victor est à Tolède composé des deux divisions Ruffin et Villate; que la division Ruffin a eu ordre de se rendre à Madrid, où elle doit arriver ce soir; que le corps du maréchal Victor avec la division Villate a ordre de se rendre le 24 à Aranjuez en laissant un bataillon, le 26e de chasseurs et deux pièces de canon à Tolède; que ce maréchal aura sous ses ordres la division Latour-Maubourg, composée de six régiments de dragons partagés en trois brigades, avec six pièces de canon;

qu'une de ces brigades est à Madridejos, ayant des reconnaissances sur Manzanares; qu'une autre brigade est à Tarancon, et la 3e brigade à Aranjuez, observant la route de San-Clemente; que le 55e de ligne et deux pièces de canon se trouvent à Guadalajara; que ce régiment, qui est là en observation, est également sous les ordres du maréchal Victor; que le général Latour-Maubourg a dû lui envoyer 150 chevaux; qu'il est convenable que le Roi envoie le général Merlin ou un de ses généraux de brigade, intelligent, qui puisse sans difficulté commander, et un colonel pour éclairer les routes de Valence et de Saragosse, avec l'instruction de ne jamais se laisser couper de Madrid; que la ville de Madrid a pour garnison la division Leval, composée de deux régiments allemands, avec huit pièces de canon, un régiment de hussards hollandais, et la division Ruffin qui arrive ce soir; et que la division Dessolle laisse une brigade à Madrid, jusqu'à ce que la division Ruffin soit arrivée.

Récapitulation. *Corps du duc de Danzig :* 10,000 hommes d'infanterie, 700 de cavalerie, 24 pièces d'artillerie; division Milhaud, 1,300 hommes de cavalerie et 6 pièces d'artillerie; division Lasalle, 2,000 hommes de cavalerie; total, 10,000 hommes d'infanterie, 4,000 de cavalerie, 30 pièces d'artillerie

Corps du maréchal Victor : division Villatte, 5,000 hommes; division Ruffin, 6,000, 40 pièces d'artillerie; division Leval, 3,000 hommes et 8 pièces d'artillerie; 55e régiment, 3,000 hommes; total, 17,000 hommes et 48 pièces d'artillerie.

Division Latour-Maubourg : 3,000 hommes de cavalerie et 6 pièces de canon; 300 du 26e de chasseurs; 300 hommes des chevau-légers hollandais; total, 3,600 hommes de cavalerie et 6 pièces de canon.

Garde royale : infanterie, 2,000 hommes; cavalerie, 300; artillerie, 6 pièces.

Il y aura donc sous les ordres du Roi : infanterie, 28,000 hommes; cavalerie, 8,000; artillerie, avec les sapeurs, les dépôts, etc., 4,000 hommes; soit 40,000 hommes et 90 pièces de canon.

NAPOLÉON.

D'après l'original. Dépôt de la guerre.

1085. — OBSERVATIONS SUR LES ÉTATS D'EFFECTIF DES ARMÉES DU RHIN ET D'ITALIE.

AU GÉNÉRAL CLARKE, COMTE D'HUNEBOURG,
MINISTRE DE LA GUERRE, A PARIS.

Benavente, 1er janvier 1809.

Je reçois les états de situation au 15 novembre.

Voici mes observations pour l'armée du Rhin. Vous portez au 13e léger 384 hommes, qui arriveront à Hanovre le 6 janvier; vous affectez ces hommes au 4e bataillon. Je suppose que ces 384 hommes sont le détachement du régiment de marche formé à Louvain; mon intention n'est pas qu'il compte au 4e bataillon; il faut qu'il soit réparti dans les trois premiers bataillons, qui sont encore loin du complet. Les cadres de ces détachements doivent retourner à Ostende, y recevoir les conscrits et former le 4e bataillon, qui devra partir quand j'en donnerai l'ordre. Le 17e de ligne a déjà ses quatre bataillons à l'armée du Rhin. Il faut faire partir les grenadiers et voltigeurs de ce corps, qui sont à la réserve de Boulogne, et les incorporer dans les compagnies d'élite de ces bataillons. Les officiers et sous-officiers rentreront au dépôt pour recevoir les conscrits de l'année. Par ce moyen, le 17e aurait donc à l'armée du Rhin 3,000 hommes; il lui manquerait encore 300 hommes, car mon intention est qu'au mois de mars toute mon armée du Rhin ait 840 hommes par bataillon et quatre bataillons par régiment, hormis le 15e léger, qui n'en aura que trois.

J'ai à l'armée du Rhin vingt et un régiments d'infanterie; cela me fera donc quatre-vingt-trois bataillons, qui produiraient 70,000 hommes. Le corps d'Oudinot doit être composé de douze demi-

brigades provisoires, formées de trente-six 4es bataillons des corps qui sont en Espagne et dont les grenadiers et voltigeurs sont déjà à ce corps. Il offrira une force de trente mille hommes. J'aurai donc à l'armée du Rhin 100,000 hommes d'infanterie. La division Legrand et la division Saint-Cyr, hormis les tirailleurs corses et du Pô, qui passeront sous les ordres du général Oudinot, se rendront à Paris à petites journées. Elles seront cantonnées dans un circuit à vingt lieues aux environs de Paris, et par régiment au moins. Les généraux et tous les officiers resteront à leur poste. Cela me ferait vingt nouveaux bataillons et porterait mon armée du Rhin à 120,000 hommes à l'effectif, et, au moins, à 110,000 présents à l'entrée de la campagne. Je vous ai déjà donné mes ordres pour tout cela. Mais, dans un moment où je vous laisse la répartition des 80,000 hommes de 1807, je crois nécessaire de vous remettre sous les yeux qu'il est à propos de donner à chaque corps le nombre d'hommes convenable et un excédant de 100 hommes pour ceux qui ne réussissent pas. Quant à mes quatorze régiments de grosse cavalerie laissés en Allemagne, je désire avoir au mois de mars cinquante-six escadrons de 225 hommes chaque, officiers non compris, c'est-à-dire 900 hommes par régiment à cheval, afin de pouvoir présenter 875 hommes, officiers compris, à l'ennemi, en comptant 50

hommes pour la différence du présent à l'effectif; ce qui me ferait 12,000 hommes de grosse cavalerie présents à l'armée. Les huit régiments de cavalerie légère devront avoir la même organisation et me présenter 7,000 hommes de cavalerie légère, et en totalité 19,000 hommes de cavalerie. Quant aux corps des villes hanséatiques, les deux régiments de ligne et les deux de chasseurs doivent être sur le même pied. Ainsi, par ces dispositions, j'aurai à l'armée du Rhin un effectif de 150,000 hommes, artillerie et sapeurs compris; aux corps des villes hanséatiques, un effectif de 10,000 hommes. J'aurai donc, en tout, en Allemagne 160,000 hommes.

Quant à l'armée d'Italie, j'y ai actuellement douze régiments de ligne entiers, faisant quarante-huit bataillons; seize 3es et 4es bataillons à l'armée de Dalmatie, lesquels formeront des régiments de deux bataillons commandés par leurs majors; quatre bataillons à Corfou, pour lesquels on suivra la même disposition; six bataillons à Naples, soumis à la même organisation; total, vingt-six bataillons, et total général, soixante et quatorze bataillons, ou plus de 60,000 hommes. Mon intention est que ces soixante et quatorze bataillons soient tous à l'effectif de 840 hommes avant mars. Les divisions Boudet et Molitor, qui doivent être en marche pour se porter sur Lyon et les rives de la Saône, me formeront une réserve qui agira selon les cir-

constances. Ce corps, étant composé de sept régiments, doit m'offrir vingt-huit bataillons, qui me feront plus de 23,000 hommes. Cela portera donc l'infanterie de mon armée d'Italie à près de 100,000 hommes, y compris l'armée de Dalmatie et un ou deux régiments que je pourrai encore ôter de Naples; ce qui, joint à 20,000 Italiens et à 20,000 hommes de la Confédération, y compris les quatre régiments de Confédérés qui sont à Lyon et les quatre régiments italiens, porterait mon armée d'Italie à près de 150,000 hommes, artillerie et sapeurs compris, ainsi que les auxiliaires. Je pourrai donc avoir, à la fin de mars, 160,000 Français et 100,000 auxiliaires de la Confédération, de Hollandais et Polonais, c'est-à-dire une armée de 260,000 hommes en Allemage et 150,000 hommes en Italie, et, au total, au delà de 400,000 hommes à diriger contre la maison d'Autriche, si celle-ci voulait bouger.

Je désire que vous m'envoyiez cette situation: elle indiquera en encre jaune ce qui est en projet, en encre noire ce qui existe, et en encre rouge ce qui doit être envoyé à la conscription de 1809. Entendez-vous avec le général Dejean pour que mes troupes ne manquent pas d'habillements et ma cavalerie de harnachements.

D'après la minute. Archives de l'Empire.

1086. — ORDRES A NEY ET AU GÉNÉRAL LAPISSE DE SE MAINTENIR A ASTORGA ET A BENAVENTE.

A ALEXANDRE, PRINCE DE NEUCHATEL, MAJOR GÉNÉRAL,
A BENAVENTE.

Benavente, 4 janvier 1809.

Mon Cousin, vous ferez connaître au général Lapisse qu'il est sous les ordres du major général; qu'il doit rester à Benavente, où il formera un corps d'observation; qu'il cantonne ses troupes à Benavente et aux environs, pour se reposer et rétablir l'ordre et la discipline. Qu'il forme un magasin de farine pour 100,000 rations de pain, et qu'il ait toujours 20,000 rations de pain de faites; qu'il réunisse tous ses caissons et fasse faire du biscuit, pour que, suivant les circonstances, il soit prêt à se porter partout. Qu'il fasse réparer les caissons et prenne les mules qu'ont les soldats pour en renforcer les attelages. Il aura sous ses ordres la brigade de dragons du général d'Avenay qui est à Toro, et celle du général Maupetit qui est à Zamora. Ces deux brigades sont chargées de désarmer ces provinces, de soumettre les villes et d'y faire publier mes proclamations. Elles correspondront avec le major général et avec le général Lapisse, afin qu'en cas de besoin il puisse les soutenir avec de l'infanterie.

Vous ferez connaître au maréchal Ney que mon intention est qu'il reste à Astorga, qu'il organise le pays et les magasins, où il tiendra toujours 100,000 rations de farine et 20,000 rations de pain, et qu'il fasse faire du biscuit pour les caissons; que je donne ordre qu'il soit formé à Astorga un dépôt de cavalerie, pour y réunir les chevaux éclopés qui sont en Galice : qu'il désigne un emplacement pour établir ce dépôt; qu'il se charge de garder les défilés qui joignent la Galice au royaume de Léon, et établisse des postes pour que la correspondance soit rapide; qu'il ait toujours des officiers de son état-major auprès du maréchal Soult, pour être instruit et à même de se porter où il serait nécessaire, si les Anglais, au lieu de se rembarquer, débarquaient de nouvelles troupes.

NAPOLÉON.

D'après l'original. Dépôt de la guerre.

1087. — PROJET D'UNE CAMPAGNE EN ANDALOUSIE : INSTRUCTIONS ET AVIS DIVERS.

A JOSEPH NAPOLÉON, ROI D'ESPAGNE, AU PARDO.

Valladolid, 11 janvier 1809, midi.

Mon Frère, je reçois votre lettre du 8 janvier. J'espère que le maréchal Victor se sera mis en mar-

che le 9. Vous avez vu, par ma lettre d'hier et par les ordres qui vous ont été envoyés avant-hier, que je désirais que la division Dessolle se reposât à Madrid. Si le maréchal Victor avait besoin d'être soutenu, ce que je ne puis croire, il pourrait être soutenu par le général Valence; mais, avec l'infanterie qu'il a, la division Latour-Maubourg, le 26e de chasseurs et le 2e de hussards, il a dix fois ce qu'il faut. Cependant un millier d'hommes, placés à Aranjuez pour garder le pont et maintenir les communications, pourraient être utiles. J'y avais destiné la brigade hollandaise, mais elle a eu ordre depuis de se rendre à Talavera de la Reina avec la division Leval. Alors un des régiments du général Valence, qui sont arrivés depuis plusieurs jours à Tolède, étant reposé, peut, avec 3 ou 400 hommes de cavalerie, se porter sur les derrières du maréchal Victor et garder ses communications.

Je pense que vous avez bien fait de ne pas aller au corps d'expédition contre l'Infantado. Cette expédition n'a pas un but certain. L'Infantado se retirera sur Valence, et l'issue n'en produira rien. Vous auriez donc mal fait de vous y porter. Puisque vous avez le désir bien naturel d'assister à une expédition, celle où vous devez vous trouver est celle d'Andalousie; mais elle ne peut pas se faire avant vingt jours d'ici. Alors, avec deux bons corps formant une quarantaine de mille hommes, vous sur-

prendrez l'ennemi par une route inattendue et vous le soumettrez. C'est l'opération qui finira les affaires d'Espagne : je vous en réserve la gloire.

Faites faire une tête de pont à Almaraz. Procurez-vous des mulets ou des bœufs pour atteler un équipage de douze pièces de 24. Écrivez à Somo-Sierra pour faire venir les six pièces qui y sont encore. Faites mettre sur des charrettes les mortiers. Ce petit équipage vous est nécessaire pour prendre Séville.

La copie de la lettre du sieur Fréville serait juste si ces blés devaient être vendus; mais, puisqu'ils sont d'abord destinés à nourrir l'armée, il faut d'abord les prendre. Je fais écrire dans ce sens à l'intendant. Je verrai avec plaisir que tout ce qui a été pris aux rebelles soit employé aux besoins de l'armée.

Je suis obligé de me tenir à Valladolid pour recevoir les estafettes de Paris en cinq jours. Les événements de Constantinople, la situation actuelle de l'Europe, la nouvelle formation de mes armées d'Italie, de Turquie et du Rhin, veulent que je ne m'éloigne pas davantage. C'est bien à regret que je me suis vu forcé de partir d'Astorga.

Il y a à Madrid un millier d'hommes appartenant à ma Garde; envoyez-les-moi.

Voici les dernières nouvelles de Galice. On n'a eu aucune espèce de nouvelles de la Romana. La plupart des colonels ont licencié leurs troupes; une

partie file en Andalousie, les autres s'en vont avec les Anglais. Les canonniers espagnols n'ont pas voulu remettre leurs canons aux Anglais.

Le 8, l'ennemi occupait, par une arrière-garde, Lugo. Le duc de Dalmatie était depuis le 6 en présence. L'infanterie est arrivée le 7. La division Marchand était à mi-chemin de Villafranca à Lugo, pour soutenir le duc de Dalmatie.

Vous pouvez faire votre entrée à Madrid quand vous le jugerez convenable. Je suppose qu'aujourd'hui 11 le duc de Danzig est arrivé, que le 13 Talavera de la Reina sera occupé, et que Victor aura éloigné et dissipé les craintes ridicules qu'inspire l'Infantado. Si cela est, vous pouvez faire votre entrée le 14. Que toutes les troupes soient sous les armes et que les habitants viennent vous recevoir dehors, avec les cérémonies d'usage. Allez occuper le palais ; laissez-y un appartement pour moi, dans le cas où cela ne vous gênerait pas trop.

Ne vous exposez à aucun événement militaire, hormis l'expédition d'Andalousie, qui ne peut être faite qu'après les pluies. Que faut-il préparer? du biscuit et l'équipage de pièces de 24 et de mortiers. Occupez-vous de cela tous les jours. Cette opération aura de l'éclat. Pour le biscuit, il vous faut 300,000 rations, faites-en faire à Tolède et à Talavera. J'ai 300 caissons des transports militaires qui les porteront. Aussitôt que le général Lapisse

aura fini à Zamora, je le ferai marcher sur Salamanque, qui est encore en révolte et où il y a 3 ou 4,000 hommes.

Faites donc pendre une douzaine d'individus à Madrid; il n'y manque point de mauvais sujets; sans cela il n'y aura rien de fait. Les 3,000 prisonniers espagnols qui sont à Valladolid ont fort dégrisé ce pays-ci par leur présence et par leurs propos. Les prisonniers anglais arrivent par gros convois.

Je vous recommande la province d'Avila. Envoyez-y un intendant. Ce misérable Pignatelli n'a pas dix hommes avec lui. Un bataillon de 400 hommes du régiment de Royal-Étranger sera là à merveille. Cela servira d'ailleurs à établir la correspondance entre Salamanque et Madrid, lorsque la division Lapisse sera arrivée dans cette ville.

Il paraît que le chargé d'affaires d'Espagne, qui était à Vienne, a quitté cette ville et s'en est allé par Trieste.

Il serait essentiel que vos ministres ne jetassent pas l'argent pour payer vos agents à l'étranger, hormis celui qui est en Russie, qui se comporte bien.

Napoléon.

D'après l'expédition originale comm. par les héritiers du roi Joseph.

1088. — ORDRE D'OBSERVER LES AUTRICHIENS; PRÉCAUTIONS A PRENDRE.

A EUGÈNE NAPOLÉON, VICE-ROI D'ITALIE, A MILAN.

Valladolid, 13 janvier 1809, au soir.

Mon Fils, je reçois votre lettre, dans laquelle vous m'apprenez que les Autrichiens forment des approvisionnements considérables à Goritz. Je suppose que vous avez fait vérifier ce fait pour savoir à quoi vous en tenir. Il me paraît extraordinaire que les Autrichiens réunissent des approvisionnements si près de nous; ils auraient donc pris une étrange confiance : il est vrai qu'ils ont commis déjà bien des extravagances. Ils me croient occupé loin d'eux; ils seront bien attrapés lorsque, dans quelques jours, ils sauront que je suis à Paris et que mes troupes rétrogradent. Ici, les Anglais battus et acculés à la mer ont achevé de dessiller les yeux. Je suppose que Palmanova est parfaitement approvisionnée, c'est là le principal. Pour peu que des troupes autrichiennes viennent à s'approcher de l'Isonzo, ordonnez sur-le-champ que la place soit réarmée. Je suppose aussi que vous avez réuni à Palmanova une certaine quantité de biscuit, suffisante pour servir d'approvisionnement extraordinaire à l'armée. Faites écrire par les colonels aux

majors, et vous-même écrivez aux commandants des divisions militaires, pour qu'on presse l'habillement et le départ des hommes disponibles qui sont aux dépôts. Les divisions Boudet et Molitor sont à Lyon, qui se reposent. Du moment que la saison aura fléchi, je les enverrai en Italie; ce sera un renfort de sept régiments d'infanterie et de quatre de cavalerie, et, en outre, de sapeurs et de troupes d'artillerie.

Je suppose que le roi de Naples a renvoyé tout ce qu'il devait renvoyer dans la haute Italie. Je vous ai écrit avant-hier rélativement à mon armée italienne; je suppose que vous pourrez disposer de 2,000 hommes d'infanterie de ma Garde, de 16,000 hommes d'infanterie de ligne, tous à l'école de bataillon, ce qui pourra me former deux bonnes divisions, plus 2,000 chevaux, à peu près, et qu'au total mon armée italienne pourra m'offrir une force de 20,000 hommes environ.

Écrivez au général Marmont tout ce que vous apprenez des Autrichiens, mais écrivez-le-lui en chiffre; marquez-lui que, si les hostilités viennent à commencer, il doit centraliser ses forces sur Zara, approvisionner cette ville et manœuvrer de manière à opérer sa jonction du côté de Laybach.

NAPOLÉON.

D'après la copie comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.

1089. — PROJET D'UNE NOUVELLE ORGANISATION DE LA GARDE IMPÉRIALE.

Valladolid, 14 janvier 1809.

On s'arrête au projet suivant :

Former un seul régiment de grenadiers à deux bataillons, chaque bataillon composé de quatre compagnies de 200 hommes; ce qui fait 1,600 grenadiers; c'est à peu près le même nombre qu'aujourd'hui; et, comme les grenadiers coûtent extrêmement cher, ce serait une grande économie. On pourrait toujours en amener à la guerre 1,200, et les maintenir à ce nombre pendant le cours de la campagne. Former de même un seul régiment de chasseurs. Ces deux régiments sont en Espagne.

Laisser les deux régiments de fusiliers comme ils sont, et, des cadres du second régiment de grenadiers, former un régiment de grenadiers-conscrits de la Garde, payé comme l'infanterie de ligne, hormis les officiers et sous-officiers, qui seraient de la Garde. Faire de même, avec le cadre du second régiment de chasseurs, un régiment de conscrits-chasseurs.

On aurait donc : un régiment de grenadiers, un régiment de fusiliers-grenadiers, un régiment de conscrits-grenadiers, un régiment de chasseurs, un régiment de fusiliers-chasseurs, un régiment de

conscrits-chasseurs; total, six régiments, douze bataillons, vingt-quatre compagnies, ou 9,600 hommes. Si le mot *conscrits* était d'un mauvais effet, on pourrait se servir du mot *tirailleurs*.

On suppose qu'en maintenant constamment à la guerre ces régiments à 1,200 hommes chacun, on aurait toujours en ligne 7,200 hommes présents sous les armes, et à Paris un dépôt de 2,400 hommes pour la garde des palais et pour le repos des hommes fatigués. C'est là la meilleure manière. Un bataillon de 800 hommes effectifs, c'est-à-dire de 600 hommes présents sous les armes, est suffisant.

Les fusiliers ont déjà un mauvais pli : c'est d'être, entre la Garde et la ligne, un corps intermédiaire qui coûte le double de la ligne. Il vaut bien mieux former un corps de tirailleurs qui ne coûte pas plus que la ligne. Le pli est déjà fait : c'est le dépôt des conscrits de la Garde à Paris. Restera donc à former les deux nouveaux régiments dont les cadres doivent être de 3,200 conscrits; ce nombre existe à peu près au dépôt de la Garde à Paris.

La Garde actuelle n'est, je crois, que de 7,000 hommes; je vais la porter à 9,600, et il serait possible qu'elle ne me coûtât pas davantage, car 3,200 simples fantassins ne doivent pas coûter beaucoup plus que 800 des anciens soldats que j'ai dans la Garde. En temps de paix, c'est une assez belle ré-

compense pour l'armée que d'avoir 3,200 places dans ma Garde. En temps de guerre, je tirerai toujours plus de profit des fusiliers et des tirailleurs que des grenadiers et des chasseurs, qu'on craint d'exposer parce qu'ils sont trop précieux.

D'après la minute. Archives de l'Empire.

1090. — INSTRUCTIONS A DONNER A MARMONT EN CAS DE GUERRE AVEC L'AUTRICHE.

A EUGÈNE NAPOLÉON, VICE-ROI D'ITALIE, A MILAN.

Valladolid, 14 janvier 1809.

Mon Fils, vous enverrez de ma part l'ordre suivant au général Marmont; vous aurez soin de le lui envoyer en chiffre, et de le faire porter par un officier intelligent et sûr; quelques jours après vous lui en enverrez le duplicata. Vous lui enverrez, mais sans les mettre en chiffre, les bulletins des affaires d'Espagne, le détail de nos avantages, et l'avis que je suis sur mon retour, que ma Garde et une partie de mes troupes rétrogradent en ce moment, parce que les affaires d'Espagne sont finies.

Voici ce qu'il faut mettre en chiffre : « L'Empereur m'écrit de son quartier général de Valladolid, en date du 14 janvier, et me charge de vous en-

voyer les instructions suivantes. La maison d'Autriche fait des mouvements; le parti de l'impératrice paraît vouloir la guerre. Nous sommes toujours au mieux avec la Russie, qui probablement ferait cause commune avec nous. Si les Autrichiens portaient des forces considérables sur l'Isonzo et la Dalmatie, l'intention de l'Empereur est que son armée de la Dalmatie soit disposée de la manière suivante : Le quartier général à Zara avec toute l'artillerie de campagne, le 8ᵉ, le 18ᵉ d'infanterie légère, le 5ᵉ, le 11ᵉ et le 81ᵉ de ligne, les cavaliers et les vélites royaux, s'ils ne sont pas déjà passés en Italie, le 23ᵉ, le 60ᵉ et le 79ᵉ, formant, avec le peu de cavalerie qu'il y a, l'artillerie et les sapeurs, en tout 17,000 hommes. Tous les hôpitaux que l'armée peut avoir en Dalmatie, concentrés à Zara. Une compagnie d'artillerie française aux bouches de Cattaro; une compagnie d'artillerie française à Raguse. Tous les sapeurs de l'armée de Zara; un officier supérieur du génie avec deux ingénieurs et une escouade de 15 sapeurs à Zara; autant aux bouches de Cattaro. Une compagnie d'artillerie italienne à Cattaro, une compagnie italienne à Raguse, de sorte qu'il y aura près de 200 hommes d'artillerie dans chacune de ces deux places. Le 3ᵉ bataillon du régiment de Dalmatie aux bouches de Cattaro; le 3ᵉ bataillon d'infanterie légère italienne aux bouches de Cattaro; ce qui fera 1,000 hommes

qui, avec 200 canonniers et sapeurs, feront une garnison de 1,200 hommes. Le 4e bataillon du régiment de Dalmatie à Raguse; un bataillon français de 600 hommes à Raguse; ce qui fera une garnison de 12 à 1,300 hommes à Raguse. Un général de brigade à Raguse, un général de brigade à Cattaro. Une garnison de 200 hommes à Castelnovo, pour la défense du fort, prise sur ce qu'on laisse à Cattaro. On aura soin d'approvisionner ce fort, les bouches de Cattaro et Raguse pour six mois de vivres. Il faudrait réunir également dans ces places des approvisionnements suffisants en poudre, munitions et tout ce qui peut être nécessaire pour leur défense. Dans cette situation de choses, l'armée de Dalmatie, qui a 20,000 hommes présents sous les armes, non compris les hommes qui sont aux hôpitaux, aurait 1,200 hommes à Cattaro, 1,200 hommes à Raguse, 400 hommes de plus soit à Raguse, soit à Cattaro, et 17,000 hommes réunis sous Zara. Cette dernière place serait aussi approvisionnée pour six mois.

« Le général Marmont, avec ses 17,000 hommes, doit prendre position sur la frontière pour obliger les Autrichiens à lui opposer d'égales troupes, et manœuvrer de manière à opérer sa jonction autant que possible. En cas d'échec, il peut se retirer sur son camp retranché de Zara, derrière lequel on doit pouvoir se défendre un an. Le général qui sera chargé de la défense des bouches de Cattaro doit

former un bataillon de Bocchèses, des plus fidèles, pour aider à la défense du pays. Le général qui reste en Dalmatie doit de son côté organiser un semblable bataillon, composé de gens du pays. Et si le général Marmont entrait en Allemagne, il laisserait une compagnie de chacun de ses régiments, composée des hommes malingres et éclopés, mais commandée par de bons officiers. Il laisserait en outre un régiment pour la garnison de Zara, et avec le reste il prendrait part aux opérations de la campagne; bien entendu que ce régiment assistera aux batailles qui seraient données avant la jonction; 12 ou 1,500 hommes des dépôts suffiront dans ces premiers moments pour garder la Dalmatie; mais, une fois la jonction opérée, ce régiment rétrograderait pour venir assurer la défense de Zara et de la province. Par cette disposition du général Marmont, l'armée active en Italie se trouverait augmentée de 15,000 hommes des meilleures troupes de France.

» L'instruction à donner aux commandants de Cattaro et de Raguse doit être de défendre le pays autant que possible, mais de se restreindre à la défense des places, du moment qu'il y aurait un débarquement et que l'ennemi se présenterait trop en force. Ceci est une instruction générale qui doit servir dans tous les temps, quand le général Marmont ne recevrait plus d'ordres, toutes les fois que ses

courriers seraient interceptés, et qu'il verrait les Autrichiens se mettre en hostilité, chose cependant qu'on a encore peine à croire. Dans cette situation, si les bouches de Cattaro et de Raguse étaient bloquées, elles devraient correspondre avec Ancône et Venise par mer, et pourraient être assurées qu'avant huit mois elles seraient dégagées. En conséquence, il est indispensable de munir de poudre et de boulets les bouches de Cattaro et de Castelnovo, et d'approvisionner ces deux places en biscuit, en blé, en bois, qui sont les objets principaux. Il est également nécessaire qu'il y ait une grande quantité de blé, de farine et de biscuit à Raguse, pour le même objet. L'intention de l'Empereur est que ses troupes ne soient point disséminées ; elles ne doivent occuper que les points de Raguse, Cattaro, Castelnovo et Zara. Dans le cas où l'armée de Dalmatie se porterait en Allemagne, il faut préparer des mines pour faire sauter les châteaux fermés qu'il peut y avoir dans le pays, et qui donneraient de la peine à reprendre quant l'armée rentrera. Les gardes nationales seraient suffisantes pour garder les côtes pendant tout le temps que l'armée marchera contre l'ennemi, dont les forces, occupées ailleurs, ne pourraient rien tenter de ce côté. On voit, par le dernier état du 15 décembre, qu'il y a Raguse et à Cattaro 14,000 quintaux de blé, ce qui fait pour 4,000 hommes pendant plus d'un an; cet approvisionne-

ment est suffisant. L'approvisionnement de Spalatro et Sebenico serait porté sur Zara; ce qui ferait 5,000 quintaux à Zara, c'est-à-dire pour 5,000 hommes pendant cent jours, et de plus le biscuit qui rendrait cet approvisionnement plus que suffisant; mais il faut avoir soin que ce blé soit converti en farine, afin de n'éprouver aucun embarras ni obstacle dans les derniers moments. A tout événement, ce serait une bonne opération que de réunir sur Zara 10,000 quintaux de blé, en faisant en sorte, cependant, que les fournisseurs soient chargés de la conservation, et que cela ne se perde pas. »

NAPOLÉON.

D'après la copie comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.

1091. — NOTES SUR LA DÉFENSE DE L'ITALIE.

Valladolid, 14 janvier 1809.

Palmanova a un rôle défensif et offensif. L'armée française veut-elle se porter sur Laybach dans la Carniole? Palmanova est son dépôt et la place où se termine sa ligne d'opération; ses parcs, ses malades, ses magasins peuvent s'y réunir et s'y former; en cas d'échec, l'armée peut venir s'y réorganiser. Veut-on, après avoir menacé l'ennemi dans la Car niole et sur l'Isonzo, se porter par une marche de

gauche sur Klagenfurt, se réunir à l'armée d'Allemagne qui aurait marché sur Salzburg? Palmanova est encore important. Les troupes destinées à former sa garnison forment le rideau qui masque, pendant deux jours, ses mouvements à l'ennemi. Les bagages, les malades, les traînards se renferment dans cette place. Dans cette seconde hypothèse, Osoppo joue un rôle inverse de Palmanova; si on veut se porter sur Klagenfurt, il sert de dépôt à sa ligne d'opération; si au contraire l'armée, après avoir menacé de se porter sur Klagenfurt, livre bataille à l'ennemi qui est sur l'Isonzo, tous les hommes laissés du côté de Tarvis pour masquer le mouvement se retirent à Osoppo et en forment la garnison. Ainsi ces deux places sont importantes pour la guerre offensive. Mon intention pour 1809 est qu'on dépense un million à Palmanova et qu'on dépense 200,000 francs à Osoppo.

Si, par des circonstances quelconques, l'armée d'Italie se trouvait trop faible, et qu'elle fût abandonnée à ses propres forces, soit par l'infériorité numérique, soit par suite d'une bataille perdue, la place de Palmanova pourrait demander d'être défendue et occupée par un peu de monde: 1,500 hommes de bonne infanterie et 1,000 sapeurs, mineurs et dépôts seraient plus que suffisants; 4 ou 500 hommes suffiraient à Osoppo. Ainsi avec 3 ou 4,000 hommes, dont moitié serait de peu de jeu

en rase campagne, ces places importantes seraient gardées. C'est cette considération qui a fait préférer l'établissement de simples lunettes au tracé des ouvrages à corne ou à couronne qui avaient été proposés. Les neuf lunettes ne demandent pas un homme de plus pour la défense de Palmanova, au lieu que les ouvrages à corne ou à couronne auraient demandé des forces indépendantes de la place; c'est aussi ce qui a porté à désirer que toutes les demi-lunes fussent revêtues. Mon opinion est qu'un ouvrage en terre a quelquefois des avantages sur un ouvrage en maçonnerie, parce que les boulets s'y enterrent; mais l'avantage de la maçonnerie, c'est de permettre une économie dans la garnison qui garde une place. Cette considération, dans beaucoup de circonstances, est tellement importante, que je désire voir toutes les lunettes revêtues. Quant à Osoppo, j'ai adopté un camp retranché en terre, avec fossé plein d'eau et chemin couvert, formant une simple couronne soumise à la domination de la montagne. Le chemin couvert, ayant 600 toises de développement, peut contenir douze bataillons, et l'intérieur du camp retranché, ayant 100 toises sur 300, peut contenir plusieurs divisions. Vu la faculté que l'on a de remplir les fossés d'eau, toute maçonnerie devient inutile; il suffit de pratiquer quelques flèches dans le flanc de la montagne, qui auront de la domination sur la tran-

chée et qui, probablement, ôteront à l'ennemi l'envie d'attaquer ce camp retranché. Un des principaux avantages de ce camp retranché, c'est de n'exiger que peu de monde de plus qu'Osoppo. La montagne et un large fossé plein d'eau le défendent suffisamment ; 100 hommes dans chaque bastion suffisent pour rendre toute attaque impraticable. Ainsi donc, avec 3,000 hommes de toutes armes et de toutes espèces de troupes, Palmanova et Osoppo se défendront longtemps, et, dans d'autres circonstances, tous les magasins de l'armée et 12, 15 ou 20,000 hommes peuvent trouver secours et protection sous le feu de ces places.

Une fois obligé d'abandonner ces places, où doit-on s'arrêter? Ma première idée fut pour la Piave, ce qui a donné lieu au mémoire que j'ai dicté il y a six mois. Mais la Piave est guéable les trois quarts de l'année, mais la Piave tournée peut donner lieu à de fausses manœuvres du général français, mais enfin la Piave est fort loin de Mantoue, de Peschiera, où se trouve le centre de la défense de l'Italie ; et la crainte qu'on peut avoir, si l'ennemi tournait la ligne de la Piave sur la gauche, de n'arriver qu'après lui devant ces places qui demandent des garnisons si considérables, rendrait nécessairement moins hardi le général français. Ce qui a dû fixer ma première idée sur la Piave, c'est que la Piave couvre Venise, et qu'il faut per-

dre une bataille avant d'abandonner ce grand arsenal, cette grande ville, et qu'il est bien malheureux de faire un détachement de plusieurs milliers d'hommes pour laisser une garnison dans Venise. Ces avantages sont majeurs; mais ne serait-il pas possible de donner à la ligne de l'Adige la même propriété? La ligne de l'Adige ne peut jamais avoir la propriété de couvrir Venise, parce qu'elle n'est pas assez en avant; mais on peut tirer des eaux de la Brenta, de l'Adige et des torrents qui se jettent dans l'une et l'autre de ces rivières, rassembler ces eaux et rendre le terrain tellement impraticable entre l'Adige et la Brenta qu'il soit impossible à l'ennemi de couper Venise de l'Adige, et dès lors il sera obligé de passer l'Adige pour bloquer Venise. Il n'y a guère que deux ou trois lieues de l'embouchure de la Brenta à l'embouchure de l'Adige; le pays est déjà marécageux et impraticable. L'art de l'ingénieur doit être de réunir toutes ces eaux, de s'en couvrir et d'établir un poste de 3 ou 400 toises de développement défendu par les eaux, qui soit inabordable et qui protége un chemin qui aille sur l'Adige et à Chioggia, de manière qu'il soit impossible à l'ennemi de bloquer Venise sans passer l'Adige; et peut-être trouvera-t-on dans ce système le meilleur moyen de fortifier Brandolo. C'est là le premier travail qu'il faut faire; il faut que le terrain entre la Brenta et l'Adige, déjà marécageux, le

devienne davantage, au point qu'il y ait impossibilité absolue de pénétrer avant de s'emparer du poste défendu par les eaux, et si difficile lui-même à enlever. Cela une fois posé, l'armée française a tous les avantages : un courant d'eau considérable et extrêmement rapide, des digues sur la rive droite qui rendent facile sa défense, une grande proximité de Mantoue et de Peschiera, l'existence d'une place centrale déjà considérable, Legnago. Par cette ligne, Mantoue, Peschiera, Legnago, qui ont été placées par le hasard, qui étaient décousues et sans système entre elles, s'aident, ne font qu'un tout, et réunissent leur sphère d'activité pour la défense de l'Italie.

Dans cette situation, il faut fortifier l'Adige, et la place de Legnago existe. On propose de faire, cette année 1809, à Porto-Legnago, 200,000 francs de dépense pour améliorer cette partie de la place; le chemin de Legnago à Padoue et de Legnago à Mantoue doit être tenu dans le meilleur état. Les ingénieurs des ponts et chaussées du royaume d'Italie doivent avoir l'ordre de mettre en état cette route, qui doit être celle des opérations de l'armée. En 1809, le vice-roi doit y faire dépenser des sommes importantes. Supposons que l'ennemi, après avoir forcé le Tagliamento et la Piave, se porte sur Padoue et sur Vicence; il peut vouloir se porter sur Vérone, mais il n'a pour cela qu'un seul chemin;

il faut qu'il passe à Villanova. De Villanova à Arcole il n'y a qu'une lieue et demie; en établissant à Arcole une place forte, en forme de tête de pont, qui rende toujours l'armée française maîtresse de passer à Ronco et de déboucher sur Villanova en une heure de temps, jamais l'ennemi n'osera s'avancer sur Vérone; la cavalerie légère, les hussards et les coureurs pourront seuls s'y hasarder. Mon intention est de destiner 200,000 francs pour la place d'Arcole, dans l'année 1809. J'en ai fait faire sur le plan le tracé tel que je le désire; le tracé du général Chasseloup ne m'a pas paru convenable. Outre l'avantage d'empêcher l'ennemi de se porter sur Vérone, la place d'Arcole a encore celui d'empêcher l'ennemi d'occuper la position de Caldiero, que l'ennemi a déjà occupé deux fois avec succès. Arcole doit être en terre; les eaux doivent en faire la défense. Il ne doit point y avoir de maçonnerie, ou peu; il faudra un pont sur pilotis au point marqué au plan; indépendamment de ce pont, il faudra un chemin qui conduise à Villanova, tant pour la facilité du commerce du pays que pour rendre plus faciles les mouvements de l'armée sur Villanova.

L'Alpone passe près de Villanova; s'il était possible, sans des dépenses trop considérables, d'écluser le pont de l'Alpone, de manière à faire refluer ses eaux jusqu'à Villanova, et qu'il y eût six à sept

pieds d'eau, on pourrait alors construire une redoute de 35 toises de côté, en maçonnerie, sur la hauteur, laquelle battrait la route, défendrait les ouvrages en terre qui seraient derrière l'Alpone, et ferait que la garnison d'Arcole appuierait ses postes jusqu'à Villanova et laisserait une centaine d'hommes dans la redoute de gauche. Alors même les troupes légères ne pourront se porter sur Vérone. Cette deuxième partie demande à être étudiée, mais le succès ne fait rien à la chose; ce serait pour la tranquillité de cette grande ville de Vérone; car enfin, quand même l'ennemi s'y présenterait, il serait arrêté devant Peschiera, et, la ligne d'opération de l'armée française étant sur Mantoue, cette crainte d'avoir l'ennemi à Vérone ne pourrait pas sérieusement ébranler la résolution du général français.

Après Arcole et Legnago, une ou deux autres places paraissent être utiles entre Legnago et Venise; une à peu près dans la direction du grand chemin de Padoue à Ferrare, vers Anguillara, peut-être un poste à Castelbaldo; mais cette place ou ces deux places doivent tirer leur principale force des eaux, doivent être des places de campagne, ayant la propriété de pouvoir contenir l'ennemi sur la rive gauche s'il le fallait, ou de pouvoir être abandonnées à leur propre force avec 400 ou 500 hommes, s'il le fallait, dans une autre hypothèse.

J'accorde 100,000 francs pour chacune de ces places. Cette année, les projets en seront faits et me seront présentés dans le mois de février. Arcole, Legnago, Castelbaldo, Anguillara ou tous autres postes étant établis, il faut qu'il y ait sur chacun des points un pont sur pilotis ou de bateaux. Un pont sur pilotis à Anguillara sera d'une grande utilité pour le commerce; un pont de bateaux à Castelbaldo, en temps de guerre, pourra être suffisant.

L'armée ayant quatre débouchés sur l'Adige, appuyant sa droite à Malghera convenablement fortifié, sa gauche à la place d'Arcole, son front couvert par l'inondation existant entre la Brenta et l'Adige, que fera l'ennemi? S'il se porte sur Vérone, toute l'armée débouche par Arcole, le prend en flagrant délit. S'il masque chacun de ces quatre points, on débouche au moment inattendu par un d'eux, et on culbute successivement les divers corps, comme des capucins de cartes. Enfin, s'il remonte la Brenta pour arriver à Trente et se porter sur Monte-Baldo et Vérone, appuyant sa ligne d'opération dans le Tyrol, il fait alors un détachement de huit à dix jours d'absence; il s'affaiblit d'autant; s'il est peu considérable, il n'est d'aucune considération, peu d'hommes à Rivoli l'arrêteront et le culbuteront; s'il est considérable, il affaiblit d'autant son armée.

L'ennemi établit-il son quartier général à Padoue et cherche-t-il à passer l'Adige entre Legnago et Arcole? Mais alors, abandonnant une légère garnison à Arcole et dans les autres places, l'armée peut déboucher au pont d'Anguillara, ou même se jeter dans Venise, et, par Brandolo ou par Malghera, déboucher sur tout ce qui bloque cette place, intercepter les communications dans toutes les directions, et mettre cette armée dans la position la plus dangereuse. Quelque chose que fasse l'ennemi, le terrain est disposé de manière qu'avec la moitié des forces et égalité de talent tout est facile au général français, tout lui présage et lui indique la victoire; tout est difficile et scabreux pour l'ennemi. C'est le seul avantage que les fortifications puissent offrir à la guerre. Comme les canons, les places ne sont que des armes qui ne peuvent remplir seules leur objet, elles demandent à être bien employées et bien maniées. On sent que, pour ces opérations, il est nécessaire que les communications depuis Ronco, par la rive droite de l'Adige, jusqu'à Anguillara et Venise, soient soignées; on doit les faire reconnaître et les tenir en état, afin de pouvoir porter, pendant la nuit et en deux ou trois marches, l'armée sur une de ses extrémités. Aucun général expérimenté et prudent ne se hasardera devant ce grand rentrant de fortifications depuis Ronco jusqu'à Malghera, où l'armée française, manœuvrant

derrière les eaux, rend tout espionnage et communication impossible à l'ennemi, et peut se trouver à tous les levers du soleil à trois marches sur ses derrières, ou sur un de ses flancs, avec toutes ses forces réunies contre ses forces à lui disséminées. Si l'on dit, mais l'ennemi prendra Arcole : Arcole, environné d'eau, n'est pas facile à prendre. Si l'on dit, l'ennemi prendra Legnago, qu'on croit encore plus important pour lui : on a fait le plus bel éloge de la ligne qu'on propose, car, si elle n'est attaquable qu'en prenant une place forte, le but est rempli. On ne peut espérer d'une ligne que les avantages suivants : rendre la position de l'ennemi tellement difficile, qu'il se jette dans de fausses opérations et qu'il soit battu par des forces inférieures, ou, si on a en tête un général prudent et de génie, l'obliger à franchir méthodiquement des obstacles créés à loisir, et ainsi gagner du temps; du côté, au contraire, de l'armée française, aider à la faiblesse du général, rendre sa position tellement indiquée et facile, qu'il ne puisse point commettre de grandes fautes, et enfin lui donner le temps d'attendre des secours. Dans l'art de la guerre comme dans la mécanique, le temps est le grand élément entre le poids et la puissance.

En parlant de la ligne de l'Adige, on pourra dire que l'ennemi viendra par Inspruck sur Trente; mais alors l'ennemi se dégarnit devant d'autres forces,

et enfin les positions de Monte-Baldo et de Rivoli ne laissent rien à désirer. Est-on maître de Rivoli? L'ennemi ne peut point se porter sur Vérone. Est-on maître de Monte-Baldo? Il ne peut pas l'être de Rivoli. La nature a tout fait de ce côté et ne laisse rien à désirer. Tout est fait dans le système où l'ennemi, maître de Vérone, aurait passé l'Adige sans doute, mais sans avoir tourné l'armée française; car, en supposant l'hypothèse la plus exagérée que l'ennemi ait son centre à Vérone, sa droite à Peschiera, sa gauche à Trévise, l'armée française aurait sa droite à Venise, sa gauche à Mantoue, son centre à Legnago, et appuierait Peschiera et Arcole comme vedettes. On sent que, dans cette hypothèse, l'avantage serait pour l'armée française appuyée dans toutes ses extrémités à des places fortes, manœuvrant à volonté entre elles contre des ennemis dont la gauche, la droite et le centre seraient également en l'air et également attaquables.

Plus nous réfléchissons sur cette position et plus nous pensons qu'avec 30,000 hommes on ne peut pas en craindre 60,000 de même valeur; ou du moins qu'on doit pouvoir gagner plusieurs mois.

D'après la copie comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.

1092. — INSTRUCTIONS POUR LE MAJOR GÉNÉRAL, AVANT LE DÉPART DE NAPOLÉON POUR LA FRANCE.

Valladolid, 15 janvier 1809.

Après le départ de l'Empereur, le Roi commandera l'armée.

Le major général restera à Valladolid jusqu'à ce qu'il apprenne que les Anglais sont embarqués. Si, dans huit jours, ils ne l'étaient pas et qu'il n'y eût rien de nouveau, il se rendra à Paris, s'il ne juge pas sa présence nécessaire. Pendant le temps qu'il restera à Valladolid, il continuera à donner des ordres au nom de l'Empereur.

Si le maréchal duc de Dalmatie éprouvait un échec, ce qui n'est pas à présumer, et que cet échec ne pût être réparé par le corps du duc d'Elchingen, le major général pourrait faire marcher la division Lapisse; il tâchera de correspondre avec Santander, en y envoyant 100 hommes d'infanterie, afin de donner des nouvelles au général Bonet, qui depuis longtemps en est privé.

Le major général renouvellera les ordres à Santander et à Burgos, pour faire évacuer sur Bayonne les laines ainsi que les marchandises anglaises.

Le départ de l'Empereur ne sera pas mis à l'ordre; on le fera connaître directement et particulière-

ment aux ducs de Dalmatie, d'Elchingen et de Montebello. Le Roi sera prévenu qu'il doit laisser ignorer, autant que possible, le départ de l'Empereur à Madrid, en disant que Sa Majesté a été à Saragosse.

Le général Lecamus restera à Valladolid, comme section détachée de l'état-major général ; il correspondra directement avec le Roi et avec le major général à Paris.

L'Empereur laisse le commandement de sa Garde au duc d'Istrie, qui aura son quartier général à Valladolid. La Garde ne fait pas partie de l'armée. Ce ne sera que quand l'Empereur fera venir sa Garde et ses équipages que l'on mettra à l'ordre que Sa Majesté a quitté le commandement de ses armées en Espagne.

Si des circonstances forcées rendaient indispensable de faire marcher la Garde, le major général est autorisé à le faire.

Comme le corps du duc de Dalmatie, tel qu'il est en Galice, et appuyé de deux divisions du duc d'Elchingen, est assez fort pour chasser les Anglais, l'Empereur désire que la division Heudelet ne dépasse pas Villafranca jusqu'à ce que le duc de Dalmatie se soit mis en chemin pour Oporto, et alors il faudrait qu'un régiment du duc d'Elchingen vînt à Astorga pour garder les communications.

Le major général, tant qu'il sera à Valladolid, y

fera la parade comme à l'ordinaire, verra les hommes isolés. Il donnera l'ordre de faire partir, le 15, les caissons de la 3e compagnie du 6e bataillon des équipages militaires, chargés des effets des régiments du corps du maréchal duc de Dalmatie; il leur donnera une bonne escorte; on retardera le départ d'un jour, si on n'avait pas une escorte suffisante.

Pendant le temps que le major général restera à Valladolid, il enverra tous les jours un courrier au Roi.

Immédiatement après le départ de l'Empereur, l'estafette sera établie de la manière suivante. Il y aura à Madrid et à Valladolid un directeur de la poste. Le directeur de Madrid ne fera pas partir l'estafette sans que l'ambassadeur de France lui ait fait remettre directement ses dépêches, lesquelles ne devront être mises dans la valise que par le directeur lui-même, sans être vues de personne; il recevra aussi le paquet du maître des requêtes Fréville, celui de l'intendant général de l'armée; quant au paquet du Roi, c'est le principal et le premier. A Valladolid, le directeur ne laissera pas partir l'estafette sans avoir pris les paquets du duc d'Istrie; il ordonnera de prendre à Burgos ceux du général Darmagnac et à Vitoria ceux du général Thiébault. Le major général remettra à cet égard une note au directeur de l'estafette et au général Nansouty.

Le major général chargera le général Thiébault de correspondre avec lui à Paris et avec le maréchal duc d'Istrie à Valladolid; et de même au général Darmagnac à Burgos et au général Bisson, qui commande la Navarre. Le duc de Montebello, qui commande devant Saragosse, recevra aussi le même ordre.

Pendant le temps que le major général restera à Valladolid, il enverra tous les jours un de ses aides de camp au duc de Dalmatie, afin qu'il les lui réexpédie ensuite toutes les fois qu'il y aura quelque chose d'important. Mais, au moins tous les deux jours, ces aides de camp porteront les dépêches du duc de Dalmatie au duc d'Istrie et même au Roi, en passant par Madrid, s'il y avait quelque chose de pressé.

Pendant que le major général sera à Valladolid, il expédiera à Paris successivement ses aides de camp revenus de Galice; et, après son départ, ils continueront leur route sur Paris, ayant auparavant remis les dépêches adressées au duc d'Istrie.

Le major général expédiera, tous les jours à peu près et lorsque les événements l'exigeront, l'un des aides de camp des généraux attachés à l'Empereur, pour Saragosse, afin que le duc de Montebello en expédie un pour Paris au moins tous les trois jours, ou lorsque les circonstances l'exigeront.

Pendant le temps que le major général restera

à Valladolid, il expédiera tous les jours à Sa Majesté un de ses officiers d'ordonnance avec les différents rapports.

Le major général partira huit ou dix jours après l'Empereur, en profitant des différents relais de Sa Majesté. Après le passage du major général, tous les relais de l'Empereur seront réunis à Vitoria, sous la garde des chasseurs et de la moitié de la gendarmerie d'élite, qui s'y rendra à cet effet.

Le grand maréchal remettra au major général l'état des officiers d'ordonnance et des aides de camp. Le major général pourra dès demain en expédier sur Saragosse.

Le major général recommandera en partant au duc d'Istrie de faire tous les jours une parade comme le fait Sa Majesté, de visiter les hommes qui passent, de leur donner du repos et de leur faire joindre en règle leurs différents corps.

D'après la copie. Dépôt de la guerre.

1093. — INVITATION AU ROI DE BAVIÈRE A SE PRÉPARER A LA GUERRE.

A MAXIMILIEN-JOSEPH, ROI DE BAVIÈRE, A MUNICH.

Valladolid, 15 janvier 1809.

J'expédie à Votre Majesté un de mes officiers

d'ordonnance pour lui faire connaître que je suis instruit que l'Autriche fait des mouvements; ses démarches paraissent dirigées par l'esprit de vertige et de folie, avant-coureur de la perte des États. Ayant détruit les armées espagnoles et battu l'armée anglaise, j'ai jugé convenable de me porter à Paris et de mettre en mouvement rétrograde une partie de mes troupes. Dans cette situation de choses, j'écris directement à Votre Majesté, parce que je désire bien connaître le nombre de jours qu'il lui faudrait pour mettre ses troupes sur pied, infanterie, cavalerie, artillerie, caissons, le nombre d'hommes et de chevaux qu'elle pourrait fournir. La guerre ayant pour but de défendre ses frontières, il serait bien à désirer que Votre Majesté pût mettre 40,000 hommes sous les armes. Quand l'Autriche fait des efforts, il faut en faire pour garantir la Bavière du malheur d'être envahie par ses éternels ennemis. Je prie Votre Majesté de faire armer les forteresses de Passau, de Burghausen et de Kufstein, d'y faire tenir une bonne garnison, de les faire approvisionner pour trois mois de vivres, de munitions de guerre, poudre, etc. J'ai autorisé le duc d'Auerstaedt à marcher sur le Danube avec 80,000 hommes, parmi lesquels mes belles divisions de cuirassiers, et deux cents pièces de canon, si Votre Majesté le demande et si les circonstances devenaient urgentes. Je n'en désire pas moins que

le corps du général Oudinot se porte dès à présent à Augsbourg, où il sera à mes frais. Des compagnies que j'envoie de France vont porter ce corps à 30,000 hommes. Il peut attendre là que les neiges soient fondues et que le passage soit ouvert pour se rendre en Italie. Ce corps, qui n'est aujourd'hui que de 12,000 hommes, mais qui sera de 30,000, serait utile à Augsbourg pour donner de la confiance à vos sujets, à votre armée, et en imposer un peu à l'Autriche. Si telle est l'opinion de Votre Majesté, je la prie d'en parler au sieur Otto, auquel je fais connaître mes intentions.

D'après la minute. Archives de l'Empire.

1094. — DÉCISION CONCERNANT UN GÉNÉRAL MIS EN RETRAITE SUR SA DEMANDE ET RÉCLAMANT DE NOUVEAU DU SERVICE.

Paris, 28 janvier 1809.

Le général Clarke, ministre de la guerre, fait un rapport à l'Empereur concernant le général Beker, récemment mis à la retraite sur sa demande et réclamant de nouveau du service. Le ministre propose de lui confier le commandement de la 25e division militaire.

Il faut me représenter la lettre qu'a écrite cet officier général. S'il est vrai qu'il ait demandé un congé et, si on ne le lui accorde pas, sa retraite, c'est un acte d'insubordination que je ne puis

souffrir. La carrière militaire est trop glorieuse, et je récompense trop bien ceux qui m'y ont servi, pour qu'il soit permis de s'y conduire de la sorte. J'estime cet officier sous plusieurs rapports, et je n'aurais point pris cette décision sans des motifs graves ; je ne m'en souviens pas en ce moment. Je n'entends pas accoutumer les officiers à demander leur retraite dans un moment d'humeur, et à redemander du service quand cette humeur est passée. Ces caprices sont indignes d'un honnête homme, et la discipline militaire ne les comporte pas.

D'après l'original. Archives de l'Empire.

1095. — MOUVEMENT DE TROUPES EN ALLEMAGNE.

AU GÉNÉRAL CLARKE, COMTE D'HUNEBOURG,
MINISTRE DE LA GUERRE, A PARIS.

Paris, 21 février 1809.

Monsieur le Général Clarke, vous donnerez l'ordre que le quartier général de la division Saint-Hilaire se réunisse à Magdeburg. A cet effet, le 10e léger, le 3e de ligne, le 12e et le 16e de chasseurs, qui sont dans la Poméranie suédoise, ainsi que l'artillerie, sapeurs, mineurs, etc., se mettront en marche pour Magdeburg.

Un général de brigade pour commander, un intendant pour l'administration, un commissaire des guerres, deux officiers d'artillerie, resteront seuls dans la Poméranie suédoise. Le général de brigade aura sous ses ordres un régiment de Mecklenburg-Schwerin de 2,000 hommes, un bataillon de Mecklenburg-Strelitz de 400 hommes et le contingent d'Oldenburg de 800 hommes. Ces 3,000 hommes au plus serviront pour garder la province. Le duc d'Auerstaedt enverra un officier pour presser le départ du contingent des ducs de Mecklenburg, en tout ou en partie, afin que les troupes soient disponibles.

Tout ce qui se trouve dans Stettin se rendra éga-

lement à Magdeburg, hormis un bataillon du 22e régiment d'infanterie de ligne, une compagnie d'artillerie et un commandant français avec un commissaire des guerres, un commandant de place, des officiers du génie et d'état-major, et une escouade de sapeurs. Tout le reste sera dirigé sur Magdeburg. La garnison de Stettin sera de plus composée de 800 Saxons, pris dans la division qui est dans le duché de Varsovie, et d'un bataillon de 800 Polonais, pris dans un des régiments qui sont à Danzig, de sorte que la garnison de Stettin se trouvera toujours forte de 8 à 900 hommes et 1,600 auxiliaires; et, au moindre événement, tout le contingent de Strelitz, qui garde la Poméranie, s'y réfugierait. Il sera donc nécessaire que le général de brigade qui commandera dans la Poméranie soit subordonné au commandant de Stettin.

La garnison de Küstrin sera composée d'un bataillon du 22e (l'autre se rendra à Glogau), d'une compagnie d'artillerie et, de plus, d'un bataillon de Polonais, qui s'y rendra de Posen.

La garnison de Glogau sera composée d'un bataillon du 22e, plus d'un régiment saxon de 1,200 hommes, pris également parmi les 6,000 hommes qui sont dans le duché de Varsovie. Par ce moyen, il n'y aura de Français employés dans les places de l'Oder que le 22e de ligne, quatre ou cinq compagnies d'artillerie, une compagnie de sapeurs,

dix ou douze officiers du génie et dix ou douze officiers d'état-major.

Quant à la cavalerie, vous donnerez ordre au duc d'Auerstaedt de prendre un régiment de cavalerie polonais et de le répartir, l'état-major à Stettin et le reste dans la Poméranie, à Küstrin et à Glogau, de manière qu'il y ait assez de monde pour servir ces places.

La division Saint-Hilaire se trouvera donc réunie à Magdeburg, composée de quatre régiments d'infanterie et deux régiments de cavalerie. Le 22e restera dans les places de l'Oder; mais il pourra, par la suite, être remplacé par le 105e, qui a ordre de se rendre à Baireuth.

Tous ces ordres seront exécutés avec la plus grande promptitude et le plus grand secret, de manière qu'on ne les apprenne qu'après l'exécution, et que les Prussiens ne sachent que ces Polonais sont dans leurs places que lorsqu'ils y seront arrivés. Vous me ferez connaître le jour à peu près où ces mouvements pourront être opérés.

NAPOLÉON.

D'après la copie. Dépôt de la guerre.

1096. — INSTRUCTIONS SUR L'ORGANISATION MILITAIRE DE LA SAXE ET SUR LES PRÉPARATIFS À FAIRE POUR LA GUERRE.

A FRÉDÉRIC-AUGUSTE, ROI DE SAXE, A DRESDE.

Paris, 21 février 1809.

Monsieur mon Frère, j'envoie à Votre Majesté des observations sur les augmentations projetées dans l'armée du duché de Varsovie. Réduire les bataillons à six compagnies et les compagnies à 95 hommes est une chose contradictoire. Le premier principe militaire est qu'un bataillon doit offrir, en entrant en campagne, un complet de 800 hommes, afin d'avoir, après les premiers événements, un présent sous les armes de 5 ou 600 hommes. Un bataillon organisé au complet de 550 hommes ne présenterait qu'un présent sous les armes de 400 hommes; ce bataillon serait de nulle consistance et évidemment trop faible. Je préférerais donc voir les compagnies à 140 hommes et les régiments à trois bataillons. Mais ici un autre inconvénient se présente; une administration pour trois bataillons ou dix-huit compagnies est trop coûteuse, et il est d'une sage économie de n'établir une administration séparée que pour au moins vingt-cinq ou trente compagnies. Ce sont ces deux principes qui déter-

minent, l'un la force des compagnies, l'autre le nombre des bataillons qui doivent composer le corps ayant une administration séparée. Mais, dans l'état actuel des choses, des changements peuvent avoir quelque danger; il faut attendre jusqu'à ce que la crise soit passée. Je pense qu'il serait convenable de se borner à porter, par une ordonnance, les compagnies existantes à 140 hommes, ce qui augmenterait considérablement les forces du duché. Cette augmentation exigerait sans doute de nouvelles dépenses, mais j'autoriserais mon ministre à conclure avec ceux de Votre Majesté une convention par laquelle je m'engagerais à supporter les frais qu'occasionneront tous les hommes que chaque compagnie aura au-dessus de 100 hommes. Mon opinion est qu'on pourrait proposer à la Diète la formation des régiments à vingt-huit compagnies et à cinq bataillons, et le nombre des régiments à six de ligne et à deux bataillons des gardes. Mais cette organisation devrait être ajournée jusqu'à ce que les événements soient décidés et qu'on soit tout à fait tranquille sur les menaces de l'Autriche.

Je désire qu'un des bataillons polonais qui sont à Danzig se rende à Stettin et qu'un autre de ceux qui sont à Posen se rende à Küstrin; qu'un des bataillons saxons qui sont dans le duché se rende à Stettin, et un régiment à Glogau, avec un régiment de cavalerie; mais le duc d'Auerstaedt, que

j'ai chargé de ces détails, en écrira au ministre de Votre Majesté. Mon but est de composer les garnisons des places de l'Oder de Saxons, de Polonais et de Français, afin de rendre disponible un plus grand nombre de mes troupes. Ce sera une diminution de charges pour le duché de Varsovie, puisque ces troupes seront entretenues et nourries aux frais des places qu'elles occuperont.

Dans les circonstances actuelles, il paraît que l'on entraîne l'Autriche à sa perte. Ses intelligences avec l'Angleterre paraissent de plus en plus prouvées. L'Angleterre a fait la paix avec la Porte par l'intermédiaire de l'Autriche, et les Anglais ont été reçus en triomphe à Constantinople par l'internonce, ce qui a fort indisposé l'empereur de Russie et moi. Ce prince m'écrit qu'il fait marcher des troupes sur les frontières de l'Autriche. Je fais moi-même marcher sur Strasbourg des troupes que je destinais à mon camp de Boulogne et à former une expédition dans la Méditerranée; mais dans peu de mois cela se décidera, ou par le désarmement de l'Autriche et son rétablissement sur le pied de paix, ou par la guerre, qui sera suivie de la ruine de cette ancienne et grande monarchie. Il est impossible de porter les Anglais à la paix tant qu'ils auront des moyens de troubler le continent; et le continent ne sera pas tranquille tant que l'Autriche sera en opposition avec nous et qu'elle fera des fortifications de

campagne et des levées de masses extraordinaires que ne peut supporter l'état de ses finances, armements qui supposent des projets hostiles et qui appellent des subsides de l'Angleterre. Dans tout état de choses, il y aura un état d'armement intermédiaire qui précédera la guerre. Je désire donc que 15,000 Polonais, infanterie, cavalerie et artillerie, prennent position entre Varsovie et Cracovie, sur le territoire du duché, et que les deux divisions de Saxons qui ne seront pas employées à Stettin, Danzig et Glogau, c'est-à-dire environ 18,000 hommes, prennent position en avant de Dresde. Les autres troupes de la Confédération prendront position sur leurs limites, et mes troupes, au nombre de 200,000 hommes, dont 120,000 hommes en Italie, seront en ligne. Je serai moi-même de ma personne pour diriger tout. Si le cas arrive, Votre Majesté peut être sans inquiétudes; on sera promptement à Prague et à Vienne. Je ne puis rien concevoir à l'esprit de vertige et de folie qui s'est emparé des têtes de ce pays. Tout ceci n'est qu'une suite de la confiance que j'ai en Votre Majesté, et ne doit pas être considéré comme avis officiel, car j'attends de voir plus clair dans les affaires pour requérir des appels dans la Confédération, réquisitions que je sais être coûteuses et que je ne veux faire que lorsque j'y serai nécessairement obligé. Je me flatte encore que, lorsque

l'Autriche verra les armées françaises et russes prêtes à envahir son territoire, elle acceptera la garantie que l'empereur de Russie et moi lui offrons de l'intégrité de son territoire; qu'elle désarmera, se replacera dans une situation tranquille et, par là, rendra le repos à l'Europe.

NAPOLÉON.

D'après la copie. Archives des affaires étrangères.

1097. — NOTE SUR PASSAU.

Paris, 1er mars 1809

Passau est un poste important, surtout pour l'offensive. En marchant en Autriche, rien ne peut être plus avantageux que de suivre le Danube. Dès ce moment, l'armée ne peut manquer de munitions ni de vivres, et alors elle peut manœuvrer comme elle veut.

Dans ce plan de campagne, Passau est appelé à jouer un grand rôle. Centre de l'armée, il doit contenir tous les magasins et en être l'entrepôt. Tout doit arriver par le Danube. Il faut donc avoir des magasins sur le bord de ce fleuve; il faut les avoir sur la rive gauche, c'est-à-dire du côté de la citadelle. Il est donc nécessaire de faire l'inventaire de ces magasins et de connaître la quantité de

poudre et de biscuit qu'on peut y déposer. Il y a là des bâtiments qui paraissent considérables. Il faut que tout cela soit entreposé dans la citadelle, ou en bas dans les bâtiments qui seront protégés par elle. Ainsi ce premier besoin sera rempli.

La position de la citadelle de Passau rend maître du pont du Danube et aussi de celui de l'Inn, que la citadelle domine entièrement ; mais on n'est pas maître du passage de l'Inn.

D'un autre côté, l'espace défendu par la citadelle est bien petit pour pouvoir être défendu par une armée ; la ville tout entière ne serait point de trop. Cette ville paraît d'une facile défense. Il faudrait un plan qui fît connaître la situation des murs et des quais sur une plus grande échelle. Il y a une muraille, et un fossé que sans doute on peut remplir d'eau, et qui dès lors est à l'abri d'un coup de main. La hauteur qui est de ce côté n'est qu'à 200 toises et paraît devoir être facilement occupée. Moyennant cette occupation, la place se trouverait à l'abri d'un coup de main. Les troupes, les magasins, et 3 à 4,000 hommes qui se trouvent toujours sur les derrières d'une grande armée seraient à l'abri des attaques d'une division ennemie qui se porterait sur les derrières de l'armée.

La citadelle actuelle exerce son action sur toute la rive gauche du Danube ; mais la rive droite de l'Inn domine entièrement la rive gauche et la ville.

Il est donc indispensable, par ces considérations et par des considérations plus importantes encore, d'être maître de ce passage de l'Inn et d'établir un ouvrage sur la rive droite de l'Inn. Cet ouvrage, devant avoir plusieurs buts, doit pouvoir être défendu avec 400 hommes, et cependant doit avoir un développement assez grand pour servir de retraite à une armée. Dans cette situation, un système de fortification analogue au croquis qu'on joint ici paraît propre à remplir ce double but. Un réduit de quatre ou cinq cents toises, revêtu en bois de pin, et trois bastions détachés, se flanquant entre eux sur les hauteurs, construits comme des ouvrages de campagne et réunis par un chemin couvert, semblent atteindre le but qu'on se propose.

Il y a, entre la tête de pont de Praga et celle de Passau, cette différence qu'à Praga on pouvait s'appuyer à la Vistule, le terrain étant de niveau, et qu'ici il faut occuper la hauteur, en se réunissant au fleuve par de simples lignes.

Ainsi donc on désire trois choses : 1° une reconnaissance exacte du pourtour de Passau ; 2° un tracé des ouvrages qu'on vient d'indiquer sur la rive droite de l'Inn; 3° un tracé de la gorge de la ville[1] du côté de l'isthme, avec un projet pour occuper la hauteur.

[1] Ainsi dans la minute

La citadelle serait à l'abri d'un coup de main avec 4 ou 500 hommes; les ouvrages sur la droite de l'Inn seraient défendus avec 5 ou 600 hommes. On aurait 1,800 hommes pour surveiller la place et occuper la hauteur du côté de l'isthme. Ainsi, avec 3,000 hommes, on obligerait l'ennemi à un grand siége, et on aurait pour la guerre d'Autriche le plus grand avantage qu'on puisse avoir : un pont sur l'Inn et un pont sur le Danube. Il faut que ces ouvrages soient poussés de manière qu'à la fin de mai ils soient exécutés. On fera le plan des environs de la place à douze cents toises. Ainsi le premier dépôt de l'armée serait Ulm, Passau ensuite, et l'intermédiaire serait Ratisbonne ou Ingolstadt.

D'après la minute. Archives de l'Empire.

1098. — REPROCHES AU SUJET DES RENFORTS ENVOYÉS A SARAGOSSE.

A JOSEPH NAPOLÉON, ROI D'ESPAGNE, A MADRID.

Paris, 4 mars 1809.

Mon Frère, je reçois votre lettre du 22 février. Vous avez eu tort d'envoyer du renfort à Saragosse; il y avait autant de troupes qu'il en fallait; il était plus nécessaire d'y envoyer des mineurs et des sapeurs. Les généraux demandent toujours; c'est

dans la nature des choses. Il n'y en a aucun sur lequel on puisse compter pour cela. Il est tout simple que celui qui n'est chargé que d'une besogne ne pense qu'à cela; plus il a de monde, et plus il a de sûreté pour ce qu'il a à faire. C'est une grande faute qu'on fait lorsqu'on prend en considération leur demande, si elle n'est pas de nature à être accueillie.

NAPOLÉON.

D'après l'expédition originale comm. par les héritiers du roi Joseph.

1099. — EXPOSÉ DES PRÉPARATIFS DE GUERRE; INSTRUCTIONS A TRANSMETTRE AU ROI DE BAVIÈRE.

A M. OTTO, MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE DE FRANCE, A MUNICH.

Paris, 4 mars 1809.

J'envoie un officier d'ordonnance porter la réquisition de réunir l'armée bavaroise; je me suis décidé à cette mesure, parce qu'il paraît que les Autrichiens font sérieusement des mouvements. Cependant je ne les crois pas assez insensés pour commencer les opérations ayant l'armée russe sur les flancs. Recommandez au Roi de faire armer et approvisionner Forchheim, Bamberg, Passau et

Kufstein. Le duc de Rivoli sera le 12 à Strasbourg. La division Molitor et la division Boudet, que je voulais d'abord réunir à Strasbourg, recoivent l'ordre de se détourner à Belfort, de passer par Huningue et, de là, de se diriger sur Ulm, où elles arriveront le 20; probablement qu'à cette époque le duc de Rivoli aura son quartier général à Ulm.

Les Wurtembergeois se réunissent à Neresheim, les Hessois à Mergentheim, les Saxons devant Dresde, et les Polonais entre Varsovie et Cracovie. Le duc d'Auerstaedt aura réuni à la même époque tout son corps d'armée à Bamberg. Ainsi les Autrichiens verront que nous sommes prêts. Je ne me presse pas d'arriver, parce que je ne pense pas que l'Autriche attaque, et, si je me prête à ces armements, ce n'est que pour éviter à la Confédération la honte de trembler.

L'armée d'Italie se concentre également. 6,000 hommes d'infanterie et 2,000 hommes de cavalerie, qui appartiennent aux régiments de l'armée du duc de Rivoli, vont traverser le Tyrol pour se rendre à Ulm.

Je suppose que le roi de Bavière aura établi des magasins à Ulm et à Augsbourg. Je désire qu'il en établisse aussi à Nœrdlingen, et qu'il fasse faire un million de rations de biscuit. Voyez Montgelas pour que cette fabrication ait lieu sans délai; je payerai. Il faudrait que cet approvisionnement fût préparé

sur les points suivants : 200,000 rations à Ulm ; 200,000 à Ingolstadt ; 200,000 à Passau ; 200,000 à Munich et 200,000 à Augsbourg. Veillez à ce qu'on y travaille de suite.

Si des événements extraordinaires arrivaient, je serais comme un éclair à Munich. Dans ce cas, voyez le Roi pour qu'il fasse tenir secrètement à ma disposition 5 ou 6 chevaux de main de ses écuries. Mais, encore une fois, je ne crois pas cela nécessaire, et les Autrichiens ne tarderont pas à savoir qu'il y a plus de troupes en Allemagne et en Italie qu'ils ne peuvent se l'imaginer.

D'après la minute. Archives de l'Empire.

1100. — DEVOIRS DU COMMANDANT D'UNE PLACE ASSIÉGÉE.

AU GÉNÉRAL CLARKE, COMTE D'HUNEBOURG,
MINISTRE DE LA GUERRE, A PARIS.

Paris, 6 mars 1809.

Faites-moi un projet de lettres patentes sur parchemin, avec le grand sceau de l'État, qui donne le commandement de Palmanova au général Walther.

Après la formule et le préambule d'usage, qu'il lui soit ordonné expressément de ne s'éloigner de

l'intérieur de la place que d'une portée de fusil, et tout au plus d'une portée de fusil; qu'il est spécialement chargé : de conserver le complet de l'organisation, de la surintendance, des approvisionnements d'artillerie et des magasins; qu'il ne doit, sous aucun prétexte, rendre la place. Investi et assiégé, être sourd à tout ce que l'ennemi pourra dire : que les Français repassent les Alpes, que Paris est pris, etc., etc. En général, peu de communications avec l'ennemi.

Enfin, il perdra notre estime, encourra la rigueur des lois qui condamnent à mort lui et tout l'état-major s'il livre la place, même quand les deux lunettes seraient prises, le corps de la place ouvert. Que si l'ennemi avait fait sauter la contrescarpe, il doit alors retrancher le bastion et s'exposer aux hasards d'un assaut. Que la vie d'un Français n'est rien en comparaison de son honneur, et qu'il ne doit pas avancer la reddition d'une heure, sous prétexte d'une rédaction honorable.

Rédigez ces lettres patentes avec soin; elles serviront de lettres patentes pour les autres places.

D'après la minute. Archives de l'Empire.

1101. — APPROVISIONNEMENT A RÉUNIR ET A DIRIGER SUR LE DANUBE.

A ALEXANDRE, PRINCE DE NEUCHATEL, MAJOR GÉNÉRAL, A PARIS.

Paris, 6 mars 1809.

Mon Cousin, prévenez le maréchal duc d'Auerstaedt que j'ai donné ordre à M. Otto de demander au roi de Bavière qu'il soit fabriqué un million de rations de biscuit, savoir : 200,000 à Ulm, 200,000 à Ingolstadt, 200,000 à Passau, 200,000 à Augsbourg et 200,000 à Munich. Chargez le maréchal de tenir la main à l'exécution de cette disposition. Donnez ordre au duc d'Auerstaedt de faire diriger sur le point le plus près du Danube, soit sur Ratisbonne, sur Ingolstadt, soit sur Neuburg ou Donauwœrth, la plus grande partie des souliers et biscuit qui sont dans les magasins de l'armée d'Allemagne. Il y a des souliers à Magdeburg, à Hanovre : il faut les faire venir; il faut faire venir ce qu'il y a dans les magasins de Stettin, de Glogau et de Küstrin. Il y a aussi des souliers à Mayence; il faudrait les diriger sur Ulm. Les magasins de Magdeburg contiennent 5,000 habits d'infanterie et d'artillerie, 1,200 vestes, 1,600 capotes, 40,000 chemises, etc. Faites diriger tout cela sur Ulm et Donauwœrth. Il y a

400,000 rations de biscuit à Magdeburg, 200,000 à Forchheim, 160,000 à Kronach, 130,000 à Bamberg, 220,000 à Würzburg; total, 1,110,000 rations; je ne parle pas de ce qui est à Danzig, Stettin, Glogau, Küstrin. Il serait bon de diriger une grande partie de ces magasins sur Donauwœrth. Mon intention est que le premier magasin de l'armée du Rhin soit formé à Donauwœrth. Il y aura sur ce point un magasin d'habillement, un magasin de subsistances et un magasin de cartouches. De là, ces effets pourront être dirigés sur le Danube, selon les ordres que je donnerai.

NAPOLÉON.

D'après l'original. Dépôt de la guerre.

1102. — ORDRES CONCERNANT L'EFFECTIF QUE DOIT PRÉSENTER LA CAVALERIE EN ALLEMAGNE.

AU GÉNÉRAL CLARKE, COMTE D'HUNEBOURG,
MINISTRE DE LA GUERRE, A PARIS.

Paris, 8 mars 1809.

Monsieur le Général Clarke, j'ai au delà du Rhin dix-sept régiments de cavalerie légère; mon intention est de prendre tous les moyens pour porter chacun de ces régiments à une force d'environ 900 ou 1,000 hommes. Pour cela, il y a deux moyens :

d'abord, envoyer aux dépôts de ces dix-sept régiments l'ordre de diriger sans délai tout ce qu'ils ont de disponible sur Strasbourg, où les détachements seront organisés en escadrons de marche pour rejoindre les escadrons de guerre; le deuxième moyen, c'est de prendre dans les dépôts des régiments de chasseurs et de hussards qui sont en Espagne tout ce qui est disponible, pour renforcer les régiments des armées d'Allemagne et les y incorporer.

Pour le premier moyen, il suffit d'un simple ordre, que vous expédierez aux dépôts des 5e, 7e, 8e et 9e de hussards, et à ceux des 1er, 2e, 3e, 7e, 11e, 12e, 13e, 16e, 20e de chasseurs, d'envoyer à Strasbourg tout ce qu'ils ont de disponible. Faites-moi connaître combien ces treize régiments pourront envoyer à Strasbourg.

Vous recommanderez au général chargé d'organiser les escadrons de marche d'avoir bien soin de se conformer, pour cette formation, à celle des brigades de cavalerie légère de l'armée du Rhin. En conséquence, il réunira les différents détachements et escadrons de marche, de la manière suivante, savoir : 1er escadron de marche, composé des détachements des 1er, 2e et 12e de chasseurs; 2e escadron, des détachements des 5e, 7e de hussards et 11e de chasseurs; 3e escadron, des détachements des 8e de hussards et 16e de chasseurs; 4e escadron, des détachements du 13e de chasseurs; 5e escadron, des détache-

ments des 9e de hussards, 7e et 20e de chasseurs. On dressera procès-verbal de cette opération, et vous m'en rendrez compte à temps, pour que je puisse ordonner le mouvement de ces escadrons au delà du Rhin.

Quant au deuxième moyen, qui est de tirer des dépôts de cavalerie légère de l'armée d'Espagne, j'y ai pourvu par le décret qui vous sera adressé.

Je sais que le 10e, le 22e et le 26e de chasseurs ne sont pas compris dans cette mesure; mais ces trois régiments exigent un rapport particulier, vu qu'ils peuvent me fournir un ou deux escadrons, et que je serai toujours à temps de les faire agir sans incorporation.

Quant aux cinq régiments qui ont leurs dépôts en Piémont, j'ai ordonné que ces dépôts dirigeassent sans délai des détachements sur Plaisance. Donnez ordre que de Plaisance ces détachements continuent leur route sur Vérone. Le 15e de chasseurs, ayant ses escadrons de guerre en Espagne, incorporera dans le 14e les 100 hommes qu'il a disponibles à son dépôt.

Lorsque toutes ces opérations seront terminées, je désire que vous me fassiez connaître quel sera l'effectif de mes dix-sept régiments de cavalerie légère en Allemagne.

Je désirerais avoir en Allemagne 14,000 chasseurs ou hussards, 13,000 cuirassiers et 3,000 dragons; total, 30,000 hommes de cavalerie. J'attends

votre rapport sur les dragons, pour la formation des quatre ou cinq régiments provisoires de dragons.

Chargez le général sénateur Beaumont de se rendre à Strasbourg, pour y être spécialement chargé de la formation de cette division.

NAPOLÉON.

D'après la copie. Dépôt de la guerre.

1103. — OBSERVATIONS SUR L'INSTRUCTION DONNÉE AUX ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE SAINT-CYR.

AU GÉNÉRAL CLARKE, COMTE D'HUNEBOURG,

MINISTRE DE LA GUERRE, A PARIS.

Paris, 8 mars 1809.

J'ai été voir hier l'école militaire de Saint-Cyr; je l'ai trouvée moins bien qu'à Fontainebleau. Il m'a paru qu'on s'était relâché beaucoup sur la tenue et l'instruction. J'en ai témoigné mon mécontentement au commandant et au vice-connétable, qui aurait dû y faire de fréquentes visites pour s'assurer que l'intégrité des règlements était maintenue.

Il m'a paru mauvais : 1° qu'on n'ait point mis l'infirmerie dans le nouveau bâtiment, au lieu de la placer au milieu des corps de logis; 2° qu'il n'y eût que 18 élèves qui travaillassent à l'équitation. Cependant il y a 18 chevaux qui peuvent servir à

exercer 72 élèves. Vous savez le besoin qu'a la cavalerie d'officiers intelligents et connaissant le cheval. Il me semble que tenir un manége pour 18 élèves, c'est ne pas remplir mon but et perdre un temps utile. 3° Je n'ai pu qu'être très-mécontent de voir que les règlements n'étaient point exécutés; que les chambrées étaient détruites, des servants introduits ; que les élèves ne vont plus à la cuisine prendre leur ordinaire, et n'apprennent plus à connaître le détail de la vie du soldat, ce qui rend ridicule de les faire manger à la gamelle. 4° Les travaux en terre sont négligés; aucun élève ne manie la hache ni la pioche; aucun ne sait faire un gabion ou un saucisson. 5° L'artifice est encore plus négligé. La plupart des élèves m'ont dit qu'il fallait une livre de poudre pour faire dix cartouches; on ne leur a donné aucune idée sur la confection des artifices; ils ne connaissent ni la poudre, ni aucune des manières de l'employer. 6° Les détails de l'artillerie sont aussi négligés; les pièces sont sans prolonges. Les élèves n'ont aucune idée des manœuvres de force. Aucun n'a jamais prononcé le mot de *but-en-blanc*. Beaucoup m'ont dit qu'un fusil portait à dix-huit cents mètres. Aucun n'a idée du poids et de la charge d'un canon. Ils ne savent pas, comme officiers d'artillerie, ce qu'il importe à un officier d'infanterie de savoir. Ce qu'ils ne sauront qu'avec le temps, on pourrait le leur apprendre en

quinze jours avec l'intelligence naturelle à leur âge. Je les ai trouvés plus avancés sur l'administration militaire; mais peu savent ce que c'est que du biscuit, une ration d'eau-de-vie, etc. Quant à des gabions, à des palissades, saucissons, jamais ils n'en ont fait, ni vu faire; aucun n'a manié un outil de pionnier. Je n'ai pas reconnu l'école de Fontainebleau. J'irai visiter cette école tous les mois. Il faut qu'on revienne en tout et pour tout à ce qui se faisait à Fontainebleau et ne s'en éloigner en rien. A-t-on pu oublier mes intentions au point de faire entrer en ligne des hommes qui n'ont fait d'exercice qu'en blanc, qui n'ont jamais fait d'exercice à feu, tiré à la cible? tandis que j'entendais qu'un élève sortant de l'école militaire tirât comme un chasseur baléare. Il faut que chaque élève use dix cartouches à balle par jour en tirant au but, et apprenne à manier son fusil. En effet, ils ont moins d'expérience et sont plus jeunes que le dernier soldat de la compagnie qu'ils sont appelés à commander. On m'a donné pour raison qu'on n'avait pas de magasin à poudre; mais un seul caisson suffit, et la poudre ne gâte rien, ni ne fait mal à rien. Que, sous quinze jours, il y ait à Saint-Cyr un caisson chargé de vingt mille cartouches à poudre et de dix mille à balle. Les élèves feront les cartouches, les étoupilles, les lances à feu, etc. Qu'une cible soit établie sous quarante-huit heures,

et que les 150 élèves qui me sont nécessaires pour entrer dans la ligne tirent dix cartouches à balle par jour. Donnez l'ordre qu'on leur fasse faire des pieux, des palissades, qu'on trace sans retard un ouvrage de fortification et qu'on les y fasse travailler.

L'artillerie est entièrement négligée à cette école. L'officier qui y est m'a paru peu apte; d'ailleurs il est seul. J'avais établi à Fontainebleau deux maréchaux des logis. Il faudrait un officier d'examen qui portât plus de zèle dans l'instruction des jeunes gens, et auquel vous prescrirez d'employer plusieurs heures par jour à faire répéter aux élèves les détails de l'artillerie et la théorie des armes.

L'officier du génie n'est point logé, parce que, dit-on, il n'y a pas de logement; c'est une mauvaise raison; qu'il soit établi dans le bâtiment de l'École dès lundi prochain, et qu'il fasse travailler ces jeunes gens aux détails d'exécution de son arme. Les ouvrages de campagne doivent être tracés par l'officier du génie; un officier d'infanterie doit lui servir d'aide et diriger les élèves dans les travaux à faire.

Les élèves sont plus instruits sur la première partie de l'administration militaire, mais peu connaissent l'administration d'une armée en campagne; que cette seconde partie soit imprimée sans délai et montrée aux premières classes, et que le com-

missaire des guerres chargé de cette partie de l'instruction ne découche point.

Il faut que les élèves arrivant à leur corps en sachent plus que les vieux officiers d'infanterie; qu'ils connaissent un peu de mathémathiques, un peu de fortification, moins de littérature; pourvu qu'ils sachent écrire, cela leur importe moins que de savoir, à leur entrée au corps, ce qu'ils ne sauront qu'en cinq ou six ans d'expérience, si on ne le leur montre point au collége.

Je n'ai pas vu de grue, de chèvre, etc. Donnez des ordres pour que le système actuel soit promptement changé, qu'on en revïenne à la stricte exécution des règlements, et pour que je n'aie que des louanges à donner à un établissement qui, sous tant de titres, a des droits à mon approbation, à ma première visite, que je ferai à la fin de mars.

D'après la minute. Archives de l'Empire.

1104. — SITUATION DES TROUPES D'INFANTERIE EN ALLEMAGNE.

AU GÉNÉRAL CLARKE, COMTE D'HUNEBOURG, MINISTRE DE LA GUERRE, A PARIS.

Rambouillet, 12 mars 1809.

Monsieur le Général Clarke, il y a à l'armée du

Rhin vingt et un régiments d'infanterie : treize ont les grenadiers et voltigeurs de leur 4e bataillon avec les bataillons de guerre et viennent de recevoir l'ordre d'envoyer les 1re et 2e compagnies de fusiliers, pour porter ces 4es bataillons à quatre compagnies.

Le 7e d'infanterie légère doit recevoir le même ordre. C'est par erreur que, dans une de mes lettres précédentes, on a mis le 5e régiment d'infanterie légère. Les grenadiers et voltigeurs de ce régiment sont au 4e bataillon; faites-les partir, sans délai, avec ce qu'il y a de disponible des compagnies de fusiliers, de sorte que ce régiment ait quatre compagnies de son 4e bataillon avec ses bataillons de guerre.

Le 17e de ligne et le 21e ont déjà leur 4e bataillon à l'armée du Rhin.

Quatre régiments, savoir : le 13e régiment d'infanterie légère, le 25e, le 48e et le 108e, ont leur 4e bataillon aux camps de Boulogne et d'Anvers. Ces 4es bataillons ne pourront partir pour l'Allemagne que lorsqu'on aura pourvu, par l'organisation des réserves, à la défense des camps. Le 15e régiment d'infanterie légère a son 4e bataillon en Espagne. Ainsi l'armée du Rhin devrait avoir 84 bataillons; mais un bataillon est en Espagne et quatre sont retenus momentanément dans les camps de Boulogne et d'Anvers; total, cinq bataillons à dé-

duire. Il devrait rester à l'armée du Rhin 79 bataillons. Mais il y a encore une autre déduction à faire sur ce nombre. Quatorze régiments ne pourront envoyer les 5e et 6e compagnies de leur 4e bataillon que lorsqu'elles auront été complétées par la conscription de 1810; ce qui fait vingt et une compagnies de moins, ou la valeur de près de quatre bataillons à déduire. Ainsi l'armée du Rhin aura donc, au 1er avril, 75 bataillons, qui, à 840 hommes chacun, doivent donner une force de 63,000 hommes.

Lorsque l'armée du Rhin aura reçu les quatre bataillons de Boulogne, 3,360 hommes, sa force se trouvera portée à 66,360 hommes. Enfin, lorsqu'elle aura reçu les vingt et une compagnies que les 4es bataillons ont de moins en ce moment, 2,940 hommes, la force totale de l'armée sera définitivement de 69,000 hommes.

Le corps d'Oudinot doit être composé de douze demi-brigades, chacune forte de trois bataillons, ce qui devrait faire trente-six bataillons; mais il y en a quatre, savoir : le bataillon du 28e, celui du 46e, celui du 50e et celui du 75e, qui ne pourront passer le Rhin que lorsqu'il aura été pourvu à la défense des côtes. Resteraient donc trente-deux bataillons. Mais ces trente-deux bataillons n'ont encore chacun que quatre compagnies, hormis les tirailleurs corses et les tirailleurs du Pô, qui en ont chacun neuf; il manque donc deux compagnies à chacun des trente

autres bataillons, ce qui fait soixante compagnies de moins, ou la valeur de dix bataillons à déduire.

Ainsi l'armée d'Oudinot aura donc, au 1er avril, vingt-deux bataillons, qui, au complet de 840 hommes, doivent présenter une force de 18,480 hommes. A quoi il faut ajouter une treizième demi-brigade, formée de trois bataillons portugais et forte de 1,500 hommes environ; ce qui portera la force du corps du général Oudinot, au 1er avril, à 19,980 hommes. Lorsque ce corps aura reçu les quatre bataillons de Boulogne, il devra former un total de 23,340 hommes. Enfin, lorsqu'il aura reçu les 5es et 6es compagnies que les 4es bataillons complètent en ce moment (soixante compagnies à 140 hommes, 8,400 hommes), le corps du général Oudinot devra définitivement être fort de 31,740 hommes.

Le corps d'observation du Rhin est de douze régiments, ce qui devrait faire 48 bataillons; mais sept bataillons sont en Espagne, un au camp de Boulogne et quatre sont au corps du général Oudinot; total, douze bataillons à déduire. Le corps d'observation du Rhin, au lieu de 48 bataillons, ne peut être composé, au 1er avril, que de 36, ce qui doit faire une force de 30,240 hommes, et, lorsque le bataillon que ce corps d'armée a sur les côtes aura pu le rejoindre, sa force totale sera alors de 37 bataillons et de 31,080 hommes.

Le corps des villes hanséatiques a deux régi-

ments, ce qui devrait faire huit bataillons; mais le 5e d'infanterie légère a deux bataillons en Espagne et le 19e de ligne en a un au camp de Boulogne, ce qui fait trois bataillons à déduire; restent donc cinq bataillons, qui, au 1er avril, doivent présenter une force de 4,200 hommes, et, lorsque le bataillon que ce corps a au camp de Boulogne aura pu rejoindre en Allemagne, la force du corps des villes hanséatiques se trouvera être de 5,040 hommes.

Ainsi on peut résumer des trois manières suivantes l'aperçu de la situation de mes armées en Allemagne :

CORPS.	1° Au 1er avril.		2° Après le retour des bataillons de Boulogne.		3° Après l'arrivée des 5es et 6es compagnies des 4es bataillons.	
	Bataillons.	Hommes.	Bataillons.	Hommes.	Bataillons.	Hommes.
Armée du Rhin.	75	63,000	79	66,360	83	69,000
Corps des villes hanséatiques. .	5	4,200	6	5,040	6	5,040
Corps d'Oudinot	25	19,980	29	23,340	39	31,740
Corps d'observation du Rhin.	36	30,240	37	31,080	37	31,080
Totaux. . .	141	117,420	151	125,820	165	136,860

Napoléon.

D'après la copie. Dépôt de la guerre.

1105. — FORMATION DE RÉGIMENTS PROVISOIRES DE DRAGONS.

AU GÉNÉRAL CLARKE, COMTE D'HUNEBOURG, MINISTRE DE LA GUERRE, A PARIS.

Rambouillet, 12 mars 1809.

J'ai donné l'ordre, et vous le réitérerez, pour que les cadres des 3e et 4e escadrons des vingt-quatre régiments de dragons qui sont en Espagne se rendissent en France. Vous donnerez ordre au dépôt d'Auch que tous les officiers et sous-officiers des 3e et 4e escadrons des mêmes régiments de dragons se dirigent sur-le-champ sur Versailles.

J'ai donné l'ordre, et vous le réitérerez, que les hommes sans chevaux des régiments qui sont en Espagne se dirigent sur Bayonne. Donnez ordre à Bayonne qu'ils soient dirigés sur leurs dépôts.

J'ai donné des ordres, et vous les réitérerez, pour que tous les hommes montés ou non montés du dépôt de Niort, ou qui y arriveront, se dirigeassent sur leurs dépôts, hormis les hommes montés en état d'entrer en campagne, qui se dirigeront sur Strasbourg.

J'aurai, par ce moyen, en France quarante-huit escadrons de dragons. Ces quarante-huit escadrons, à 200 hommes chaque, feront 9,600 hommes. Je

composerai alors douze régiments provisoires de quatre escadrons des 3e et 4e escadrons de chaque régiment.

Faites-moi un état à plusieurs colonnes, indiquant 1° le nombre de chevaux existant en France, y compris les dépôts d'Auch, de Niort, et le régiment provisoire de Tours; 2° le nombre de dragons annoncés comme partis d'Espagne et sans chevaux; 3° le nombre de conscrits à recevoir de 1810. Je suppose que toutes ces parties réunies ne doivent pas former moins de 10,000 hommes. Vous me ferez faire un second état, indiquant le nombre de chevaux existant aux dépôts, en comprenant les dépôts de Niort, d'Auch, et le régiment provisoire de Tours, le nombre de chevaux dont les marchés ont été passés, enfin ceux pour l'achat desquels le ministre Dejean a porté six millions dans son budget de 1809. Je suppose que tout cela ne doit pas aller loin de 9 à 10,000 chevaux. Faites-moi faire le même travail sur les selles.

Je verrai alors ce qu'il faudra faire pour compléter mes quarante-huit escadrons ou mes douze régiments provisoires. Mais mon intention est d'utiliser ceux que j'ai aujourd'hui, puisque je ne puis maîtriser les circonstances et qu'il serait ridicule que je laissasse oisifs 4 ou 5,000 chevaux de dragons que j'ai, lorsqu'ils peuvent être de quelque poids dans la balance

Donnez donc l'ordre, demain matin : aux hommes montés en état de faire la guerre, appartenant aux 3es et 4es escadrons qui sont au dépôt d'Auch, officiers, sous-officiers et soldats, de se diriger sur Strasbourg ; à tous les hommes montés en état de faire la guerre du dépôt de Niort, de se diriger sur Strasbourg ; à tout le régiment provisoire de Tours, de se diriger sur Strasbourg. Deux cents hommes ont été mis sous les ordres du colonel Henry ; donnez-lui l'ordre de les renvoyer sur Strasbourg dès qu'il n'en aura plus besoin. Envoyez en même temps des ordres aux dépôts des régiments de dragons qui sont en France de faire partir, vingt-quatre heures après la réception de votre ordre, tous les hommes disponibles montés, pour Strasbourg. Prenez vos mesures pour que les plus éloignés effectuent leur départ avant le 15 mars. Donnez également l'ordre à ces dépôts de faire partir, du 20 mars au 1er avril, pour Strasbourg, tous les hommes qu'ils auront disponibles, et toutes les fois qu'ils en auront dix en état de partir, en faisant comprendre aux commandants des dépôts quel est mon but. J'aurai ainsi à Strasbourg, le. . . . . . , les cadres de vingt-quatre compagnies de dragons.

Par des états que j'ai, plus récents que les vôtres, les dépôts de France peuvent fournir, au lieu de 900 hommes, 1,500 hommes ; 200, au moins, partiront d'Auch, 1,000 de Tours, 200 de Niort.

J'aurai donc 3,000 dragons rendus à Strasbourg dans les premiers jours d'avril.

Chargez le sénateur, général de division, Beaumont, de se rendre à Strasbourg avant le 20 mars, afin de passer la revue et d'organiser quatre régiments provisoires. Vous désignerez quatre majors pour commander les quatre régiments, et huit chefs d'escadron.

Le 1er régiment provisoire se compose de six compagnies des 4es escadrons des 1er, 3e, 4e, 5e, 9e et 15e de dragons; le 1er de dragons peut faire partir, après-demain, 120 hommes de Versailles; il peut en faire partir 13 de Niort; ce qui portera le cadre de cette compagnie à 130 hommes. Le 3e peut faire partir 110 hommes de Versailles et 16 de Niort; ce qui, comme vous voyez, fera un bel escadron de 250 hommes. Le 4e régiment peut faire partir sur-le-champ 30 hommes de son dépôt; il recevra 110 hommes du régiment provisoire de Tours et 20 hommes de Niort; ce qui portera cette compagnie à 160 hommes. Le 5e peut faire partir 83 hommes de Versailles; le dépôt de Niort fournira 65 hommes; ce qui portera cette compagnie à 148 hommes. Le 9e recevra de son dépôt 90 hommes et 40 hommes de Niort. Le 15e recevra de son dépôt 78 hommes et 80 hommes du dépôt de Niort; ce qui fera qu'au 1er avril ce 1er régiment provisoire sera composé de 800 hommes prêts à entrer en cam-

pagne, indépendamment de ce que le dépôt d'Auch pourra envoyer directement.

Le 2e régiment pourra fournir 140 hommes de son dépôt; il recevra 78 hommes du régiment provisoire de Tours, ce qui fera plus de 200 hommes; ainsi de suite pour les autres régiments. Il en est plusieurs, tels que le 25e, qui, ayant 120 hommes au régiment provisoire de Tours, 100 hommes à recevoir de son dépôt, pouvant en recevoir encore une vingtaine du dépôt d'Auch, auraient 250 hommes. Dans ce cas, vous devez recommander qu'au lieu de faire partir le cadre d'une compagnie on fasse partir tout le 4e escadron.

Mettez-moi sous les yeux un projet qui organise ces quatre régiments provisoires conformément au présent ordre. Vous aurez le temps, en expédiant les ordres demain matin, d'arrêter l'organisation et la formation de ces régiments avant l'arrivée des détachements à Strasbourg.

Mandez aux chefs des dépôts que les officiers qui sont au dépôt de Niort ou au régiment provisoire de Tours doivent se joindre à Strasbourg avec les régiments ; qu'ainsi ils doivent calculer en conséquence Toutes les fois que les détachements réunis d'un même régiment feraient moins de 150 hommes, le cadre seul d'une compagnie sera suffisant; s'ils passent 200 hommes, le cadre du 4e escadron entier partira, de manière à former deux compagnies.

Dans la destination que j'ai donnée aux détachements des différents régiments qui concourent à la formation d'un même régiment provisoire, j'ai eu égard à l'emplacement des dépôts.

Si les circonstances ne deviennent pas pressantes, je laisserai à ces quatre régiments provisoires le temps de s'organiser à Strasbourg et d'y recevoir des renforts. Vous sentez qu'il me sera facile de former huit régiments de ces quatre, aussitôt que chaque régiment pourra envoyer son escadron complet, puisqu'alors j'aurai vingt-quatre escadrons que j'organiserai à trois escadrons par régiment. Du moment que j'aurai les quarante-huit escadrons, je ferai douze régiments provisoires que je porterai à quatre escadrons, mais en réunissant toujours les escadrons d'un même régiment dans le même régiment provisoire. C'est dans cet esprit que je n'ai point adopté la proposition que vous m'avez faite de laisser subsister le régiment provisoire de Tours. Il s'ensuivrait que le 25e, par exemple, qui a à son dépôt plus de 100 hommes, aurait au régiment provisoire de Tours 100 autres hommes. Ce serait du désordre et de la confusion, et il n'y aurait rien à attendre de ce régiment. J'ai en Espagne trop de régiments de dragons, je n'en rappelle aucun ; je me contente de rappeler les cadres et les hommes qui n'ont pas de chevaux. Avant la fin de l'année, les quarante-huit escadrons qui s'y

trouvent n'en formeront pas probablement vingt-quatre.

D'après la minute. Archives de l'Empire.

1106. — PROJET D'ORGANISATION D'UN CORPS DE RÉSERVE AVEC LES 5es BATAILLONS.

AU GÉNÉRAL CLARKE, COMTE D'HUNEBOURG, MINISTRE DE LA GUERRE, A PARIS.

Rambouillet, 13 mars 1809, minuit.

Monsieur le Général Clarke, je reçois votre travail du 12 mars sur la formation d'un corps de réserve, composé des 5es bataillons de l'armée. Je vous le renvoie pour que vous y fassiez faire quelques changements que je vais vous indiquer.

Lorsque j'ai passé la revue du 86e en Espagne, j'ai ordonné que les quatorze compagnies revenant de Portugal fussent formées en douze compagnies et composassent les deux premiers bataillons; ce qui, avec le 4e bataillon, qui était de l'ancienne armée d'Espagne, fait trois bataillons au delà des Pyrénées. Le 3e bataillon, qui doit être réorganisé, et le 5e se trouvent donc en Bretagne. Donnez ordre que tout ce qui appartient à ce régiment et se trouve en ce moment à Bordeaux et à Saintes, arrivant du

Portugal, rentre dans la 13e division militaire, et que le 3e bataillon soit reformé sans délai. Ce 3e bataillon complété à 840 hommes, et le 5e bataillon fort de 800 hommes, feront partie du 1er régiment, qui se réunira à Pontivy.

J'ai donné l'ordre que le 3e bataillon du 70e, qui était à Saragosse, envoyât tous ses hommes disponibles à Madrid, et que le cadre retournât en Bretagne. Il faut réitérer cet ordre et prendre des mesures pour que le 3e bataillon soit également formé à 840 hommes; ce qui, avec le 5e bataillon du 70e, formé à 800 hommes, réunira 1,640 hommes.

Vous formerez alors de la manière suivante la brigade destinée à la défense de Pontivy : 1er régiment, composé du 3e bataillon du 70e, 840 hommes; du 5e bataillon du 70e, 800 hommes; du 5e bataillon du 47e, 800 hommes; total, 2,440 hommes; 2e régiment, composé du 3e bataillon du 86e, 840 hommes; du 5e bataillon du 86e, 800 hommes; du 5e bataillon du 15e de ligne, 800 hommes; total, 2,440 hommes. Total de la brigade qui se réunira à Pontivy, 4,880 hommes, près de 5,000 hommes.

Je n'ai aucune observation à faire sur le 2e régiment, qui désormais sera le 3e, ni sur le suivant.

Au 4e régiment, je vois que le 12e de ligne est porté comme devant faire partir pour l'armée du Rhin 560 hommes, c'est-à-dire les quatre compa-

gnies de fusiliers du 4e bataillon; mais il sera t nécessaire aussi de porter en compte le nombre d'hommes nécessaire pour compléter les grenadiers et voltigeurs de ce même 4e bataillon; or vous n'avez rien porté pour cette destination. En général, on a bien complété les grenadiers et voltigeurs du corps d'Oudinot, mais on n'a pas complété les grenadiers et voltigeurs des 4es bataillons de l'armée du Rhin. Il est vrai qu'ils doivent être complétés dans les 3es bataillons de guerre; mais alors c'est autant d'hommes à envoyer de plus aux bataillons de guerre.

Il faut faire ces changements sur votre état, qui, d'ailleurs, me paraît bien conçu.

Quant au 10e régiment, qui a été oublié, il faut en former un nouveau régiment qu'on réunira à Metz.

Il y a déjà à Metz le 12e régiment qui devient le 13e, par suite des changements faits pour la formation de la brigade de Pontivy. Le nouveau régiment sera alors le 14e; ces deux régiments formeront une brigade. Il me semble que ce 14e régiment pourra être composé de la manière suivante : 1er bataillon, deux compagnies du 25e léger, deux compagnies du 6e léger, deux compagnies du 24e léger; 2e bataillon, deux compagnies du 26e léger, deux du 16e léger, deux du 32e léger; 3e bataillon, deux compagnies du 96e de ligne, deux du 22e de

ligne, deux du 54e, deux du 15e de ligne. Il manque deux compagnies pour le 2e bataillon ; on prendra les deux compagnies du 32e léger qui sont à Toulon.

Ainsi une brigade composée de deux régiments et forte de 5,000 hommes se réunira à Pontivy ; une brigade composée de trois régiments et forte de 9,000 hommes se réunira à Paris; une brigade composée de deux régiments et forte de 5,000 hommes se réunira à Boulogne; une brigade composée de deux régiments et forte de 5,000 hommes se réunira à Gand et à Wesel ; un régiment de 2,500 hommes se réunira à Mayence; une brigade forte de 5,000 hommes se réunira à Strasbourg ; une brigade forte de 5,000 hommes se réunira à Metz ; enfin deux brigades formant cinq régiments seront en Italie.

Quant à la formation de cette réserve, rien ne presse. Il me paraît qu'il est d'abord nécessaire d'achever de compléter les bataillons de guerre qui sont en Allemagne et les 4es bataillons qui doivent les rejoindre. Pour terminer cette opération importante, j'ai besoin que vous me remettiez les états suivants : 1° un état de l'armée du Rhin, qui me fasse connaître la situation de l'effectif de tous les corps ; cette situation comprendra l'effectif des bataillons de guerre au 1er février, et l'augmentation résultant des envois de détachements partis jusqu'au 15 mars, et que l'on supposera arrivés au

même nombre qu'ils sont partis; une colonne fera connaître ce qui manque encore pour porter ces bataillons au grand complet; 2° un état de situation détaillé des 4es bataillons de l'armée du Rhin; cet état indiquera l'emplacement, le cadre, la situation de chaque compagnie et le nombre d'hommes, en comptant comme reçus ceux dont vous aurez appris le départ, et faisant connaître ce qui manque au complet.

Tous les 4es bataillons de l'armée du Rhin doivent avoir leurs grenadiers et voltigeurs et deux compagnies de fusiliers déjà partis; mais je crois que ces compagnies partent très-incomplètes, et qu'il y manque beaucoup de monde. Une colonne fera connaître les dispositions que j'ai prises pour distribuer en leur faveur une portion des conscrits de la Garde. Une autre colonne fera connaître ce qu'il faut prendre encore pour compléter les grenadiers et voltigeurs et les deux premières compagnies de fusiliers. Cela fait, il faut pourvoir à compléter les 3es et 4es compagnies de fusiliers.

Les deux états que je viens de vous demander pour l'armée du Rhin, je vous les demande aussi pour le corps d'Oudinot et pour le corps d'observation. Enfin vous me présenterez dans une récapitulation : 1° le total de mes armées en Allemagne au 1er avril, en supposant reçu ce qui est parti pour les renforcer; 2° ce que devrait être leur situation

au complet ; 3° ce qui manque. Par là je connaîtrai ce qui me reste encore à envoyer pour porter mes armées d'Allemagne au complet, et ce n'est qu'après que ces armées et les 4es bataillons qui doivent les rejoindre seront complétés, qu'on pourra travailler à la formation du corps de réserve.

Les régiments du corps de réserve qu'il importe le plus de former promptement sont les deux de Saint-Omer et celui de Gand ; mais il manque 3,300 hommes pour les compléter. Il est donc convenable que vous me proposiez de faire venir les cadres de ces différents régiments à Paris, pour y prendre 3,000 conscrits de la Garde et les conduire à Saint-Omer et à Gand, où ils compléteront les régiments ; mais, pour cela, il faudrait que les cadres des bataillons fussent déjà formés. Vous me ferez donc connaître ceux des régiments qui, dès aujourd'hui, ont le cadre du 5e bataillon et ceux qui ne l'ont pas.

Par ce moyen, ces trois régiments se trouveront organisés ; ce qui me mettra à même de disposer des dix 4es bataillons qui sont actuellement au camp de Boulogne, composés de conscrits des quatre années, et que je destine aussi à rejoindre les bataillons de guerre en Allemagne. Proposez-moi cette mesure, qui est des plus urgentes. Il me tarde aussi d'apprendre que les officiers de l'École militaire et les sous-officiers des vélites sont partis.

Je désire que vous m'apportiez mercredi l'état ci-joint, avec les changements et avec le travail que je viens de vous demander.

NAPOLÉON

D'après la copie. Dépôt de la guerre.

1107. — INSTRUCTIONS POUR LA FORMATION DE L'ARMÉE D'ITALIE; RECOMMANDATIONS ET AVIS DIVERS.

A EUGÈNE NAPOLÉON, VICE-ROI D'ITALIE, A MILAN.

Paris, 16 mars 1809.

Mon Fils, le 23ᵉ léger, qui était en Toscane, a dû y arriver fort de 600 hommes; il doit avoir reçu 300 hommes; 300 hommes partent vers la fin de mars du Piémont pour le joindre; ce qui portera ces deux bataillons à 1,200 hommes. Le 22ᵉ léger, qui est à Ancône, a dû recevoir 800 hommes; 200 hommes vont partir pour le rejoindre; ces deux bataillons seront donc au complet de 1,600 hommes. Ainsi, au premier événement, ils pourront entrer en ligne. Le 52ᵉ va recevoir 300 hommes qui partent de Gênes, le 102ᵉ recevra 200 hommes; le 29ᵉ de ligne, 100 hommes. Mon intention est donc que la division Miollis vienne à être composée : de quatre bataillons du 62ᵉ, 3,000 hommes; de quatre batail-

lons du 23e léger, 3,000 hommes; de deux bataillons du 22e léger, 1,500 hommes; du 4e bataillon du 101e, 700 hommes; du bataillon du 14e léger, 1,300 hommes, et du bataillon du 6e de ligne, 1,200 hommes; ce qui formerait une division de 10 à 11,000 hommes de très-bonnes troupes; et le château Saint-Ange serait occupé par le bataillon de la Tour d'Auvergne ou d'Isembourg, par le régiment napolitain, en attendant l'arrivée des autres troupes de Naples. Vous avez mal compris mon intention en réduisant les régiments italiens dont les 3es bataillons sont en Espagne. Je n'ai pas entendu que l'on dût attendre l'arrivée des cadres des 3es bataillons pour former ces bataillons, mais que vous les formeriez dès aujourd'hui en prenant des sous-lieutenants dans les colléges, des officiers plus avancés, dans votre garde et dans les vélites qui ont fait campagne, quelques-uns même dans les troupes françaises. Mais il faut, sans délai, exécuter mon ordre, et vous occuper de porter l'armée au grand complet, considérant les cadres des bataillons qui sont en Espagne comme s'ils n'existaient plus. Ainsi je compte qu'au mois de mai, au lieu de la division Severoli, vous me présenterez deux divisions italiennes, chacune de dix ou douze bataillons, et formant au moins 18,000 hommes sous les armes, c'est-à-dire 9,000 hommes chacune, et ayant chacune ses sapeurs, ses outils attelés et

ses douze pièces de canon. Levez la conscription, et ne perdez pas un moment pour remplir toutes les places vacantes. Revoyez avec attention les dépôts, et faites partir tout ce qu'il y a de disponible pour les bataillons de guerre.

Je compte qu'au 1er avril la division Seras aura 10,000 hommes, y compris ses douze pièces d'artillerie, et un escadron de 200 chevaux ; que la division Broussier aura la même force ; qu'elles seront, l'une au camp d'Udine, l'autre au camp d'Osoppo, ayant des avant-postes, celle du général Broussier, sur la Pontebana, celle du général Seras, sur les confins, du côté de Caporetto. Vous mettrez sous les ordres du général Seras une brigade de cavalerie légère de deux régiments, qui couvrira le cours de l'Isonzo, du côté de la Chiusa vénitienne. L'escadron de dragons de la division Broussier, qui sera alors à 200 chevaux, sera suffisant. Vous mettrez dans Palmanova, pour garnison, 1,200 hommes de troupes italiennes, les compagnies d'artillerie et le nombre de sapeurs français qui seront nécessaires, en recommandant la plus grande surveillance. Je suppose que le service de la place de Palmanova se fait avec vigilance, et que les portes ne s'ouvrent pas la nuit. La division Grenier sera le 1er avril à Conegliano, Pordenone et Sacile, ayant ses douze pièces de canon, et s'étendant dans les pays sains de la gauche, pour

y vivre plus commodément. Je suppose qu'alors tous les détachements auront rejoint, et que cette division m'offrira au moins 9,000 hommes. La division Barbou, qui sera de 10,000 hommes et de vingt-quatre pièces de canon, occupera Trévise et tous les villages le long de la Piave, en remontant du côté de Feltre et de Bassano. La division Lamarque, hormis le 112e, qui est encore nécessaire en Toscane, et qui sera complétée à 6,000 hommes, douze pièces de canon, sera placée à Vérone et le long de l'Adige. Les Italiens, qui seront à la division italienne composée de 12,000 hommes, seront à Vicence, Padoue, etc. Vous aurez donc sur la gauche de l'Adige 60,000 hommes d'infanterie, 10,000 hommes de cavalerie, 708 pièces d'artillerie attelées, formant un fonds d'armée de plus de 80,000 hommes. Vous manderez, dans une lettre chiffrée et par un officier intelligent, ces dispositions au général Marmont. Vous lui ferez connaître que le duc de Danzig commande 40,000 Bavarois réunis entre Munich et Passau; que le prince Poniatowski commande 30,000 Polonais qui sont campés sur la Vistule, menaçant Cracovie; que le prince de Ponte-Corvo commande l'armée saxonne devant Dresde; que le duc d'Auerstaedt est à Baireuth avec un corps de 80,000 Français; que le duc de Rivoli est à Ulm et à Donauwœrth avec un corps de 60,000 hommes;

que le général Oudinot a un corps d'élite de 40,000 hommes à Augsburg et sur le Lech ; que les Russes marchent sur l'Autriche, qui paraît avoir fait des armements considérables, qui, fière des grands rassemblements qu'elle a armés, semble courir à sa perte ; que je compte sur son activité, sans lui rien prescrire de positif, pour battre ce qu'il a devant lui et ne pas se laisser masquer par une poignée de . . . . et, comme il est probable que les armées resteront en présence pendant tout le mois d'avril, je compte que l'armée d'Italie sera renforcée alors de 6,000 Italiens et de la division Miollis ; ce qui portera l'armée sous vos ordres à 90,000 hommes.

J'ai ordonné que le briquet fût supprimé dans la compagnie de grenadiers et de voltigeurs et qu'on y substituât des outils ; que les sapeurs et canonniers portassent au baudrier, en guise de sabre, la 1re escouade de chaque compagnie, des haches ; la 2e, des pics-hoyaux ; la 3e, des pioches, et la 4e, des pelles. Mon intention est d'étendre cette mesure à toute l'armée et de supprimer ainsi une arme aussi inutile que le briquet.

NAPOLÉON.

D'après la copie comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.

1108. — ORDRES POUR LA CONCENTRATION DE L'ARMÉE DU RHIN ENTRE BAIREUTH ET LE DANUBE.

AU MARÉCHAL DAVOUT, DUC D'AUERSTAEDT, COMMANDANT L'ARMÉE DU RHIN, A ERFURT.

Paris, 17 mars 1809.

Mon Cousin, je reçois votre lettre du 12; je donne ordre au ministre du trésor public d'assurer les fonds, non-seulement pour le remplacement des valeurs qui ont été protestées, mais encore, d'avance, pour le service de mars, d'avril et de mai. Cette exactitude est nécessaire afin que, si quelque valeur était protestée ou s'il survenait quelque embarras, on eût toujours le temps de remplacer. Je suppose que vous pourvoyez à la solde du corps d'Oudinot; il est très-important que ce service ne manque pas d'un jour. Le corps du duc de Rivoli s'appelle *Corps d'observation de l'armée du Rhin;* il sera réuni le 20 à Ulm. Le ministre du trésor pourvoira directement à la solde de ce corps; l'armée du Rhin n'a rien à voir là. Faites armer et approvisionner les forts de Kronach, Forchheim et Bamberg. Je suppose que votre quartier général sera déjà rendu à Würzburg. Faites approvisionner cette citadelle. Le duc de Danzig doit être arrivé le 20 à Munich. Le 105e de ligne et le 8e de hussards

arrivent, à ce qu'il me semble, vers les premiers jours d'avril. Suivez la direction de ces troupes, afin que, s'il survenait quelques changements, vous puissiez les détourner de leurs routes, et qu'il ne puisse pas leur arriver de malheurs. Envoyez, par un courrier extraordinaire, ordre au 72ᵉ de changer de route à Wittenberg, où il arrivera le 23, et de se diriger sur Würzburg. Tout ce qui vient derrière, sapeurs, canonniers, escadrons du 7ᵉ, qui suivent cette route, changeront également de direction à Wittenberg, et, au lieu d'aller sur Magdeburg, viendront sur Würzburg. Donnez ordre à tout ce qui appartient à la division Saint-Hilaire, cavalerie, infanterie, sapeurs et artillerie, qui le 18 seront à Magdeburg, de se mettre en marche pour Würzburg. Le 10ᵉ d'infanterie légère, le 3ᵉ de ligne, le 72ᵉ, le 57ᵉ et le 105ᵉ, le 8ᵉ de hussards, le 16ᵉ et le 12ᵉ de chasseurs, le matériel d'artillerie, auront tous leur mouvement sur Würzburg. Vous ne leur donnerez pas de séjours, et vous ferez faire à toutes ces troupes des marches raisonnables, afin d'activer leur réunion. Je préfère que cette réunion se fasse plutôt sur Würzburg que sur Bamberg, parce que la route est plus à droite et plus éloignée des frontières. Je désire donc que vous ayez une division à Baireuth, une à Nuremberg, une à Bamberg; que la cavalerie légère de votre ancien corps d'armée garde les débouchés de

la Bohême; que la division Saint-Hilaire se réunisse d'abord à Würzburg, d'où on pourra l'envoyer entre Nuremberg et Ratisbonne, ainsi que la cavalerie du général Montbrun et la grosse cavalerie de Nansouty; tout cela sur la droite, de sorte que, s'il ne survient pas de changements, la gauche de votre armée soit sur Baireuth et la droite sur le Danube. En cas d'événement, c'est sur la droite qu'il faut se porter pour se joindre aux Bavarois, aux Wurtembergeois, au corps du général Oudinot et à celui du duc de Rivoli. Faites-moi connaître quand la division Saint-Hilaire sera arrivée. Le parc général sera réuni à Würzburg. Ne tenez à Baireuth que peu de malades. A tout événement, les places de Forchheim, de Bamberg et de Würzburg doivent contenir les embarras de l'armée. Je désire que vous fassiez établir un hôpital à Forchheim et que le général qui est à Baireuth y envoie sans affectation ses malades. Je désire également un hôpital à Bamberg. Écrivez au général Saint-Hilaire qu'il abrége la marche de ses troupes; qu'il n'est plus question de se porter sur Magdeburg, mais bien de se diriger tous sur les positions que je vous ai indiquées. Donnez ordre que tout ce qu'il y a de transports militaires en Hanovre soit dirigé sur Würzburg. Envoyez savoir quand la division Dupas arrivera à Hanovre. J'ai donné ordre au prince de Ponte-Corvo de se rendre à Dresde. Vous donnerez

ordre aux grenadiers et voltigeurs du 22e de se rendre à Magdeburg. Vous ordonnerez également à tous les détachements du 22e, faisant partie des quatre bataillons de marche, ou des bataillons de marche des 4es bataillons, de se rendre aussi à Magdeburg, de sorte qu'il y ait dans cette place un bataillon de 500 à 600 Français. Écrivez au roi de Westphalie pour que, de son côté, il mette dans cette garnison ses troupes les plus sûres. Le 19e d'infanterie de ligne a 700 hommes qui arrivent le 22 mars à Mayence. J'ai donné ordre que cette troupe fût dirigée sur Würzburg. A son arrivée, placez-la en garnison dans la citadelle, où elle restera jusqu'à ce que je donne des ordres pour qu'elle rejoigne son corps.

NAPOLÉON.

D'après l'original comm. par Mme la maréchale princesse d'Eckmühl.

1109. — INSTRUCTIONS SUR L'APPROVISIONNEMENT DE SOULIERS.

A EUGÈNE NAPOLÉON, VICE-ROI D'ITALIE, A MILAN.

Paris, 17 mars 1809.

Mon Fils, vous savez qu'on manque toujours de souliers à la guerre. Il est convenable que vous preniez des mesures pour avoir vingt-cinq mille

paires de souliers à Palmanova, vingt-cinq mille paires à Mantoue, vingt-cinq mille paires à Venise, et vingt-cinq mille paires à Milan. Vous ferez faire l'avance de ces cent mille paires de souliers par le ministre de la guerre d'Italie, et vous prendrez toutes les mesures pour qu'elles soient de très-bonne qualité ; car il vaut autant ne rien avoir que d'avoir de mauvais souliers, et vous aurez soin que ces souliers soient placés aux dépôts et ne soient distribués que par votre ordre et dans les revues que vous passerez. Dans les distributions que vous en ferez, les corps devront toujours les payer. Lorsque vous passerez la revue des corps, si les hommes n'ont qu'une paire de souliers dans le sac et une aux pieds, vous leur en ferez donner une troisième paire, dont vous ordonnerez la retenue sur la masse de linge et chaussure. Moi-même, si je vais en Italie, j'accorderai aux corps une paire de souliers en gratification, et je la ferai payer par le trésor de France. Ainsi le trésor italien ne supportera aucune charge pour cet objet. Indépendamment de cela, écrivez aux dépôts qui sont dans la 27e et la 28e division militaire et dans les 7e et 8e, pour qu'ils aient à envoyer à leurs corps, en Italie, une certaine quantité de souliers, pour entretenir la chaussure.

NAPOLÉON.

D'après la copie comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg

1110. — ORDRES POUR LA MISE EN ÉTAT DE DÉFENSE DES DIFFÉRENTES PLACES DE L'INN, DU LECH ET DU DANUBE.

AU GÉNÉRAL BERTRAND, AIDE DE CAMP DE L'EMPEREUR, A PARIS.

La Malmaison, 20 mars 1809.

Monsieur le général Bertrand, je vous envoie une lettre du général Chambarlhiac et différentes pièces sur les têtes de pont du Lech. Suivez la correspondance relative à Passau, et donnez les ordres nécessaires pour que les têtes de pont du Lech soient fraisées, palissadées et qu'on fasse passer de l'eau dans les fossés; qu'elles soient également armées de l'artillerie nécessaire, en y mettant, non de l'artillerie de campagne, mais des pièces de position qui seront servies par des Bavarois. Ayez un plan d'Augsburg, et prenez toutes les mesures pour qu'on fortifie cette place, afin que dans tout événement elle soit à l'abri d'un coup de main. Présentez-moi un projet sur cette place. Donnez également des ordres pour que la place d'Ingolstadt soit mise à l'abri d'un coup de main et qu'elle serve de tête de pont, pour pouvoir manœuvrer sur les deux rives du Danube. Suivez la correspondance relative à l'armement de Kronach, de Würzburg et

autres places entre Forchheim et le Danube, et remettez-moi l'état de ces places. Prenez des renseignements sur toutes les forteresses que la Maison d'Autriche a en Bohême et dans le pays de Salzburg. J'avais réuni dans mes campagnes d'Italie beaucoup de renseignements sur la situation de Klagenfurt et sur cette partie. Les Autrichiens y avaient fait et y ont fait depuis des fortifications de campagne. Vous devez trouver beaucoup de ces documents dans mon bureau topographique. Mettez-moi cela sur la carte avec des mémoires.

NAPOLÉON.

D'après l'original comm. par M. le général Henry Bertrand.

1111. — CONSTITUTION D'UNE DIVISION DE RÉSERVE DANS LE CORPS DU MARÉCHAL DAVOUT AVEC LES 4es BATAILLONS DES RÉGIMENTS DE CE CORPS.

A ALEXANDRE, PRINCE DE NEUCHATEL, MAJOR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE D'ALLEMAGNE, A PARIS.

La Malmaison, 21 mars 1809.

Mon Cousin, donnez ordre au général sénateur Demont de se rendre à Würzburg pour être employé au corps du duc d'Auerstaedt. Faites connaître au duc d'Auerstaedt que je désire qu'il mette

sous les ordres de ce général une réserve qui serait composée des 4es bataillons du 30e, du 61e, du 65e, du 33e, du 111e, du 12e et du 85e de ligne; ce qui fait sept bataillons. Ces sept bataillons ne sont encore qu'à 500 hommes; ils ne forment donc qu'une force de 3,500 hommes; mais ils vont bientôt recevoir une compagnie qui leur produira une augmentation de 1,100 hommes. Les 4es bataillons des 48e, 108e, 25e de ligne et 13e léger ne doivent pas tarder à partir de Boulogne, ce qui portera le nombre des 4es bataillons à onze; on pourrait y joindre ceux des 7e léger, 17e et 21e de ligne, ce qui ferait quatorze bataillons. Cette réserve paraît nécessaire; les divisions restant composées de cinq régiments, et chaque régiment ayant un complet de 2,500 hommes, les divisions seraient de plus de 12,000 hommes; si l'on y laissait les 4es bataillons, elles seraient de 14 à 15,000 hommes; ce qui est beaucoup trop fort pour une division. La formation des 4es bataillons n'est pas encore terminée; il sera bon de les avoir sous la main et en dépôt pour être réunis. Il y a aussi un avantage à cette mesure, c'est qu'un régiment qui a trois bataillons en ligne et un bataillon à la division de réserve, qui peut ne pas se trouver compromis le même jour, peut trouver dans ce bataillon des ressources pour réparer ses pertes. Je désire donc que le corps du duc d'Auerstaedt soit composé de la manière suivante : des

divisions Morand, Gudin, Friant et d'une quatrième division formée de 4es bataillons de chacune des trois premières divisions. Chacune de ces trois premières divisions doit avoir trois généraux de brigade, un pour l'infanterie légère, et les deux autres commandant deux régiments de ligne ou six bataillons. La division du général Demont devra avoir trois généraux de brigade : un, commandant les 4es bataillons de la 1re division; un, commandant les 4es bataillons de la 2e division; et un, commandant les 4es bataillons de la 3e division. Deux ou trois bataillons de la même division seront réunis sous le commandement d'un major. Les 4es bataillons des 13e léger, 17e et 30e de ligne seront réunis sous un major de l'un de ces trois régiments. Les 4es bataillons des 61e et 65e seront commandés par un major de l'un de ces deux régiments. Par cette formation, tous les avantages se trouvent réunis; et le duc d'Auerstaedt aura quatre généraux de division, douze généraux de brigade, quatre adjudants commandants, et soixante pièces de canon, à raison de quinze pièces par division, indépendamment de l'artillerie attachée à la cavalerie, et des généraux et adjudants commandants attachés à son état-major.

NAPOLÉON.

D'après l'original. Dépôt de la guerre.

1112. — ORDRES POUR L'ORGANISATION DU SERVICE DU GÉNIE DE L'ARMÉE D'ALLEMAGNE.

AU GÉNÉRAL BERTRAND, COMMANDANT LE GÉNIE DE L'ARMÉE D'ALLEMAGNE, A PARIS.

La Malmaison, 22 mars 1809.

Monsieur le Général Bertrand, le bureau du génie à la guerre est composé d'hommes si médiocres que je ne comprends pas ce rapport. Voyez le bureau de la guerre, et faites-moi demain soir un rapport. Voici ce qu'il me faut : des outils pour les places et des outils pour la campagne. Les outils pour la campagne doivent être portés dans quarante-huit caissons attelés de six chevaux, ce qui fait 30,000 outils; près de 300 chevaux et 180 à 200 hommes sont donc nécessaires. Comme j'ai ordonné que les compagnies de pionniers eussent un certain nombre de caissons, il faut voir si les compagnies qui sont à l'armée peuvent fournir ces quarante-huit caissons, afin de ne rien faire d'extraordinaire hors de l'organisation que j'ai arrêtée il y a quelques mois. Il faut ensuite des outils pour les places et sur les derrières. Il est de principe, et vous devez tenir la main à son exécution, que les outils de campagne ne peuvent dans aucun

cas être employés pour les places; ce sont des ressources dont je veux pouvoir me servir la veille d'une bataille, ou dans les huit jours qui précèdent des événements importants. J'ai besoin d'outils sur les derrières, de 6,000 à Passau et de 6,000 à Augsburg. Ceux-là n'ont pas besoin d'être attelés, et, à mesure qu'on marcherait, on ferait avancer ces outils, soit sur le Danube, soit ailleurs, par des voitures de réquisition. Assurez-vous donc que le colonel Blein, votre chef d'état-major, se rend à Strasbourg avec les officiers du génie qu'on pourra se procurer en France. Établissez votre correspondance avec les généraux Tousard, Chambarlhiac, Andréossy et Lazowski, et préparez des mesures pour que, sans délai et sans compter sur les ressources de l'Espagne, vous ayez quarante-huit caissons attelés de six chevaux, 200 hommes du train et 30,000 outils, indépendamment de 12,000 outils pour Augsburg et Passau. Il faut que demain mon décret soit pris et le service organisé. Je dois avoir à l'armée d'Allemagne. . . . .[1] compagnies de mineurs et quinze compagnies de sapeurs. Je crois avoir donné des ordres pour que toutes les compagnies de sapeurs qui étaient à Danzig, Stralsund et dans toutes les places de l'Oder, se repliassent sur Bamberg. Voyez cela chez le major général et chez

[1] Le nombre de ces compagnies de mineurs est resté en blanc sur l'original.

le ministre de la guerre, afin que ces ordres soient donnés sur-le-champ, s'ils ne l'avaient pas été. Ces quinze compagnies doivent être toutes disponibles pour l'armée active. NAPOLÉON.

D'après l'original comm. par M. le général Henry Bertrand.

1113. — ORDRES CONCERNANT LES SERVICES ADMINISTRATIFS DE L'ARMÉE D'ALLEMAGNE.

Paris, 28 mars 1809.

Écrire ce soir à l'ordonnateur de la 5e division et au préfet qu'ils prennent les mesures nécessaires pour faire partir, sous vingt-quatre heures, pour Stuttgart, une compagnie de constructeurs, dans laquelle il y ait 30 ou 40 hommes dont 3 ou 4 habiles à construire des fours. 150 boulangers, 50 au préfet de Strasbourg, 50 au préfet de Mayence, 50 à Colmar. Les préfets les engageront pour six mois. Ceux de Strasbourg se mettront en marche, par division de 25, sur Stuttgart.

Écrire à l'ordonnateur à Ulm, que je suppose qu'il y a au moins dix mille quintaux de farine réunis à Ulm; qu'il se concerte avec les Bavarois pour les réunir sans délai; que, s'il n'a pas de boulangers, il en forme toujours quelques brigades : les circonstances sont urgentes; qu'il se procure des bateaux pour transporter les vivres d'Ulm sur Donauwœrth.

Écrire, à Augsbourg, au commissaire des guerres d'Oudinot d'augmenter les magasins et de faire 100,000 rations de biscuit et 100,000 rations de pain biscuité.

Expédier sur-le-champ un commissaire des guerres avec des lettres de crédit du trésor public pour 200,000 francs. Réunir un million de rations en blé ou farine, mais le plus possible de farine.

J'ai fait construire jadis des fours à Donauwœrth. Requérir les Bavarois et faire construire les fours à Donauwœrth. Il faut que, vingt-quatre heures après l'arrivée du commissaire des guerres, il y ait 100,000 rations de farine dans les magasins.

Voir les moyens de bateaux qu'on pourrait trouver à Donauwœrth, pour transporter sur le Danube.

J'ai ordonné un million de rations de biscuit aux autorités bavaroises; j'en ai demandé 200,000 à Passau, 200,000 à Munich, 200,000 à Ulm, 200,000 à Augsbourg, 200,000 à Ingolstadt. Dire au commissaire des guerres que je les suppose confectionnées. En activer la confection si elles ne le sont pas, et avoir des moyens pour les faire filer par le Danube sur Donauwœrth.

Le commissaire des guerres qui ira à Donauwœrth enverra à Ingolstadt.

Les deux cent mille rations de Passau seront mises sous la protection du fort, si cela est nécessaire.

Celles de Munich, en cas d'événement, se dirigeront sur Donauwœrth et sur Augsbourg.

Activer toutes ces fabrications.

Outre le commissaire des guerres envoyé à Donauwœrth, envoyer l'ordonnateur Joinville. L'intendant général lui fera connaître le secret de l'armée.

Si les Autrichiens attaquent avant le 10 avril, l'armée doit se concentrer derrière le Lech : la droite occupant Augsbourg, et la gauche la droite du Danube sur Ingolstadt, Donauwœrth.

Donauwœrth doit être le point le plus central de l'armée.

Ainsi donc recommander, si le cas arrivait, que ebiscuit d'Ingolstadt et Munich soit dirigé derrière Lech.

Établir des hôpitaux à Ulm, à Augsbourg, qui sera toujours gardé, et à Donauwœrth.

Le commissaire des guerres pourra porter les 200,000 francs en or dans sa voiture. Il portera des lettres de crédit sur Augsbourg, si le ministre en a.

Il doit y avoir, à Donauwœrth, le général Monthion au bureau d'état-major. Le major général écrira au maréchal Davout pour lui faire connaître l'existence de l'ordonnateur Joinville à l'armée, et qu'il corresponde avec lui. Le cas d'un mouvement rétrograde arrivant, le commissaire des guerres Joinville devra se concerter avec le gouvernement

bavarois pour frapper des réquisitions sur Nördlingen, Donauwœrth, Ulm, en arrière du Lech et sur toute la rive droite du Danube; se procurer, en payant, des bateaux sur le Danube; 200,000 francs seront mis à sa disposition le 25 mai. J'aurai 1,000 marins.

Sans attendre les constructeurs, il fera construire par les Bavarois à Ulm et à Donauwœrth.

Demander à Augsbourg 20,000 quintaux de farine.

Il fera des marchés à Ulm pour une trentaine de bateaux montés du nombre d'hommes nécessaire; autant à Donauwœrth et autant dans l'intervalle. Il les louera à tant par mois à dater du plus tôt possible.

Le principal est d'avoir à Donauwœrth des fours et des boulangers.

Le duc d'Auerstaedt m'a mandé que 700,000 rations de biscuit étaient dirigées sur Donauwœrth; mais Dieu sait quand il arrivera!

J'ai aussi ordonné à Ulm un magasin de souliers et un magasin d'artillerie.

L'intendant général partira demain. Arrivé à Strasbourg, il dirigera sur Ulm tous les souliers, tous les moyens d'hôpitaux et tous les souliers qui appartiendraient aux corps.

Il favorisera les transports d'artillerie.

Il s'entendra avec les gouvernements de Bade et

de Stuttgart pour établir des relais de Strasbourg à Ulm, afin de porter rapidement les vivres que, une fois ces relais établis, on ferait passer de Strasbourg.

Il ordonnera, à Strasbourg, la confection de 200,000 rations de biscuit. Il prendra des mesures pour qu'il y ait à Strasbourg un approvisionnement de farine.

Je vois que, l'année passée, on avait de Strasbourg à Ulm neuf relais; on sera à temps d'en mettre ensuite d'Ulm à Augsbourg ; 30 hommes par relais. Ce serait peu de chose; il faudrait en donner la moitié à l'artillerie.

L'intendant général fera les marchés et payera.

Si les mêmes voitures pouvaient aller de Strasbourg à Pforzheim en ayant quatre relais de chevaux, et tirées par convois de trente, et de Pforzheim à Ulm, on y gagnerait beaucoup de temps, parce que les mêmes voitures pourraient aller en six jours de Strasbourg à Ulm.

On avait........[1] pour l'État de Bade. Jusqu'à ce que ce soit organisé, on pourra requérir trois cents voitures en Alsace.

Si l'ennemi ne fait aucun mouvement, les troupes doivent continuer à vivre, sauf à liquider avec les Bavarois.

Les Bavarois doivent former les magasins d'Augsbourg.

[1] Lacune sur la copie.

Ceux d'Ulm et de Donauwœrth à mes frais.

Quant aux souliers, on fera un marché de 100,000 paires à Strasbourg. Il faut les livrer par jour, à raison de tant, à 1,000 paires par jour, si cela est possible.

M. Daru prendra des renseignements pour savoir la route qu'ont prise les 40,000 paires de souliers qui se rendent à Augsbourg. Il est autorisé à les arrêter à Donauwœrth.

M. Daru est autorisé à commander 50,000 paires de souliers à Ulm et autant à Augsbourg, 100,000 paires à Strasbourg; cela ferait 200,000.

Je suppose que M. Daru trouvera au moins 50,000 paires de souliers à Strasbourg.

S'il y en a 40,000 paires en route pour Augsbourg, qu'il fera arrêter sur le Danube, cela ferait environ 300,000. J'ordonne au ministre de faire envoyer à Strasbourg tous les souliers appartenant aux corps.

Le million que je demande à Strasbourg, pour le 1er avril, sera à la disposition du major général pour l'artillerie et le génie.

Comme renseignement pour la suite: former un atelier de confectionnement à Augsbourg et à Ulm.

D'après la copie comm. par M. le comte Daru.

1114. — NÉCESSITÉ D'AVOIR DEUX LIEUTENANTS GÉNÉRAUX EMPLOYÉS A L'ARMÉE D'ITALIE.

A EUGÈNE NAPOLÉON, VICE-ROI D'ITALIE, A MILAN.

Paris, 29 mars 1809.

Mon Fils, je reçois votre lettre du 24, relative au général Baraguey d'Hilliers. Il n'est pas possible que vous puissiez commander sept divisions sans lieutenants généraux. L'armée d'Italie sera une et ne sera pas divisée en corps d'armée; il vous faut deux lieutenants généraux; sans quoi, s'il se trouve deux généraux de division ensemble, ils ne s'entendront pas, et il est impossible que vous soyez partout. D'ailleurs une seule division de 9,000 hommes se trouve trop faible étant isolée, car ces 9,000 hommes seront bientôt réduits à 6,000. Je pense donc qu'il est nécessaire que deux généraux de division soient lieutenants généraux et commandent chacun deux divisions; 18,000 hommes peuvent aller partout. Par exemple, en supposant que vous placiez sur les frontières de l'Isonzo, vis-à-vis Goritz, une division française de 9,000 hommes et une division italienne de 8,000 hommes, avec une brigade de cavalerie légère, cela ferait 18 à 19,000 hommes qui ont besoin d'un commandant. Si vous avez un pareil corps du côté de la Pontebana, il

faudrait nécessairement à ce corps un commandant. Il vous resterait trois divisions françaises avec les divisions de cavalerie. Je conçois très-bien que ces trois divisions pourraient faire la campagne sans commandant particulier et être commandées directement par vous.

Il n'est pas dans mon intention de mettre Miollis à Venise ; il a une trop belle division, et j'espère qu'elle sera en ligne avant le commencement des hostilités. En ayant deux lieutenants généraux, vous pouvez donner à l'un deux divisions, à l'autre trois, et en garder trois avec vous, sauf à les affaiblir selon les circonstances. Faites-moi connaître qui vous pourriez nommer vos lieutenants généraux.

NAPOLÉON.

D'après la copie comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.

1115. — INSTRUCTIONS POUR LE MAJOR GÉNÉRAL AU MOMENT DU DÉPART POUR L'ARMÉE D'ALLEMAGNE.

Paris, 30 mars 1809.

Les Autrichiens n'ont point déclaré la guerre. Croire qu'ils attaqueront sans rappeler leur ambassadeur ne paraît pas probable. C'est ce qu'ils firent cependant en 1805. Mais l'empereur, comme em-

pereur d'Allemagne, avait un prétexte plausible, celui de prétendre avoir le droit d'entrer en Bavière et de pouvoir encore négocier à Ulm, jusqu'à l'arrivée des Russes. D'ailleurs, alors, l'armée française était encore à Boulogne, et l'espoir de pouvoir s'emparer de l'armée bavaroise et de déterminer la cour de Stuttgart a pu motiver la marche qu'a tenue à cette époque le gouvernement autrichien. Aujourd'hui pourquoi attaqueraient-ils sans déclaration de guerre? Les troupes françaises sont prêtes; les Autrichiens savent bien qu'ils ne prendront ni l'armée saxonne ni l'armée bavaroise, qui sont prêtes et réunies, et d'ailleurs ils s'exposeraient à s'attirer la guerre avec la Russie. Cependant la guerre est sans doute imminente avec l'Autriche, qui ne peut nourrir longtemps une si grande quantité de troupes réunies. Tout indique pourtant que vers le 15 avril leur armée sera prête à entrer en campagne. Il est donc convenable que nous le soyons aussi à cette époque, et, à la direction près, nous le sommes aussi.

Au 15 avril, 1,500 chevaux de la Garde, seize pièces d'artillerie, 6,000 hommes d'infanterie, mes chevaux et ma Garde seront à Strasbourg.

Le 1er avril, le duc d'Auerstaedt sera réuni avec ses vingt régiments d'infanterie entre Nuremberg, Bamberg et Baireuth, et la division Saint-Hilaire entre Nuremberg et Ratisbonne.

L'armée bavaroise a une division à Straubing, une à Landshut et une à Munich.

Au 1er avril, le général Oudinot aura 18,000 hommes sous les armes entre Augsbourg et Donauwœrth.

Le maréchal duc de Rivoli se trouve réuni à Ulm avec plus de 25,000 Français.

Le contingent de Bade est réuni à Pforzheim; celui de Hesse-Darmstadt à Mergentheim; mais le duc de Rivoli est autorisé à faire venir ces contingents sur Ulm, aussitôt qu'il croirait les hostilités imminentes. Ainsi donc, du 1er au 15 avril, j'aurai trois corps d'armée qu'il faudra réunir sur le Danube, soit sur Ratisbonne, soit sur Ingolstadt, soit sur Donauwœrth.

Alors le corps du duc d'Auerstaedt, composé de quinze régiments d'infanterie et de sept régiments de cavalerie, le corps du duc de Rivoli composé de douze régiments d'infanterie et de quatre régiments de cavalerie, le corps composé de la division Saint-Hilaire et du corps du général Oudinot, qui aura douze demi-brigades, six régiments d'infanterie et sept régiments de cavalerie, enfin la réserve de cavalerie, composée de sept régiments de cavalerie légère, de six régiments de grosse cavalerie, présentent une force totale de plus de 130,000 Français et de 10,000 alliés; en tout, 140,000 hommes.

Il faut donc : 1° qu'Augsbourg soit à l'abri d'un coup de main, et que, au lieu de ralentir les travaux des fortifications, on redouble d'activité pour les rétablir ; que cette place renferme les 200,000 rations de biscuit demandées ; qu'il y ait des fours pour cuire 60,000 rations et des magasins de toute espèce.

2° Toutes les têtes de pont sur le Lech doivent être palissadées et armées avec de l'artillerie plus forte que celle de campagne.

Enfin Donauwœrth doit contenir beaucoup de magasins ; car, si les Autrichiens attaquent, cette ville sera vraisemblablement le quartier général de l'armée.

Il faut ajouter à ces dispositions celle importante de faire bien armer et approvisionner la citadelle de Passau, de manière qu'elle puisse tenir deux ou trois mois.

On doit travailler à Ingolstadt de manière à avoir de bonnes têtes de pont sur le Danube, afin qu'on puisse déboucher quand on le voudra sur la rive gauche.

J'ai donné l'ordre à l'intendant général de faire partir aujourd'hui un commissaire des guerres avec 200,000 francs en or et 800,000 en lettres de change, pour réunir à mes frais un million de rations, qu'on ne touchera qu'en cas de réunion de l'armée. Il faut que les Bavarois aient à Augsbourg

et à Ulm deux millions de rations. L'ordonnateur Joinville a dû partir avec l'ordre de louer à Donauwœrth et à Ulm un certain nombre de bateaux avec équipages, pour un mois, pour pouvoir transporter sur le Danube tout ce dont on aura besoin.

Enfin j'ai donné l'ordre au commandant du génie et à l'intendant général d'être rendus à Strasbourg le 1er avril et d'établir des relais de 60 voitures chacun entre Strasbourg et Ulm, afin de transporter sur Ulm tout ce dont l'armée aura besoin, et, entre autres objets, les 3 ou 4 millions de cartouches, les 6,000 fusils, etc., que l'artillerie doit avoir à Ulm, les 12,000 outils que le génie doit y avoir, enfin les objets d'hôpitaux et les souliers que l'on trouverait à Strasbourg. J'ai ordonné à l'intendant général de faire confectionner à Strasbourg 100,000 paires de souliers, 50,000 à Ulm, 50,000 à Augsbourg. Prenez des mesures pour qu'ils soient bons et pour éviter les friponneries.

Tous les effets que les régiments voudront envoyer à leurs corps seront dirigés sur Ulm, et de là, par le Danube, sur Ratisbonne et Passau, suivant les mouvements de l'armée.

Enfin j'ai ordonné à mon ministre du trésor public de tenir trois millions à Strasbourg, dont un à votre disposition et deux à la disposition de l'intendant général. Vous pourvoirez aux dépenses qui sont du ressort du ministre de la guerre sur ordon-

nance de l'intendant général, à votre volonté. L'intendant général pourvoira à toutes les dépenses qui seront du ressort du ministre directeur de l'administration de la guerre.

Le major général partira pour être rendu à Strasbourg avec son état-major le . . . . . de manière à pouvoir être, suivant les circonstances, le . . . . . soit à Donauwœrth, soit à Augsbourg ; il verra à Metz la division westphalienne en détail.

S'il n'y a rien de nouveau, il séjournera à Strasbourg pour y activer l'organisation soit de l'artillerie, soit du génie, administration, etc.

Il expédiera un officier au duc d'Auerstaedt pour le prévenir qu'il sera le . . . . . à Strasbourg. Il ordonnera au général Bertrand, commandant le génie, et à M. Daru, intendant général, d'y être rendus à la même époque, pour y organiser le service. Le général Songis s'y trouve déjà.

Le général Bertrand se rendra de Strasbourg à Augsbourg et Ingolstadt.

Comme il est probable que les Autrichiens ne feront aucun mouvement, le major général pourra aller à Ulm, où est le corps du maréchal duc de Rivoli, et à Augsbourg, où est le corps du général Oudinot ; il y passera la revue des troupes, afin de me faire connaître les emplois vacants et de m'envoyer les promotions présentées. Il pourra également voir l'armée bavaroise et le corps de Wur-

temberg. Au surplus, si rien ne presse, il ne quittera point Strasbourg sans attendre mes ordres, parce que, de là, il sera plus à même d'expédier le mouvement général de l'armée, que je lui adresserai; mais je vais lui faire connaître mes projets, afin qu'il puisse les faire exécuter sans attendre mes ordres, si les circonstances étaient pressantes.

Mon but est de porter mon quartier général à Ratisbonne et d'y centraliser toute mon armée.

Le quartier général de Donauwœrth et la ligne du Lech est une position à occuper dans le cas où l'ennemi me préviendrait; mais si les Autrichiens ne bougent pas, je désire que le général Oudinot et le général Saint-Hilaire se réunissent à Ratisbonne. D'Ausgbourg à cette ville, il y a cinq marches ordinaires et quatre marches de guerre; en faisant partir le général Oudinot d'Augsbourg le 5 avril, il serait le 10 à Ratisbonne, et, en supposant le général Saint-Hilaire rendu à Nuremberg le 5 avril, il serait le 8 ou le 9 à Ratisbonne, où je pourrai avoir, vers le 10 avril, 30,000 hommes d'infanterie et sept régiments de cavalerie.

Le duc d'Istrie y arriverait le même jour et réunirait toute sa réserve de cavalerie.

Le duc d'Auerstaedt porterait son quartier général à Nuremberg; il n'occuperait Baireuth et les débouchés sur Egra que par l'extrémité de sa

gauche. Son quartier général ne serait donc qu'à vingt-quatre lieues de Ratisbonne, c'est-à-dire à trois marches.

Les trois divisions de l'armée bavaroise se trouveraient également autour de Ratisbonne à un, deux, trois jours de marche au plus.

Le duc de Rivoli porterait son quartier général à Augsbourg, et ne serait qu'à quatre ou cinq marches de Ratisbonne.

Ainsi le quartier général se trouverait à Ratisbonne, au milieu de 200,000 hommes, à cheval sur une grande rivière, gardant la rive droite du Danube depuis Ratisbonne jusqu'à Passau, et on serait alors dans une position à l'abri de toute inquiétude des mouvements de l'ennemi, avec l'avantage du Danube qui apporterait promptement à l'armée tout ce qui lui serait nécessaire.

Qu'est-ce que l'ennemi, qui est prêt, pourrait entreprendre aujourd'hui contre l'armée? Ce serait de se porter de Pilsen sur Ratisbonne par Waldmunchen et Cham. De Pilsen à Ratisbonne, il y a cinq marches. Ce cas arrivant, la division bavaroise qui est à Straubing se reploierait sur Ingolstadt, la division bavaroise qui est à Landshut ferait le même mouvement; le corps du duc d'Auerstaedt se porterait sur Ingolstadt et Donauwœrth; et alors ce serait le cas de mettre le quartier général à Donauwœrth.

Une fois l'armée ainsi cantonnée autour de Ra-

tisbonne, que fera l'ennemi? Se portera-t-il sur Cham? On sera à même de réunir toutes ses forces contre lui, pour l'arrêter sur les positions qu'on aura reconnues sur la Regen.

Se portera-t-il sur Nuremberg? Il se trouvera coupé de la Bohème.

Se portera-t-il sur Bamberg? Il sera également coupé.

Enfin prendra-t-il le parti de marcher sur Dresde? Alors on entrera en Bohême et on le poursuivra en Allemagne.

Agira-t-il sur le Tyrol, en même temps qu'il débouchera par la Bohême? Il arrivera sans doute à Inspruck; mais les dix ou douze régiments qu'il aurait à Inspruck ne se trouveraient pas en bataille sur les débouchés de la Bohême, et ces troupes qui seraient à Inspruck apprendraient la défaite de leur armée en Bohême par notre arrivée sur Salzburg.

Enfin si l'ennemi paraît vouloir prendre les extrémités de la gauche et de la droite pour agir, il faut accepter le centre, ayant pour retraite le Lech et tenant comme garnison Augsbourg, pour être sûr d'avoir toujours cette ville à sa disposition.

Ainsi donc le service du génie se réduit à fortifier les têtes de pont sur le Lech, à fortifier Passau, Augsbourg, Ingolstadt.

Le service des vivres a pour objet la réunion de grands magasins à Augsbourg et à Donauwœrth, où

il faut des fours pour cuire 30 à 40,000 rations. Les magasins d'Augsbourg seront faits par la Bavière. Ceux de Donauwœrth seront à mes dépens, afin de pouvoir les transporter où je voudrai marcher, soit par l'une ou l'autre rive. L'intendant général doit pourvoir à avoir de quoi confectionner à Donauwœrth deux millions de rations de pain. Il prendra donc les mesures pour avoir ce qui sera nécessaire ; il en fera connaître la dépense.

J'ai demandé aux Bavarois un million de rations de biscuit.

Quant à tout le biscuit qui vient de la gauche, il pourra être dirigé sur Ratisbonne, quand nous y serons ; mais, dans l'incertitude que nous ne puissions pas arriver à Ratisbonne avant l'ennemi, tout sera dirigé sur Donauwœrth, point que nous sommes aujourd'hui en état de défendre.

A l'égard des ingénieurs géographes, ils doivent faire la reconnaissance des positions autour de Ratisbonne, des ponts sur le Danube, et le major général écrira au général de Wrede pour avoir des renseignements sur ces ponts et sur les positions. Par exemple, pourrait-on défendre le pont de Straubing dans le cas où l'ennemi arriverait par la rive gauche? L'intendant général doit s'assurer de tous les moyens possibles de transport sur le Danube. Il doit avoir une compagnie de constructeurs de fours et une compagnie de boulangers.

Aujourd'hui le duc d'Auerstaedt commande toute la première ligne, commandement illusoire, puisqu'il ne pourrait pas prévoir à temps ce qui arriverait sur l'Inn. Ainsi le major général ferait les organisations générales suivant les circonstances, telles que de mettre le général Oudinot sous les ordres du duc de Rivoli. Les vingt régiments d'infanterie qui sont sur la gauche du Danube resteraient sous les ordres du duc d'Auerstaedt.

Le général Oudinot, le corps du duc de Rivoli et tout ce qui serait sur la rive droite du Danube seraient aux ordres du duc de Rivoli. Mais, en résultat, mon intention est que, aussitôt que la division du général Saint-Hilaire et le général Oudinot pourront se réunir sur Ratisbonne, les deux corps réunis n'en forment plus qu'un, qui sera appelé 2e *corps de la Grande Armée,* commandé par..... Le corps du duc d'Auerstaedt s'appellera 3e *corps de la Grande Armée;* le corps du duc de Rivoli s'appellera le 4e *corps de la Grande Armée;* enfin le corps du duc de Danzig s'appellera *corps bavarois de la Grande Armée.*

Quant au corps de la cavalerie du duc d'Istrie, il sera composé de deux divisions de grosse cavalerie, chacune de trois régiments, de deux divisions de cavalerie légère, chacune de quatre régiments, dont sept régiments français et un wurtembergeois. Ainsi le duc d'Istrie aura huit régiments de cava-

lerie légère formant 7,000 hommes, six régiments de grosse cavalerie formant 5,000 hommes; total, 12,000 hommes. S'il est nécessaire, on pourra retirer un régiment de cavalerie légère bavarois.

J'ai pris des mesures pour que tous les régiments de cavalerie légère soient portés à 1,000 hommes, en faisant marcher tout ce qu'il y a de disponible aux dépôts en France des régiments qui sont à l'armée d'Espagne.

Quant aux dragons de la division Beaumont, ils formeront six régiments provisoires dont la tête est déjà arrivée à Strasbourg, et qui pourront partir de cette ville vers le 15 avril, forts d'environ 5,000 hommes.

J'ai aussi ordonné qu'il soit formé, des dépôts des régiments de hussards qui sont en Espagne, des compagnies chacune de 80 à 150 hommes, que je compte destiner à chacun des maréchaux pour leur garde et ordonnances. Chaque maréchal veillera à l'administration et à l'entretien de cette compagnie.

J'ai attaché au service du major général un régiment provisoire de chasseurs fort de 1,000 hommes, qui se forme à Versailles, composé de deux escadrons du 26e régiment de chasseurs, d'un escadron du 10e et d'un escadron du 22e; un bataillon de Neuchâtel, qui se rend à Paris, un bataillon suisse, une compagnie de 100 gendarmes, la compagnie des guides. Avec ces troupes, le major général fournira des postes sur les derrières de l'armée, pour

assurer les communications et escorter les estafettes.

Le grand écuyer doit avoir avec lui des postillons des postes de France et 80 chevaux, pour faire toujours les soixante dernières lieues sur les derrières de l'armée.

Ainsi donc l'armée française en Allemagne sera composée de trois corps.

Le 2e corps, sous le commandement du duc de Montebello, s'il arrive à temps, ou sous celui du prince de Ponte-Corvo, sera composé des deux divisions du général Oudinot, formant douze demi-brigades commandées par le général Oudinot et six généraux de brigade; de la division Saint-Hilaire, composée de six régiments, ayant sous ses ordres trois généraux de brigade; de trois régiments de cavalerie légère commandés par un général de brigade; de la division Espagne, composée de quatre régiments, commandés par ce général, ayant sous ses ordres deux généraux de brigade.

Chaque division et chaque brigade de cavalerie légère auront chacune un adjudant commandant.

Chacune des divisions du corps du général Oudinot aura dix-huit pièces de canon; la division Saint-Hilaire en aura quinze; la division Espagne six; ce qui formera trente-neuf pièces en batterie.

Le 3e corps, aux ordres du duc d'Auerstaedt, sera composé de quinze régiments d'infanterie divisés en quatre divisions, chaque division commandée

par un général de division ayant sous ses ordres trois généraux de brigade; la cavalerie légère, composée de . . . . . régiments, commandée par un général de brigade; la division Saint-Sulpice, composée de . . . . . régiments, commandée par deux généraux de brigade; chaque division d'infanterie ayant au moins quinze pièces de canon, et la division Saint-Sulpice six; total, soixante-six pièces en batterie; chaque division et la brigade de cavalerie légère ayant un adjudant commandant et deux adjoints.

Le 4e corps de la Grande Armée, commandé par le duc de Rivoli, sera composé de quatre divisions d'infanterie de . . . . . régiments; chaque division commandée par un général de division ayant à ses ordres deux généraux de brigade; une division de cavalerie légère, composée de quatre régiments français et de deux alliés, commandée par un général de division et deux généraux de brigade. A chaque division seront attachés un adjudant commandant et deux adjoints; chaque division d'infanterie ayant douze pièces d'artillerie française; ce qui, avec vingt-huit pièces d'artillerie des alliés, fera soixante-seize pièces.

Quant à la division des troupes des petits princes commandée par le général Rouyer, forte de 6 à 8,000 hommes, elle sera commandée par ce général et par deux généraux de brigade sachant parler allemand. Cette division restera provisoirement

attachée au 3e corps, mais pourra être appelée au quartier général pour fournir des garnisons aux places et pour l'escorte des prisonniers.

La réserve de cavalerie commandée par le duc d'Istrie aura deux divisions de cavalerie légère, commandées par deux généraux de division et quatre généraux de brigade; deux divisions de grosse cavalerie, chacune de trois régiments, commandées par deux généraux de division et quatre généraux de brigade; la réserve de dragons, formant six régiments, commandée par un général de division et trois généraux de brigade. Chacune des divisions de grosse cavalerie de la réserve aura six pièces de canon; la division de dragons en aura six; total, dix-huit pièces pour la réserve.

Les troupes de Wurtemberg ne sont attachées à aucun corps d'armée. Je désire les tenir à la main. Suivant les circonstances, je pourrai les joindre au duc de Danzig ou à l'un des trois corps d'armée, si les opérations dont je les chargerais les rendaient utiles. Si le général Vandamme ne commande pas les troupes de Wurtemberg, on donnerait ce commandement au général Demont, qui parle allemand, et le général Vandamme remplacerait le général Demont.

Les troupes de Mecklenburg sont destinées à tenir position dans la Poméranie suédoise.

Quant à la Saxe, en cas d'hostilités, on engagerait le Roi à se retirer soit à Erfurt ou à Leipzig. Si la

ville de Dresde était à l'abri d'un coup de main, on y laisserait 3,000 hommes de garnison, et le reste de l'armée saxonne marcherait pour gagner le Danube.

Les troupes polonaises doivent garder Varsovie et inquiéter Cracovie. En cas d'hostilités, on préviendrait le prince Poniatowski, commandant le duché de Varsovie, qu'il doit organiser les gardes nationales pour garder les places de Praga, Modlin, et, avec ces troupes, tâcher d'insurger la Galicie.

Le major général travaillera avec le général Bertrand pour tout ce qui regarde le génie, les sapeurs, et avec l'intendant général pour tout ce qui tient aux équipages militaires, ayant soin de consulter ce qui existe pour ne pas faire de faux mouvements.

GÉNIE.

Chacun des trois corps d'armée aura une compagnie de pontonniers, deux compagnies de sapeurs et 6,000 outils.

Le parc du génie aura un bataillon d'ouvriers de la marine de 800 hommes, un corps de marins de 1,200 hommes; le ministre de la marine leur fera fournir neuf chirurgiens; neuf compagnies de sapeurs, 900 hommes, deux chirurgiens; trois compagnies de mineurs, 300 hommes, un chirurgien; trois compagnies de pontonniers, 300 hommes, un chirurgien; quatre compagnies de pionniers,

600 hommes, un chirurgien; deux compagnies d'artillerie et six pièces de canon. Les sapeurs et les mineurs formeront deux bataillons. Les pionniers formeront un bataillon. Les pontonniers formeront un bataillon. Ces quatre bataillons seront sous le commandement d'un major du génie.

Les 800 ouvriers de la marine et les 1,200 marins formeront trois bataillons commandés par le colonel Baste, capitaine de vaisseau; ce qui formera sept bataillons, dont quatre de l'armée de terre et trois de la marine.

Ce corps du parc du génie formera une réserve qui sera commandée par le général Hastrel, pour les marches et la police militaire. On y attachera un commissaire des guerres, un adjoint et quatre caissons d'ambulance. Cela formerait un corps de réserve qui serait utile un jour d'affaire. Le général Hastrel veillera à ce que ce corps marche toujours dans le plus grand ordre, soit pourvu de vivres et de munitions et bien armé.

Dès aujourd'hui les sapeurs de Würzburg, des quatre régiments des Maisons de Saxe, de Nassau, formeront un bataillon de 3 à 400 hommes, qui suivra la réserve du parc du génie; le major général fera expédier tous les ordres pour l'organisation de cette réserve.

Les magasins d'artillerie, du génie et des vivres, doivent d'abord être dirigés sur Ulm, où ils seront

embarqués sur le Danube pour suivre les mouvements de l'armée.

J'ai donné l'ordre de diriger de Strasbourg sur Ulm 6,000 fusils, 6,000 baïonnettes, 6,000 pièces de rechange, 2,000 sabres des trois armes, 2,000 paires de pistolets, 20,000 épinglettes et 1,000 tire-bourre.

L'intendant général préviendra les corps que les effets d'habillement ou autres effets doivent être dirigés sur Ulm, où on les embarquera sur les bateaux conduits par les marins.

Quant aux bataillons des équipages militaires, le 2e bataillon et le 5e sont déjà à l'armée du Rhin; le 12e se forme à Commercy; 200 caissons des dépôts des bataillons qui sont à l'armée d'Espagne sont dirigés sur Joigny, où ils formeront deux bataillons destinés à la réserve. Ce sera donc cinq bataillons d'équipages militaires à l'armée formant 700 caissons; ce qui paraît convenable.

Quant aux hôpitaux, ils doivent être concentrés à Amberg, Ingolstadt et Passau, en cas qu'on marchât en avant; ces trois points devant être approvisionnés et mis à l'abri d'un coup de main.

J'aurai, de ma Garde, à l'armée du Rhin : quatre régiments à cheval, quarante-huit pièces de canon, une compagnie de marins, une compagnie de pontonniers, deux régiments de tirailleurs, deux régiments de fusiliers, un régiment de chasseurs à pied, un régiment de grenadiers à pied.

ÉTAT

E LA COMPOSITION DES DIVISIONS ET BRIGADES DES DIFFÉRENTS CORPS DE LA GRANDE ARMÉE.

DÉSIGNATION des CORPS D'ARMÉE.	DÉSIGNATION des DIVISIONS.	GÉNÉRAUX qui les COMMANDENT.	DÉSIGNATION des BRIGADES.	GÉNÉRAUX qui les COMMANDENT.	DÉSIGNATION des RÉGIMENTS.
À l'État-major général					1er régiment provisoire de chasseurs (des 10e, 22e et 26e régiments). Le bataillon de Neuchâtel. 1 bataillon suisse. 1 compagnie de 100 gendarmes
2e corps d'armée — Le maréchal duc de Montebello ou le prince de Ponte-Corvo	Oudinot... 1re	Claparède..	1re	Conroux...	1re demi-brigade d'infanterie légère. 3e *idem*.
			2e	Albert....	1re demi-brigade d'infanterie de ligne. 2e *idem*.
			3e	Schramm...	3e *idem*.
				Jarry.....	4e *idem*.
	2e	Tharreau...	1re	Coehorn ..	2e demi-brigade d'infanterie légère. 4e *idem*.
			2e	Le Suire...	5e demi brigade d'infanterie de ligne. 6e *idem*.
			3e	Ficatier...	7e *idem*. 8e *idem*.
	3e	St-Pilaire..	1re	Pouzet....	10e régiment d'infanterie légère.
			2e	Duppelin...	3e régiment d'infanterie de ligne. 57e *idem*.
			3e	Destabenrath....	72e *idem*. 105e *idem*. 22e *idem* (resté dans les places).
			Cavalerie légère.	Colbert ...	9e régiment de hussards. 7e régiment de chasseurs. 20e *idem*.

DÉSIGNATION des CORPS D'ARMÉE.	DÉSIGNATION des DIVISIONS.	GÉNÉRAUX qui les COMMANDENT.	DÉSIGNATION des BRIGADES.	GÉNÉRAUX qui les COMMANDENT.	DÉSIGNATION des RÉGIMENTS.
2e CORPS D'ARMÉE (*Suite.*)	Division de cuirassiers.	ESPAGNE....	1re	REYNAUD...	4e régiment de cuirassiers. 6e *idem.*
			2e	FOULER....	7e régiment de cuirassiers. 8e *idem.*
3e CORPS D'ARMÉE — LE MARÉCHAL DUC D'AUERSTAEDT.	1re	MORAND....	1re	BARBANÈGRE.	13e régiment d'infanterie légère.
			2e	LACOUR....	17e regiment d'infanterie de ligne. 30e *idem.*
			3e	L'HUILIER..	61e *idem.* 65e *idem.*
	2e	FRIANT.....	1re	GIRARD dit VIEUX.	15e régiment d'infanterie légère.
			2e	GRANDEAU..	33e régiment d'infanterie de ligne. 48e *idem.*
			3e	GAUTHIER..	108e *idem.* 111e *idem.*
	3e	GUDIN......	1re	PETIT.....	7e régiment d'infanterie légère.
			2e	DE LORENCEZ	12e régiment d'infanterie de ligne. 21e *idem.*
			3e	GILLY.....	25e *idem.* 85e *idem.*
	4e	DEMONT....	1re	....	4e bataillon du 17e de ligne. 4e bataillon du 30e de ligne. 4e bataillon du 61e de ligne. 4e bataillon du 65e de ligne.
			2e	....	4e bataillon du 33e de ligne. 4e bataillon du 111e de ligne.
			3e	....	4e bataillon du 7e d'infanterie légère. 4e bataillon du 12e de ligne. 4e bataillon du 21e de ligne. 4e bataillon du 85e de ligne.
			Cavalerie légère.	JACQUINOT..	1er régt de chasseurs. 2e *idem.* 12e *idem.*

DÉSIGNATION des CORPS D'ARMÉE.	DÉSIGNATION des DIVISIONS.	GÉNÉRAUX qui les COMMANDENT.	DÉSIGNATION des BRIGADES.	GÉNÉRAUX qui les COMMANDENT.	DÉSIGNATION des RÉGIMENTS.
3e CORPS D'ARMÉE — LE MARÉCHAL DUC D'AUERSTAEDT. (*Suite.*)	Division de cuirassiers.	St-Sulpice.	1re	Clément...	1er régiment de cuirassiers. 5e régiment de cuirassiers.
			2e	Guiton....	10e régiment de cuirassiers. 11e régiment de cuirassiers.
	Division allemande.	Rouyer.....	1re	....	Régimt n° 2 (Nassau). Régiment n° 5 (Lippe et Anhalt).
			2e	....	Régimt n° 6 (Schwarzburg, Reuss et Waldeck). Régiment n° 4 (des cinq Maisons ducales de Saxe).
4e CORPS D'ARMÉE — LE MARÉCHAL DUC DE RIVOLI.	1re	Legrand....	1re	Ledru.....	26e régiment d'infanterie légère. 18e régiment d'infanterie de ligne.
			2e	Kister....	Brigade de Bade. — 1er régiment de ligne. 2e *idem.* 3e *idem.* Bataillon de chasseurs à pied.
	2e	Carra St-Cyr	1re	Cosson....	24e régiment d'infanterie légère.
			2e	Dalesme...	4e régiment d'infanterie de ligne. 46e *idem.*
			3e	Schiner....	Brigade de Hesse-Darmstadt. — 3e bataillon des gardes. 3e bataillon du corps.
	3e	Molitor....	1re	Leguay....	37e régiment d'infanterie de ligne. 2e *idem.*
			2e	Viviez.....	16e *idem.* 67e *idem.*
	4e	Boudet.....	1re	Fririon....	3e régiment d'infanterie légère.
			2e	Valory....	56e régiment d'infanterie de ligne. 93e régiment d'infanterie de ligne.

DÉSIGNATION des CORPS D'ARMÉE.	DÉSIGNATION des DIVISIONS.	GÉNÉRAUX qui les COMMANDENT.	DÉSIGNATION des BRIGADES.	GÉNÉRAUX qui les COMMANDENT.	DÉSIGNATION des RÉGIMENTS.
4e CORPS D'ARMÉE — LE MARÉCHAL DUC DE RIVOLI. (*Suite.*)	Division de cavalerie légère.	....	1re	....	19e régiment de chasseurs. 23e *idem.*
			2e	....	3e *idem.* 14e *idem.*
			3e	....	Régiment de dragons de Bade. Régiment de chevau-légers de Hesse-Darmstadt.
RÉSERVE DE CAVALERIE — LE MARÉCHAL DUC D'ISTRIE.	1re division de cavalerie légère.	MONTBRUN...	1re	PAJOL.....	5e régt de hussards. 11e régt de chasseurs.
			2e	DE PIRÉ...	8e régt de hussards. 16e régt de chasseurs.
	2e division de cavalerie légère.	....	1re	BRUYÈRE. .	24e *idem.* 13e *idem.*
			2e	....	7e régt de hussards. 1er régiment de cavalerie légère de Wurtemberg.
	Division de dragons.	BEAUMONT...	1re	....	1er régiment provisoire de dragons. 2e *idem*
			2e	....	3e *idem*, 4e *idem* } se forment à Strasbourg.
			3e	....	5e *idem*, 6e *idem* } se forment à Strasbourg.
	Division de grosse cavalerie.	....	1re	DEFRANCE . .	1er régiment de carabiniers. 2e *idem*
			2e	DOUMERC. . .	2e régiment de cuirassiers.
	Division de cuirassiers.	....	1re	St GERMAIN. .	9e régiment de cuirassiers.
			2e	DAVENAY . . .	3e *idem.* 12e *idem.*
CORPS BAVAROIS de LA GRANDE ARMÉE — LE MARÉCHAL DUC DE DANZIG.	1re	DEROI......	1re	RECHBERG. .	1er régiment d'infanterie de ligne. 2e *idem.* 1er bataillon d'infanterie légère.
			2e	RAGLOWICH. .	4e régiment d'infanterie de ligne. 8e *idem.* 3e bataillon d'infanterie légère.
			Cavalerie.	ZANDT.....	1er régiment de dragons. 1er régiment de chevau-légers.

DÉSIGNATION des CORPS D'ARMÉE.	DÉSIGNATION des DIVISIONS.	GÉNÉRAUX qui les COMMANDENT.	DÉSIGNATION des BRIGADES.	GÉNÉRAUX qui les COMMANDENT.	DÉSIGNATION des RÉGIMENTS.
CORPS BAVAROIS de LA GRANDE ARMÉE — LE MARÉCHAL DUC DE DANZIG. (*Suite.*)	2e	WREDE.....	1re	MINUCCI ...	3e régiment d'infanterie de ligne. 13e *idem*. 6e bataillon d'infanterie légère.
			2e	BECKERS ...	6e régiment d'infanterie de ligne. 7e *idem*. 4e bataillon d'infanterie légère.
			Cavalerie.	PRAYSING...	2e régiment de chevau-légers. 3e *idem*.
	3e	SIEBEN.....	1re	VINCENTI...	9e régiment d'infanterie de ligne. 10e *idem*. 5e bataillon d'infanterie légère.
			2e	SCHLOSSBERG	5e régiment d'infanterie de ligne. 14e *idem*. 7e bataillon d'infanterie légère.
			Cavalerie.	SEYDWITZ...	2e régiment de dragons. 4e régiment de chevau-légers.

NAPOLÉON.

D'après l'original. Dépôt de la guerre

1116. — ORDRES CONCERNANT L'APPROVISIONNEMENT DE CARTOUCHES ET LE NOMBRE DONT CHAQUE HOMME DOIT EN ÊTRE POURVU.

A ALEXANDRE, PRINCE DE NEUCHATEL, MAJOR GÉNÉRAL, A STRASBOURG.

Paris, 31 mars 1809.

Mon Cousin, je reçois la lettre que le duc de Rivoli vous a écrite le 25 mars. Je vois avec peine que la division Saint-Cyr n'a aucune cartouche; cependant cette division a passé par Strasbourg. Témoignez mon mécontentement, d'abord au général Saint-Cyr : ce n'est pas ainsi qu'on fait la guerre ; quand on quitte une place pour aller à l'armée, on doit se munir de cartouches. Le général Songis a tort également de n'y avoir pas pourvu. Il paraît que le corps du duc de Rivoli, fort d'à peu près 30,000 hommes, est parti de France sans cartouches. Pour en donner 50 à chaque homme, il en faut 1,500,000 ; indépendamment de ce nombre, il en faudrait 1,500,000 en dépôt à Ulm ; c'est donc 3 millions de cartouches qu'il faut réitérer au général Songis de faire partir de Strasbourg, soit sur des voitures du pays, soit par tout autre moyen. Rien au monde n'est plus pressé. Faites connaître au duc de Rivoli que je n'approuve pas qu'il ait renvoyé à Strasbourg les douze caissons attelés de

la division Saint-Cyr; que, si son corps venait à faire un mouvement, il serait privé de ces caissons; que vous donnez ordre qu'ils en prennent au premier convoi qu'ils rencontreront en route, et qu'ils retournent; qu'il ne doit pas renvoyer le parc de la division Molitor; qu'il ne doit pas non plus prendre de cartouches au parc général; qu'il y en a à Würzburg et dans toutes les places de Bavière; qu'indépendamment de cela le général Songis en envoie 3 millons à Strasbourg. Cette opération du duc de Rivoli est mauvaise; c'est ainsi qu'au moment d'aller en bataille on n'a rien. Recommandez au général Songis que tous les détachements qui passent à Strasbourg emportent 50 cartouches par homme. Écrivez au duc de Rivoli d'avoir soin que ses troupes aient 50 cartouches par homme dans les caissons, indépendamment des 50 que chaque homme doit avoir dans le sac Donnez le même ordre aux généraux qui commandent les Badois, les Hessois et les Wurtembergeois. Écrivez la même chose au duc d'Auerstaedt; que ses troupes aient, indépendamment des caissons remplis, 50 cartouches par homme, dans le sac; qu'on lui envoie de Mayence un million de cartouches. Recommandez-leur de ne pas renvoyer leurs caissons, si ce n'est à une ou deux journées, vu qu'on doit toujours être sur le qui-vive et prêt à marcher.

NAPOLÉON.

D'après l'original. Dépôt de la guerre

1117. — DEMANDE D'UN CHEF D'ESPIONNAGE POUR L'ARMÉE D'ALLEMAGNE.

AU COMTE FOUCHÉ, MINISTRE DE LA POLICE GÉNÉRALE, A PARIS.

Paris, 5 avril 1809.

Je voudrais avoir un homme parlant parfaitement l'allemand et un peu relevé, pour mettre à la tête de mon espionnage en Allemagne. Je voudrais un homme probe, auquel on pût confier de fortes sommes sans craindre qu'il les détournât à son profit, un homme connaissant l'Autriche et la Bohême.. Il aurait sous ses ordres des agents de police. Il pourrait même en ramasser beaucoup de ceux qui ont servi les armées autrichiennes, du côté de Strasbourg. Faites une enquête là-dessus, et rendez-moi compte du résultat.

D'après la minute. Archives de l'Empire.

1118. — MESURES A PRENDRE POUR L'ARTILLERIE ET LES MOYENS DE TRANSPORT D'UNE DIVISION OPÉRANT EN PAYS DE MONTAGNE.

A EUGÈNE NAPOLÉON, VICE-ROI D'ITALIE, A VÉRONE.

Paris, 5 avril 1809.

Mon Fils, j'approuve fort que vous ayez préparé

six pièces de 6 sur affûts de montagne, pour suivre l'armée; mais voici ce qu'il faudrait faire pour compléter cette idée : organiser un équipage de montagne à la suite de l'armée, qui consisterait en quatre pièces de 6 sur affûts de traîneau et deux obusiers. Les pièces et les obusiers existent à votre parc de campagne : vous n'aurez pas besoin de les avoir doubles. A Mantoue, on construira, en dix jours, ces affûts de traîneau tels que je m'en suis servi dans ma guerre des Alpes. Vous aurez ainsi douze pièces d'artillerie de montagne ; ce qui fait un équipage raisonnable, et qui va partout où peut passer un cheval.

Il faudra 150 coups à tirer par pièce, c'est-à-dire 600 coups pour les quatre pièces de 6 et 300 pour les deux obusiers.

Il est nécessaire d'avoir pour cet approvisionnement dix petits caissons portés à dos de mulet. Il faut aussi organiser deux brigades de mulets de bât, chacune de 36 mulets, dont vingt chargés de cartouches de 6, trente chargés de cartouches d'obusiers, et vingt-deux chargés de cartouches d'infanterie. Moyennant cela, vous pouvez tenir une division de 8 à 10,000 hommes dans la montagne, et être certain qu'elle ne manquera pas d'artillerie et de cartouches.

NAPOLÉON.

D'après la copie comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.

1119. — COMPOSITION DE L'ARMÉE D'ALLEMAGNE.

A ALEXANDRE, PRINCE DE NEUCHATEL, MAJOR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE D'ALLEMAGNE, A STRASBOURG.

Paris, 8 avril 1809.

Mon Cousin, à dater du 1er avril, toutes les troupes que j'ai en Allemagne seront connues sous le titre d'*Armée d'Allemagne*, dont je me réserve le commandement en chef. Vous en êtes le major général; le général Songis, commandant l'artillerie; le général Bertrand, le génie; le duc d'Istrie, commandant la cavalerie; le conseiller d'État Daru, intendant général; le sieur Villemanzy, chargé de la perception des revenus et contributions des pays qui m'appartiennent et inspecteur en chef aux revues de l'armée; le sieur Roguin, payeur général. Ainsi, dès à présent, le payeur du corps du duc de Rivoli doit correspondre avec le payeur général Roguin et recevoir ses ordres pour le service. Le sieur Roguin doit donc se rendre à Donauwœrth, où est le quartier général.

Le dépôt de l'armée, en France, est Strasbourg. C'est à Strasbourg qu'on passera le Rhin; on ne doit plus le passer ni à Mayence ni sur aucun autre point. La route doit être désormais par Stuttgart et Ulm; de là, elle doit passer par Nuremberg, pour

le corps du duc d'Auerstaedt, et par Augsbourg, pour les autres corps. Après Strasbourg, le premier dépôt de l'armée sera Ulm ; le deuxième dépôt sera Augsbourg ; le troisième, Donauwœrth ; le quatrième, Ingolstadt. Augsbourg et Ingolstadt doivent être mis à l'abri d'un coup de main.

L'armée doit être composée ainsi :

Le 2e corps, commandé par le duc de Montebello et composé du corps du général Oudinot, formé de trois divisions : la 1re commandée par le général Tharreau; la 2e, par le général Claparède, et la 3e par le général Grandjean. Chaque division est composée de trois demi-brigades commandées par trois généraux de brigade; il doit y avoir un adjudant commandant à chaque division. Le général Grandjean est arrivé à Paris. Chaque division aura douze pièces de canon et sera forte de 8,000 hommes. Le général Oudinot n'aura que deux divisions jusqu'au 1er mai, époque à laquelle se fera l'organisation de la 3e division. La division Saint-Hilaire fera partie du 2e corps ; elle est de cinq régiments, dont un d'infanterie légère, et commandée par trois généraux de brigade; elle aura quinze pièces de canon. Une brigade de cavalerie légère de trois régiments, la division de cuirassiers Espagne de quatre régiments, et six pièces de canon, seront attachées au 2e corps; ce qui le portera à 40,000 hommes d'infanterie, 6,000 de cavalerie, et, avec

l'artillerie et les sapeurs, à près de 50,000 hommes, ayant cinquante-sept pièces de canon.

Le 3e corps sera commandé par le duc d'Auerstaedt et composé de quatre divisions, dont trois de cinq régiments chacune, et la 4e composée de quatorze 4es bataillons; chaque division commandée par trois généraux de brigade et ayant quinze pièces de canon. Une division de cavalerie légère de..... régiments, la division de cuirassiers Saint-Sulpice de quatre régiments, et six pièces de canon, seront attachées à ce corps, ce qui le portera à 45,000 hommes d'infanterie, 6,000 hommes de cavalerie, et, avec l'artillerie, les sapeurs et mineurs, à près de 60,000 hommes, ayant soixante-six pièces de canon.

Le 4e corps sera commandé par le duc de Rivoli et composé de quatre divisions françaises formant 30,000 hommes, de 10,000 hommes d'infanterie, alliés, d'une division de cavalerie légère de quatre régiments français et deux régiments alliés formant plus de 5,000 hommes, et de soixante-huit pièces de canon françaises ou alliées; total, près de 50,000 hommes.

Le 7e corps sera commandé par le duc de Danzig et composé du corps bavarois, fort de 30,000 hommes d'infanterie et de 4,000 chevaux, avec près de soixante pièces de canon.

Le 8e corps sera composé de la division Dupas, forte de cinq bataillons français formant 4,000 hom-

mes, et de quatre régiments des princes confédérés formant plus de 6,000 hommes; total, 10,000 hommes d'infanterie et douze pièces de canon; et d'une division wurtembergeoise commandée par le général Vandamme, forte de 10,000 hommes d'infanterie et de 3,000 hommes de cavalerie; total, 20,000 hommes d'infanterie et trente pièces de canon. Ce corps sera commandé par le duc de Castiglione.

Le 9e corps sera formé par l'armée saxonne aux ordres du prince de Ponte-Corvo, et composé de trois divisions réunies à Dresde et de deux du duché de Varsovie, formant près de 50,000 hommes. Le prince de Ponte-Corvo aura sous ses ordres l'armée saxonne, toutes les troupes du duché de Varsovie et les garnisons de Glogau et de Danzig.

Le 10e corps sera formé par la réserve, que commandera le roi de Westphalie, composée des troupes westphaliennes, de 8,000 Hollandais qui sont à Hambourg, et des troupes qui seront à Magdeburg, Stettin, Küstrin et Hambourg.

La réserve de cavalerie sera commandée par le duc d'Istrie et composée de deux divisions de cavalerie légère, commandées, l'une par le général Lasalle et l'autre par le général Montbrun, ayant deux généraux de brigade; de la division Nansouty, formant six régiments et ayant douze pièces de canon; et de la di-

vision des six régiments de dragons provisoires, formant 6,000 hommes et ayant six pièces de canon.

La Garde impériale sera composée de dix régiments d'infanterie, chacun de 1,600 hommes, de quatre régiments de cavalerie et de soixante pièces de canon, formant un présent sous les armes de plus de 22,000 hommes.

Donnez des ordres en conséquence.

NAPOLÉON

D'après l'original. Dépôt de la guerre.

1120. — PLAINTES AU SUJET DE LA DIRECTION DES OPÉRATIONS MILITAIRES EN ESPAGNE; INSTRUCTIONS ET RECOMMANDATIONS.

AU GÉNÉRAL CLARKE, COMTE D'HUNEBOURG, MINISTRE DE LA GUERRE, A PARIS.

Paris, 9 avril 1809

Je vous renvoie votre correspondance de l'armée d'Espagne. Écrivez au maréchal Jourdan qu'il rend compte des événements comme s'il était historien; qu'il est inconcevable qu'on laisse la Romana sur les confins de la Galice ravager les derrières du duc d'Elchingen et du duc de Dalmatie; qu'il n'est pas question de discuter si le duc d'Elchingen a bien ou

mal manœuvré ; qu'il était plus naturel d'envoyer la division Lapisse culbuter la Romana et rouvrir les communications avec le duc d'Elchingen ; que je vois avec peine que l'armée n'est pas commandée, et que ce défaut d'activité occasionnera des événements fâcheux ; que donner l'ordre au général Kellermann de marcher sur Villafranca est une absurdité, puisqu'il n'a que de la cavalerie ; qu'il peut bien marcher sur Astorga et Benavente, mais non s'engager dans les montagnes ; que lui ôter son artillerie est une mesure fausse; que ce général se trouvera ainsi sans aucuns moyens pour enfoncer une maison ; que vous lui réitérez, ce que vous n'avez cessé de lui mander, que la première opération à faire est de se mettre en communication avec le duc d'Elchingen ; que les plus grands malheurs peuvent résulter de cette apathie et de cet oubli des premiers principes de la guerre ; que la division Lapisse est le corps le plus près, qu'il faut l'envoyer sur-le-champ pour rétablir la communication entre le duc d'Elchingen et Valladolid, et faire passer au duc d'Elchingen des instructions pour qu'il s'organise mieux ; qu'il est inconcevable que la Romana étant aussi près d'Astorga et de Benavente, on expose ainsi les garnisons de ces villes; qu'on n'en évacue pas les hôpitaux, enfin qu'on ne prenne aucune mesure; que ce n'est pas ainsi qu'on commande une armée; qu'il est de toute nécessité de ne pas s'avancer dans

le midi que le nord ne soit tranquille, qu'on ne sache au vrai la situation des ducs d'Elchingen et de Dalmatie, et qu'on ne se soit défait de la Romana; qu'en dirigeant les troupes avec tant de lenteur et de mollesse on ne fera pas, avec les immenses armées qu'on a, ce qu'on ferait avec le quart; que marcher en Andalousie par deux routes nécessitera le maintien de deux communications; que cela ne peut dépendre désormais que de la situation où l'on se trouvera. Engagez le général Kellermann à ne pas disséminer sa cavalerie ni son artillerie, et à ne pas compromettre la tête de ses postes; que sa conduite relativement à Astorga et Benavente est inconcevable, et qu'il a très-mal fait de ne pas prendre des mesures dans des circonstances si importantes.

D'après la minute. Archives de l'Empire.

1121. — QUANTITÉ DE MUNITIONS DE GUERRE A AVOIR.

A ALEXANDRE, PRINCE DE NEUCHATEL, MAJOR GÉNÉRAL
DE L'ARMÉE D'ALLEMAGNE, A STRASBOURG.

Paris, 10 avril 1809.

Mon Cousin, je réponds à votre lettre du 7. J'ai arrêté le travail proposé par le ministre de la

guerre, parce qu'enfin on ne peut pas faire des choses impossibles. On doit trouver en Bavière des munitions de guerre; on doit en envoyer de Mayence, Neuf-Brisach, Huningue, par les charrois du pays, et d'Ulm sur Passau par le Danube. Toute l'artillerie de l'armée est approvisionnée. Il y a une grande quantité de cartouches d'infanterie. La proposition de ne mettre que 25 forges au lieu de 45, et de ne pas donner d'approvisionnement attelé au parc général, afin d'obtenir une réduction de 200 voitures, m'a paru raisonnable; cela épargnera des attelages et des hommes du train. Si l'armée d'Allemagne a un double approvisionnement attelé, soit aux divisions, soit aux parcs des corps d'armée, soit au parc général, elle est bien. Avec double approvisionnement, il y a de quoi soutenir trois grandes batailles comme celle d'Austerlitz; en porter davantage est un embarras inutile. Mais il n'est pas douteux qu'un double approvisionnement ne serait pas suffisant, si l'on n'en avait un troisième en dépôt à quatre ou cinq journées sur les derrières de l'armée. Ainsi, dans la situation actuelle, on doit avoir une réserve de cartouches entre Ulm, Donauwœrth et Ingolstadt, dans des caisses qui se portent sur des charrettes. Si l'armée marche du côté de l'Inn, par exemple, cet approvisionnement de réserve devra venir à Passau, et l'armée qui serait en avant de l'Inn aura ses

deux approvisionnements et un troisième à Passau. Si l'armée se portait sur Vienne, elle ne se trouverait éloignée que de 8 ou 10 jours de son troisième approvisionnement. Sans doute il en faudrait alors un quatrième pour remplacer le troisième et pour que l'armée pût le trouver en cas d'un événement de retraite. Un principe que le général Songis ne doit pas perdre de vue, c'est qu'il n'y a rien de pis que d'avoir des voitures non attelées; ce n'est qu'un embarras. Il faut avoir des caisses qu'on transporte sur des charrettes du pays, et à cinq ou six jours derrière l'armée, et dans des lieux désignés pour servir de dépôts. Il n'y a point une division de l'armée qui n'ait 60 cartouches par homme portant fusil attelées à sa suite; il n'y a point de corps d'armée qui n'en ait à son parc 60 autres attelées; ainsi il y a donc à la suite de chaque corps d'armée 100 à 120 cartouches. Le parc général en a quelques-unes à sa suite; le soldat en a 50 dans le sac, et il y en a 60 dans les dépôts, qui peuvent arriver à quatre ou cinq jours de distance pour renouveler celles consommées. Ainsi donc 150 cartouches attelées, soit à la division, soit au corps d'armée, soit au parc général, feraient pour l'armée 15 millions de cartouches ou 900 caissons; 50 cartouches dans le sac feraient 5 millions, et 5 millions dans les dépôts sur les derrières, en échelons, feraient 25 millions de cartouches, ou 200 par homme. Les

dépôts doivent être à Ulm, Donauwœrth, Passau, Ingolstadt, et faire leur mouvement en échelons.

En résumé, je suis satisfait si les corps de l'armée ont 10 millions de cartouches, soit à la division, soit au parc du corps d'armée; je le suis si l'armée en a 5 millions pour les soldats, 5 millions au parc général et 5 millions en réserve à transporter par eau ou par les voitures du pays; enfin je le suis s'il y a un approvisionnement simple de coups de canon réparti dans les différents dépôts, en échelons, et se remplaçant successivement.

NAPOLÉON

D'après l'original. Dépôt de la guerre.

1122. — ORDRE DE SE METTRE EN MOUVEMENT; INSTRUCTIONS.

A EUGÈNE NAPOLÉON, VICE-ROI D'ITALIE, A VALVASONE.

Paris, 12 avril 1809, onze heures du soir.

Mon Fils, à peine arrivé à Vérone ou à Trente, je suppose que vous aurez appris que les Autrichiens ont commencé les hostilités, et que vous vous serez porté à votre quartier général en Frioul. Le télégraphe m'apprend seulement que les Autrichiens ont passé l'Inn et, par là, déclaré la guerre. Je crois

vous avoir déjà fait connaître que mes instructions étaient que, si les Autrichiens attaquaient avant le 15, on se repliât derrière le Lech, où je serai de ma personne le 15. J'attends avec impatience d'apprendre ce qu'ils auront fait en Italie; mais toutes les nouvelles me portent à croire qu'ils veulent rester là sur la défensive.

Vous aurez centralisé votre armée dans le Frioul; vous aurez placé une division dans le débouché de Pontebba, et pour menacer constamment de vous porter sur Tarvis. Je pense que vous aurez eu soin qu'il n'y ait aucun embarras à Udine, que tous les dépôts de cavalerie ainsi que les hôpitaux soient au delà de la Piave; Palmanova, Osoppo, contiendront vos derniers embarras. Libre ainsi de tout, vous vous conduirez selon les mouvements de l'ennemi. Autant que je peux le calculer, les principales forces de l'ennemi seront à Tarvis; si cela est, il ne se portera pas sur Goritz et se concentrera à Laybach.

Laissez sur l'Isonzo de la cavalerie et une douzaine de mille hommes, et portez-vous avec toute l'armée sur Tarvis, en ne donnant rien au hasard et en évitant les retranchements que l'ennemi a fait faire, afin de ne pas se casser le nez contre des redoutes. Je suppose que la route du Tyrol sera difficile; écrivez-moi par duplicata par le Saint-Gothard et par l'estafette ordinaire; j'ai déjà donné

l'ordre qu'elle passe par Chambéry et traverse la Suisse. Réunissez bien toute votre armée; instruisez Marmont des hostilités. Je vous ai déjà recommandé de placer la 14e demi-brigade provisoire à Vérone et de faire venir la division composée du 62e, des 23e et 22e légers par Bologne et Ferrare en grande marche sur Trévise, afin de vous servir de réserve. Laissez Miollis à Rome. Vous pouvez nommer Grenier, Baraguey d'Hilliers et Macdonald vos lieutenants généraux, en leur laissant leurs divisions; ils en commanderont deux, puisqu'ils sont plus anciens.

Faites venir à Venise les bricks italiens et français qui sont à Ancône. Je pense que vous devez faire désarmer la frégate française *l'Uranie* et faire passer l'équipage, officiers, soldats et matelots, à Venise, où ils seront d'un bon service pour la défense des lagunes.

Réitérez les ordres pour que Venise soit bien armée et approvisionnée. Ne vous pressez pas, voyez ce que fait l'ennemi; ses dispositions doivent vous servir de règle.

NAPOLÉON.

D'après la copie comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.

1123. — REPROCHES D'AVOIR DISSÉMINÉ LES TROUPES; INDICATION DES POINTS DE CONCENTRATION.

A ALEXANDRE, PRINCE DE NEUCHATEL, MAJOR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE D'ALLEMAGNE, A AUGSBOURG.

Ludwigsburg, 16 avril 1809.

Mon Cousin, je reçois votre lettre par laquelle vous m'annoncez que vous faites partir le corps d'Oudinot pour Ratisbonne. Vous ne me faites pas connaître ce qui nécessite une mesure si extraordinaire qui affaiblit et dissémine mes troupes. Je pense que, si vous n'avez pas été porté à cette décision par des motifs extraordinaires, vous ordonnerez au général Oudinot d'arrêter son mouvement et de se placer entre Ratisbonne et Augsbourg, afin d'être en mesure de se porter sur cette dernière place, si le cas l'exigeait. Quant à l'ordre d'occuper Straubing par le général de Wrede, je ne le comprends pas, parce que j'ignore pourquoi il l'a évacué. Quant à l'ordre d'occuper Landshut, je ne le trouve pas raisonnable. Le maréchal Lefebvre avait bien fait de concentrer ses forces à Munich ; deux divisions sont plus fortes qu'une. Je ne comprends pas bien l'esprit de votre lettre du 13 au soir, et j'aurais préféré savoir mon armée concentrée entre Ingolstadt et Augsbourg, les Bavarois en première ligne, comme

s'était placé le duc de Danzig, jusqu'à ce que l'on sache ce que l'ennemi veut faire. Il me tarde d'avoir des nouvelles du duc d'Auerstaedt. Il faut se conformer à mon instruction, qui est de rallier mon armée et de l'avoir dans la main. Si l'ennemi devait déboucher par le Tyrol et que l'on fût dans le cas de donner bataille à Augsbourg sans que le général Oudinot y fût, ce serait un grand malheur. Si, d'un autre côté, on était obligé d'abandonner Augsbourg, qui n'est pas encore en état de se défendre, et de livrer ainsi nos magasins d'Ulm, ce serait encore un grand malheur. Tout était parfait si le duc d'Auerstaedt eût été près d'Ingolstadt, le duc de Rivoli avec les Wurtembergeois et le corps d'Oudinot auprès d'Augsbourg. Puisque l'ennemi a attaqué, il faut savoir quel est son plan. Le principal est qu'Oudinot soit à Augsbourg avant l'ennemi, et qu'il ait les yeux bien ouverts. Quant au duc d'Auerstaedt, aux divisions Saint-Hilaire, Nansouty et Montbrun, l'instruction est pour eux comme pour tout le monde : se concentrer entre Ratisbonne, Ingolstadt et Augsbourg; de sorte qu'il fallait faire juste le contraire de ce que vous avez fait. Il est possible que je parte d'ici aujourd'hui, de manière à arriver ce soir à Dillingen. Écrivez-moi par cette route.

NAPOLÉON.

D'après l'original. Dépôt de la guerre.

1124. — ORDRE DE SE RENDRE DE RATISBONNE A INGOLSTADT.

AU MARÉCHAL DAVOUT, DUC D'AUERSTAEDT, COMMANDANT LE 3e CORPS DE L'ARMÉE D'ALLEMAGNE, A RATISBONNE.

Donauwœrth, 17 avril 1809, dix heures du matin.

Mon Cousin, j'arrive à Donauwœrth. J'apprends que vous occupez Ratisbonne. Mon intention a toujours été de concentrer mes troupes derrière le Lech. Repliez-vous avec toutes vos troupes sur Ingolstadt. Je donne ordre au duc de Danzig de tenir en respect le corps de Landshut et de protéger votre mouvement. La division Friant doit également se replier sur Ingolstadt ; il peut cependant garder des postes d'observation sur l'Altmühl, en considérant l'Altmühl comme une grande tête de pont, à six lieues d'Ingolstadt. Tenez vos troupes resserrées et en ordre ; et si, dans ce mouvement brusque auquel l'ennemi ne s'attend pas, vous trouvez moyen de tomber sur la colonne de Landshut, si elle s'est avancée, ce sera une superbe occasion ; mais ne vous éloignez pas de plus d'une demi-marche pour la faire naître.

Pour vous rendre à Ingolstadt, vous devez passer par Neustadt. De Neustadt, où vous ne pourrez être que demain soir 18, je serai à même de vous

donner des ordres. Toutefois, si vous n'en recevez pas, vous devez continuer votre mouvement sur Geisenfeld, vous trouvant ainsi à trois lieues d'Ingolstadt, sans jamais passer sur la rive gauche.

J'attends avec impatience des nouvelles de l'ennemi. Quel est le corps d'armée autrichien qui a débouché à Landshut? Où se porte-t-il? Quelle est la marche des autres colonnes ennemies, dont vous ou le général de Wrede auriez connaissance?

NAPOLÉON.

D'après l'original comm. par Mme la maréchale princesse d'Eckmühl.

1125.—ORDRE DE SE PRÉPARER A QUITTER AUGSBOURG POUR SE RENDRE A PFAFFENHOFEN.

AU MARÉCHAL MASSÉNA, DUC DE RIVOLI, COMMANDANT LE 4e CORPS DE L'ARMÉE D'ALLEMAGNE, A AUGSBOURG.

Donauwœrth, 17 avril 1809, une heure après midi.

Vous recevrez dans la nuit l'ordre de partir demain, à deux heures du matin, avec votre corps d'armée et celui du général Oudinot. Le major général rédige dans ce moment vos instructions, mais vous devrez, au reçu de cette lettre, faire vos dispositions. Préparez-vous quatre jours de biscuit, quatre jours de pain, et organisez Augsbourg comme

si cette place devait être assiégée. Laissez-y un général commandant, les dépôts français des deux corps, les malades, un régiment badois et un hessois, quelques adjoints français, quatre officiers du génie, un officier d'artillerie et deux commissaires des guerres. Deux compagnies d'artillerie qui sont ici vont se rendre à Augsbourg. Ces troupes occuperont la tête de pont et la ville. Faites fermer toutes les portes d'Augsbourg; que personne n'y entre ni n'en sorte, afin que l'on ignore votre mouvement. Que les corps de cavalerie que vous avez empêchent d'aller sur la route de Munich.

Le général Moulin, que j'ai destiné au commandement d'Augsbourg, va s'y rendre. Instruisez-le de ce qu'il a à faire. Cerné par toute l'armée ennemie, il faut qu'il s'y défende et s'y maintienne jusqu'à ce que les pièces de siége soient arrivées et la brèche faite. Donnez les derniers ordres pour que les fossés soient remplis. Tout ce qui arrivera de Français isolés, de compagnies, bataillons et escadrons de marche, accroîtra la garnison. Il ne devra sortir d'Augsbourg que des convois de pain, par suite des ordres que vous donnerez, et sous escorte; que les bagages, embarras, femmes, etc., restent à Augsbourg. Le général qui commandera à Augsbourg, indépendamment que sa communication sera libre par la rive droite du Lech, communiquera librement avec Ingolstadt par la rive gauche.

Votre marche a pour but de se combiner avec celle de l'armée, pour prendre l'ennemi en flagrant délit et détruire ses colonnes. Il faut donc que vous soyez léger, que vous n'ayez point de queue, que le parc d'artillerie soit avec le corps d'armée, que, deux heures après qu'il aura débouché, il n'y ait plus rien sur la route. Répondez-moi dans la nuit, et faites-moi connaître s'il y a suffisamment de munitions, vivres et approvisionnements à Augsbourg; vous sentez que je parle dans le cas de siége. S'il y a, en munitions et approvisionnements, de quoi tenir douze ou quinze jours, c'est tout ce qu'il faut. En partant, vous mettrez la place en état de siége, et dès ce moment tout doit obéir au commandant Tous les bagages qui se trouveraient entre Ulm et Augsburg doivent être renfermés dans Augsbourg, de sorte que, quand même des partis ennemis viendraient entre Ulm et Augsbourg, ils ne nous enlèvent rien.

Quant aux voyageurs qui ne voudraient pas être renfermés dans Augsbourg, ils peuvent passer par Landsberg, quoique dans les cinq ou six premiers jours il vaille mieux que rien ne passe.

Répandez le bruit que vous marchez, partie en Tyrol et partie sur Munich. Votre payeur peut vous suivre, pourvu que son trésor soit attelé par ses chevaux.

Quant aux dépôts de cavalerie, les chevaux

éclopppés, on peut les tenir sur les remparts d'Augsbourg.

Faites déjà vos dispositions pour qu'à quatre heures du matin la queue de vos colonnes ait dépassé Friedberg. Poussez de fortes reconnaissances sur Dachau, afin d'être assuré, quand vous partirez, que l'infanterie ennemie n'est pas arrivée dans cette position.

Faites en sorte que je reçoive cette nuit l'état de situation de votre corps en hommes, en chevaux et en cartouches d'infanterie et de canon.

NAPOLÉON.

P. S. Préparez tout; ne faites aucun éclat prématuré, et que ces dispositions ne soient connues du public que lorsque vous serez parti.

D'après la copie. Dépôt de la guerre.

1126. — IMPORTANCE DU MOUVEMENT PRÉCÉDENT SUR PFAFFENHOFEN.

AU MARÉCHAL MASSÉNA, DUC DE RIVOLI, COMMANDANT LE 4e CORPS DE L'ARMÉE D'ALLEMAGNE, A AICHACH.

Donauwœrth, 18 avril 1809.

Mon Cousin, je reçois votre lettre. La division que vous avez à Landsberg et les quatre régiments

de cavalerie légère doivent tâcher de gagner Aichach, ou au moins faire ce qu'ils pourront sur la route d'Augsbourg à Aichach; mais il est indispensable que le général Oudinot, avec son corps et trois autres divisions, que vos cuirassiers et ce que vous avez d'autre cavalerie, couchent à Pfaffenhofen.

Dans un seul mot vous allez comprendre ce dont il s'agit. Le prince Charles, avec toute son armée, a débouché hier de Landshut sur Ratisbonne; il avait trois corps d'armée évalués à 80,000 hommes. Les Bavarois se sont battus toute la journée avec son avant-garde, entre Siegenburg et le Danube. Cependant, aujourd'hui 18, le duc d'Auerstaedt, qui a 60,000 hommes français, part de Ratisbonne et se porte sur Neustadt. Ainsi lui et les Bavarois agiront de concert contre le prince Charles. Dans la journée de demain 19, tout ce qui sera arrivé à Pfaffenhofen de votre corps, auquel se joindront les Wurtembergeois, une division de cuirassiers et tout ce qu'on pourra, pourra agir, soit pour tomber sur les derrières du prince Charles, soit sur la colonne de Freising et de Moosburg, et enfin entrer en ligne. Tout porte donc à penser qu'entre le 18, le 19 et le 20, toutes les affaires d'Allemagne seront décidées. Aujourd'hui 18, les Bavarois peuvent encore continuer à se battre sans grand résultat, puisqu'ils cèdent toujours du terrain; mais ils harcè-

lent et retardent d'autant la marche de l'armée ennemie. Le duc d'Auerstaed est prévenu de tout, le général de Wrede lui envoie tous les prisonniers. Aujourd'hui il est possible que l'on ne tire que quelques coups de fusil. Entre Ratisbonne et le lieu où était le prince Charles, il n'y avait encore que neuf lieues. Ce n'est donc que le 19 qu'il peut y avoir quelque chose, et vous voyez actuellement, d'un coup d'œil, que jamais circonstance ne voulut qu'un mouvement soit plus actif et plus rapide que celui-ci. Sans doute que le duc d'Auerstaedt, qui a près de 60,000 hommes, peut à la rigueur se tirer honorablement de cette affaire; mais je regarde l'ennemi comme perdu si Oudinot et vos trois divisions ont débouché avant le jour et si, dans cette circonstance importante, vous faites sentir à mes troupes ce qu'il faut qu'elles fassent. Envoyez des postes de cavalerie au loin. Il paraît que les Autrichiens n'ont à Munich et sur cette direction qu'un corps de 12,000 hommes. L'importance de votre mouvement est telle, qu'il est possible que je vienne moi-même joindre votre corps. Votre cavalerie, qui était à Dachau, peut en partir, se diriger et venir vous joindre à Pfaffenhofen. Quant au général qui est à Landsberg, il forme avec son corps votre arrière-garde, qui sera à six ou sept heures de distance. Cela peut être utile et n'a pas d'inconvénient. S'il le faut, il aura toujours rejoint le deuxième

ou le troisième jour. Enfin les quatre régiments de cavalerie légère peuvent dans la journée de demain, ou après-demain au plus tard, avoir rejoint votre tête.

NAPOLÉON.

Activité, activité, vitesse! Je me recommande à vous.

D'après la copie. Dépôt de la guerre.

1127. — MANOEUVRES PROJETÉES PAR L'EMPEREUR POUR ATTAQUER L'ENNEMI.

AU MARÉCHAL MASSÉNA, DUC DE RIVOLI, COMMANDANT LE 4e CORPS DE L'ARMÉE D'ALLEMAGNE, A FREISING.

Ingolstadt, 19 avril 1809, midi.

Je reçois votre lettre de ce matin six heures. Je suppose que vous aurez fait pousser les 4,000 hommes que vous avez devant vous de manière qu'ils n'échappent pas, et que cela ne se bornera pas aux 400 prisonniers que vous m'annoncez.

A Au et à Freising il n'y a pas grand'chose, peut-être le reste du corps que vous avez battu et qui, en entier, était de cinq régiments.

Nos opérations se dessinent. Voici le véritable état des choses. Le prince Charles, avec toute son

armée, était ce matin à une journée de Ratisbonne et a sa ligne d'opération sur Landshut. Le duc d'Auerstaedt, cette nuit et ce matin, a évacué Ratisbonne pour se porter sur Neustadt et se joindre avec les Bavarois. Je m'attendais donc aujourd'hui à une affaire; cependant il est midi, et le canon ne s'est pas encore fait entendre. Vous voyez que, par cette manœuvre, je refuse ma gauche, voulant avancer ma droite que vous formez et qui, dès aujourd'hui, commence à entrer en jeu. Ce soir ou demain on se battra peut-être à la gauche.

Poussez le corps d'Oudinot sur Au et sur Freising. Poussez des postes sur Munich pour savoir ce qu'il y a. Les habitants du pays étant pour nous, vous pouvez envoyer des estafettes partout.

De Freising et d'Au, selon les renseignements que je recevrai aujourd'hui, je vous dirigerai sur Landshut; et alors le prince Charles se trouverait avoir perdu sa ligne d'opération, sa protection qui est l'Isar, et serait attaqué par sa gauche.

Je vous dis de porter une division à Au et pas toutes sur Freising, parce que, si la gauche était engagée plus que je ne le désire, la division qui sera à Au aura fait une marche au secours de la gauche.

Tout ceci doit s'éclaircir aujourd'hui, et les moments sont précieux. Tenez le corps d'Oudinot disponible et placez vos quatre divisions autour de Pfaffenhofen, sur les trois directions de Neustadt,

Freising et Au, afin que, selon les circonstances, une d'elles marche la première et dirige les colonnes sur le point où il faudra marcher. Ici, tout est calcul d'heures. Du reste, 12 ou 15,000 hommes de cette canaille que vous avez battue ce matin doivent être attaqués, tête baissée, par 6,000 de nos gens.

Une heure après midi.

P. S.[1]. Au lieu de placer une division d'Oudinot à Au, ainsi qu'il est dit dans le primata qui vient de vous être expédié par un officier d'ordonnance, vous placerez cette division sur Neustadt, afin qu'elle gagne une marche pour soutenir la gauche; et l'autre division, vous la placerez comme il est dit ci-dessus, sur Freising.

D'après la minute. Archives de l'Empire.

1128. — INSTRUCTIONS A LA SUITE DES COMBATS DE THANN ET D'ABENSBERG.

AU MARÉCHAL DAVOUT, DUC D'AUERSTAEDT, COMMANDANT LE 3e CORPS DE L'ARMÉE D'ALLEMAGNE, A TEUGEN.

Rohr, 21 avril 1809, cinq heures du matin.

La journée d'avant-hier et d'hier est un autre

[1] Cette lettre fut expédiée en *primata* et *duplicata* au ma-

Iena. Le duc de Rivoli a dû arriver hier à Landshut, depuis hier trois heures après-midi. Vous n'avez devant vous qu'un rideau de trois régiments d'infanterie. J'ai fait occuper hier les villages de Thann; on y a trouvé beaucoup de blessés.

J'ordonne ce matin au duc de Danzig, avec les divisions française Demont et bavaroise Deroy et les cuirassiers Saint-Germain, de se porter sur Langquaid, de mettre en déroute cette arrière-garde qui couvre leurs parcs et leurs blessés, et de tout ramasser dans la journée. Si vous entendez le canon, ce sera cela; en cas de besoin, vous devrez l'appuyer.

La division Boudet a couché à Neustadt. Je lui donne ordre de se rendre à Abensberg. Cette belle division est sous vos ordres.

Voilà ce que vous avez à faire. Le duc de Danzig va poursuivre les parcs, les équipages et même le prince Charles s'il prend la direction de l'Isar et qu'il aille à Landshut par Eckmühl, soit qu'il aille à Straubing; appuyez-le s'il en est besoin.

Lorsque vos derrières seront nettoyés, que vous

réchal Masséna : le *primata*, à midi, par un officier d'ordonnance de l'Empereur ; le *duplicata*, à une heure de l'après-midi, par un aide de camp du maréchal, qui retournait près de lui. A ce moment, l'Empereur, montant à cheval, changea les dispositions qu'il venait de prescrire pour le corps d'Oudinot ; il dicta alors le post-scriptum ci-dessus, qui modifie ses premiers ordres.

aurez ramassé hommes, bagages perdus, vous vous porterez sur Ratisbonne; vous attaquerez Bellegarde et Klenau. Vous les poursuivrez et les acculerez dans les montagnes de la Bohême; vous ferez en sorte que la rive gauche du Danube soit purgée, et qu'il ne puisse rentrer que des débris.

Je me rends à Landshut, et, aussitôt que j'aurai fait tout le mal possible à l'ennemi, je le préviendrai sur l'Inn. J'attends dans la journée fréquemment de vos nouvelles. Je serai sur la route de Rohr à Landshut.

D'après la minute. Archives de l'Empire.

1129. — ORDRE DE SE PORTER SUR ECKMUHL.

AU MARÉCHAL LANNES, DUC DE MONTEBELLO, COMMANDANT LE 2e CORPS DE L'ARMÉE D'ALLEMAGNE, A LANDSHUT.

Landshut, 22 avril 1809, trois heures du matin.

Le duc d'Auerstaedt est toujours aux prises. Le général Vandamme est parti avec l'infanterie wurtembergeoise et trois régiments de cavalerie légère pour marcher sur Eckmühl. Je désire que vous partiez de manière à être arrivé à sept heures à Ergoltsbach; vous prendrez en passant à Essenbach la division Saint-Sulpice. Vous pousserez devant

vous les Wurtembergeois jusqu'à Neufahrn et même jusqu'à la petite rivière de Laber. Indépendamment des Wurtembergeois, des cuirassiers Saint-Sulpice, vous aurez sous vos ordres les divisions Gudin et Morand.

Je m'y porterai moi-même aussitôt que possible. Vous me ferez connaître les nouvelles que vous apprendrez de ce côté. Vous choisirez sur la petite rivière de Laber une bonne position. Mon intention est que, aussitôt que vous aurez reçu des nouvelles du maréchal Davout, vous marchiez sur Eckmühl, et attaquiez l'ennemi de tous côtés. Je fais appuyer votre mouvement par le duc de Rivoli et ses trois divisions, qui viennent d'arriver. Puisque l'ennemi est têtu, il faut l'exterminer. Faites partir, sans perdre un moment, la division Gudin; ces troupes ne pourraient partir trop tôt.

D'après la minute. Archives de l'Empire.

1130. — ORDRES POUR LA FORMATION D'UN CORPS D'OBSERVATION DE L'ELBE.

A ALEXANDRE, PRINCE DE NEUCHATEL, MAJOR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE D'ALLEMAGNE, A BURGHAUSEN.

Burghausen, 29 avril 1809

Mon Cousin, mon intention est de former dans le

comté de Hanau un corps d'observation qui sera commandé par le duc de Valmy, qui aura sous ses ordres les généraux de division Rivaud et Beaumont, le général de brigade Boyer et deux autres généraux de brigade que nommera le ministre de la guerre. Ce corps sera composé, 1° de trois régiments provisoires de dragons, les plus en état des six qui se forment à Strasbourg, au choix du général Beaumont, qui partira avec ces trois régiments; 2° des 4es bataillons des 75e, 36e, 46e et 50e qui sont à Paris et qui reçoivent l'ordre de se porter sur Mayence; 3° des demi-brigades provisoires de réserve qui se réunissent à Mayence, à Metz et à Sedan, formant 8,000 hommes; 4° de douze pièces d'artillerie qui seront organisées à Mayence. Tout cela formera un corps de 14,000 hommes, qui portera le nom de corps d'observation de l'Elbe. Donnez les ordres directement pour ce qui fait partie de l'armée, c'est-à-dire pour les trois régiments provisoires de dragons, au général Beaumont. Si sa division était déjà partie, il se porterait sur Hanau avec ses trois meilleurs régiments, et les trois autres continueraient leur route sur Augsburg, sous les ordres du général de brigade Picard. Pour les troupes qui sont dans l'intérieur de la France, transmettez les ordres au ministre de la guerre. Recommandez au duc de Valmy de porter, aussitôt que possible, son quartier général à Hanau, d'y

réunir ses troupes, et surtout de les faire donner ensemble et de ne pas les éparpiller ; enfin de faire grand bruit de la formation de son corps et de répandre qu'il est de 50,000 hommes, avec lesquels il devra se porter partout où il serait nécessaire.

NAPOLÉON.

D'après l'original. Dépôt de la guerre.

1131. — REPROCHES SUR LA CONDUITE DES OPÉRATIONS EN ITALIE.

A EUGÈNE NAPOLÉON, VICE-ROI D'ITALIE, A CALDIERO.

Burghausen, 30 avril 1809.

Mon Fils, je reçois votre lettre du 22, qui m'arrive par la poste. Je vois avec peine que vous ayez abandonné la Piave. Vous trouvez étrange que l'ennemi ne s'y soit pas présenté ; j'aurais été étonné qu'il l'eût fait et qu'il ne se fût pas contenté de conquérir en un jour tout le pays de l'Isonzo à la Piave. Si, au lieu de couper le pont de la Piave, vous eussiez garni la tête de pont, et que vous eussiez montré l'intention de vous y défendre, l'ennemi n'aurait pas été passer cette rivière, Venise n'eût pas été bloquée, et tout le pays entre la Piave et l'Adige livré au pillage Mais si, contre

toute attente, l'ennemi eût tenté de passer la Piave, et que vous n'eussiez pas été dans le cas de vous y opposer, qui vous eût empêché de vous retirer? Vous avez vingt-quatre heures devant vous. Je vois avec peine que vous n'avez ni habitude ni notion de la guerre. J'ignore encore la situation de mon armée, l'état de mes pertes en hommes, en généraux, en drapeaux, en canons, et je suis livré aux rapports des Autrichiens, qui sont nécessairement exagérés. Ne valait-il pas mieux me faire connaître l'état des choses? Il est douloureux de penser que, sans raison, tout le pays entre la Piave et l'Adige ait été pillé par les Autrichiens. La Piave était une assez bonne ligne pour que vous ayez essayé de la garder. Les Autrichiens sont si peu accoutumés à faire ainsi la guerre, qu'ils ont été étonnés que vous n'ayez pas conservé la ligne de la Livenza, qui était une bonne ligne de ralliement pour vous; aussi ne conçoivent-ils pas que vous ayez abandonné la Piave. A la guerre on voit ses maux et on ne voit pas ceux de l'ennemi; il faut montrer de la confiance. Jusqu'à ce que l'ennemi eût tenté de forcer le pont de la Piave, vous deviez vous maintenir dans la tête de pont, si vous étiez toujours à même de couper le pont, quand même l'ennemi eût passé plus haut ou plus bas. Le résultat de cela est très-fâcheux pour moi et pour mes peuples d'Italie.

La guerre est un jeu sérieux, dans lequel on peut

compromettre sa réputation et son pays; quand on est raisonnable, on doit se sentir et connaître si l'on est fait ou non pour ce métier. Je sais qu'en Italie vous affectez de mépriser Masséna; si je l'eusse envoyé, ce qui est arrivé n'aurait point eu lieu. Masséna a des talents militaires devant lesquels il faut se prosterner; il faut oublier ses défauts, car tous les hommes en ont. En vous donnant le commandement de l'armée, j'ai fait une faute; j'aurais dû vous envoyer Masséna et vous donner le commandement de la cavalerie, sous ses ordres. Le prince royal de Bavière commande une division sous le duc de Danzig. Les rois de France, des empereurs même régnants, ont souvent commandé un régiment ou une division sous les ordres d'un vieux maréchal. Je pense que, si les circonstances deviennent pressantes, vous devez écrire au roi de Naples de venir à l'armée; il laissera le gouvernement à la Reine. Vous lui remettrez le commandement et vous vous rangerez sous ses ordres; cela sera d'un bon effet et convenable. Il est tout simple que vous ayez moins d'expérience de la guerre qu'un homme qui la fait depuis seize ans. Je n'ai point de mécontentement des fautes que vous avez faites, mais de ce que vous ne m'écrivez pas, et que vous ne me mettez point à même de vous donner des conseils et même de régler ici mes opérations. Si vous saviez l'histoire, vous sauriez que les quolibets ne servent à

rien, et que les plus grandes batailles dont l'histoire fasse mention n'ont été perdues que pour avoir écouté les propos des armées. Je vous répète donc que je pense qu'à moins que l'ennemi ne se soit déjà retiré, et peut-être même dans tous les cas, il est convenable que vous écriviez au roi de Naples de venir à l'armée, vous faisant un mérite et une gloire de servir sous un plus ancien que vous. Vous lui manderez que vous êtes autorisé par moi à cette démarche et qu'à son arrivée il trouvera ses lettres de commandement.

NAPOLÉON.

D'après la copie comm par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.

1132. — IMPORTANCE DE PASSAU; INSTRUCTIONS AU GENIE, A L'ARTILLERIE ET A L'INTENDANCE.

A ALEXANDRE, PRINCE DE NEUCHATEL, MAJOR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE D'ALLEMAGNE, A BRAUNAU.

Braunau, 1er mai 1809.

Le point de dépôt principal de l'armée est Passau. C'est là où, en cas de retraite, mon intention est de passer l'Inn, et c'est autour de Passau que j'ai le projet de constamment manœuvrer en cas d'un mouvement rétrograde de l'armée. Braunau, Schær-

ding, Burghausen, sont pour moi des points indifférents. Mon intention est de laisser constamment à Passau au moins 10,000 hommes de garnison; Passau doit donc être le centre de toutes mes munitions de guerre, magasins de réserve et de tous mes hôpitaux.

Communiquez la copie de cette dépêche au général d'artillerie, au général du génie et à l'intendant de l'armée, pour que chacun s'y conforme dans les détails de son service.

GÉNIE.

Passau a un fort sur la rive gauche du Danube, à l'abri d'un coup de main; il faut qu'il soit constamment approvisionné pour 1,000 hommes pendant quatre mois.

Passau est un isthme de 400 toises, ayant ancienne enceinte, fossé et contrescarpe. Il est nécessaire que cette enceinte soit armée, le fossé nettoyé et une demi-lune établie devant la porte, qui flanque toute l'enceinte. Par ce moyen, cette place sera à l'abri d'un coup de main, même avec une petite garnison. Mais cette enceinte est dominée par une hauteur sur laquelle il sera établi un fort revêtu en bois comme l'est celui de Praga; mais, en attendant, il aura toute la force d'un ouvrage de campagne. Enfin, lorsque ces premiers ouvrages seront avancés, on fera sur la rive gauche du Danube un

ouvrage qui augmentera la solidité et la force de ce fort. On prendra tous les moyens pour remplir les trois buts suivants :

1° Se rendre maître absolu du cours de l'Inn et de celui du Danube, de manière que rien ne puisse passer sans être coulé bas ;

2° Être maître du pont du Danube et pouvoir manœuvrer sur les deux rives sans que l'ennemi puisse l'empêcher ;

3° Être maître du pont de l'Inn de manière à pouvoir manœuvrer sur les deux rives sans que l'ennemi puisse l'empêcher.

Comme il n'y a point de temps à perdre en discussion, vous ferez connaître au général du génie que je lui donne plein pouvoir pour commencer les travaux, en remplissant ces différents buts.

Comme je suis dans l'intention de laisser une garnison à Passau, il y aura suffisamment d'hommes pour sa défense. La place sera inattaquable, parce que l'ennemi devra ouvrir la tranchée contre l'ouvrage en terre, situé favorablement, avant d'approcher l'enceinte de la place. On déblayera le pourtour de la ville sur le côté qui fait face à l'Inn et sur celui qui fait face au Danube, et l'on cherchera à placer des pièces sur l'enceinte et là où cela pourra être favorable à la défense de la place.

On établira sur la rive droite de l'Inn un camp retranché et un réduit, de manière que le pont soit

situé à l'abri de toute attaque et que 1,000 hommes puissent le défendre contre 10,000, et de manière aussi que 12 ou 15,000 hommes puissent y trouver un refuge et s'y battre avec avantage.

Ordonnez au général du génie qu'il y ait deux compagnies de sapeurs. Le général Chambarlhiac sera chargé en chef de conduire ces travaux. Il faut qu'il ait suffisamment d'officiers du génie pour travailler à tous les ouvrages à la fois. Qu'il donne au général Chambarlhiac l'argent nécessaire pour les travaux. Comme je laisse là 10,000 hommes de garnison, ils pourront fournir 5,000 travailleurs par jour, indépendamment de 4 ou 5,000 paysans.

On reconnaîtra bien les routes qui arrivent à Passau et particulièrement celle de la rive droite du Danube qui le descend sans passer à Schærding et qui remonte du côté de Straubing, de manière que, si l'ennemi était maître de l'Inn, on pût se retirer sans lui prêter le flanc.

ARTILLERIE.

Le travail de l'artillerie pour Passau doit être considéré sous deux points de vue, comme devant contribuer à la défense de la place et comme dépôt de l'armée.

Comme contribuant à la défense de la place : on fera venir toute l'artillerie prise à l'ennemi sur le champ de bataille de Ratisbonne, les douze pièces

du pont de Rain, dont j'ai ordonné que six fussent à Schærding ; enfin on fera venir des pièces de 24 et des obusiers soit d'Augsbourg, Würzbourg et du haut Palatinat ; mais il faut que l'artillerie soit en grande quantité. L'isthme ayant 400 toises, le pourtour autour de la rivière et les ouvrages, tout cela doit demander l'emploi au moins de cent pièces de canon. On y placera un colonel d'artillerie, deux officiers en résidence, deux compagnies d'artillerie, une escouade d'ouvriers, un artificier et, en outre, trois compagnies d'artillerie bavaroise.

Comme dépôt de l'armée : c'est là que doivent être les armes de rechange, les ateliers d'armuriers, les cartouches de canon et d'infanterie qui doivent être en première ligne. On fera venir d'Ulm et d'Augsbourg les munitions qui s'y trouvent, sauf à remplacer à Augsbourg les munitions qui doivent être en deuxième ligne. On observera que tout le pays entre Vienne et Passau peut être franchi en peu de jours ; que Passau n'est qu'à 80 lieues de Vienne, que l'on peut faire en dix jours. Il n'y aura plus aucun transport d'artillerie ni sur Burghausen, Braunau ou Schærding ; tout doit être à Passau et à Augsbourg.

INTENDANT GÉNÉRAL.

Ce service se considère également sous deux points de vue.

Pour la défense de Passau, il faut des magasins, en biscuit, farine et eau-de-vie, pour 10,000 hommes pendant quarante jours, des hôpitaux pour 3,000 malades et enfin tous les dépôts de l'armée.

On maintiendra toujours comme magasin de réserve un million de rations de biscuit, deux millions de rations de farine, de l'eau-de-vie en proportion, 200,000 rations d'avoine, de manière à avoir pour toute l'armée pendant trente jours, et que 150,000 hommes puissent manœuvrer autour pendant quinze jours. Un événement peut me forcer à évacuer Vienne; mon intention est de manœuvrer autour de Passau.

Le dépôt général de la cavalerie sera établi le long de l'Inn et du Danube; Passau sera le quartier général; c'est là que seront les selles, brides, pour remonter la cavalerie.

Vous ferez comprendre aux trois chefs d'administration combien le point que je leur donne est favorable pour le transport et les arrivages; au commandant du génie combien ce point lui est favorable, puisqu'il a à sa disposition les bois de l'Inn et du Danube.

Mon intention est que, sur les 840 marins du bataillon qui est en marche, 240 restent à Passau pour activer les travaux, et que l'on fasse dans le pays des réquisitions d'ouvriers, enfin que l'on n'épargne rien pour activer ces travaux.

MARINE.

A la position de Passau est aussi attachée la navigation du Danube. Le bataillon de marins qui est à la hauteur d'Augsbourg se dirigera sur Passau ; vous ordonnerez au général du génie sous les ordres de qui il sera de faire faire, en s'entendant avec les ingénieurs de la marine et le capitaine Baste, six barques bastinguées et armées, pour être maître du Danube. On achètera pour mon compte des barques pour le double objet de transporter des troupes et de construire des ponts sur le Danube et sur l'Inn. On aura soin d'enrôler des pilotes, que l'on conservera en les payant bien.

NAPOLÉON.

D'après l'original. Dépôt de la guerre.

1133. — INSTRUCTIONS RELATIVES AUX MOUVEMENTS QUE L'ENNEMI POURRAIT FAIRE SUR LES DERRIÈRES DE L'ARMÉE.

AU MARÉCHAL DAVOUT, DUC D'AUERSTAEDT, COMMANDANT LE 3e CORPS DE L'ARMÉE D'ALLEMAGNE, A LINZ.

Saint-Pœlten, 9 mai 1809, quatre heures du matin.

Mon Cousin, le major général vous a envoyé l'ordre de mouvement de l'armée. Celle du prince

Louis et du général Hiller a évacué Saint-Pœlten. Les trois quarts de cette armée ont passé le pont de Krems, l'autre quart s'est dirigé sur Vienne. La proclamation insérée dans les journaux de Vienne du 6 porte à penser qu'ils veulent défendre la ville avec la landwehr et les habitants. L'empereur a passé à Krems. Tout porte à penser que le prince Charles a pensé pouvoir se réunir à Krems ou à Vienne. Tout cela est probable, mais n'est pas certain. Le général Oudinot est ce matin à Sieghartskirchen; le général Saint-Hilaire avec le maréchal Bessières, à l'abbaye de Gœttweig, vis-à-vis Mautern, pour chercher à s'en emparer et à brûler le pont qui va à Krems. Le duc de Rivoli, qui a couché à Mœlk, y laisse une division, et les autres se rendent ici. Je suppose que vos deux divisions sont en marche et que le prince de Ponte-Corvo se trouve entre Passau et Ratisbonne. Vous ne m'avez point donné de nouvelles du général Dupas; envoyez quelqu'un pour savoir comment vont ses travaux. Il est convenable qu'il donne signe de vie.

Si de Budweis, où il paraît que le prince Charles était il y a quelques jours, il voulait manœuvrer sur nos derrières, il pourrait déboucher par les points de Mauthausen ou de Linz. Le général Vandamme, qui sera chargé de surveiller ce point, devra avoir le commandement d'Enns, et surveiller la route de Mauthausen et celle qui arrive à Linz.

Il faut aussi qu'il y ait un parti à Steyer pour surveiller les routes qui y aboutissent.

Je pense que votre présence est encore nécessaire à Linz. Profitez-en pour bien placer vos postes vis-à-vis Mauthausen et Linz et à Steyer, et le bien faire entendre au général Vandamme. Il doit avoir une communication avec le prince de Ponte-Corvo. Vos deux divisions qui sont en marche ne doivent pas trop se presser, mais mettre tout le temps nécessaire. Le second débouché par où l'ennemi peut marcher sur nous est Krems et Mœlk, qui peuvent être considérés comme un seul ; mais l'un et l'autre sont si près de Vienne que c'est presque dans le centre des opérations. Une des choses qui peuvent nous embarrasser, c'est le pain. Envoyez-nous par eau et faites débarquer sur Ips et Mœlk tout le pain que vous pourrez. De Mœlk on l'enverra chercher par terre, car il ne faut pas songer à le faire passer devant Krems. Envoyez-nous par terre des convois de pain, farine et biscuit. Procurez-vous des voitures dans les environs de Linz, et au pis aller envoyez-nous votre bataillon d'équipages chargé de biscuit ou de pain. Tâchez de savoir positivement où se trouve le prince de Ponte-Corvo; il me tarde qu'il se rapproche de nous. Envoyez-nous la plus grande partie de votre cavalerie légère. Recommandez bien à vos convois de débarquer à Mayerhofen, premier village avant

Mœlk, et d'en prévenir sur-le-champ le commandant de Mœlk, pour qu'il me le fasse savoir.

NAPOLÉON.

D'après l'original comm. par Mme la maréchale princesse d'Eckmühl

---

1134. — REPROCHES SUR LE MANQUE DE CARTES.

AU GÉNÉRAL CLARKE, COMTE D'HUNEBOURG, MINISTRE DE LA GUERRE, A PARIS.

Schœnbrunn, 13 mai 1809.

Je ne puis que vous témoigner mon extrême mécontentement de l'absolu dénûment où vous me laissez de reconnaissances et de cartes sur Nikolsburg, sur Austerlitz, sur les environs de Vienne, sur la Hongrie. Je ne trouve dans mon bureau topographique aucun des renseignements que j'ai fait prendre moi-même. Mes reconnaissances sur l'Inn, vous ne me les avez envoyées que lorsque je n'en avais plus besoin. Par un principe ridicule, on ne veut m'envoyer que des copies, et, comme on copie très-lentement, rien ne m'arrive à temps, et je suis privé de matériaux importants. Cette manière de faire le service est mauvaise. Si l'on me fait cela, à moi, que fait-on aux généraux? A quoi sert le dépôt de la guerre, s'il ne fournit pas aux

généraux des reconnaissances qui puissent leur servir dans leurs opérations? Donnez ordre que dans les vingt-quatre heures on m'envoie les originaux (je ne veux point de copies) des cartes, plans, reconnaissances et mémoires sur la Moravie, sur la Bohême, sur la Hongrie, sur l'Autriche. Sans doute qu'il eût été préférable d'avoir des copies, mais il fallait qu'elles fussent faites avant la déclaration de guerre.

D'après la minute. Archives de l'Empire

1135. — ORDRE CONCERNANT LA SUBSISTANCE DES TROUPES DANS LES ÉTATS DE LA CONFÉDÉRATION OCCUPÉS PAR LES ARMÉES FRANÇAISES.

Quartier général de Schœnbrunn, 14 mai 1809.

L'Empereur, voulant déterminer d'une manière précise les fournitures dues aux troupes, afin que les bourgmestres et autres agents des pays, préposés à cet effet, puissent y pourvoir d'une manière régulière et uniforme;

Voulant, en outre, faire connaître aux militaires ce qu'ils ont droit de demander, et aux habitants ce qu'ils ont à fournir, afin d'éviter des refus ou des demandes exagérées, d'où naissent souvent des plaintes et des mécontentements réciproques,

Ordonne :

Article premier. — Les troupes seront nourries dans leurs logements, d'après l'ancien usage établi en Allemagne; l'officier à la table de son hôte, ainsi qu'il a été ordonné dans les campagnes précédentes.

Les sous-officiers et soldats recevront, indépendamment de leurs rations de pain (de sept hectogrammes et demi ou vingt-quatre onces) :

Au déjeuner, la soupe et l'eau-de-vie (un seizième de pinte);

Au dîner, la soupe, dix onces de viande, légumes et un demi-pot de bière ou vin;

Au souper, des légumes et le demi-pot de bière ou vin.

Ainsi la ration du soldat se composera de vingt-quatre onces de pain de munition, quatre onces de pain de soupe, seize onces de viande, deux onces de riz ou quatre onces de légumes secs, un seizième de pinte d'eau-de-vie, une pinte de bière ou une bouteille de vin, selon le pays.

Art. 2. — MM. les officiers généraux surveilleront l'observation du régime prescrit ci-dessus, et puniront les contrevenants au présent ordre, lorsque les autorités locales dénonceront les abus.

Art. 3. — Les habitants fourniront aux troupes françaises des vivres et boissons de bonne qualité, afin de prévenir les contestations qui résulteraient

de l'inobservation des règles prescrites pour la fixation de la nourriture de l'armée.

Art. 4. — MM. les officiers et les corps de toutes armes, ainsi que les administrations militaires, continueront à recevoir le nombre de rations de fourrage fixé par le tarif arrêté le 15 prairial an XII par le ministre directeur de l'administration de la guerre.

La ration de fourrage sera composée ainsi qu'il est ordonné par l'arrêté du Gouvernement du 19 germinal an X.

Ces deux arrêtés relatifs aux fourrages seront rapportés à la suite du présent ordre.

Art. 5. — Conformément à la décision du 6 avril 1809, MM. les officiers généraux, adjudants commandants, aides de camp, officiers d'état-major, colonels et chefs d'escadron de cavalerie, recevront, dans les quartiers ou cantonnements fixes, et quand il y aura des magasins formés, les rations de fourrage pour le nombre de chevaux qu'ils auront et dont l'existence sera constatée par les revues de MM. les inspecteurs aux revues, pourvu toutefois que ce nombre de chevaux n'excède pas la moitié en sus de celui déterminé par la loi.

Ainsi celui à qui il est attribué huit rations de fourrage et qui justifiera par revue avoir douze chevaux pourra recevoir douze rations, et celui qui a droit à trois rations et qui justifiera, aussi

par une revue, avoir cinq chevaux recevra un pareil nombre de rations, parce qu'il ne serait pas possible de nourrir le cinquième cheval avec une demi-ration.

Art. 6. — Les chevaux de réquisition sont exclusivement affectés au transport des subsistances, munitions de guerre, effets d'habillement, équipages des corps, effets d'hôpitaux, à l'évacuation de malades et convalescents.

Art. 7. — Il n'est dû ni voiture ni chevaux pour le service personnel des militaires, fonctionnaires militaires, officiers de santé et employés d'administration, auxquels il est accordé des rations de fourrage pour chevaux de selle et de fourgon. A l'égard des officiers, et autres, envoyés en mission ou porteurs d'ordres d'urgence, le Gouvernement leur allouant des frais de poste, ils ne peuvent plus prétendre à aucune fourniture de chevaux de réquisition.

Art. 8. — Les commissaires des guerres qui auraient ordonné des fournitures au delà des proportions indiquées, ou qui auraient fait fournir des moyens de transport dans les cas non prévus par le présent ordre, et ceux qui les auraient fait continuer, en demeureront personnellement responsables.

Le prince de Neuchâtel, major général

D'après le texte imprimé Dépôt de la guerre

1136. — INSTRUCTIONS AU SUJET DU MOUVEMENT OPÉRÉ SUR LINZ.

AU MARÉCHAL BERNADOTTE, PRINCE DE PONTE-CORVO, COMMANDANT LE 9e CORPS DE L'ARMÉE D'ALLEMAGNE, A LINZ.

Schœnbrunn, 15 mai 1809, onze heures du matin.

Mon Cousin, je vois par votre dernière lettre de Passau qu'aujourd'hui, 15, vous arrivez à Linz, et que votre corps d'armée y sera entièrement réuni demain, 16. Je vois que vous avez 3,000 hommes de cavalerie, 17,000 hommes d'infanterie et quarante-huit pièces de canon; ce qui fait un corps de 22,000 hommes. Le général Vandamme a à Linz, ou en avant de cette ville, 1,000 hommes de cavalerie et 8,000 hommes d'infanterie avec une vingtaine de pièces de canon. Ainsi, réuni avec ce corps, vous auriez plus de 30,000 hommes. Le major général vous enverra ce soir des ordres de mouvement pour entrer en Bohême. Visitez les ouvrages de la tête de pont de Linz et veillez à ce qu'ils soient dans le meilleur état possible. Complétez votre approvisionnement de cartouches et de munitions de guerre. Je compte que dans la journée du 17 mon pont sera jeté sur le Danube, et que je pourrai passer sur la rive gauche. Votre mouve-

ment va donc se coordonner avec celui des autres corps de l'armée.

Je suppose que vous avez laissé à Passau le général de division Rouyer avec une division de 6,000 hommes; cela est très-important. Passau est un centre d'opération, un dépôt de magasins et de parcs, et pour rien au monde je ne veux le perdre.

Aussitôt que nous serons réunis, j'augmenterai la division Dupas d'un ou deux régiments.

NAPOLÉON.

D'après la copie comm. par S M. le roi de Suède.

1137. — ORDRE DE JETER UN PONT SUR LE DANUBE, A NUSSDORF; AVIS DIVERS.

AU MARÉCHAL DAVOUT, DUC D'AUERSTAEDT, COMMANDANT LE 3e CORPS DE L'ARMÉE D'ALLEMAGNE, A SAINT-POELTEN.

Ebersdorf, 19 mai 1809 huit heures du soir.

L'intention de l'Empereur, Monsieur le Duc, est que vous fassiez retirer tout ce que vous avez du côté de Maria Zell, en y laissant seulement une forte patrouille d'observation. S'il n'y a rien de nouveau, l'intention de l'Empereur est que vous partiez de Saint-Pœlten, de manière à être rendu demain à midi à Vienne. Avant le jour, vous ferez partir

vos pontonniers, vos sapeurs et vos outils, pour se rendre à Nussdorf, où vous donnerez l'ordre qu'on jette un pont. Vous savez que Nussdorf est entre Klosterneuburg et Vienne. J'ai envoyé directement l'ordre au général Gudin de partir demain, à quatre heures du matin, de Sieghartskirchen, pour se rendre à Nussdorf et surveiller toute la rive droite du Danube jusqu'à Vienne.

Vous ordonnerez qu'on ramasse toutes les barques aussitôt que la rive gauche sera libre; ce qui doit être dans la journée de demain, puisque les ponts que l'Empereur fait faire à Ebersdorf, à deux lieues au-dessous de Vienne, seront faits avant midi, et que notre cavalerie inondera la plaine.

Vos pontonniers seront très-nécessaires pour établir des trailles à l'emplacement des ponts brûlés de Vienne, pour pouvoir communiquer par la route la plus directe sur Brünn; car notre pont, comme je vous l'ai dit, est à deux grandes lieues au-dessous de Vienne.

L'intention de l'Empereur est que vous fassiez filer votre cavalerie par Mautern et Tulln, ce qui éclairera la rive droite du Danube; hormis cependant un régiment qu'il sera nécessaire de laisser du côté de Krems.

Quant à la division Morand, vous la placerez de manière à remplir le double but de couvrir, depuis Mœlk jusqu'à Vienne, la rive droite, de garder

Saint-Pœlten et de pouvoir se réunir sur Vienne aussitôt que l'ennemi aura abandonné la rive gauche.

Je donne l'ordre au prince de Ponte-Corvo d'entrer en Bohême en manœuvrant sur Budweis ou sur Zwettel, suivant les circonstances et les mouvements de l'ennemi.

Quant au général Vandamme, il doit se placer de sa personne à Enns et laisser 2,000 hommes à la tête de pont de Linz. Il occupera Steyer pour contenir l'Alt-Mark et Enns ; il observera les débouchés de Mauthausen ; il fera occuper Wallsee et Ips, et il renverra à Vienne les troupes qui se trouvent dans ces derniers points, et enfin il se tiendra prêt à se porter, avec toute la masse de ses forces, sur Steyer, suivant les événements. Dans le dernier cas, il laisserait 2,000 hommes à la tête de pont de Linz, de manière à ce que le prince de Ponte-Corvo fût disponible.

Le prince de Neuchâtel, major général.

D'après la minute. Archives de l'Empire.

1138. — INSTRUCTIONS A LA SUITE DE LA RUPTURE DU PONT DU DANUBE.

AU MARÉCHAL DAVOUT, DUC D'AUERSTAEDT[1], COMMANDANT LE 3e CORPS DE L'ARMÉE D'ALLEMAGNE, A VIENNE.

Rive gauche du Danube, à la tête de pont, 22 mai 1809, midi et demi.

L'interruption du pont nous a empêchés de nous approvisionner ; à dix heures nous n'avions plus de munitions. L'ennemi s'en est aperçu et a remarché sur nous. Deux cents bouches à feu, auxquelles depuis dix heures nous ne pouvions répondre, nous ont fait beaucoup de mal.

Dans cette situation de choses, raccommoder les ponts, nous envoyer des munitions et des vivres, faire surveiller Vienne, est extrêmement important. Écrivez au prince de Ponte-Corvo pour qu'il ne s'engage pas dans la Bohême, et au général Lauriston pour qu'il soit prêt à se rapprocher de nous. Voyez M. Daru pour qu'il nous envoie des effets d'ambulance et des vivres de toute espèce.

Aussitôt que le pont sera prêt, ou dans la nuit, venez vous aboucher avec l'Empereur.

Le prince de Neuchâtel, major général.

D'après la minute. Archives de l'Empire.

---

[1] Il n'a pas été retrouvé d'autre pièce relative aux opérations de la journée du 22 mai.

1139. — INSTRUCTIONS A LA SUITE DE LA BATAILLE D'ESSLING ET DU MOUVEMENT DU GÉNÉRAL VANDAMME SUR SAINT-POELTEN.

AU MARÉCHAL BERNADOTTE, PRINCE DE PONTE-CORVO, COMMANDANT LE 9e CORPS DE L'ARMÉE D'ALLEMAGNE, A AUHOF.

Ebersdorf, 24 mai 1809, cinq heures du soir.

Nous avons eu, le 21 et le 22, Prince, une bataille assez sérieuse sur la rive gauche du Danube, aux villages d'Essling et d'Aspern. L'ennemi était dans la plus parfaite déroute à huit heures du matin, quand nos deux ponts sur les deux grands bras du Danube ont été emportés par la crue des eaux ; ce qui a obligé l'Empereur à rester en position, une partie de notre cavalerie, les parcs de nos divisions et le corps du duc d'Auerstaedt étant restés sur la rive droite. Notre perte se monte à 4,000 blessés environ ; l'ennemi a perdu beaucoup plus de monde. Nous avons fait 1,500 prisonniers, dont un feld-maréchal, pris quatre drapeaux, plusieurs pièces de canon. Le prince Charles avait réuni toutes ses forces ; le corps de Bellegarde et celui de Kollowrat s'y trouvaient; il ne peut donc y avoir en Bohême que la division autrichienne de Jellachich.

Sur le compte que j'ai rendu à Sa Majesté, elle

vous laisse les officiers d'artillerie français qui sont avec vous.

Je vous ai fait écrire par le duc d'Auerstaedt que vous ne deviez pas entrer trop avant en Bohême, jusqu'à ce que nos ponts soient rétablis et que l'Empereur ait pris lui-même le parti de déboucher de nouveau sur la rive gauche.

Le duc de Danzig a pris Inspruck. Ainsi les insurrections de ce côté sont finies, et il n'y a plus d'inquiétudes à avoir.

L'Empereur ordonne au général Vandamme de se porter à Mœlk et de mettre son quartier général à Saint-Pœlten. Ce général a l'ordre de marcher avec tout son corps.

La tête de pont de Linz doit donc être gardée par vous, Prince, ainsi que les points d'Enns et de Steyer. Les points d'Ips et de Wallsee doivent être également surveillés par vos troupes. L'intention de l'Empereur est que vous fassiez faire autour de vous de fortes incursions, même sur la rive gauche; que vous ne souffriez pas d'ennemis à deux ou trois marches de vous. Poussez donc le plus promptement possible le général Vandamme sur Mœlk avec toutes ses forces réunies, afin que l'Empereur puisse attirer à lui et disposer de toutes les troupes du duc d'Auerstaedt, et même, s'il y avait lieu, de toutes les troupes du général Vandamme. Il n'est pas impossible, Prince, que l'Empereur vous fasse rem-

placer par le duc de Danzig à Linz et vous appelle sur Vienne. Comme l'île de Lobau forme notre tête de pont sur la rive gauche du Danube, aussitôt que l'Empereur pourra être assuré que ses ponts sont solides, il pourra se décider à une bataille générale. Si vous pouviez organiser six pièces de 3 ou de 5, dont trois au 19e régiment et trois au 5e d'infanterie legère, cela vous ferait dix-huit pièces françaises, ce qui serait bien important, car l'ennemi a une grande quantité d'artillerie.

Le prince de Neuchâtel, major général.

D'après la minute. Archives de l'Empire.

1140. — ORDRES D'ATTACHER DEUX PIÈCES D'ARTILLERIE AUTRICHIENNES A CHAQUE RÉGIMENT D'INFANTERIE.

AU GÉNÉRAL SONGIS, COMMANDANT L'ARTILLERIE DE L'ARMÉE D'ALLEMAGNE, A EBERSDORF.

Ebersdorf, 25 mai 1809.

Je vous ai adressé hier des ordres, Monsieur le Général Songis, pour mettre à la disposition de M. le maréchal duc d'Auerstaedt trente pièces de canon de 3 ou de 5, autrichiennes, avec trente caissons, pour être attachées aux régiments de son corps d'armée, à raison de deux par régiment.

L'Empereur ordonne aussi qu'il soit attaché deux pièces d'artillerie de 3 ou de 5, autrichiennes, à chaque demi-brigade du corps du général Oudinot. En conséquence, l'intention de l'Empereur est que vous fassiez remettre, dans la journée de demain, à la disposition de M. le général Oudinot, vingt-quatre pièces de 3 ou de 5 et vingt-quatre caissons, chargés chacun de 150 à 200 coups. Le général Oudinot se procurera dans son corps les canonniers pour servir ces pièces, ainsi que les attelages, et dans toutes les circonstances ces pièces défileront avec l'aigle de la demi-brigade.

Sa Majesté ordonne pareillement que vous fassiez remettre à la disposition du duc de Rivoli vingt-quatre pièces de canon de 3 ou de 5, autrichiennes, et vingt-quatre caissons chargés comme les précédents, pour être attachés aux douze régiments français de son corps d'armée, à raison de deux par régiment.

C'est donc, par conséquent, pour le corps du duc d'Auerstaedt, 30 pièces; pour celui du général Oudinot, 24; pour celui du duc de Rivoli, 24; total, 78 pièces. Faites fournir sans délai ces 78 pièces. 57 ont été prises ici; les autres doivent exister sur le nombre pris à Vienne, à Krems ou ailleurs.

Rendez-moi le plus tôt possible, Général, un compte détaillé sur l'exécution de ces dispositions,

afin que je puisse le mettre sous les yeux de l'Empereur.

Le prince de Neuchâtel, major général.

D'après la minute. Archives de l'Empire.

1141. — DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS SUR LA FORCE DE SON ARMÉE ; RECOMMANDATIONS ET INSTRUCTIONS.

A EUGÈNE NAPOLÉON, VICE-ROI D'ITALIE, A BRUCK.

Ebersdorf, 28 mai 1809, dix heures du matin.

Mon Fils, je vous renvoie votre aide de camp. Je désirerais avoir l'état de situation de votre corps d'armée.

Je suppose que la division Durutte est composée de deux bataillons du 22ᵉ, de quatre bataillons du 23ᵉ, et de quatre bataillons du 62ᵉ. Je suppose que ces dix bataillons forment au moins 6,000 hommes présents sous les armes. Je suppose que la division Seras est composée d'un bataillon du 35ᵉ, de trois bataillons du 53ᵉ, de quatre bataillons du 106ᵉ et de deux bataillons du 79ᵉ ; je la suppose également de 6,000 hommes. Je ne sais ce que c'est que la 3ᵉ division ; je suppose que c'est une division italienne qui est avec le 112ᵉ, et qu'elle est également de 6,000 hommes. Je suppose que la division

Pacthod vous a rejoint avec la division Grouchy. La division Pacthod doit être composée de deux bataillons du 8e léger, de quatre bataillons du 52e, de quatre bataillons du 102e et de quatre bataillons du 1er de ligne, que je suppose former 6,000 hommes. Sans comprendre le corps détaché du général Macdonald, vous devriez avoir aujourd'hui à Bruck 24,000 hommes d'infanterie, 4,000 hommes de cavalerie et 2,000 hommes de la garde; ce qui ferait 30,000 hommes et soixante pièces de canon. Le général Macdonald, que je suppose sur le point d'arriver à Grætz, vous renforcera de 15,000 hommes. Ainsi votre arrivée me renforce de 45,000 hommes, non compris le corps du général Marmont. Rectifiez mes idées là-dessus, et occupez-vous de l'artillerie et des munitions; cela est extrêmement important. Faites avancer vos pontonniers, vos sapeurs à l'avant-garde. Faites venir d'Italie tout le personnel d'artillerie que vous pourrez; vous en avez besoin, et l'Italie est le pays où j'en ai le plus. Faites avancer le bataillon du 93e, celui du 67e, et toute la cavalerie et l'infanterie appartenant aux divisions Molitor et Boudet, de l'ancienne colonne qui a essuyé un échec dans le Tyrol. Faites-les diriger à grandes marches pour compléter ces divisions. Il doit y avoir aussi un bataillon du 36e et un du 37e. Les corps doivent avoir leur artillerie complète. Donnez-leur des pièces de 3, autrichiennes. Les

régiments se procureront des harnais, des charretiers et des chevaux.

Au delà du Danube, où je me suis battu pendant deux jours, l'ennemi m'a présenté près de quatre cents pièces de canon. J'aurais anéanti l'armée du prince Charles sans le Danube, qui a rompu mes ponts; ce qui m'a décidé à ne pas m'aventurer, et m'a privé de mes parcs et d'une partie de l'armée. Vous trouverez le bulletin qui vous mettra au fait de tout cela.

Voici la position de ma cavalerie légère aujourd'hui. Le général Lasalle est sur Hainburg, ayant des postes sous Presbourg; le général Montbrun est à Œdenburg, poussant des postes du côté de Grætz. Je suis occupé à établir sur le Danube mes ponts, qui ont été enlevés une seconde fois, et à les consolider avec des chaînes et des pilotis. La grande affaire dans ce moment-ci est que Macdonald arrive à Grætz; que votre artillerie, vos parcs, vos traînards soient arrivés; que vous soyez bien organisé. J'avais jadis fait mettre Klagenfurt à l'abri d'un coup de main; faites refaire les mêmes ouvrages. Si l'enceinte a été conservée, ce sera toujours un dépôt de vivres et de munitions que l'ennemi ne pourra pas enlever.

NAPOLÉON.

D'après la copie comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.

1142. — ORDRE DE DIRIGER SUR L'ARMÉE CE QUI EST DISPONIBLE DANS LES DÉPOTS DE CAVALERIE ET D'ARTILLERIE.

AU GÉNÉRAL CLARKE, COMTE D'HUNEBOURG,
MINISTRE DE LA GUERRE, A PARIS.

Ebersdorf, 29 mai 1809

Monsieur le Général Clarke, faites partir pour Strasbourg, des différents dépôts de cavalerie légère dont les régiments sont en Espagne, ainsi que des dépôts dont les régiments sont en Allemagne, tout ce qu'ils ont de disponible, formé en compagnies de marche. Tous les détachements dont les régiments sont à l'armée d'Allemagne rejoindront leurs régiments. Pour ceux dont les régiments sont en Espagne, sur l'avis que vous me donnerez de leur départ de Strasbourg, je prendrai des décrets pour les incorporer dans les régiments qui sont ici ; de sorte que les dépôts des régiments de cavalerie légère qui sont en Espagne concourront à porter au complet les régiments de cavalerie légère qui sont ici, comme les dépôts de dragons concourent à la formation des six régiments provisoires de dragons.

Quant à la grosse cavalerie, le régiment que commande le chef d'escadron Turenne arrive et va être incorporé. J'en ai demandé un autre de 600

hommes. Donnez ordre que tout ce qui est disponible dans les dépôts se rende à Strasbourg pour former d'autres détachements.

J'ai un millier de cuirassiers à pied. Beaucoup de jeunes soldats ont jeté leurs cuirasses; faites-en envoyer deux mille, en les dirigeant sur Passau. Nos cuirasses sont excellentes; elles ont à la fois l'avantage de la légèreté et le degré de résistance nécessaire.

Tous les chevaux d'artillerie que j'ai demandés doivent être envoyés à l'armée. Il y a en Espagne beaucoup de personnel de l'artillerie et du train; je vous autorise à en retirer ce que vous jugerez convenable.

Tous les jours je me convaincs du grand mal qu'on a fait à nos armées en ôtant les pièces de régiment. Je désire donc que, dans l'organisation, chaque régiment ait deux pièces de 3; mais, pendant tout le temps que nous n'aurons que des pièces et des boulets de 4, on leur donnera des pièces de 4. Les canonniers, chevaux, hommes du train, seront fournis par les régiments. Ici, je fais donner aux régiments toutes les pièces autrichiennes de 3 prises à l'ennemi.

Les marches et les batailles détruisent plus que l'on ne prend à l'ennemi et qu'on ne peut se fournir dans le pays. Envoyez à l'armée de forts détachements des différents dépôts d'artillerie et du

train. J'ai donné l'ordre au prince Borghèse, et réitérez-le-lui, de faire partir quatre compagnies du 4e régiment d'artillerie et tous les sapeurs d'Alexandrie, hormis une compagnie, pour Klagenfurt, et de là sur Vienne.

Faites-moi connaître, par le retour de l'estafette, ce que les dix dépôts de hussards et les vingt-six dépôts de chasseurs feront partir pour Strasbourg.

NAPOLÉON.

D'après la copie. Dépôt de la guerre.

1143. — DISPOSITIONS A PRENDRE POUR REPOUSSER LES TENTATIVES DE PASSAGE DE L'ENNEMI SUR LA RIVE DROITE DU DANUBE, PRÈS DE KREMS.

AU GÉNÉRAL VANDAMME, COMMANDANT LES TROUPES WURTEMBERGEOISES (3e CORPS), A MAUTERN.

Ebersdorf, 31 mai 1809, six heures du soir.

Il est six heures du soir, Général, et nous recevons votre lettre de ce matin à sept heures, par laquelle vous annoncez que l'ennemi tente un passage entre Krems et Hollenburg et que vous marchez à lui. L'Empereur attend avec impatience les détails de ce qui se sera passé cette après-midi. Le général Pajol, avec un régiment de cavalerie, se

porte de Klosterneuburg pour vous rejoindre, longeant la rive droite du Danube. Vous aurez sans doute prévenu le prince de Ponte-Corvo et le duc de Danzig; le premier est à Linz, le second doit être à Steyer ou à Lambach. L'ennemi ne peut pas effectuer un passage considérable sans avoir un pont, et vous devez facilement rompre son pont en détachant tous les moulins et les gros bateaux et en les lançant au cours du fleuve. Ce moyen, qui a réussi contre nous sur notre pont d'Ebersdorf, doit avoir le même résultat contre le pont que l'ennemi aurait jeté. Le corps du duc d'Auerstaedt se rassemble, et, selon les nouvelles que nous ne tarderons pas à avoir de vous, il se mettra en mouvement cette nuit. Si vous n'étiez pas parvenu à jeter aujourd'hui l'ennemi dans le fleuve, et que ses démonstrations soient sérieuses, tout ce qui est en ligne de Mœlk se replierait derrière l'Enns et couvrirait le prince de Ponte-Corvo et le duc de Danzig. Tout ce qui serait à Saint-Pœlten se replierait du côté de Sieghartskirchen et Vienne.

L'armée d'Italie, comme vous le savez, est arrivée à Neustadt.

Le prince de Neuchâtel, major général.

D'après la minute. Archives de l'Empire.

1144. — ORGANISATION DES RÉSERVES DE L'ARMÉE D'ALLEMAGNE.

AU GÉNÉRAL CLARKE, COMTE D'HUNEBOURG,
MINISTRE DE LA GUERRE, A PARIS.

Ebersdorf, 3 juin 1809.

Monsieur le Général Clarke, la conscription doit déjà commencer à rendre. Faites-moi un rapport sur l'organisation de mes réserves. Voici comment j'entends qu'elles soient organisées.

Le commandant de ma réserve en Allemagne sera le duc d'Abrantès.

La 1re division, commandée par le général de division Rivaud, sera composée de la brigade Charles Lameth (1re brigade), ayant les 4es bataillons des 19e, 25e et 28e de ligne, de la brigade Taupin (2e brigade), ayant les 4es bataillons des 36e, 50e et 75e, et de la brigade Brouard (3e brigade), ayant les 4es bataillons des 13e léger, 48e et 108e. La division Rivaud aurait donc 7,200 hommes. La brigade Brouard pourrait se réunir à Gand ou à Louvain, pour ne se porter au corps de réserve qu'en cas de nécessité et lorsque les régiments qui sont destinés à protéger les côtes seraient en état. Les brigades Taupin et Lameth resteraient à Hanau. La division Rivaud devrait avoir un adjudant com-

mandant, un officier d'artillerie, un officier du génie et douze pièces de canon.

La 2e division, qu'on peut provisoirement laisser commander par le général Despeaux, quoique je ne le connaisse pas, serait composée des brigades Clément et Vergès, des 5e et 9e et des 10e et 13e demi-brigades provisoires, que je calcule devoir être, à la fin de juin ou dans le courant de juillet, fortes, chacune, de 2,000 hommes. Remettez-moi les états de service du général Despeaux, et faites-moi connaître où il a fait la guerre.

La 3e division serait commandée par le général de division Lagrange et composée des trois bataillons du 65e de ligne, du 11e et du 12e provisoires, qui formeraient également 6,000 hommes. Cette division pourrait se réunir d'abord à Augsbourg. Donnez ordre au général Lagrange d'aller en passer la revue, et de correspondre avec vous pour en accélérer la formation.

La cavalerie serait composée de six régiments provisoires de dragons, commandés par le général sénateur Beaumont et par les généraux de brigade Lamotte et Picard; elle aurait six pièces de canon. Je suppose que dans le courant de juillet elle serait à 5,000 hommes.

J'aurais donc dans le courant de juillet trois divisions bien organisées, ayant 21,000 hommes d'infanterie, 5,000 hommes de cavalerie, quarante-

deux pièces de canon, une ou deux compagnies de sapeurs, un commandant d'artillerie, un commandant du génie et un commissaire ordonnateur. En y joignant la division hollandaise que commande le général Gratien, on porterait ce corps à plus de 30,000 hommes.

Aussitôt que le duc d'Abrantès sera arrivé à Paris, vous lui ferez connaître mes intentions et vous lui ordonnerez de commencer la revue et l'inspection de son corps, pour assurer et accélérer par tous les moyens sa formation.

Aussitôt que cela sera possible, on remplacera le 22e de ligne, qui est dans les places de Prusse, par une brigade provisoire.

Proposez-moi de retirer quelques régiments d'infanterie, quelques bataillons du train, des équipages, etc., et des officiers d'artillerie et du génie de l'armée d'Espagne, où il y a trop de tout cela. Rappelez aussi d'Espagne tous les colonels, majors et chefs de bataillon à la suite, et tous les officiers à la suite des corps et de l'état-major, et dirigez-les tous sur le quartier général de l'armée d'Allemagne.

Portez attention aux 82e, 66e et 26e de ligne, qui sont dans la 12e division militaire. Il y a dans ces régiments un excellent fond; ils peuvent très-bien fournir douze bataillons, qui, maintenus au complet, seraient une ressource. Portez également at-

tention aux 86e, 70e, 47e et 15e qui sont au camp de Pontivy. On doit pouvoir tirer de là huit bons bataillons bien complets, dans le courant de l'été.

Faites passer la revue du 103e ainsi que du régiment des chasseurs toscans, et organisez ces corps.

Recommandez au duc de Valmy, qui jusqu'à ce moment commande la réserve, de bien la faire exercer.

NAPOLÉON.

D'après la copie. Dépôt de la guerre.

1145. — MESURES PRÉPARATOIRES POUR L'OPÉRATION DU PASSAGE DU DANUBE.

AU MARÉCHAL MASSÉNA, DUC DE RIVOLI, COMMANDANT LE 4e CORPS DE L'ARMÉE D'ALLEMAGNE, DANS L'ILE LOBAU.

Schœnbrunn, 5 juin 1809.

Mon Cousin, le général du génie Rogniat et le général d'artillerie Foucher ont dû se porter près de vous pour concerter toutes les mesures préparatoires pour l'opération du passage. Ces mesures consistent à désigner une compagnie de pontonniers pour préparer trois ou quatre ponts de radeaux, savoir : un sur l'île que nous avons été visiter, un autre sur l'île qui voit dans la plaine et flanque

notre ancien pont, et deux sur la grande île dont l'ennemi est maître, vis-à-vis Enzersdorf. Une autre compagnie de pontonniers doit être, depuis ce matin, chargée de réunir les bateaux, poutrelles, cordages et tout ce qui est nécessaire pour jeter notre ancien pont. Une autre compagnie de pontonniers doit être chargée de réunir et de placer sur les haquets vingt-cinq pontons avec tout le bois nécessaire pour jeter un pont du côté de la Maison-Blanche. Une autre compagnie doit réunir des bateaux et ce qui est nécessaire pour jeter un pont à l'embouchure du canal, sur la partie droite de l'île. Le génie doit faire combler, sans cependant que l'ennemi puisse s'en apercevoir, les marais qui se trouvent de ce côté-ci de l'île, et jeter une chaussée. En général, on doit remplacer par des chaussées tous les petits ponts existant dans l'île sur des bras morts. Un autre pont doit être préparé pour être jeté plus haut que la Maison-Blanche, afin de déboucher de là sur le continent. Plusieurs batteries de 18 doivent être préparées pour être jetées dans l'île que nous avons visitée l'autre jour, et de là balayer la plaine depuis Enzersdorf jusqu'au bois. D'autres bouches à feu doivent être placées dans l'île qui est à portée d'Enzersdorf, pour raser cette ville. Les gabions, les fascines, etc., doivent être préparés dès aujourd'hui, afin que cette opération puisse se faire avec rapidité. Envoyez chercher les

généraux, et tenez-moi au courant de la manière dont cela avance. On me fait espérer que sous quatre ou cinq jours tout cela doit être terminé.

D'après la minute. Archives de l'Empire.

1146. — OPÉRATIONS A DIRIGER EN HONGRIE CONTRE L'ARCHIDUC JEAN.

A EUGÈNE NAPOLÉON, VICE-ROI D'ITALIE, A OEDENBURG.

Schœnbrunn, 6 juin 1809, neuf heures du matin.

Mon Fils, je reçois votre lettre du 5 à dix heures du soir, où je vois que Colbert a enfin rencontré l'archiduc Jean. La première de toutes les choses que vous avez à faire est de marcher ensemble et réunis. Je n'estime pas que les divisions Seras et Durutte et les cinq régiments de cavalerie du général Grouchy soient suffisants; il faut que le corps de Baraguey d'Hilliers et la garde soient avec vous, de sorte que vous ayez dans la main 30,000 hommes qui marchent réunis de manière à donner ensemble et à se trouver sur le même champ de bataille en trois heures de temps. Je laisse à votre disposition le corps de Lauriston; ce qui vous renforcera de 3,000 hommes d'infanterie et de trois régiments de cavalerie de Colbert. Je laisse à votre disposition égale-

ment la division Montbrun, qui est de quatre régiments de cavalerie. Par ce moyen, vous aurez onze régiments de cavalerie légère et trois régiments de dragons et un corps de près de 36,000 hommes. Envoyez la moitié au moins de ces 36,000 hommes en avant-garde pour marcher sur Kœrmœnd. Le duc d'Auerstaedt est vis-à-vis Presbourg avec la division Gudin et la division de cavalerie légère du général Lasalle. Vous ne recevrez pas cette lettre avant midi; il est impossible que vous n'ayez pas alors des nouvelles du général Lauriston, du général Montbrun, du général Colbert et même du général Macdonald, qui vous donneront des notions claires sur la situation du prince Jean.

Dans des plaines comme la Hongrie, il faut manœuvrer d'une autre manière que dans les gorges de la Carinthie et de la Styrie. Dans les gorges de la Styrie et de la Carinthie, si l'on gagne l'ennemi de vitesse sur un point d'intersection, comme Saint-Michel par exemple, on coupe une colonne ennemie; mais dans la Hongrie, au contraire, l'ennemi, aussitôt qu'il sera gagné de vitesse sur un point, se portera sur un autre. Ainsi je suppose que l'ennemi se dirige sur Raab, et que vous arriviez avant lui dans cette ville : l'ennemi, l'apprenant en route, changera de direction et se portera sur Pesth.

Dans la situation où se trouve l'ennemi, que doit-il faire? Doit-il abandonner la Styrie, la Carinthie, le corps de Gyulai et tout le midi de la Hongrie, mettre à découvert Pesth des mouvements de Macdonald et de Marmont, pour passer sur la rive gauche du Danube? ou doit-il, au contraire, servir de noyau pour réunir toute l'insurrection hongroise, rallier les troupes qui ont fui devant le général Marmont, inquiéter votre ligne de communication de Grætz à Laybach et couvrir Pesth, qui après tout est la capitale de la Hongrie? Dans ce dernier cas, il serait possible que l'ennemi manœuvrât sur Kœrmœnd, derrière la Raab, inquiétât la communication de Grætz à Laybach et se tînt toujours en mesure de couvrir Pesth; alors votre mouvement sur Raab vous éloignerait de lui, et pourrait même lui faire naître l'idée (car l'ennemi n'est pas comme nous, étant chez lui il est bien informé) d'attaquer Macdonald et de le culbuter. Je pense donc que le mouvement, d'abord sur Güns, ensuite sur Stein am Anger, ensuite sur Kœrmœnd, ou de Güns sur Sárvár, est le mouvement le plus sage, si toutefois vous n'avez pas d'autres renseignements que ceux que j'ai dans ce moment-ci. Ce soir, vous pourrez marcher sur Güns avec la brigade Colbert, les sept régiments de la division Grouchy et beaucoup d'artillerie (il faut mettre votre artillerie légère, au moins douze pièces, avec votre cavalerie), et les di-

visions Seras et Durutte. Le corps de Baraguey d'Hilliers peut arriver ce soir à Œdenburg, ou même arriver jusqu'à Güns, ou marcher à l'intersection de la route de Sárvár et de Raab sur Zinkendorf. Selon les renseignements que vous recevrez, vous pouvez combiner demain le mouvement de vos deux colonnes sur Sárvár ou sur Kœrmœnd. Le général Montbrun a dû être hier au soir, 5, à Gols, et, comme il doit se lier avec le général Lauriston, vous ne manquerez pas d'avoir des nouvelles.

Pour moi, il ne me paraît pas encore prouvé que l'ennemi se retire sur Raab ni sur Kœrmœnd. Je pense qu'il restera en observation et qu'il se conduira selon ce qu'il verra des manœuvres qu'on fait contre lui, en se ménageant toujours la retraite de Pesth, et que, s'il se retirait sur Raab, il vaut mieux le déborder par son flanc gauche que par son flanc droit, puisque par ce moyen vous passeriez la rivière du côté de Sárvár et le jetteriez dans le Danube; car, à Raab et à Kœrmœnd, il lui faut au moins trois jours pour passer le Danube; et enfin dans cette manœuvre vous protégez le général Macdonald et le général Marmont, et vous pouvez vous faire réunir par ceux-ci. Quant à la crainte qu'il puisse marcher sur Presbourg, le duc d'Auerstaedt est vis-à-vis. Il suffit que, si vous vous aperceviez de ce mouvement, vous le poussiez vivement. La seule précaution à prendre serait de laisser le général

Montbrun reculer devant lui sur Bruck, tandis que vous le poursuivrez vivement ; mais cette combinaison me paraît extravagante.

NAPOLÉON

D'après la copie comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.

1147. — OBSERVATIONS SUR LA CONDUITE DES OPÉRATIONS ; PRINCIPES A SUIVRE.

A EUGÈNE NAPOLÉON, VICE-ROI D'ITALIE, A GUNS.

Schœnbrunn, 7 juin 1809, deux heures et demie du matin.

Mon Fils, je reçois votre lettre du 5 à six heures du soir. Je suis surpris que vous n'ayez point reçu celle que je vous ai écrite à neuf heures du matin Vous y verrez que j'avais pressenti les nouveaux renseignements que vous venez d'obtenir sur les projets de l'archiduc Jean ; ce qui confirme surtout dans ces idées, c'est le renseignement que donne Macdonald, que des hommes battus par le général Marmont s'étaient laissé voir par ses avant-postes, ce qui suppose une concentration sur Saint-Gotthard. Le général Macdonald doit marcher sur le prince Jean avec toutes ses forces, en ne laissant que ce qui est strictement nécessaire pour bloquer la citadelle, qui tombera par la bataille que perdra le

prince Jean. Il faut manœuvrer de manière que la brigade Colbert et Lauriston soient tout entiers à la bataille. Écrivez au général Montbrun pour qu'il s'y trouve aussi ; ce n'est point une chose à dédaigner que cinq à six régiments de cavalerie légère de plus. Faites suivre votre parc; sans quoi vous manquerez de munitions. Aussitôt que j'aurai de vos nouvelles, je ferai occuper Œdenburg par un autre corps d'observation.

Je voulais vous faire connaître ce matin que, dans votre poursuite du prince Jean depuis le Tagliamento, vous n'aviez pas marché assez réuni, et il pouvait vous arriver des malheurs. En effet, si le prince Jean avait concentré ses forces à Tarvis, il était possible que vous ne pussiez le battre. Vous étiez partagé en trois corps : Macdonald, Seras et vous. Le mouvement de Seras était une vraie faute militaire; la position que l'ennemi avait retranchée à la Chiusa di Pletz devait retarder le général Seras, et c'était une division perdue pour une affaire. J'estime que la colonne du général Macdonald était trop forte, et qu'enfin vous étiez trop faible. Vous sentez que je fais ces observations pour votre règle Il faut donc marcher tous bien réunis, et point de petits paquets. Voici le principe général à la guerre : un corps de 25 à 30,000 hommes peut être isolé; bien conduit, il peut se battre ou éviter la bataille, et manœuvrer selon les circonstances sans qu'il

lui arrive malheur, parce qu'on ne peut le forcer à un engagement, et qu'enfin il doit se battre longtemps. Une division de 9 à 12,000 hommes peut être sans inconvénient laissée pendant une heure isolée; elle contiendra l'ennemi, quelque nombreux qu'il soit, et donnera le temps à l'armée d'arriver; aussi est-il d'usage de ne pas former une avant-garde de moins de 9,000 hommes, d'en faire camper l'infanterie bien réunie, et de la placer au plus à une heure de distance de l'armée. Vous avez perdu le 35[e] parce que vous avez méconnu ce principe : vous avez formé une arrière-garde composée d'un seul régiment, qui a été tourné; s'il y avait eu quatre régiments, ils auraient formé une masse de résistance telle, que l'armée serait arrivée à temps à leur secours. Sans doute que dans des corps d'observation, comme était Lauriston, on peut mettre un détachement d'infanterie avec beaucoup de cavalerie; mais c'est qu'alors on suppose que l'ennemi n'est point en opération réglée, qu'on va à sa découverte, et qu'enfin cette infanterie formée pourra imposer à la cavalerie ennemie, aux paysans et à quelques compagnies de chasseurs ennemis. En général, dans les pays de plaine, la cavalerie doit être seule, parce que seule, à moins qu'il ne soit question d'un pont, d'un défilé ou d'une position donnée, elle pourra se retirer avant que l'infanterie ennemie puisse arriver.

Aujourd'hui, vous allez entrer en opérations réglées; vous devez marcher avec une avant-garde composée de beaucoup de cavalerie, d'une douzaine de pièces d'artillerie et d'une bonne division d'infanterie. Tout le reste de vos corps doit bivouaquer à une heure derrière, la cavalerie légère couvrant, comme de raison, autant que possible. Vous devez penser qu'il est dans l'esprit du colonel Nugent, qui dirige le prince Jean, qu'aussitôt qu'il verra que vous marchez à lui d'un côté, et Macdonald de l'autre, il marchera sur l'un de vous, et, comme il a l'avantage d'avoir les gens du pays, il marchera réuni, sans se faire éclairer par sa cavalerie légère, et peut tomber sur vous sans que vous vous en doutiez. Il faut par conséquent bien organiser votre marche; que l'artillerie soit dans les divisions et que chacun soit à son poste, en marche comme au bivouac; que l'on bivouaque comme en temps de guerre et de manière à prendre les armes et se battre au point du jour. Il ne serait pas impossible que le prince Jean eût choisi une bonne position et vous attende; dans ce cas, je vous recommande de la bien reconnaître et de bien établir votre système avant de l'attaquer. Un mouvement en avant, sans fortes combinaisons, peut réussir quand l'ennemi est en retraite; mais il ne réussit jamais quand l'ennemi est en position et décidé à se défendre; alors c'est un système ou une combinaison qui font

gagner une bataille. Je suppose qu'avec Macdonald, Lauriston et Montbrun vous aurez 45,000 hommes. Si Marmont était arrivé à Marburg, comme on veut me le faire croire, faites-le marcher à l'ennemi ; il peut alors marcher en se réunissant par sa gauche au général Macdonald. Je crois vous avoir mandé qu'il fallait ordonner au général Rusca de se renforcer à Klagenfurt et Villach, d'observer le Tyrol, qui s'est de nouveau insurgé, et de protéger votre ligne de communication.

Faites-moi connaître combien vous aurez de pièces de canon et de coups à tirer. De votre avant-garde à la queue de votre parc, il ne doit pas y avoir plus de trois à quatre lieues. Quant à l'artillerie, voici l'attention qu'il faut avoir : aussitôt que vous aurez décidé votre attaque, faites-la soutenir par une batterie de trente à trente-six pièces de canon, rien ne résistera; tandis que le même nombre de canons disséminés sur la ligne ne donnerait pas les mêmes résultats.

Napoléon.

D'après la copie comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.

1148. — ON EXAGÈRE LES PROJETS DES ANGLAIS ET LES MOUVEMENTS INSURRECTIONNELS EN ALLEMAGNE; CONSEILS.

A JÉROME NAPOLÉON, ROI DE WESTPHALIE, COMMANDANT LE 10e CORPS DE L'ARMÉE D'ALLEMAGNE, A CASSEL.

Schœnbrunn, 9 juin 1809

Mon Frère, j'ai reçu votre lettre du 4 juin. J'avais déjà reçu des lettres de Stettin du général Liébert. Rien ne constate les intentions ni la force des Anglais. Pour s'emparer de l'île de Rügen, il ne leur faut que 1,200 hommes; toutes leurs forces sont en Espagne et en Portugal; ils ne feront rien, ils ne pourront rien faire en Allemagne; d'ailleurs, alors comme alors.

Je suis bien loin d'adhérer à votre vœu et de faire marcher une de mes divisions en Hanovre; je ne puis également vous donner aucune espèce d'instructions. Vous avez 3 à 4,000 hommes de vos troupes; le roi de Saxe en a à peu près autant; la division hollandaise est aussi du même nombre; cela fait 12,000 hommes; bientôt j'en aurai 18,000 à Hanau; cela fera donc en tout 30,000 hommes. Ce n'est pas en les disséminant et en les éparpillant au moindre bruit qu'on arrivera à un résultat. Schill est peu de chose et s'est déjà mis hors de procès en

se retirant du côté de Stralsund ; le général Gratien et les Danois en feront probablement justice. Le duc de Brunswick n'a pas 800 hommes ; l'ancien électeur de Cassel n'en a pas 600. Avant de faire un mouvement, il faut voir clair, et c'est parce que je me suis aperçu que vous agissiez trop promptement et avant d'avoir vu se développer les projets des ennemis, que j'ai défendu que mes troupes sortissent de Hanau. L'expérience vous apprendra la différence qu'il y a entre les bruits que l'ennemi répand et la réalité. Jamais, depuis seize ans que je commande, je n'ai donné de contre-ordre à un régiment, parce que j'attends toujours qu'une affaire soit mûre et que je la connaisse bien avant de faire manœuvrer. Mes troupes ne sortiront de Hanau que lorsque je connaîtrai ce qu'elles auront à faire. Vous supposez qu'une grande expédition anglaise vienne à débarquer ; comment dans ce cas pouvez-vous désirer qu'une faible division de mes troupes s'engage dans le centre de l'Allemagne ?

Exercez vos troupes ; faites-vous aimer par de l'économie, de l'ordre et une certaine bonhomie, qui est le caractère des Allemands. Inquiétez-vous moins, vous n'avez rien à craindre ; tout cela n'est que du bruit.

NAPOLÉON.

D'après la copie comm. par S. A. I. le prince Jérôme.

1149. — REPROCHES A ADRESSER A L'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE D'ESPAGNE SUR LA MAUVAISE CONDUITE DES OPÉRATIONS.

AU GÉNÉRAL CLARKE, COMTE D'HUNEBOURG,
MINISTRE DE LA GUERRE, A PARIS.

Schœnbrunn, 11 juin 1809.

J'ai reçu votre lettre du 4 juin, avec les dernières nouvelles d'Espagne.

Vous ferez connaître au maréchal Jourdan que je trouve les affaires d'Espagne mal conduites, et si mal conduites que je prévois des catastrophes si l'on ne donne pas plus d'activité et une impulsion plus vigoureuse aux mouvements des colonnes. On a laissé le temps aux Anglais de reformer une armée à Lisbonne. On a eu la coupable négligence de laisser le duc de Dalmatie trois mois sans communication. Je n'ai cependant pas cessé d'ordonner qu'on rouvrît les communications avec ce maréchal. Avec les forces qu'on a en Espagne, elles n'auraient pas dû être interrompues huit jours. On a laissé du côté de..... et de Calatayud se former des rassemblements considérables, et, parce qu'on a dit qu'il ne fallait pas entreprendre l'expédition d'Andalousie que le Nord ne fût éclairé, on a laissé inactives les troupes destinées à cette expédition, tandis qu'il

fallait justement profiter du délai pour balayer tous les corps ennemis à douze ou quinze marches autour d'elles. Pourquoi ne pas marcher contre Cuesta et rejeter au delà de la Carolina les troupes qui sont de ce côté ? L'indolence de l'état-major de l'armée d'Espagne est telle, qu'il est resté plusieurs mois sans communication avec le duc d'Elchingen et qu'il a fallu, je crois, envoyer de Paris l'ordre au général Kellermann de marcher à lui. On a peine à concevoir de pareilles inepties. Dans cet état de choses, proposer des conquêtes est assez difficile. Une armée n'est rien que par la tête, et il faut avouer ici qu'il n'y en a aucune. Recommandez que l'on attaque l'ennemi partout où on le rencontrera ; qu'on rouvre la communication avec le duc de Dalmatie, qu'on l'appuie sur le Minho. Les Anglais seuls sont redoutables. Seuls, si l'armée n'est pas différemment dirigée, ils la conduiront avant peu de mois à une catastrophe. Il ne faut donc pas agir sur tous les points de la circonférence quand on n'a pas de communication ; mais il faut former un gros corps contre les Anglais, ne pas les laisser respirer et tomber dessus du moment qu'ils se désuniraient.

D'après la minute. Archives de l'Empire.

1150. — AUGMENTATION DE L'ARTILLERIE DE LA GARDE.

AU GÉNÉRAL CLARKE, COMTE D'HUNEBOURG, MINISTRE DE LA GUERRE, A PARIS.

Schœnbrunn, 11 juin 1809.

J'ai créé trois compagnies d'artillerie de la Garde, comme vous l'aurez vu par mon décret : une pour les fusiliers, une pour les tirailleurs et une pour les conscrits; la formation doit avoir lieu à Strasbourg.

Je désire que vous attachiez à chacune de ces compagnies une division de huit pièces de canon, quatre de 6, deux obusiers et deux de 12, avec double approvisionnement, forge de campagne et tout ce qui est nécessaire; ce qui augmentera l'artillerie de ma Garde de vingt-quatre pièces de canon et la portera à quatre-vingt-quatre.

J'ai déjà à la Garde douze pièces de 12; avec cette augmentation, j'en aurai dix-huit; mais je les considère moins comme appartenant à la Garde que comme formant le parc de réserve de l'armée.

Par ces augmentations, ma Garde va se trouver formée de vingt-quatre bataillons et de huit régiments de cavalerie; ainsi vous voyez que les quatre-vingt-quatre pièces ne sont que le nécessaire.

Prenez des mesures pour que les chevaux, harnais et train se trouvent organisés à Strasbourg.

D'après la minute. Archives de l'Empire.

1151. — RÉUNION EN UNE SEULE ARMÉE DES TROIS CORPS DES MARÉCHAUX SOULT, NEY ET MORTIER POUR OPÉRER EN ESPAGNE CONTRE LES ANGLAIS.

AU GÉNÉRAL CLARKE, COMTE D'HUNEBOURG,
MINISTRE DE LA GUERRE, A PARIS.

Schœnbrunn, 12 juin 1809.

Monsieur le Général Clarke, vous enverrez un officier d'état-major en Espagne, avec l'ordre que les corps du duc d'Elchingen, du duc de Trévise et du duc de Dalmatie ne forment qu'une armée, qui sera sous le commandement du duc de Dalmatie. Ces trois corps ne doivent manœuvrer qu'ensemble, marcher sur les Anglais, les poursuivre sans relâche, les battre et les jeter dans la mer. Mettant toute considération de côté, je donne le commandement au duc de Dalmatie, comme au plus ancien. Ces trois corps doivent former 50 à 60,000 hommes. Si cette réunion a lieu promptement, les Anglais doivent être détruits et les affaires d'Espagne terminées; mais il faut se réunir et ne pas marcher par petits paquets; cela est de principe général

pour tous les pays, mais surtout pour un pays où l'on ne peut avoir de communication. Je ne puis désigner le lieu de réunion, puisque je ne connais pas les événements qui se sont passés.

Expédiez le présent ordre au Roi, au duc de Dalmatie et aux deux autres maréchaux par quatre voies différentes.

NAPOLÉON.

D'après la copie. Dépôt de la guerre.

1152. — REPROCHES SUR LA MANIÈRE DONT ON FAIT LE SERVICE DANS LES ILES DU DANUBE.

A ALEXANDRE, PRINCE DE NEUCHATEL, MAJOR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE D'ALLEMAGNE, A SCHOENBRUNN.

Schœnbrunn, 13 juin 1809.

Mon Cousin, témoignez mon mécontentement au général Frère de ce qu'il n'envoie pas des rapports tous les jours sur ce que fait l'ennemi dans les îles, depuis Nussdorf jusqu'à Ebersdorf Ce service n'est pas convenablement monté. Il faut dans la grande île, dite *Tabor*, un bataillon, un autre bataillon en réserve à l'île du faubourg où sont les pièces de 18, avec un colonel commandant le tout. Tous les jours, à la pointe du jour, le général de brigade et même le général de division, le commandant du génie,

doivent s'y rendre et reconnaître la position de l'ennemi. Faites-moi connaître les ordres qui ont été donnés en cas que l'ennemi attaque et veuille pénétrer dans les îles.

Je n'ai point trouvé ce matin les canonniers à leur poste, et en général il n'y a rien de prévu dans le service. Faites-vous remettre par le général de division une note qui fasse connaître les dispositions qu'il a faites pour la défense du pays dont il est chargé. Faites mettre à l'ordre qu'en visitant les avant-postes je n'ai point trouvé les canonniers à leur poste ; que les soldats du train étaient déshabillés et couchés ; qu'il n'y avait point de garde aux pièces ; que j'ai fait mettre en prison le sergent qui commandait ce poste ; que je recommande de porter une attention particulière à cette artillerie, et qu'il y ait constamment des gardes et des plantons aux pièces.

NAPOLÉON.

D'après l'original. Dépôt de la guerre.

1153. — QUEL EST L'ÉTAT DES TRAVAUX DU DANUBE? SERA-T-ON PRÊT LE 20 JUIN?

AU GÉNÉRAL COMTE BERTRAND, COMMANDANT LE GÉNIE DE L'ARMÉE D'ALLEMAGNE, A EBERSDORF.

Schœnbrunn, 15 juin 1809

Monsieur le Général Bertrand, faites-moi un rapport écrit, que vous me renverrez par mon officier d'ordonnance, sur les questions ci-jointes, pour me faire connaître positivement où en sont les choses, pour que l'on prenne jour. Tout cela sera-t-il prêt le 20 ? Répondez catégoriquement à toutes ces questions, sans *si* ni *mais*.

NAPOLÉON.

P. S. Faites dire à la Riboisière que je l'attends ce soir.

1° Quand est-ce que le pont actuel sera à l'abri de tout événement, c'est-à-dire quand est-ce que les pilotis seront établis et liés avec des chaînes ou des cinquenelles ? — *Le* 20[1].

2° Quand est-ce que le pont sur pilotis du pre-

[1] Les mots en italique indiquent les réponses du général Bertrand; il semble même que ces réponses aient été écrites par l'Empereur, pour ainsi dire sous la dictée du général.

mier bras sera terminé, de manière à avoir sur ce premier bras deux ponts ? — *Il l'est.*

3° Le pont sur pilotis sur le second bras est-il possible ? — *Oui.*

Cela étant, quand l'aura-t-on ? — *Le* 20.

S'il n'est pas possible, quand aura-t-on un pont sur le pilotis actuel, qu'on achèvera ensuite avec des bateaux ou radeaux, de manière à avoir deux communications sur ce bras ?

4° Quand est-ce que j'aurai le nombre de bateaux suffisant pour jeter le pont à l'embouchure avec trois ou quatre barques armées de canons, montées par des marins, afin de faire la descente de vive force dans les bois près de l'embouchure ? — *Le* 20.

5° Quand est-ce que les trois ponts sur pilotis sur le petit canal où sont les ouvrages seront terminés ? — *Le* 20.

6° Quand est-ce que le marais qui est à l'embouchure du bras de l'île Lobau dans la rivière où l'on doit jeter un pont sera suffisamment comblé pour y établir des batteries et y avoir une large chaussée ? — *Le* 20.

La doubler.

7° Peut-on dès demain commencer la tête de pont de ce côté-ci, afin que cela ait couleur d'ici à quatre ou cinq jours ?

8° Quand est-ce que les ouvrages de la tête de

pont dans l'île Lobau seront fraisés et palissadés? — *Le* 20.

9° Si, comme chef de la marine, vous vous êtes engagé à fournir à l'artillerie des marins ou quelques moyens pour jeter les pontons, quand pourrez-vous les fournir? — *Le* 17.

10° Si vous devez concourir soit à jeter une estacade, soit à tendre une cinquenelle pour mettre le pont qui doit être jeté du côté de la Maison-Blanche à l'abri de tout accident, quand est-ce que vous serez prêt? — *Le* 20.

11° Le Danube est-il aussi bas que lors de notre premier passage, c'est-à-dire les bancs de sable sont-ils découverts?

D'après l'original comm. par le général Henry Bertrand.

1154. — INSTRUCTIONS POUR POURSUIVRE L'ENNEMI VAINCU A RAAB.

A EUGÈNE NAPOLÉON, VICE-ROI D'ITALIE, A GÖNYÖ.

Schœnbrunn, 16 juin 1809, cinq heures du soir.

Mon Fils, l'officier que vous avez fait partir le 15 à deux heures après midi est arrivé le premier; deux heures après est arrivé le général Caffarelli. Je vous félicite sur la bataille de Raab, c'est une

petite-fille de Marengo et de Friedland. Je suppose que le 15 toute votre cavalerie et votre artillerie légère se sont mises à la poursuite de l'ennemi. Ou l'ennemi a un pont à Komorn, ou il n'en a pas; s'il en a un, il faut l'abattre, car il n'aura pas pu faire une estacade, ce qui est un travail long; il faut l'abattre en jetant dessus, au courant de l'eau, des moulins et de grands bateaux que vous ferez détacher, surtout pendant la nuit.

Le général Macdonald et votre parc ont dû rafraîchir vos munitions. Vous avez dû jeter des ponts sur la Raab afin de bien établir votre communication par ici avec le maréchal Davout. J'ai ordonné à ce maréchal de vous envoyer toutes les munitions qu'il pourrait, de faire passer des marins au général Lasalle, de lui envoyer six mortiers et trois ou quatre obusiers, et d'en dresser des batteries contre Raab de son côté. Chargez le général Lauriston d'en faire autant de votre côté et de bombarder la ville jusqu'à ce qu'elle se rende. Faites même un simulacre de siége, si cela est nécessaire. Vous aurez sans doute mis Macdonald, qui est frais, à la poursuite de l'ennemi, pour l'empêcher de se placer vis-à-vis de Komorn et l'obliger à se réfugier sur Pesth. Je suppose que vous aurez fait filer tous vos caissons vides par la route de Presbourg. J'ai envoyé trente caissons de 6, dix de 12 et trente d'obusier de 24, qui remonteront vos caissons, les char-

geront et s'en reviendront. Vous ne devez pas craindre de manquer de munitions. Le duc d'Auerstaedt avait fait approcher de vous le général Gudin avec 6,000 hommes; mais il est nécessaire que le général Gudin ne passe pas Raab, et que même, s'il n'y a rien de nouveau, il puisse rejoindre le duc d'Auerstaedt. Cependant je n'en donne pas encore l'ordre, j'attends cela pour vos derniers renseignements. J'ai envoyé l'ordre à Marmont de venir à Grætz. Aussitôt qu'il y sera arrivé, je vous ferai rejoindre par le reste du corps de Macdonald. Placez des partis sur votre droite, car, si Chasteler ou Gyulai s'étaient dirigés par là, vous pourriez leur jouer un mauvais tour; cela est probable, ils ne doivent pas avoir beaucoup de cavalerie. J'ai envoyé 200 de mes chevau-légers polonais à OEdenburg pour me tenir éclairé de ce côté.

Puisque vous avez attaqué en échelons par la droite, pourquoi n'avoir pas mis vingt-cinq pièces de canon à la tête de vos échelons? Cela eût fortifié votre attaque et intimidé l'ennemi. Le canon, comme toutes les autres armes, doit être réuni en masse si l'on veut obtenir un résultat important.

Je suppose que vous m'aurez envoyé en poste le général que vous avez fait prisonnier et quelques officiers, afin que je puisse prendre des renseignements. Je suppose également que les prisonniers auront passé par les postes du duc d'Auerstaedt.

Vous trouverez ci-joint une copie de l'ordre du jour. Témoignez ma satisfaction à l'armée.

NAPOLÉON.

P. S. J'ai écrit à l'Impératrice et à la vice-reine.

D'après la copie comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.

1155. — INSTRUCTIONS A DONNER AU COMMANDANT SUPÉRIEUR DE PASSAU.

A ALEXANDRE, PRINCE DE NEUCHATEL, MAJOR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE D'ALLEMAGNE, A SCHŒNBRUNN.

Schœnbrunn, 16 juin 1809.

Mon Cousin, envoyez un officier d'état-major visiter les ouvrages de Passau; il en rapportera un plan, un état de situation, le nombre de pièces d'artillerie qui se trouvent dans chaque ouvrage, un état de l'approvisionnement de la place et un rapport sur la manière dont se fait le service, si chaque ouvrage a un commandant et si tout est disposé pour recevoir l'ennemi. Plus j'attache d'importance à Passau, et moins j'en entends parler. Le général Rouyer a fait la même chose en Pologne; il était devant Graudenz, et je ne pouvais en recevoir aucun renseignement. Mon intention est que vous chargiez le général Bourcier du commandement de Passau

et des frontières depuis Ratisbonne, et du haut Palatinat. Vous lui ferez connaître qu'il aura sous ses ordres le régiment provisoire de dragons qui est à Ratisbonne, et un autre que vous donnerez ordre au général Beaumont de lui faire passer. Il nommera un général de brigade, de ceux qui sont au dépôt, pour commander ces deux régiments, et avec cela il fera respecter ces frontières, et en cas d'événements il se repliera sur Passau. Il pourra joindre aux partis qu'il enverra pour éclairer le pays quelques compagnies de la division qui sera sous son commandement. Vous lui ferez connaître également que la défense de Passau, son armement et son approvisionnement le regardent; que tout est sous ses ordres; que j'entends avoir tous les jours un rapport sur les progrès des travaux et sur la situation des approvisionnements de guerre et de bouche, un second rapport sur le dépôt de cavalerie, et un troisième sur les frontières de Bohême. Si l'estafette ne passe pas par Passau, il enverra un courrier pour porter ses dépêches à Linz ou à Braunau; il s'arrangera pour cela. Recommandez au général Bourcier que, si les landwehre sortent de leurs montagnes, il leur donne de bonnes leçons; qu'il donne aux ouvrages avancés de Passau des commandants permanents; que, vingt-quatre heures après la réception de votre ordre, il y ait au moins deux ou trois pièces de canon dans chaque ouvrage,

et que le génie donne des noms à chacun de ces ouvrages pour qu'on s'entende; qu'au lieu d'écouter les réclamations contre les démolitions il les fasse faire toutes dans le même instant, en promettant des indemnités. Écrivez au général Bourcier pour savoir combien de chevaux il a achetés, combien d'argent il a à sa disposition, où en est la confection des selles et quelles mesures il a prises pour cet objet. Recommandez-lui d'accélérer l'arrivée de l'artillerie qui doit être envoyée d'Augsbourg pour armer Passau. Il y a six pièces à Straubing, il faut les faire venir; il y a six pièces à Rain, à la tête de pont du Lech, il faut également les faire venir. Qu'il prenne des mesures pour procurer au général Rouyer quatre pièces de canon bavaroises attelées, afin d'en donner aux colonnes qu'il jugera à propos de faire marcher pour contenir l'ennemi. Ainsi vous ferez connaître au général Beaumont que tout ce qui regarde la surveillance du haut Palatinat, avec deux régiments provisoires de dragons, est sous les ordres du général Bourcier.

NAPOLÉON.

D'après l'original. Dépôt de la guerre.

1156. — OBSERVATIONS SUR LE PROJET DE PASSER LE DANUBE DU COTÉ DE RAAB; BUT A POURSUIVRE.

A EUGÈNE NAPOLÉON, VICE-ROI D'ITALIE, A GÖNYÖ.

Schœnbrunn, 19 juin 1809, dix heures du matin.

Mon Fils, le projet que vous me présentez de passer sur la rive gauche du Danube vis-à-vis la position où vous êtes est un projet impraticable. Je n'entrerais dans aucun détail, si je n'étais persuadé que vous lisez mes lettres avec attention et que vous profitez de tout cela pour votre instruction. Il y a de l'endroit où vous êtes à Vienne six marches de troupes. Si j'avais un pont dans cette position où vous vous trouvez, je ne pourrais pas y passer le Danube; car, pendant que je passerais, le prince Charles, avec la grande armée autrichienne, passerait le fleuve derrière moi, à Vienne. En deux jours il aurait fait un pont. Or Raab ne vaut pas Vienne; mon centre et ma ligne de communication seraient bouleversés, et je me trouverais dans une fâcheuse position. Si je voulais passer le Danube à une si grande distance de Vienne, qui m'empêcherait de le passer à Linz, où j'ai un superbe pont et où je me trouverais dans une position bien différente, car je couvrirais mes derrières et je n'aurais rien à craindre devant moi, puisque les rivières de la Traun et

de l'Enns couvriraient Linz? Ainsi je ne voudrais pas passer dans la position que vous m'indiquez, quand même j'y aurais un pont de pierre. Actuellement, comment songer à passer en avant de Raab, n'ayant rien sur notre droite qui nous couvre de Bude et de toute la Hongrie, et qui garantisse ma ligne de communication de l'endroit où vous êtes avec Vienne? car vous n'avez de ce côté aucune position. Mais, en supposant que je passe sur la rive gauche, où marcher ensuite? Contre la grande armée autrichienne? Je ne la trouverai plus; elle sera sur la rive droite, se sera rendue maîtresse de Vienne, et, d'accord avec les Hongrois de Bude, viendra attaquer ma tête de pont de la rive droite; et d'ailleurs il me faudrait un autre corps pour tenir en observation du côté de Komorn, ce qui serait un immense et terrible inconvénient. Le projet que vous présentez est donc fondé sur un faux raisonnement, car passer le Danube n'est rien. J'ai un pont à Passau, j'en ai un à Linz. Si on voulait jeter un pont sur la rive gauche de votre côté, il faudrait faire cette opération au-dessus de Raab, afin d'être protégé par cette ville qu'on supposerait occupée par nous. Jusqu'ici j'ai supposé que j'avais un pont de pierre dans la position que vous m'indiquez, mais je ne pourrais y avoir qu'un pont de bateaux, qui serait bientôt détruit par l'ennemi, comme l'ont été ceux de Vienne; il faudrait donc y établir une estacade. J'en ai une enfin; mais voilà

quinze jours qu'on y travaille. Vous croyez que le Danube vis-à-vis la position où vous êtes n'est pas large : vous vous trompez; il doit avoir deux cent soixante toises au moins, et n'a qu'un seul courant, par conséquent très-rapide. A la position d'Ebersdorf, j'ai aujourd'hui un pont sur pilotis, où trois voitures de front peuvent passer, et qui est aussi solide qu'un pont de pierre ; j'ai donc des ponts où toute mon armée peut déboucher sur trois colonnes en huit heures et manœuvrer sur les deux rives. Enfin j'ai deux superbes têtes de pont sur l'une et l'autre rive, qui me permettent également ces manœuvres.

Il faut tâcher d'avoir quelques bateaux, pour enlever sur la rive gauche quelques postes ennemis et quelques bourgmestres, qui vous donneront des nouvelles. Je crois cela très à propos. Votre seul but désormais doit être, 1° de faire croire que vous allez à Bude et que vous n'attendez que votre artillerie de siége pour vous y porter ; 2° d'inonder la Hongrie des proclamations aux Hongrois et des autres écrits publiés à Vienne ; 3° de prendre Raab ; 4° de bien assurer, en attendant la reddition de cette ville, votre retraite derrière la rivière de Raab, en cas de bataille ; 5° de vous défaire de tous vos embarras et d'évacuer tous vos blessés sur Vienne ; 6° de rappeler toutes les garnisons, commandants et hôpitaux que vous avez sur différentes lignes, pour ne

garder que ceux de la ligne de Raab à OEdenburg par Kapuvár, et ceux de la ligne de Raab à Bruck. Enfin ne conservez aucun embarras, car, aussitôt que Raab sera pris, et même sans attendre cette circonstance, je puis vous ordonner de venir à grandes journées sur Ebersdorf, et vous sentez que pour cela il faut que vous soyez allégé de tous vos embarras. NAPOLÉON.

D'après la copie comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.

1157. — OBSERVATIONS AU SUJET DES BLESSÉS, DES PRISONNIERS, DES CONVOIS.

A EUGÈNE NAPOLÉON, VICE-ROI D'ITALIE, A GÖNYÖ.

Schœnbrunn, 19 juin 1809.

Mon Fils, comme vous ne répondez pas à tous les articles de mes lettres, je prends le parti de mettre les titres à la marge, afin que vous m'y répondiez article par article.

Prisonniers. On n'a pas encore vu à OEdenburg un seul de vos prisonniers. Cependant les 400 que vous avez faits du côté de Kœrmœnd devraient y être arrivés depuis longtemps. L'état-major, ici, n'a pas encore le nom des régiments auxquels vos prisonniers appartiennent. Votre chef d'état-major ne

fait rien; j'espère que le nouveau fera mieux. Je crains qu'on n'ait dirigé ces prisonniers droit sur Grætz; si cela était ainsi, non-seulement ces prisonniers seront délivrés, mais même leur escorte sera faite prisonnière. En général, quand on fait des prisonniers, on envoie les principaux officiers, en poste et successivement, au quartier général, pour avoir des nouvelles, et on ne les fait point marcher avec les troupes. S'il arrive qu'ils soient délivrés, les corps se trouvent en un moment réorganisés. Le général que vous avez fait prisonnier aurait dû être au quartier général vingt-quatre heures après la bataille.

Ligne d'opération. Votre ligne d'opération n'est point raisonnée; vous êtes parti d'OEdenburg, et vous avez manœuvré selon les circonstances pour arriver à l'ennemi. Votre première ligne est une ligne qui doit être effacée. Donnez ordre que les garnisons et les commandants de place qui se trouvent de Raab à Grætz, d'OEdenburg à Kœrmœnd, de Pápa à Grætz, rejoignent le quartier général, et qu'il n'y reste pas un seul Français. Ce sera, à la longue, des hommes qui seront perdus. Organisez la ligne de Raab à OEdenburg, en se rapprochant le plus possible du Danube; je crois que la route par Kapuvár est celle qui en est le plus près. Organisez également votre ligne de Raab à Bruck, et de Bruck sur Vienne; pour celle-là, il faut être bien sûr de vos ponts sur la Raab et les faire promptement ter-

miner. Envoyez des ingénieurs géographes en faire le tracé, relever la population et faire une reconnaissance en règle.

Blessés. On ne connaît pas la direction que vous avez donnée à vos blessés. Si tous ces gens-là ont passé par la ligne par laquelle vous êtes venu, les trois quarts sont perdus. Il faut donc avoir soin de les évacuer par votre nouvelle ligne. Il faut que votre chef d'état-major n'ait jamais fait la guerre.

La ligne d'opération ne peut jamais être celle par où on a marché, puisqu'on a marché selon les événements. C'est là le premier soin d'un général. Je réitère qu'on ne vous envoie de Grætz ni d'ailleurs aucun homme isolé, et qu'on réunisse tout en fortes colonnes. Faute de ces précautions, on fait en détail d'immenses pertes, et les armées se fondent.

Parc d'artillerie. Vous avez des convois d'artillerie à Neustadt. S'ils ne sont pas arrêtés à OEdenburg, et de là ne sont pas passés par la bonne route, ils seront tombés au pouvoir de l'ennemi. Vous ne m'avez pas fait connaître par où les caissons vides se sont dirigés. Je vous ai envoyé cent caissons de munitions; comme ces caissons appartiennent aux corps d'armée, je suppose que vos caissons seront venus à la rencontre de ceux-ci sur les bords de la Raab et auront chargé les munitions que portent ces caissons, qui seront revenus sur leurs pas. Faites partir tous vos caissons vides pour Vienne; envoyez-

m'en la note, et j'enverrai à leur rencontre pour leur épargner la moitié du chemin. Veillez à ce que le général Sorbier ne garde rien de ce matériel; il doit prendre les munitions et voilà tout. Je trouverais très-mauvais qu'on gardât un caisson, un cheval ou un homme.

Siége de Raab. Vous devez avoir quatre pièces de 12; je vous ai envoyé des munitions; le duc d'Auerstaedt vous en a envoyé trois; cela fait sept. Le duc d'Auerstaedt a envoyé au général Lauriston deux mortiers et six obusiers; envoyez-lui des officiers et des canonniers de votre corps d'armée. Je lui envoie quatre pièces de 18 et deux obusiers prussiens, afin de réduire promptement cette place.

NAPOLÉON.

D'après la copie comm par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.

1158. — ORDRE DE MARCHER SUR GRÆTZ ; REPROCHES SUR LE MANQUE D'INITIATIVE.

AU GÉNÉRAL MARMONT, DUC DE RAGUSE, COMMANDANT L'ARMÉE DE DALMATIE, A CILLI.

Schœnbrunn, 19 juin 1809, midi.

Je vous ai envoyé plusieurs fois, Général, l'ordre de marcher sur Grætz, et, à la distance où vous êtes,

vous n'auriez pas besoin de cet ordre pour agir. L'Empereur trouve que vous avez fait une faute en laissant intercepter la communication avec Grætz; car, le 18, les avant-postes du général Broussier ont été attaqués, et nous ignorons ce qui se sera passé. Toutefois, Général, l'intention de l'Empereur est que vous marchiez sans délai sur Grætz et que vous culbutiez les corps de Gyulai et de Chasteler, qui y sont. Si le général Broussier est obligé d'évacuer Grætz, son instruction lui prescrit de se retirer sur Bruck. Sa Majesté est étonnée que vous restiez tranquille, que je ne reçoive pas chaque jour un officier de votre armée avec des nouvelles, quand les plus grandes choses vont se décider, et que vous avez sous vos ordres le meilleur corps d'armée. Vous devez sentir, Général, qu'à la distance où vous êtes, et avec votre grade, ce n'est pas un ordre littéral qui doit vous faire mouvoir, mais la masse des événements.

Le prince de Neuchâtel, major général.

D'après la minute. Archives de l'Empire.

1159. — REPROCHES AU SUJET DE LA CORRESPONDANCE LÉGÈREMENT FAITE.

A EUGÈNE NAPOLÉON, VICE-ROI D'ITALIE, A GÖNYÖ.

Schœnbrunn, 20 juin 1809, dix heures du matin.

Mon Fils, par mes dernières lettres vous aurez vu que j'avais reçu celle que vous m'avez écrite le 16 à dix heures du soir, par le chef d'escadron Devaux. Ainsi il n'y en a eu aucune de prise. Des ponts volants avec des bateaux n'ont rien de commun avec le pont; si vous ôtez à l'ennemi le pont de Komorn, vous lui ôtez les moyens de reprendre l'offensive. Ce n'est pas avec des ponts volants qu'on peut faire passer une armée; mais, avec un pont permanent, l'ennemi peut reprendre l'offensive. Votre correspondance n'est pas satisfaisante; vous ne faites qu'effleurer les matières et vous ne donnez aucun détail. Vous me dites dans votre lettre du 15 que les caissons sont partis, mais vous ne me dites pas où vous les envoyez, combien il y en a, et ce qu'il faut faire pour les remplir promptement. Les cent caissons que je vous ai envoyés appartiennent aux corps de l'armée; si on ne les renvoie pas promptement, le service de l'artillerie va être désorganisé, et nous ne saurons plus où nous en sommes. Faites-moi connaître quel nombre on

en a envoyé, où on les a dirigés, quel est leur ordre de route, et où il faut leur envoyer des ordres. La direction des affaires militaires n'est que la moitié du travail d'un général; établir et assurer ses communications est un des objets les plus importants. Il ne fallait pas réfléchir longtemps sur la carte pour savoir que, devant recevoir des munitions de Vienne, elles viendront, même sans pont, près de Raab, et que là l'échange s'en ferait.

Je dis que votre correspondance est légère : vous parlez des prisonniers, mais sans dire où vous les avez dirigés, en combien de colonnes ils sont, sous les ordres de qui. Il est inouï qu'un général de brigade qui a été pris depuis six jours ne soit pas encore arrivé près de moi. Vous croyez en avoir tiré tout le parti possible et l'avoir interrogé; vous vous trompez : l'art d'interroger les prisonniers est un des résultats de l'expérience et du tact de la guerre. Ce qu'il vous a dit vous a paru assez indifférent; si je l'avais interrogé, j'en aurais tiré les plus grands renseignements sur l'ennemi. On ne sait où se trouve ce général, on dit même que vous l'avez renvoyé sur parole; on ne sait rien de rien.

Assurez bien vite votre communication. Si le pont de Komorn devait rester et que vous dussiez vous retirer devant des forces supérieures, c'est derrière la Raab et la Rabnitz qu'il faut faire votre

mouvement, non par Œdenburg, mais par Kitsee et Hainburg.

NAPOLÉON.

D'après la copie comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.

1160. — RECOMMANDATIONS POUR LA GARDE DU DANUBE ENTRE EBERSDORF ET RAAB; PRÉCAUTIONS A PRENDRE CONTRE UNE TENTATIVE DE L'ENNEMI POUR SECOURIR CETTE PLACE.

AU MARÉCHAL DAVOUT, DUC D'AUERSTAEDT, COMMANDANT LE 3e CORPS DE L'ARMÉE D'ALLEMAGNE, A KITSEE.

Schœnbrunn, 21 juin 1809, huit heures du soir.

Mon Cousin, je vous ai déjà mandé que j'avais donné l'ordre au vice-roi de se charger d'investir Raab et de vous renvoyer vos troupes. Vous devez y comprendre la division du général Lasalle; vous aurez quatre régiments de cavalerie que vous emploierez à éclairer le Danube. Vous aurez fait connaître au général Bruyère qu'il n'avait pas besoin de s'égarer sur la droite, puisque Marulaz a fait l'opération. Servez-vous de cette cavalerie pour éclairer le Danube depuis Raab jusqu'aux postes de la grosse cavalerie. Liez-vous avec les postes du général Nansouty; celui-ci doit se lier avec

Ebersdorf, de sorte qu'il n'y ait aucune île du Danube qui ne soit surveillée. Correspondez avec le vice-roi, afin que, si l'ennemi tentait quelque chose entre vous pour secourir Raab, vous marchiez dans le même sens à la rencontre de l'ennemi. Ce qui m'importe beaucoup, c'est que toute la rive du Danube soit bien surveillée, afin d'être instruit à temps pour pouvoir culbuter l'ennemi avant qu'il se soit retranché. J'espère que la tête de pont de Sziget et Köz, que j'appelle l'île de Raab, est fortifiée et à l'abri de toute insulte; car, si l'ennemi avait une opération raisonnable à faire, ce serait de jeter dans cette île 6,000 hommes, de s'en emparer et de ravitailler Raab et le camp retranché. C'est cette idée qui m'a fait attacher tant d'importance à cette île du Danube, et qui est cause du mécontentement que j'ai éprouvé de ce que le général Lasalle ne l'avait pas fait occuper. Tout fait penser que l'ennemi ne tentera rien; mais s'il tentait quelque chose, ce serait pour secourir Raab, dont la possession lui importe à beaucoup de titres. D'ailleurs, sans supposer à l'ennemi de si grandes vues, il pourrait essayer de jeter 2,000 hommes dans Raab; ce qui mettrait cette place à même de se défendre, car il ne paraît pas que la garnison actuelle soit assez forte pour faire une défense sérieuse. Or, cette dernière opération, il peut la faire en une nuit. C'est ce qui m'a fait attacher de l'importance

à avoir sur la Kis Duna un pont qui permît au général Lauriston et au général Baraguey d'Hilliers d'entrer rapidement dans l'île et de culbuter tout ce qui serait passé.

Comme vous êtes plus à portée de Lauriston, faites-lui cette question : Si l'ennemi débarquait 1,500 hommes, ce qui peut se faire dans une nuit, vis-à-vis Medve, lesquels se porteraient sur-le-champ dans Raab pour en augmenter la garnison, de quelle manière pourra-t-il l'empêcher ? S'il n'est pas préparé à cette tentative, qu'il se hâte d'achever le pont et qu'il fasse passer des troupes dans l'île pour résister à cette opération de l'ennemi, en se faisant soutenir par le général Baraguey d'Hilliers.

En résumé, vous me répondez du Danube depuis les postes de Nansouty jusque près de Raab; vous avez pour cela les divisions Gudin, Puthod et Lasalle. Vous ferez rejoindre Marulaz aussitôt qu'il le pourra. Pour le reste de la division Gudin, pressez le vice-roi de relever vos troupes devant Raab, afin que demain vous soyez parfaitement en règle.

Du reste, ces opérations me paraissent bien hardies pour l'ennemi ; mais aussi Raab est bien précieux pour lui.

NAPOLÉON.

D'après l'original comm. par Mme la maréchale princesse d'Eckmühl.

1161. — ORDRES CONCERNANT LE MATÉRIEL D'ARTILLERIE DE L'ILE LOBAU.

AR GÉNÉRAL COMTE DE LA RIBOISIÈRE, COMMANDANT L'ARTILLERIE DE L'ARMÉE D'ALLEMAGNE, A VIENNE.

Schœnbrunn, 23 juin 1809, dix heures du matin.

Monsieur le Général la Riboisière, la bataille qui va avoir lieu doit préluder par une grande canonnade dans l'île. C'est donc une canonnade de quatre-vingt-six bouches à feu qui doivent être approvisionnées, chacune au moins de trois cents coups; cela fait donc de vingt-cinq à trente mille coups de canon. Avez-vous la poudre nécessaire pour cela? Quand les cent milliers de poudre qui viennent de Bavière seront-ils arrivés? Je demande des calculs positifs : six heures d'intervalle gâteraient tout. Raab a demandé à capituler. Il me tarde fort de savoir s'il y a de la poudre. Je me suis refusé à la proposition que vous m'avez faite de mettre des pièces de campagne pour compléter les quatre-vingt-six bouches à feu. Quand ce nombre de quatre-vingt-six pièces sera-t-il complété par celles qu'on tire de Vienne? Il me semble que vous ne manquez pas d'affûts, mais que les affûts ne sont pas ferrés; quand le seront-ils? Il vous faudrait au moins trois affûts de 18, trois de 12, trois de 6, trois d'obusier

et trois crapauds de mortier de rechange. J'ai donné l'ordre que, dès que Raab sera pris, les quatre pièces de 18 et les deux pièces de 12 de siége que vous y avez envoyées reviennent par relais sur Ebersdorf; elles serviront en réserve. Si je demande encore dix-huit pièces de 10, pourrez-vous les fournir? Vous avez les pièces, vous avez les boulets, les cent milliers de poudre doivent être arrivés; avez-vous les affûts? S'il ne s'agit que de les ferrer, ce doit être l'ouvrage de peu de jours. Si je demandais six obusiers à grande portée, pourriez-vous les fournir? Pourrez-vous fournir aussi deux pièces de 6? Vous devez avoir les pièces, les boulets; restent les affûts, qui ne sont pas ferrés. Quand tout cela sera-t-il prêt?

J'ai le projet de jeter deux mille obus dans Presbourg, pour obliger l'ennemi à évacuer les îles qu'il occupe, en le menaçant de brûler la ville. De quelle sorte d'obus faut-il se servir pour consommer les munitions les moins précieuses?

NAPOLÉON.

D'après l'original comm. par M. le comte de la Riboisière.

1162. — MESURES CONCERNANT LA GARNISON ET LA MISE EN ÉTAT DE DÉFENSE DE RAAB.

A EUGÈNE NAPOLÉON, VICE-ROI D'ITALIE, A RAAB.

Schœnbrunn, 26 juin 1809, six heures du matin.

Mon Fils, donnez ordre aux Badois de retourner sur Presbourg avec leur artillerie. Donnez ordre au général Lauriston de venir me joindre.

Je reçois votre lettre du 24 à onze heures du soir. Voici ma décision pour Raab. Je fais partir aujourd'hui cinq pièces de 3, trois mille boulets de 3, trois mille boulets de 12 et quatre mille livres de poudre; cela fera donc quinze pièces et six mille boulets. Vous y laisserez les deux pièces que vous avez prises à l'ennemi, avec huit cents coups à tirer, ce qui fera dix-sept pièces. Vous compléterez le nombre de cartouches jusqu'à quatre cent mille. Par ce moyen, la place ne sera pas brillamment armée, mais enfin elle pourra se défendre, d'autant plus que je ne la laisserai pas longtemps cernée. Dans quatre jours on y enverra dix pièces de 6 et cinq pièces de 3, quelques mortiers et obusiers; mais pour cela il faut qu'il m'arrive les convois de poudre que j'attends. Ainsi donc faites part de cela au commandant de Narbonne. Donnez-lui un commandant du génie et deux officiers de cette arme,

un chef de bataillon d'artillerie et trois officiers d'artillerie, un commissaire des guerres, un garde-magasin des vivres, trois ouvriers d'artillerie, une compagnie d'artillerie, une escouade de sapeurs ou de mineurs, italiens ou français, un commandant d'armes du grade de chef de bataillon, deux adjudants de place du grade de lieutenants. Avec cet état-major, qu'il faut lui attacher, le commandant doit garder la place. Faites-lui connaître le peu d'artillerie qu'il aura d'abord, mais qu'elle sera ensuite augmentée; que c'est le défaut de poudre qui m'empêche de lui donner dans ce premier moment un plus grand nombre de pièces, mais que, dans tous les cas, je ne le laisserai pas cerné longtemps. Le maréchal duc d'Auerstaedt, lorsqu'il aura terminé son opération sur Presbourg, lui renverra des mortiers et des obusiers. En attendant que je désigne la garnison, placez-y un bataillon italien de 600 hommes et un dépôt français d'hommes éclopés de tous vos corps, au nombre de 300. Ordonnez qu'on travaille sans délai à rétablir les ponts-levis, les barrières, à relever les ouvrages avancés les plus importants, à tendre l'inondation, à bien organiser les magasins. Comme je vous le disais hier, faites jeter dans les fossés de la place cinq cents bœufs; avec la farine qui s'y trouve, six mille quintaux de blé et ses moulins, cette place sera approvisionnée. Remettez 20,000 francs au commandant du génie

et 10,000 à celui de l'artillerie, pour mettre en état la place. Vous devez avoir trouvé de l'argent à OEdenburg, à Altenburg et à Raab, quoique cependant l'on m'assure qu'à Grætz et à Klagenfurt vous n'ayez pas saisi les caisses. C'est une mauvaise méthode. Faites saisir les caisses de Raab, elles vous donneront les fonds nécessaires pour ces diverses dépenses.

Faites-moi connaître où est le général Marulaz. Le général Marmont doit être arrivé hier à Grætz. Le général Broussier m'a fait toutes les folies imaginables; mais enfin il n'en est arrivé aucun mal. Le général Broussier croit avoir en tête le général Chasteler et le général Gyulai, dont il porte les forces à 15,000 hommes; d'un autre côté, les rapports que je reçois disent que le général Gyulai marche sur Pápa. Vous trouverez ci-joint un rapport du chef d'escadron Lubienski que je tiens à OEdenburg. Il paraît probable que l'ennemi est du côté de Grætz, et qu'une affaire a dû avoir lieu hier ou aujourd'hui; Marmont nous en donnera des nouvelles; de votre côté, voyez à y envoyer des espions pour savoir ce qui se passe. Si vous pouvez couper leurs détachements et tomber dessus, je retarderai mes autres affaires pour vous en donner le temps. On m'assure que Marulaz s'est trompé sur le mouvement de la colonne qu'il a poursuivie, et que cette colonne s'est réunie sur Grætz avec les autres. Faites-moi

connaître ce que vous savez là-dessus. Je suis fâché que le général Montbrun n'ait pas été jusqu'à Tata ; il aurait fallu inonder de cavalerie toute la plaine, et porter l'épouvante et des proclamations jusqu'aux portes de Bude. Vous verrez, par la déclaration ci-jointe d'un prisonnier, que l'archiduc Jean avec ses bonnes troupes se serait porté sur Presbourg, et que l'archiduc palatin serait resté, avec quelques régiments de nouvelle levée, entre Komorn et Bös.

Je vous recommande de nouveau de rompre le pont de Komorn, et de dire que vous vous portez en avant.

J'ai vu avec peine qu'un de vos courriers, qui a passé à Œdenburg, ait dit à tout le monde que vous reveniez.

Napoléon.

D'après la copie comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.

1163. — ORDRE POUR M. GERMAIN, CHAMBELLAN DE L'EMPEREUR ; MISSION SUR LES DERRIÈRES DE L'ARMÉE.

Schœnbrunn, 26 juin 1809.

L'officier d'ordonnance Germain se rendra à Mœlk, d'où il m'adressera un rapport.

De Mœlk, il se rendra à Ems, à Linz et à Passau ;

de chacune de ces villes il m'adressera un rapport.

Il me fera connaître, à Mœlk, l'état de l'hôpital, le nombre des malades, la situation des fortifications, le nombre des pièces en batterie, la situation de la garnison, quel est le commandant, et, en général, la situation de ce poste et celle du magasin de subsistances.

Il s'arrêtera à Amstetten pour connaître la situation de la garnison, de l'hôpital, et prendre des renseignements sur les postes qui sont le long du Danube.

A Ems, il m'enverra un rapport sur la situation de la manutention, des magasins, de la tête de pont, dela garnison. Il ira à l'embouchure de l'Enns dans le Danube pour voir les travaux de la tête de pont, vis-à-vis Mauthausen.

A Linz, il verra la tête de pont, le nombre des pièces en batterie, la situation des magasins et des hôpitaux.

A Passau, il m'enverra un rapport sur la situation des ouvrages, sur les magasins, la garnison, les batteries, l'endroit où elles sont, les munitions d'artillerie, les convois de poudre, les magasins de subsistances, ainsi que ce qu'il pourra apprendre de la situation de l'ennemi du côté de Waldmünchen, Cham et vis-à-vis Passau, également ce qu'il apprendra du dépôt de cavalerie, des marchés qu'a faits le général Bourcier pour se procurer des che-

vaux et des selles, et ce qui l'empêche d'aller plus vite.

Si l'ennemi a fait effectivement quelque opération du côté de Cham ou de Waldmünchen, il ira joindre à Nuremberg la colonne du général Laroche. Cette colonne doit être composée de deux régiments de cavalerie et de 3 ou 4,000 Bavarois; et alors, il m'écrira de Straubing, de Ratisbonne, de Nuremberg, et pourra même m'envoyer des courriers du haut Palatinat. Il m'enverra les nouvelles qu'on a de Baireuth de la division Rivaud, qui doit avoir marché sur ce point.

Aussitôt qu'il croira n'être plus utile de ce côté, il me rejoindra.

Il pourra envoyer par estafette sur Braanau des lettres pour être remises à l'estafette à son passage. S'il y avait quelque chose de pressé, il m'enverrait des courriers à Vienne. Il préviendra Bourcier de ce qu'il apprendrait d'important.

D'après la minute. Archives de l'Empire.

1104. — REPROCHES SUR LE MANQUE D'ACTIVITÉ ET DE COMMANDEMENT.

AU GÉNÉRAL MARMONT, DUC DE RAGUSE, COMMANDANT L'ARMÉE DE DALMATIE, A GRÆTZ.

Schœnbrunn, 20 juin 1809, neuf heures du matin

Le 27 vous n'étiez pas à Grætz. Vous avez fait la plus grande faute militaire qu'un général puisse faire. Vous auriez dû y être le 23 à minuit, ou le 24 au matin. Vous avez 10,000 hommes à commander, et vous ne savez pas vous faire obéir. Au fond, votre corps n'est qu'une division. Je crois que Montrichard n'est pas grand'chose; mais vous avez mauvaise grâce à vous plaindre. Que serait-ce si vous commandiez 120,000 hommes? D'ailleurs une désobéissance serait criminelle; c'est un malentendu, et comment peut-il y en avoir quand on n'a que 10,000 hommes? Marmont, vous avez les meilleurs corps de mon armée; je désire que vous soyez à une bataille que je veux donner, et vous me retardez de bien des jours. Il faut plus d'activité et plus de mouvement qu'il ne paraît que vous vous en donnez pour faire la guerre.

Vous avez peut-être enfin battu aujourd'hui Gyulai. Il est bien nécessaire que je puisse savoir à quoi m'en tenir, où vous êtes, et où se ralliera

l'ennemi autour de Grætz. Il est important qu'il soit dispersé de manière qu'il ne puisse pas se réunir de bien des jours.

D'après la minute. Archives de l'Empire.

1165. — COMPOSITION DES CORPS DU VICE-ROI ; INSTRUCTIONS POUR LE GÉNÉRAL BARAGUEY D'HILLIERS LAISSÉ DEVANT PRESBOURG.

A EUGÈNE NAPOLÉON, VICE-ROI D'ITALIE, A RAAB.

Schœnbrunn, 29 juin 1809.

Mon Fils, voici comme je conçois que votre corps pourrait être composé :

Aile droite. — Macdonald. Division Broussier, 6,000 hommes; division Lamarque, 5,000; artillerie, 500; total, 12,000 hommes.

Corps de Grenier. — Division Seras, 4,000 hommes; division Durutte, 4,500; artillerie, 500; total, 9,000 hommes.

Réserve. — Division Pacthod, 4,000 hommes; Garde, 2,000; dragons, 3,000; cavalerie légère, 1,600; total, 10,600 hommes.

Ce qui fait 30 à 32,000 hommes que vous auriez à la bataille.

Corps d'observation devant Presbourg. — Baraguey d'Hilliers. Division Severoli, 4,000

hommes, un régiment de cavalerie légère.

Corps d'observation de Bruck et du Semring et garnisons. — Division Rusca, 3,000 hommes ; garnison de Raab, 1,200; de Klagenfurt, 1,200 hommes.

J'ai expédié les ordres pour ce mouvement.

Ce qui porte votre armée à 42,000 hommes. Vous pourrez faire à l'itinéraire les changements que vous jugerez convenables. Il me faut à la bataille de bonnes troupes, car les mauvaises ne servent de rien. Ainsi vous aurez quatre divisions formant deux ailes, une division de dragons et une de cavalerie légère, et une réserve dans votre main, composée de la division Pacthod et de votre garde; ce qui vous formera un beau corps de 30 à 32,000 hommes. Envoyez le général Baraguey d'Hilliers, de sa personne, reconnaître Presbourg et les positions à occuper. Comme de raison, je désire qu'il empêche l'ennemi de déboucher de Presbourg. L'ennemi n'a dans les îles que six bataillons ; il a aussi quelques landwehre, mais ce sont de très-mauvaises troupes. Le général Baraguey d'Hilliers, en fournissant la garnison de Raab, peut avoir 3,000 hommes et six pièces de canon. Vous joindrez à sa colonne un de vos régiments de cavalerie légère. J'avais eu l'intention de lui envoyer une brigade de cavalerie légère, que j'ai formée d'un régiment de chasseurs provisoires et d'un régiment wurtembergeois, sous les ordres du général Thiry; mais je placerai ce

millier de chevaux à Bruck pour éclairer le pays depuis le lac jusqu'ici. Ils seront sous les ordres du général Baraguey d'Hilliers. Par ce moyen, toute la division Montbrun, la brigade Colbert et vos trois régiments de l'armée d'Italie se trouveront à la bataille. La division Baraguey d'Hilliers sera forte de 4,000 hommes, qui suffisent pour empêcher l'ennemi de déboucher devant Presbourg et pour maintenir la communication avec Ebersdorf. En cas d'événement, le général Baraguey d'Hilliers ne doit jamais se laisser couper d'Ebersdorf, et doit se retirer graduellement.

Le général Rusca a les mêmes instructions du côté de Bruck. L'important est que, demain ou après-demain, le général Baraguey d'Hilliers aille trouver le duc d'Auerstaedt afin de bien reconnaître les positions et ce qu'il a à faire.

NAPOLÉON.

P. S. J'ai reçu votre projet de proclamation aux Hongrois; je désire que vous remettiez à faire cette proclamation après la bataille.

D'après la copie comm. par S. A. I. Mme la duchesse de Leuchtenberg.

1166. — INSTRUCTIONS POUR SE RENDRE DE GLEISDORF A VIENNE, PAR ŒDENBURG.

AU GÉNÉRAL MARMONT, DUC DE RAGUSE, COMMANDANT L'ARMÉE DE DALMATIE, A GLEISDORF.

Schœnbrunn, 30 juin 1809, onze heures et demie du soir.

J'ai mis votre lettre du 29 juin, Monsieur le Duc, sous les yeux de Sa Majesté. Vous n'indiquez pas l'heure à laquelle vous écrivez ; cependant cela est très-important. Hier, 29, au soir, quatre hussards rouges ont été pris par des insurgés hongrois dans la petite ville de Güns. Nous supposons que ce sont quatre hommes du 6e de hussards.

Vous avez dû être le 29 au soir à Gleisdorf, et vous vous serez dirigé le 30, pour arriver à Vienne, par Œdenburg, et il est possible que vous fassiez de la bonne besogne.

Le comte Eszterhazy, avec quelques milliers d'hommes d'infanterie et quelques mille de cavalerie de l'insurrection hongroise, a paru du côté d'OEdenburg, menaçant d'attaquer OEdenburg. Nous espérons que vous tomberez sur les derrières de cette colonne et que vous écraserez son arrière-garde.

Sa Majesté a vu avec peine que vous fassiez peu de cas de ses ordres. Son intention est que les deux compagnies d'artillerie qui vous servent

vous restent, et que les deux autres reviennent au quartier général. L'exécution de cet ordre ne souffre aucune modification et tient au bien du service. La route que vous avez ordonnée à vos convois, de Laybach à Klagenfurt, est très-hasardeuse, et par cette communication on s'expose à perdre beaucoup de monde.

Sa Majesté espère que vous êtes en grande marche sur Vienne, que vous passez par OEdenburg, et que le général Broussier file à grande marche sur Neustadt.

Les nouvelles sont que le général Chasteler est du côté de Pápa; il serait bien près du vice-roi. Il paraît que Chasteler et Gyulai n'ont que l'instruction de battre le pays en partisans.

Ayez bien soin, si vous passez par la Hongrie, aux deux choses ci-après :

1° De n'avoir pas de traîneurs;

2° Que tout ce qui viendrait vous joindre de Grætz passe par Neustadt et non par la route de Hongrie; sans quoi vous perdriez beaucoup de monde, ce qui est arrivé au vice-roi. Que tout cela vienne de Grætz à Bruck, et suive de là la route de Neustadt.

Il faut même envoyer au-devant de vos convois, pour que rien ne vienne à Grætz et que tout se dirige droit sur Bruck. Ces précautions sont bien im-

portantes et peuvent seules sauver les hommes qui viennent à la suite.

Le major général, prince de Neuchâtel.

D'après la minute. Archives de l'Empire.

1167. — ORDRES GÉNÉRAUX POUR LE PASSAGE DU DANUBE.

Ile Napoléon, 2 juillet 1809, onze heures du soir

TITRE Ier.

1. Le 4, à l'heure que nous désignerons, le général Oudinot fera embarquer un général de brigade et quatre ou cinq bataillons de voltigeurs formant 1,500 hommes, au lieu qui sera indiqué par le capitaine de vaisseau Baste, pour s'emparer du Hansel-Grund. Le capitaine de vaisseau Baste, avec huit bateaux armés, marchera devant et protégera leur débarquement par une vive canonnade, en enfilant les batteries ennemies, qui en même temps seront canonnées par nos batteries.

2. Le général Bertrand donnera des ordres pour que le 3, à six heures du soir, il y ait quatre bacs près du lieu où l'on doit jeter le pont de l'embouchure, avec des marins et les agrès nécessaires à la navigation, avec un treuil et une cinquenelle. Aussitôt que le débarquement qui doit avoir lieu sera exé-

cuté conformément à l'article 1er, le général Oudinot fera placer 800 hommes dans ces quatre bacs et les dirigera pour débarquer au pied de la batterie ennemie. Au même moment une cinquenelle sera jetée ; ces quatre bacs s'y attacheront et serviront à transporter des troupes à chaque voyage qu'ils feront, en se servant de cette cinquenelle.

3. Le capitaine des pontonniers fera établir son pont, qu'il devra construire en deux heures, et, immédiatement après, le général Oudinot débouchera avec son corps, chassera l'ennemi de tous les bois, viendra porter une de ses divisions jusqu'à la Maison Blanche, une autre sur Mühlleuten.

Le chemin le long et le plus près de la rivière sera mis en état pour pouvoir être la communication de l'armée, si cela était nécessaire. On travaillera à une tête de pont; et le plus tôt possible le général Oudinot établira sa droite à Mühlleuten, sa gauche à la Maison-Blanche, ayant trois ponts sur le petit canal. La plus grande partie de sa cavalerie sera sur Mühlleuten. Le général Oudinot aura avec lui de quoi jeter deux ponts sur haquets, de dix toises chacun. Dans cette position, il recevra des ordres. L'Empereur sera dans l'île Alexandre.

4. Le capitaine de vaisseau Baste s'emparera de l'île de Rohr-Haufen, et enverra des barques pour flanquer la droite. Deux pièces de 6 seront débarquées à terre pour faire une batterie qui battra le

Zahnet et flanquera toute la droite. Il fera soutenir cette batterie par 200 marins armés de fusils.

TITRE II.

5. Un quart d'heure après que la canonnade aura commencé sur la droite, et après que la fusillade se sera fait entendre, le duc de Rivoli fera partir les cinq bacs, portant dix pièces de canon avec mille coups à tirer, dans des caisses, et 1,500 hommes d'infanterie, lesquels doubleront l'île Alexandre et iront débarquer le plus haut qu'ils pourront. Une cinquenelle sera jetée; les bacs y seront attachés et serviront à porter des hommes, des chevaux, des canons et des caissons.

6. Aussitôt que les bacs auront doublé l'île Alexandre, le pont d'une pièce descendra jusqu'à soixante toises de l'île Alexandre, et là sera abattu et placé. Aussitôt tout le reste du corps du duc de Rivoli passera sur ce pont.

7. Immédiatement après que le pont d'une pièce sera descendu, les radeaux fileront, et un pont sera construit vis-à-vis l'île Alexandre. Le duc d'Auerstaedt sera chargé de faire construire ce pont, ses troupes devant passer dessus.

8. Au même moment, le pont sur pontons sera jeté par-dessus l'îlot, vis-à-vis l'île Alexandre; et aussitôt l'artillerie du duc de Rivoli et sa cavalerie passeront sur ce pont.

9. Le duc de Rivoli se placera selon les circonstances. Il se tiendra sous la protection des batteries de l'île Alexandre, jusqu'à ce que le général Oudinot ait pris le bois et que les ponts soient faits. Le duc de Rivoli fera la gauche de l'armée. La première position sera sous la protection des batteries de l'île Alexandre, la seconde sous la protection des batteries de l'île Lannes, la troisième dans Enzersdorf.

10. Le corps du prince de Ponte-Corvo, la Garde et l'armée du prince Eugène passeront immédiatement après sur les différents ponts et formeront la deuxième ligne. L'Empereur leur désignera, au moment, les ponts sur lesquels ils doivent passer.

11. L'armée doit être placée de la manière suivante, le plus tôt possible : trois corps en première ligne ; celui du duc de Rivoli à la gauche, celui du général Oudinot au centre, celui du duc d'Auerstaedt à la droite ; en seconde ligne : le corps du prince de Ponte-Corvo à la gauche, la Garde et le corps du duc de Raguse et la division Wrede au centre, et le prince Eugène à la droite. Chaque corps d'armée sera placé, une division faisant la gauche, une le centre et une la droite.

12. Le 5, à la pointe du jour, toutes les divisions seront sous les armes, chacune ayant son artillerie, l'artillerie de régiment dans l'intervalle des bataillons.

13. Les cuirassiers, en réserve sous les ordres du duc d'Istrie, formeront la troisième ligne.

14. En général, on fera la manœuvre par la droite, en pivotant sur Enzersdorf pour envelopper tout le système de l'ennemi.

TITRE III.

15. Le duc de Rivoli aura ses quatre divisions d'infanterie; il laissera un régiment badois aux ordres du général Reynier. Sa cavalerie sera commandée par le général Lasalle, qui ne recevra d'ordres que du duc et qui aura sous lui les brigades Piré, Marulaz et Bruyère.

16. Le général Oudinot aura ses trois divisions d'infanterie et la brigade de cavalerie légère du général Colbert; il laissera deux bataillons, formés des compagnies du centre, aux ordres du général Reynier.

17. Le corps du duc d'Auerstaedt sera composé de ses quatre divisions d'infanterie, de la brigade de cavalerie du général Pajol et de celle de Jacquinot, sous les ordre du général Montbrun, plus, d'une des deux divisions de dragons de l'armée d'Italie (celle du général Pully ou celle du général Grouchy); ce qui lui fera neuf régiments de cavalerie.

18. Le prince de Ponte-Corvo aura son corps.

19. La Garde sera augmentée du corps du duc de Raguse et de la division Wrede.

20. L'armée d'Italie formera le corps du prince Eugène.

21. Les cuirassiers formeront une réserve à part, sous les ordres du duc d'Istrie.

TITRE IV. — DE LA DÉFENSE DE L'ILE.

22. Le général de division Reynier sera chargé du commandement de l'île. Il prendra le service le 4, à midi. Il donnera le commandement des différentes îles et postes détachés aux officiers d'artillerie les plus anciens ou les plus propres employés dans les batteries desdites îles.

23. Le général Reynier aura sous ses ordres : 1° un régiment de Bade, que fournit le corps du duc de Rivoli ; 2° les deux bataillons que fournit le corps du général Oudinot ; 3° deux bataillons saxons, que fournira le corps du prince de Ponte-Corvo ; 4° le bataillon du prince de Neuchâtel.

Le bataillon de Neuchâtel et un bataillon badois seront placés dans la tête de pont, dans laquelle il y aura six pièces de canon en batterie. Ce mouvement ne se fera que dans la nuit du 4 au 5. L'autre bataillon badois mettra 25 hommes dans l'île Saint-Hilaire, 25 dans l'île Masséna, 200 dans l'île du Moulin, 25 hommes dans l'île Lannes, 25 dans l'île Espagne et 25 dans l'île Alexandre; ce qui fera 325 hommes. Le reste des 400 hommes sera en réserve pour se porter partout où il sera nécessaire.

Des deux bataillons du corps du général Oudinot, un sera placé à la tête de son pont et l'autre à la tête des grands ponts du Danube.

Des deux bataillons saxons, l'un sera placé en réserve, l'autre aux grands ponts du Danube.

24. Toutes les batteries des îles et la garde de tous les ponts seront sous les ordres du général Reynier. Il fera exécuter les changements et fera transporter les pièces où les circonstances, pendant la bataille, pourront les rendre nécessaires.

TITRE V. — DES BATIMENTS DE GUERRE.

25. Il y aura deux bâtiments de guerre, armés de pièces de canon, en station entre Stadelau et la rive gauche, tant pour inquiéter l'ennemi que pour prévenir de ce qui viendrait à leur connaissance et des entreprises que l'ennemi voudrait faire contre les ponts ou tout autre point de la rive droite, et pour arrêter les brûlots qu'il voudrait envoyer. Deux autres bâtiments armés seront placés entre Aspern et notre pont, pour inquiéter ce que l'ennemi a dans les îles et observer ses mouvements.

Le reste des barques armées se tiendra sur notre droite pour protéger la descente et toute notre droite.

D'après la minute. Dépôt de la guerre.

1168. — ORDRES POUR LE PASSAGE DU GÉNÉRAL OUDINOT.

Ile Napoléon, 4 juillet 1809.

Ce soir, à huit heures, les quatre bacs et les bateaux pontés destinés à former le pont de bateaux partiront de manière à arriver à leur emplacement à neuf heures, nuit faite.

A huit heures, le général de brigade Conroux et 1,500 hommes s'embarqueront au pont.

A neuf heures, les bateaux portant ces troupes appareilleront avec les barques armées et iront débarquer dans l'endroit convenu. Ainsi ce débarquement aura lieu à neuf heures et demie.

Notre batterie de six pièces de canon commencera son feu aussitôt qu'elle apercevra arriver les bateaux, et on aura soin que les pièces placées pour prendre d'écharpe la batterie ennemie finissent leur feu aussitôt que nos bateaux commenceront le leur

Le général de division Tharreau se trouvera à la batterie et fera embarquer sur les bacs le reste de la brigade Conroux. A cet effet, les bacs entreront vides dans la rivière ; on jettera une cinquenelle et on se servira de tous les bateaux pour passer toute la division Tharreau.

Le pont de bateaux commencera aussitôt la batterie prise, et le capitaine de pontonniers fera faire

son pont. Une compagnie de sapeurs passera avec des officiers du génie pour couper des arbres, faire une tête de pont et tracer le chemin sur la Maison-Blanche.

INSTRUCTIONS POUR LE GÉNÉRAL THARREAU.

La première chose à faire est de s'emparer de toute l'île de Hansel-Grund jusqu'au canal, de jeter les trois ponts sur le petit canal. Alors une division marchera sur le village de Mühlleuten, une autre sur la Maison-Blanche. Le colonel Baste prendra possession de l'île de Rohr-Haufen, comme cela a été dit, et flanquera non-seulement le Zahnet, mais encore la plage jusqu'au village de Schœnau, et fera connaître tout ce qu'il y aura là de nouveau.

Une barque armée remontera aujourd'hui le Danube le plus tôt possible, ira se poster pour menacer du côté d'Aspern et veiller à ce que l'ennemi ne puisse faire aucun mouvement sur les îles Masséna; une autre se portera du côté de Stadelau pour le même objet.

PASSAGE DE L'ILE ALEXANDRE.

Aussitôt qu'on saura que le passage du général Oudinot a réussi, on commencera le passage à l'île Alexandre, et on tâchera de faire la jonction des deux colonnes le long de la rivière. A cet effet, les bacs

passeront d'abord cinq pièces de canon et 15 à 1,600 hommes, ou plutôt autant d'hommes que les cinq bacs en pourront porter, de la division Boudet.

Le pont d'une pièce servira sur-le-champ à passer le reste de la division Boudet et les divisions Molitor et Saint-Cyr. Les bacs passeront l'artillerie jusqu'à ce que les deux autres ponts soient jetés.

Au même moment, on donnera l'ordre aux batteries de l'île Lannes, de l'île d'Espagne, aux grandes batteries intermédiaires et à celles de l'île du Moulin de commencer leur feu, lequel sera continué toute la nuit avec la plus grande activité.

Un officier du génie, avec la plus grande partie des sapeurs, tracera sur-le-champ, avec beaucoup de sacs à terre et gabions, une tête de pont formée de quatre à cinq redoutes, faisant un système de 15 à 1,600 toises. Aussitôt que ces redoutes seront en premier état de défense, on placera les pièces de position et les mortiers dans ces redoutes. Le bateau armé qui sera du côté d'Aspern cherchera des positions où l'ennemi n'ait pas de batteries, pour tirer et faire diversion. Un officier du génie sera spécialement chargé de reconnaître le petit canal de l'ile où débarquera le général Oudinot ; il verra s'il est guéable. On pourrait construire sur le chemin allant à Zahnet un petit ouvrage pour assurer la droite. Les bateaux armés doivent donner de

l'inquiétude sur toute la rive gauche et faire un grand fracas de leur artillerie; mais ils doivent spécialement flanquer la droite du général Oudinot.

Le prince de Neuchâtel, major général.

D'après l'original comm. par le général duc de Reggio.

1169. — INTENTION D'AUGMENTER L'ARTILLERIE DE LA GARDE.

AU GÉNÉRAL CLARKE, COMTE D'HUNEBOURG, MINISTRE DE LA GUERRE, A PARIS.

Wolkersdorf, 8 juillet 1809.

Les bulletins vous auront appris le résultat des journées d'Enzersdorf et de Wagram, batailles mémorables où toutes les forces de la monarchie autrichienne ont été détruites. J'ai mon quartier général dans la maison qu'occupait le chétif François II, qui s'est contenté de voir toute l'affaire du haut d'un belvédère, à quatre lieues du champ de bataille.

J'estime que les ennemis nous ont fait feu avec sept à huit cents pièces de canon. Quant à moi, j'en avais beaucoup aussi, car j'avais cinq cent cinquante pièces. Je leur ai tiré 100,000 boulets ou coups de mitraille. L'artillerie de la Garde m'a rendu les

plus éminents services, et comme dans mon organisation cette artillerie forme réellement la réserve de l'artillerie de l'armée, je crois que je me déciderai à la porter à cent vingt pièces. Ainsi donc l'artillerie de ma Garde est de soixante pièces; j'ai demandé vingt-quatre pièces pour les trois nouvelles compagnies que j'ai formées; c'est donc encore trente-six pièces à organiser.

Jusqu'à cette heure on ne sait pas trop ce que veut faire l'ennemi. Il marche dans la direction de la Bohême. Il est coupé de la Moravie. Mes avant-postes sont à Nikolsburg et à Stockerau.

Quant aux affaires d'Espagne, mandez à Madrid que le coup de Jarnac leur viendra des Anglais, si les affaires ne sont pas mieux menées. Je tremble que les Anglais, débouchant du Portugal par Abrantès, ne surprennent le Roi à Madrid par des mouvements qu'ils auraient cachés.

Je vous avais mandé de prendre parmi les Polonais déserteurs ou prisonniers, au service d'Autriche, des recrues pour mes régiments polonais d'Espagne; vous ne m'avez pas répondu sur un objet si important.

D'après la minute. Archives de l'Empire.

1170. — ORDRE DE COMPLÉTER LES VIDES DE L'ARMÉE, PERSONNEL ET MATÉRIEL.

AU GÉNÉRAL CLARKE, COMTE D'HUNEBOURG, MINISTRE DE LA GUERRE, A PARIS.

Schœnbrunn, 15 juillet 1809.

Monsieur le Général Clarke, j'ai reçu deux états, l'un des détachements de toutes armes partis de Strabourg pour se rendre à l'armée d'Allemagne depuis le 10 juin jusqu'au 3 juillet, duquel il résulte que 6,500 hommes d'infanterie, 1,700 chevaux et 1,500 hommes d'artillerie et du génie, formant 9,500 hommes, sont partis. Le second état est celui des détachements destinés à l'armée d'Allemagne, partis ou devant partir de Strasbourg depuis le 4 juillet, duquel il résulte que 8,500 hommes d'infanterie, 1,100 chevaux et 200 hommes d'artillerie et du génie sont en marche; ce qui ferait la valeur de 20,000 hommes qui vont rejoindre l'armée.

Dans ces états n'est pas compris ce qui a été fourni des dépôts du Piémont et d'Italie. Faites-moi connaître ce qu'il y a à ces dépôts et ce qu'ils peuvent envoyer; faites-en dresser l'état. Je pense que cela ne va pas loin de 8,000 hommes. Tous ces

renforts réunis répareront les pertes de l'armée depuis son entrée en campagne.

Je désire que vous fassiez partir pour l'armée tout ce que les 5es bataillons peuvent fournir aux bataillons de guerre, ainsi que les demi-brigades provisoires. Dirigez donc sur l'armée, soit des demi-brigades provisoires qui sont en France et en Italie, soit des dépôts, tout ce qui est disponible, armé et exercé, sans y comprendre cependant la levée supplémentaire de 40,000 hommes. Tous ces détachements se rendront d'abord sur Passau et de là sur Vienne.

Il faut excepter de cette mesure trois demi-brigades provisoires, les deux qui sont à Boulogne et celle qui est à Gand, lesquelles doivent rester entières. Toutes les autres doivent faire partir ce qu'elles ont de disponible pour les corps respectifs. Il m'importe beaucoup que, dans le courant d'août, mes cadres soient le plus complets possible.

Organisez tous ces détachements de manière qu'ils partent de Strasbourg par colonnes de 5 à 600 hommes, afin d'arriver en règle.

Cavalerie. Quant à la cavalerie, je ne puis que vous réitérer de compulser vos états, et de renouveler aux généraux commandant les divisions l'ordre de faire partir des dépôts de hussards et de chasseurs tous les hommes montés disponibles dont les escadrons de guerre sont, soit en Allemagne, soit

en Espagne. On incorporera dans les corps qui sont en Allemagne les hommes dont les corps sont en Espagne. Faites la même chose pour les cuirassiers, et portez à 9,000 hommes les six régiments provisoires de dragons.

Artillerie. Faites-moi faire des états pareils pour l'artillerie, qui me fassent connaître : 1° ce qui est parti ; 2° ce qui n'était pas arrivé à Vienne au 10 juillet; 3° ce qui partira et pourra être arrivé avant la fin de septembre. Je m'attends à avoir un grand accroissement d'artillerie après l'ordre que j'ai donné de faire remplacer les canonniers garde-côtes par des canonniers de marine, et d'envoyer tout ce que les dépôts ont de disponible. Vous m'enverrez un état particulier pour cela. Le système de guerre régulier que je suis exige une grande quantité d'artillerie. Les immenses ouvrages que je fais faire à Passau et ailleurs m'en emploient beaucoup. Il me faudrait deux compagnies à Augsbourg, deux à la tête de pont de Linz, une à l'abbaye de Mœlk, une à l'abbaye de Gœttweig, deux à la tête de pont de Vienne, deux à l'arsenal de Vienne, deux à Raab, deux à Grætz, une à Klagenfurt. Il m'en faut pour compléter les pertes faites dans les dernières batailles, et aussi pour augmenter mon matériel. J'ai été fort content de l'artillerie dans ces dernières affaires. Avec l'artillerie de ma Garde et la précaution de distribuer aux régiments cent vingt piè-

ces d'artillerie autrichiennes, j'avais l'égalité et peut-être la supériorité sur l'artillerie ennemie. Mon intention est de compléter l'artillerie des régiments, mais je manque de petites pièces. Il serait convenable d'envoyer de Strasbourg un bon nombre de pièces de 3, avec leurs caissons et munitions. Envoyez-moi des hommes et des chevaux des dépôts des bataillons du train, soit qu'ils aient leurs bataillons ou des compagnies en Espagne, soit qu'ils les aient en Allemagne. On incorporera dans les bataillons qui sont à l'armée d'Allemagne les hommes des dépôts dont les bataillons sont en Espagne.

Génie. Envoyez ici toutes les compagnies de sapeurs qui sont en France ou en Italie; il ne doit y en avoir nulle part, tous les ouvrages permanents se font par des entrepreneurs; envoyez à l'armée d'Allemagne celles qui sont employées à Kehl, à Wesel, à Juliers, à Mayence et dans les places d'Italie, avec un bon nombre d'hommes pour les recruter.

Portez une attention particulière aux ordres contenus dans cette lettre. Il est important que pendant l'armistice les routes se couvrent de troupes françaises, et que l'accroissement de l'armée soit supérieur à tout ce que pourra recevoir l'ennemi. Envoyez-moi 3 ou 400 milliers de poudre; ils pourront, à présent que le Danube est libre, s'embarquer à Ulm et venir par eau jusqu'à Passau. Il est également

nécessaire de diriger 20,000 fusils, 2,000 paires de pistolets, 2,000 sabres de cuirassiers, et 2,000 sabres de cavalerie légère sur Passau. J'ai demandé, il y a plus de six semaines, 2,000 cuirasses.

La quantité de chevaux tués aux différentes batailles est très-considérable. En général, dans les batailles, j'ai constamment, pour un homme de cavalerie tué ou blessé, perdu trois ou quatre chevaux. J'ai ordonné aux dépôts de Passau et de Schœnbrunn qu'on en achète et qu'on ne néglige rien pour cela; mais j'ai encore 4,000 hommes de cavalerie à pied. Cependant une partie sera montée dans le courant du mois.

Napoléon.

D'après la copie. Dépôt de la guerre.

1171. — DEMANDE DES BESOINS DE L'ARTILLERIE; INSTRUCTIONS A CE SUJET.

AU GÉNÉRAL COMTE DE LA RIBOISIÈRE, COMMANDANT L'ARTILLERIE DE L'ARMÉE D'ALLEMAGNE, A VIENNE.

Schœnbrunn, 15 juillet 1809.

Monsieur le Général la Riboisière, faites-moi un rapport qui me fasse connaître les besoins de l'artillerie : 1° en bouches à feu de campagne; 2° en

munitions ; 3° en poudre ; 4° en ouvriers pour pouvoir se procurer des affûts, des fers et autres objets nécessaires à l'approvisionnement de l'artillerie ; 5° en personnel, savoir, canonniers et train. Votre rapport doit reposer sur les bases suivantes : deux pièces de 3, de 4 ou de 6 par régiment d'infanterie ; ce qui fait, pour le corps du duc de Rivoli, vingt-huit ; pour le corps du duc d'Auerstaedt, vingt-huit ; pour le corps du maréchal Oudinot, trente-quatre ; pour le corps du vice-roi, trente-deux ; pour le corps du maréchal Marmont, quatorze ; ce qui fait, pour les pièces du régiment, un total de cent seize, desquelles il faut ôter ce que vous avez déjà fourni. Faites-moi connaître : 1° ce que vous pouvez fournir ici en pièces de 3, de 4 ou de 6 ; 2° ce que peuvent fournir encore Passau et Linz ; 3° ce qu'on peut faire venir d'Italie ; 4° ce qu'on peut faire venir de France.

Quant à l'organisation des divisions, voici les besoins : le corps du duc de Rivoli, soixante pièces ; le corps du duc d'Auerstaedt, soixante ; le corps du maréchal Oudinot, quarante-cinq ; le corps du maréchal Marmont, trente ; le corps du vice-roi, soixante ; total, deux cent cinquante-cinq. Je ne comprends point dans ce compte les alliés. Pour la cavalerie, il faut une demi-batterie par chaque régiment de cuirassiers ; ainsi, pour la division Nansouty, il faut dix-huit pièces, pour la division Saint-

Germain, douze; pour la division du duc de Padoue, douze. Une demi-batterie de trois pièces pour chaque division de cavalerie légère; ainsi, il faut, pour la division Montbrun et pour celle que commandait le général Lasalle, quarante-huit pièces d'artillerie légère. Pour la Garde, il faut compter d'abord soixante pièces telles qu'elles existaient avant la bataille, en outre vingt-quatre pièces dont j'ai ordonné la formation à Strasbourg. De plus, je désire avoir, sous le commandement du général de l'artillerie de ma Garde, pour suivre sa destination, une réserve de douze pièces de 12 et six obusiers servis par l'artillerie à pied, faisant dix-huit pièces, ce qui portera l'artillerie qui suivra la Garde à cent deux pièces. Plus, quatre divisions chacune de six pièces, savoir : seize pièces de 6 et huit obusiers servis par l'artillerie de la ligne, faisant vingt-quatre pièces; ce qui formera une réserve de quarante-deux bouches à feu qui, avec les quatre-vingt-quatre pièces de la Garde, feront une réserve de cent vingt-six pièces.

Récapitulation : pièces de régiment, 116; pièces de division, 255; pièces de la cavalerie, 48; pièces de la Garde et réserve, 126; total, 545 bouches à feu; sans compter les alliés qui doivent avoir, les Bavarois, 60 pièces; les Saxons, 36; les Wurtembergeois, 24; les Badois, 18; les Hessois, 16; total, 154 · total général, 699 bouches à feu

Le personnel de l'artillerie doit pouvoir fournir, indépendamment du service du corps, deux compagnies à Passau, une ou deux à Linz, une à Mœlk et à Gœttweig, deux à la tête de pont de Vienne, deux dans Vienne ; une à Raab, une à Grætz, deux dans d'autres forts. Indépendamment de ces douze ou treize compagnies, il en faut au moins huit pour le service des parcs et pour les événements imprévus. C'est donc plus de vingt, soit à pied, soit à cheval, qui sont indispensables, indépendamment de celles destinées au service des corps. Aussitôt que j'aurai votre rapport, je prendrai des mesures convenables pour que tout ce qui manque arrive. Nous trouverons à Grætz une grande quantité de boulets ; on peut en ramasser cent mille sur les champs de bataille autour de Vienne ; ainsi il paraît que nous en aurons suffisamment. Si, à Brünn, on n'a point trouvé 3 ou 400 milliers de poudre, il faut en faire venir d'Ulm. Il faut faire venir également des fusils, des cuirasses, des sabres et des pistolets. Il doit y avoir actuellement à l'armée sept à huit compagnies qui ne sont attachées à aucun corps ; il en arrive quatre d'Italie et huit ou dix qui sont parties de France.

NAPOLÉON.

D'après l'original comm. par M. le comte de la Riboisière.

1172. — ORDRE POUR L'ÉTABLISSEMENT D'ATELIERS D'HABILLEMENT, DE MAGASINS DE BLÉ, FARINE, BISCUIT.

AU COMTE DARU, INTENDANT GÉNÉRAL DE L'ARMÉE D'ALLEMAGNE, A VIENNE.

Schœnbrunn, 15 juillet 1809.

Monsieur Daru, je désire que vous me présentiez des rapports sur les différents projets suivants :

1° Réunir à Vienne tout le biscuit qu'il peut y avoir à Augsbourg, à Passau, à Linz, à Enns et à Mœlk, de manière à avoir à Vienne un million de rations de biscuit; en établir le magasin dans un des bastions ou dans un local qui serait désigné par le gouverneur ;

2° Réunir à Vienne 25,000 quintaux de farine et 100,000 quintaux de blé, dont on organiserait la mouture ;

3° Se procurer 100 millions en papier, afin de pouvoir payer sans délai juin, juillet et août à l'armée, et pourvoir à toutes les dépenses de l'artillerie et du génie ;

4° Établir des ateliers d'habillement à Grætz, à Linz, à Vienne, et prendre des mesures pour avoir de quoi confectionner dans chacun de ces ateliers 20,000 capotes, habits, vestes et culottes; total,

60,000 capotes, habits, vestes et culottes; un même nombre de baudriers et de gibernes; le double de chemises ; la moitié de shakos et la moitié de sacs à peau. Ces trois ateliers seront d'une grande utilité pour l'armée. Faites-en établir un à Znaym pour le corps du duc de Rivoli, un à Brünn pour le corps du duc d'Auerstaedt, et un à OEdenburg pour le corps du vice-roi. Portez la confection de chacun de ces ateliers des corps d'armée à 3,000 capotes, culottes, habits, vestes, etc., pour pouvoir servir aux hôpitaux établis dans ces lieux. Il faut établir tous ces ateliers comme j'ai établi ceux de Bordeaux. Faites-moi connaître sur quels lieux doivent frapper les réquisitions en draps, toiles, tricots, etc. Par ce moyen je pourrai entretenir mon armée.

Présentez-moi le plus tôt possible vos rapports, afin de mettre cela promptement en vigueur. Quant aux façons, on les fera faire par les tailleurs des villes, que le directeur de l'habillement payera convenablement.

NAPOLÉON.

D'après la copie comm. par M. le comte Daru.

1173. — FORMATION DE LA CAVALERIE LÉGÈRE DE L'ARMÉE D'ALLEMAGNE EN DIX BRIGADES.

ORDRES.

Schœnbrunn, 21 juillet 1809.

1° Il y aura dix brigades de cavalerie légère, qui seront organisées de la manière suivante.

1re *brigade* Le 3e, le 23e de chasseurs et les Hessois formeront la 1re brigade, qui sera commandée par le général Bordesoulle.

2e *brigade.* Le 14e, le 19e de chasseurs et les Badois formeront la 2e brigade, qui sera commandée par le général Bron.

3e *brigade.* Le 24e et le 13e de chasseurs formeront la 3e brigade, qui sera commandée par le général Castex.

4e *brigade.* Le 8e de hussards et le 16e de chasseurs formeront la 4e brigade, qui sera commandée par le général Piré.

5e *brigade.* Le 5e de hussards, le 11e et le 12e de chasseurs formeront la 5e brigade, qui sera commandée par le général Pajol.

6e *brigade.* Le 1er et le 2e de chasseurs et le 7e de hussards formeront la 6e brigade, qui sera commandée par le général Jacquinot.

7e *brigade.* Le 7e et le 20e de chasseurs et le 9e de

hussards formeront la 7e brigade, qui sera commandée par le général Colbert.

8e *brigade*. Le 1er provisoire, le 25e de chasseurs et un régiment de Wurtemberg formeront la 8e brigade, qui sera commandée par le général Thiry.

9e *brigade*. Le 6e et le 9e de chasseurs formeront la 9e brigade, qui sera commandée par le général Girard.

10e *brigade*. Enfin le 6e de hussards et le 8e de chasseurs formeront la 10e brigade, qui sera commandée par le général Berkeim.

2° Les généraux de division Marulaz, Bruyère et Montbrun seront spécialement attachés au commandement de la cavalerie légère.

3° Le général Reynaud (des cuirassiers) remplacera le général Bron dans le commandement du dépôt de cavalerie.

4° Le général Fouler se rendra à Baireuth pour y prendre le commandement de la cavalerie du corps de réserve aux ordres du duc d'Abrantès.

NAPOLÉON.

D'après la minute. Archives de l'Empire

1174. — PRINCIPES QUI DOIVENT PRÉSIDER A LA CONFECTION ET A LA LIVRAISON DU MATÉRIEL D'ARTILLERIE.

AU GÉNÉRAL CLARKE, COMTE D'HUNEBOURG,
MINISTRE DE LA GUERRE, A PARIS.

Schœnbrunn, 1er août 1809.

Tout officier d'artillerie qui donne des cartouches qui ne sont pas de calibre, qui donne des pièces folles ou hors de service, ou des affûts hors d'état de faire la campagne, mérite la mort. Je ne puis qu'être extrêmement mécontent des principes que contient votre lettre du 25 juillet; quand on n'a pas d'artillerie en état de servir, on n'en donne pas, car il vaut mieux n'avoir pas d'artillerie que d'en avoir de mauvaise, qui compromet la vie des hommes et l'honneur des armes. Mettez ces principes à l'ordre, pour qu'ils soient connus de toute l'armée, et faites arrêter le directeur de Mayence, qui a donné au corps de réserve commandé par le duc d'Abrantès des affûts hors d'état de servir.

Je ne puis pas entrer dans tous les détails; les fonds de l'artillerie ne peuvent pas être augmentés; mais c'est à vous à varier les dépenses, à faire faire des affûts de campagne au lieu d'affûts de côtes, à avoir des canons de fer coulé si vous n'en pouvez

pas avoir de cuivre, enfin à employer les sommes disponibles à ce que le service a de plus urgent. Si j'avais à former un équipage d'artillerie de trente pièces de campagne dans la seule 26e division militaire, je ne serais pas embarrassé. Nous avons une infinité de petites places où on peut trouver des pièces; mais l'artillerie, qui ne sait pas les trouver, a préféré donner de l'artillerie prussienne au corps de réserve. Dans la seule ville de Mayence, il est impossible qu'il n'y ait pas trente à quarante pièces de campagne. Il est vrai que ces bouches à feu peuvent être portées dans les états comme destinées à la défense de la place, mais il valait bien mieux les donner que de mettre le duc d'Abrantès dans le cas de se trouver sans artillerie au moment d'une bataille. De tous les pays de l'Europe, la France est celui où il y a le plus de canons, de caissons, de voitures d'artillerie et de tout. Je ne reviens plus sur ce que je vous ai demandé d'artillerie; je vous ai écrit que j'avais mille voitures d'artillerie de plus qu'il ne me fallait; que ce dont j'avais besoin, c'étaient des pièces.

Les principes de votre bureau d'artillerie ne sont pas assez clairs; il suppose qu'en campagne toutes les munitions doivent être sur des chariots; ce qui n'est pas exact. Un approvisionnement et demi ou deux approvisionnements sont suffisants sur des chariots; mais le surplus des munitions de réserve

doit être mis dans des caisses pour être transporté par eau ou traîné sur des voitures du pays. Depuis que je suis à Vienne, j'ai tiré plus de 200,000 coups, mais pour cela je n'ai pas eu assez des caissons. Il est donc clair qu'il suffit d'avoir dans des caisses les munitions qui doivent remplacer. Dans ce moment j'ai à Vienne 150,000 coups à balles et à boulets; cet approvisionnement sera bientôt porté à 200,000 coups, et cependant j'estime que j'ai des caissons beaucoup plus qu'il ne m'en faut. L'inconvénient d'un trop grand nombre de caissons, c'est de ruiner la France, d'exposer à des événements, d'être très-coûteux et excessivement embarrassant.

Enfin, mille voitures ne doivent pas coûter plus de 6 ou 700,000 francs, ce qui, après tout, n'est pas une dépense énorme. Je dépense beaucoup d'argent et j'entends toujours des plaintes de l'artillerie : c'est que, je crois, tout cela est mal compris et que notre matériel d'artillerie manque de principes.

Il me semble que ce qui est relatif à l'équipage de campagne doit passer avant tout, et en général le matériel de l'artillerie de l'armée n'est pas assez bien tenu.

D'après la minute. Archives de l'Empire.

1175. — MISSION EN ITALIE CONFIÉE AU CHEF D'ESCADRON DE TURENNE.

Schœnbrunn, 2 août 1809.

M. le chef d'escadron Turenne se rendra en Italie. Il m'écrira de Klagenfurt pour me faire connaître la situation de cette place, sous le rapport de l'armement, de l'approvisionnement et de la garnison. De là il ira à Villach, d'où il me fera connaître si mes troupes ont occupé Sachsenburg et tout ce qui est relatif à ce fort. Il se rendra ensuite à Osoppo, d'où il m'enverra l'état des troupes de toutes armes qui y ont passé depuis la bataille pour rejoindre l'armée, et l'état de situation du fort de Malborghetto, armement, approvisionnement et garnison. Il continuera sa route sur Udine, Palmanova, Goritz et Gradisca Il m'écrira de ces villes. Il me rendra compte de la situation de Palmanova, des motifs qui retiennent dans cette place le corps venant des 27e et 28e divisions militaires et l'empêchent de filer sur l'armée.

Il se rendra à Vérone et tâchera d'avoir connaissance d'une colonne de 800 hommes de cavalerie aux ordres du chef d'escadron Canino, qui doit y arriver le 4 août.

Il se mettra à la tête de 800 hommes de la 16e demi-brigade provisoire, de 1,400 hommes de la 17e *idem*, de 320 hommes de la 3e compagnie de

pionniers, de 180 hommes de la 3e compagnie du régiment de pionniers, de 400 hommes du bataillon de marche de la 27e division militaire, de 400 hommes du bataillon de marche de la 28e division et de 120 hommes du 9e bataillon d'équipages militaires, indépendamment de ce que les dépôts de cavalerie du Piémont pourront encore fournir. Cette colonne de 4,000 hommes doit être réunie, du 23 au 25 août, à Osoppo.

M. le chef d'escadron Turenne ira à Turin et à Alexandrie pour accélérer le départ de ces troupes et s'assurer qu'elles partent en bon état. Il joindra à cette colonne tout ce que le général Caffarelli pourra faire partir pour cette époque des dépôts d'Italie, infanterie, cavalerie et artillerie.

Avec cette colonne, il entrera en Allemagne par Villach, Klagenfurt. Il tiendra la main à ce qu'elle marche en ordre, couche toute dans le même endroit et soit toujours en mesure contre les événements imprévus. Il profitera de toutes les occasions pour donner de ses nouvelles, afin qu'il puisse recevoir des ordres et que sa marche puisse être dirigée selon les circonstances.

Il m'écrira d'Italie tous les soirs sur ce qu'il verra et apprendra.

D'après la minute. Archives de l'Empire.

1176. — DIFFÉRENTS TRACÉS DE TÊTES DE PONT, SUIVANT LE BUT QU'ON SE PROPOSE.

AU GÉNÉRAL COMTE BERTRAND, COMMANDANT LE GÉNIE DE L'ARMÉE D'ALLEMAGNE, A VIENNE.

Schœnbrunn, 5 août 1809.

Monsieur le Général Bertrand, on a arrêté un type général de tête de pont en plaine, avec un réduit de 300 ou 400 toises, avec trois ou quatre redoutes, de manière que les deux redoutes en aval et en amont se trouvent au moins à 600 toises du pont et à 800 pour les grands ponts. Il est donc évident que ces deux redoutes se trouveront ainsi éloignées de 1,600 toises, formant une demi-circonférence au moins de 2,000 à 2,400 toises. Il faut donc six ou sept de ces redoutes, qui, jointes à la garnison du réduit, exigeraient 2,000 hommes pour garder la tête de pont; encore ne pourrait-elle faire qu'une faible résistance; encore est-il évident que ces redoutes, éloignées de 300 ou 400 toises, ne pourraient présenter aucune résistance raisonnable; que, une prise, elles le seraient toutes successivement; qu'elles ne pourraient être défendues par l'artillerie du réduit, tout comme elles ne défendraient pas le réduit. Ces redoutes, en effet, ne sont pas placées là pour donner une nouvelle force au réduit, mais

elles sont établies pour donner protection à un corps d'armée et à tous les embarras d'une armée qui serait en retraite : c'est une espèce de camp retranché. Les têtes de pont de Passau, de Linz et de Spitz, devant servir au débouché de toute une armée, doivent être construites sur ce principe. Mais il est des têtes de pont qui ont un autre but et qui, si elles étaient construites sur ce principe, induiraient en erreur, par exemple, la tête du pont d'Anger sur la March. En faisant établir une tête de pont sur la rive gauche de la March, mon but n'est point qu'elle puisse protéger la retraite d'une armée ou, autrement parlant, qu'elle serve de camp retranché : mon vrai but est d'occuper un point sur la rive gauche de la March, afin que l'ennemi ne puisse se servir de cette rivière comme d'un rideau; que, en conservant la tête de pont, je puisse déboucher, si je le désire. On sent que ce débouchement est très-hypothétique. Si, après avoir fait une tête de pont, on faisait des redoutes à 400 et 500 toises les unes des autres, on irait contre l'objet. Ces redoutes, une fois prises, nuiraient au lieu de servir. Il faut donc construire seulement une enceinte, établir des lunettes en amont et en aval, assez pour qu'on ne puisse pas découvrir le pont, et si ensuite on veut établir d'autres lunettes, il faut qu'elles soient très-près de la place, qu'elles soient protégées par le feu du réduit et qu'elles le protégent. Comme la March

est une très-petite rivière, il serait convenable, pour remplir l'objet qu'on se propose, de couvrir le pont des deux côtés, à peu près comme cela est tracé ici.

NAPOLÉON

D'après l'original comm. par le général Henry Bertrand.

1177. — ORDRE DU JOUR BLAMANT LE MARÉCHAL BERNADOTTE D'UN ORDRE ADRESSÉ AUX SAXONS A LA SUITE DE LA BATAILLE DE WAGRAM.

Camp impérial de Schœnbrunn, 5 août 1809.

Sa Majesté témoigne son mécontentement au maréchal prince de Ponte-Corvo pour son ordre du jour daté de Leopoldau le 7 juillet, qui a été inséré à une même époque dans presque tous les journaux, dans les termes suivants :

« Saxons! dans la journée du 5 juillet, 7 à 8,000 d'entre vous ont percé le centre de l'armée ennemie et se sont portés à Deutsch-Wagram, malgré les efforts de 40,000 hommes soutenus par 50 bouches à feu. Vous avez combattu jusqu'à minuit et bivouaqué au milieu des lignes autrichiennes. Le 6, dès la pointe du jour, vous avez recommencé le combat avec la même persévérance, et, au milieu des ravages de l'artillerie ennemie, vos colonnes vivantes

sont restées immobiles comme l'airain. Le grand Napoléon a vu votre dévouement; il vous compte parmi ses braves.

» Saxons! la fortune d'un soldat consiste à remplir ses devoirs; vous avez dignement fait le vôtre!

» Au bivouac de Leopoldau, le 7 juillet 1809.

» Le maréchal d'Empire, commandant le 9e corps,

» BERNADOTTE. »

Indépendamment de ce que Sa Majesté commande son armée en personne, c'est à elle seule qu'il appartient de distribuer le degré de gloire que chacun mérite.

Sa Majesté doit le succès de ses armes aux troupes françaises et non à aucun étranger. L'ordre du jour du prince de Ponte-Corvo, tendant à donner de fausses prétentions à des troupes au moins médiocres, est contraire à la vérité, à la politique et à l'honneur national. Le succès de la journée du 5 est dû aux corps des maréchaux duc de Rivoli et Oudinot, qui ont percé le centre de l'ennemi en même temps que le corps du duc d'Auerstaedt le tournait par sa gauche.

Le village de Deutsch-Wagram n'a pas été en notre pouvoir dans la journée du 5. Ce village a été pris, mais il ne l'a été que le 6, à midi, par le corps du maréchal Oudinot.

Le corps du prince de Ponte-Corvo n'est pas resté

« immobile comme l'airain » : il a battu le premier en retraite. Sa Majesté a été obligée de le faire couvrir par le corps du vice-roi, par les divisions Broussier et Lamarque, commandées par le maréchal Macdonald, par la division de grosse cavalerie aux ordres du général Nansouty, et par une partie de la cavalerie de la Garde. C'est à ce maréchal et à ses troupes qu'est dû l'éloge que le prince de Ponte-Corvo s'attribue.

Sa Majesté désire que ce témoignage de son mécontentement serve d'exemple, pour qu'aucun maréchal ne s'attribue la gloire qui appartient aux autres.

Sa Majesté, cependant, ordonne que le présent ordre du jour, qui pourrait affliger l'armée saxonne, quoique les soldats sachent bien qu'ils ne méritent pas les éloges qu'on leur donne, restera secret et sera seulement envoyé aux maréchaux commandant les corps d'armée.

Napoléon.

D'après l'original. Dépôt de la guerre.

1178. — ORDRES POUR LA DÉFENSE DE LA HOLLANDE ET DE LA BELGIQUE, PAR SUITE DU DÉBARQUEMENT DES ANGLAIS DANS L'ILE DE WALCHEREN.

AU GÉNÉRAL CLARKE, COMTE D'HUNEBOURG,
MINISTRE DE LA GUERRE, A PARIS.

Schœnbrunn, 9 août 1809.

Je reçois votre lettre du 3. Je vous ai fait connaître hier mes intentions. J'ai peu de chose à y ajouter aujourd'hui, seulement que vous devez exécuter toutes les dispositions que j'ai ordonnées, quand même les Anglais n'auraient fait aucun progrès et resteraient stationnaires dans l'île de Walcheren. Il est nécessaire, pour les négociations entamées ici, pour l'exemple de l'avenir et pour mes vues ultérieures, d'avoir une armée dans le Nord. Il est trop heureux que les Anglais nous donnent le prétexte de la former. A moins que les Anglais ne se soient embarqués et ne soient retournés chez eux, il faut lever les 30,000 hommes de gardes nationales, comme je l'ai ordonné par mon décret. Le seul inconvénient que cela aura, ce sera de me coûter quelques millions.

A vous parler confidentiellement, il est possible que, lorsque ceci sera terminé, je fasse occuper les

côtes de Hollande pour fermer les ports de Hollande aux Anglais. Ils sentiront le résultat d'une clôture en règle des débouchés de l'Ost-Frise, de l'Elbe et de la Zélande. Jusqu'à cette heure, ils vont et viennent en Hollande comme ils veulent.

Je ne vois pas dans vos lettres que vous ayez réitéré au général Monnet l'ordre de couper les digues, si la place était serrée de près. Je le lui ai dit de vive voix plusieurs fois ; réitérez-le-lui de ma part; je n'admets aucune excuse. Je n'ai pas besoin de vous dire que le ministre Dejean et vous devez prendre des mesures pour faire passer des vivres à Flessingue ; entendez-vous avec le ministre de la marine. Envoyez également à Flessingue 8 ou 10 officiers d'artillerie de tout grade, un officier du génie et un détachement de sapeurs. Ce que le général Rampon a de mieux à faire, c'est de tenir ses troupes réunies, jusqu'à ce que l'on voie ce que veut faire l'ennemi. Avec des troupes médiocres et en si petit nombre, le général Rampon ne peut chasser les Anglais de l'île de Walcheren ; il se fera battre. La fièvre et l'inondation doivent seules faire raison des Anglais. Le roi de Hollande, qui peut disposer de 10 ou 12,000 hommes, les aura portés sur Berg-op-Zoom et aura approvisionné et mis en état ses places du Nord.

Quant à mon escadre, elle ne court aucun danger, puisqu'elle peut se réunir à Anvers et que ses

6,000 hommes augmenteront la garnison de cette place.

Je ne vois rien dans vos lettres qui soit relatif à mes places d'Ostende, de Lille, et à mes places fortes de première ligne. Ne perdez pas un moment pour les armer et approvisionner, si vous ne l'avez déjà fait, et pour lever des gardes nationales, qui en feront le service en règle. Comme je vous l'ai mandé il y a trois jours, à moins que l'ennemi n'ait évacué l'île de Walcheren et ne se soit rembarqué, ne partez de rien pour ne pas exécuter tous mes ordres. Faites mettre dans le *Moniteur* des bulletins de Flessingue. Il n'y a pas d'inconvénient que la nation soit instruite. Je vois avec peine que vous n'ayez pas mis Anvers en état de siége et que vous n'ayez envoyé personne pour y commander. Que voulez-vous que fasse ce pauvre général Rampon de tout ce que vous lui avez écrit, qui n'est propre qu'à lui faire tourner la tête ? S'il garnit toutes les batteries françaises et hollandaises de l'Escaut, il ne lui restera personne sous les armes. Comment voulez-vous qu'avec 14 à 15,000 gardes nationales il passe à Flessingue ? Et si, pendant qu'il exécute cette instruction, l'ennemi débarque dans l'île de Cadzand, les batteries seront prises et l'île perdue. Les débarquements de l'ennemi hors de l'île de Walcheren ne résultent pas des pièces que vous m'avez envoyées. Le ministre de la marine a confondu cela. Les nou-

velles du 30 ont été détruites par celles du 31. Qu'appelez-vous une défensive dangereuse, et comment provoquez-vous un homme qui a de si mauvaises troupes à prendre l'offensive? Les Anglais ne sont pas entrés dans le Sud-Beveland, pays de marais, où ils ne pourraient se maintenir. Ce qu'il y a de mieux à faire pour mon escadre, c'est d'entrer à Anvers, où elle n'a rien à craindre. Si le général Rampon passe sur la rive droite de l'Escaut, tout est perdu. Vous lui parlez comme s'il avait 20,000 grenadiers de ma Garde. Tout ce qu'il a à faire, c'est de rester à Gand, de garder l'île de Cadzand par des détachements, de s'organiser et d'exercer ses troupes. Tant que les Anglais seront dans l'île de Walcheren, il n'y a rien à craindre. Ils perdront deux mois devant Flessingue; la fièvre et l'inondation feront le reste. Le général Rampon ne doit envoyer personne à Flessingue; il y a tout autant de monde qu'il en faut. L'instruction que vous lui avez donnée est mauvaise; il vaut mieux ne pas écrire que d'écrire à un général quelque chose qu'il n'entende pas. S'il exécute votre ordre, il se fera battre et prendre par les Anglais, et ses 6,000 hommes de gardes nationales iront à Londres. Sa seule destination doit être, comme je vous l'ai dit, d'occuper l'île de Cadzand, c'est-à-dire les communications avec Flessingue, par des détachements pouvant l'appuyer par tout son corps, de défendre la rive gau-

che, d'être toujours à même d'arriver à Anvers avant l'ennemi, et d'organiser son artillerie de campagne. Faites connaître au général Monnet qu'il n'a pas besoin d'un seul homme de secours. Je veux chasser les Anglais de l'île de Walcheren, qui doit être défendue par les fièvres et l'inondation. Mettez Ostende et Anvers en état de siége et envoyez-y de bons commandants. Que mon escadre rentre à Anvers; elle est là à l'abri de tout. Les Anglais ne sont pas assez insensés pour se disséminer dans un tas de petites îles; ils savent que des forces peuvent promptement se réunir contre eux de France et de Hollande. Il est constant, par le rapport du général Monnet du 31 et par les dépêches télégraphiques, qu'il y a 18,000 Anglais dans l'île de Walcheren, et que toute leur expédition est là. Si les Anglais étaient entrés dans le Sud-Beveland, le commandant d'Anvers n'aurait pas envoyé 800 hommes le 31 sur Gand. L'amiral Missiessy l'a dit pour justifier sa retraite sur Anvers, que j'approuve beaucoup, puisque la présence de son escadre à Flessingue était inutile (hormis un vaisseau, une frégate et des chaloupes canonnières), et qu'il n'y avait de salut pour elle qu'à Anvers. Tant que les Anglais n'auront pas un avantage sur mes troupes, il n'y a rien de fait ; mais les choses iraient mal, s'ils battaient le général Rampon et se portaient sur Gand. Ce que les Anglais désirent, c'est

de le voir passer l'Escaut. Ils périront par l'inaction et les maladies, suites d'une expédition mal combinée ; ils perdent tous les jours, et sentent que la France et la Hollande, revenues de la première surprise, se lèvent contre eux ; au lieu que, si le général Rampon se fait battre, leur expédition a eu un résultat. Je considère le corps du général Rampon comme un corps d'observation, qui ne doit rien hasarder, qui doit surveiller Ostende, Anvers, empêcher l'ennemi de débarquer sur la rive gauche de l'Escaut, et, à tout événement, couvrir mes places de Flandre. Organisez et complétez ce corps. Que voulez-vous que fasse le général Rampon avec 12,000 gardes nationales sans officiers? Envoyez-lui des généraux de brigade, des majors, des officiers d'artillerie; organisez son artillerie de campagne. Pendant ce temps, le duc de Valmy réunira son corps à Wesel et le roi de Hollande ses moyens à Berg-op-Zoom. Il n'y aurait qu'une seule circonstance où le général Rampon pourrait hasarder une bataille, ce serait pour sauver Anvers. Alors seulement une bataille serait légitime, puisque, si l'ennemi prenait Anvers, il brûlerait mes chantiers et prendrait ou détruirait mon escadre, et par là aurait rempli son but. Hors cela, il n'y a rien à faire. Laissez les Anglais se battre les flancs dans les marais et poursuivre l'ombre d'une proie, car en effet ils ne savent pas ce qu'ils veulent. Les Anglais ne resteront pas

plus de quinze ou vingt jours dans l'île de Walcheren, et pendant ce temps vous devez réunir 80,000 hommes et quatre-vingts pièces de canon en Belgique, et encore faut-il que cette masse de troupes agisse prudemment; car, si ces 80,000 hommes agissent dans le sens des instructions du général Rampon, ils éprouveront des échecs, se décourageront, et cela fera le plus grand mal. Le général Rampon n'a pas un bataillon sur lequel il puisse compter.

Il me tarde que cette lettre vous arrive pour prévenir l'effet de vos ordres. Ce n'est pas au général Rampon qu'il faut recommander d'attaquer; il ne sait point faire autre chose. Il est bien important que le général Sainte-Suzanne ou le maréchal Moncey aillent prendre ce commandement. Le général Rampon est incapable d'un système de prudence et de combinaison de cette espèce. Je vous ai déjà mandé cela. Il faut avoir, pour observer Gand, Anvers, Ostende, l'île de Cadzand et mes places de Flandre, les divisions Olivier et Chambarlhac et les divisions de gardes nationales des généraux Rampon et Soulès, sous les ordres d'un maréchal. Je compte que vous avez envoyé là une vingtaine de majors, huit ou dix généraux de brigade, et que vous aurez pris toutes les mesures pour atteler soixante pièces d'artillerie pour le service de ce corps, et que vous avez envoyé le général Klein pour former

trois régiments provisoires de cavalerie. Je compte également que les 30,000 gardes nationales s'organisent en seconde ligne, et que vous prenez des mesures pour leur donner douze pièces de canon par division ; ce qui, avec le corps du duc de Valmy, me formera trois corps pour la défense du Nord ; et, pendant qu'ils s'augmenteront tous les jours, les Anglais diminueront tous les jours par les maladies et parce qu'ils ont avec eux tout ce dont ils peuvent disposer. Une fois que les 30,000 hommes de gardes nationales seront sur pied, ne les licenciez pas sans mon ordre, et même si les Anglais se retiraient, ne prononcez rien sur elles que je n'aie statué.

Les mesures que vous avez prises pour la gendarmerie sont mesquines. C'est de tous les points du nord de la France qu'il faut la diriger, de manière à en former quatre régiments.

J'ai dit dans ma lettre qu'il ne fallait envoyer aucun secours au général Monnet; mais je n'ai point entendu dire qu'il ne fallait pas lui envoyer quelques compagnies d'artillerie, quelques officiers de cette arme, des détachements de sapeurs et surtout des vivres. Cela est toujours nécessaire dans une place.

D'après la minute Archives de l'Empire.

1179. — ORDRES CONCERNANT LE SERVICE ET L'EMPLOI DES INGÉNIEURS GÉOGRAPHES.

Camp impérial de Schœnbrunn, 9 août 1809.

1. Le corps des ingénieurs-géographes ne recevra d'ordres que de l'adjudant commandant Bacler d'Albe. Les ingénieurs correspondront avec lui et lui remettront leurs travaux. Ils recevront mes ordres par son canal.

2. Tous les ingénieurs-géographes attachés aux maréchaux rejoindront sur-le-champ le quartier général.

3. Chaque soir il me sera fait un rapport sur le travail de chaque ingénieur.

4. Je suis peu satisfait des travaux que les ingénieurs ont faits pendant la campagne. On ne m'a pas remis la reconnaissance entre Passau et Krems. La position d'Enns, quoique bien coloriée, est mal faite sous les rapports militaires; il n'y a point de place pour y tracer une tête de pont, et le point essentiel de Mauthausen ne s'y trouve point; il n'y a point de mémoire à l'appui. Il faut recommencer cet ouvrage et y joindre un mémoire descriptif. Le champ de bataille d'Ebelsberg est sans mémoire; il ne sert pas à mes combinaisons. La reconnaissance sur la droite du Danube, devant Vienne, n'est pas complète; elle devait commencer à Nussdorf et aller

jusqu'à l'île Napoléon. Je n'ai point la reconnaissance de Passau ; je n'ai pas eu celle de la rivière de Raab. La reconnaissance des communications entre les deux routes de Vienne à Znaym et de Vienne à Nikolsburg est mal faite et peu utile. Par exemple, de Laa on arrive au moulin de Ruehof, et on traverse ensuite un marais pour aller à Znaym ; au lieu de détailler les ponts et les bras de la rivière, on a fait une chaussée embrouillée. Cette carte pourrait tout au plus convenir à un particulier voyageur; elle ne peut militairement être utile. Le chemin de Znaym à Nikolsburg est mal tracé ; il y a près de Znaym un ruisseau, des marais, un pont, qui ne sont point marqués. L'ingénieur n'a point placé tous les villages ; il n'y a point de population écrite. Quand je demande une reconnaissance, je ne veux pas qu'on me donne un plan de campagne. Le mot *l'ennemi* ne doit pas être prononcé par l'ingénieur. Il doit reconnaître les chemins, leur nature, les pentes, les hauteurs, les gorges, les obstacles, vérifier si les voitures peuvent y passer, et s'abstenir absolument de projets de campagne.

5. On me présentera un projet de répartition de travail entre les ingénieurs qui sont ici.

1° J'ai besoin de connaître le Danube d'ici à Raab, la Raab jusqu'à sa source, avec les principales rivières qui y tombent (rive gauche) et celles qui communiquent avec le lac de Neusiedel, de

manière qu'on puisse voir facilement tous les débouchés qui communiquent d'OEdenburg et du lac avec le Danube et la Raab, ensuite du lac avec les montagnes de Styrie, pour de là se porter au Semring-Berg et à Vienne.

2° J'ai besoin de connaître le cours de la Taya, et le cours de la March avec ses ponts et ses débouchés sur les monts Karpathes, de manière qu'en prenant pour base la route de Vienne à Brünn on fasse connaître comment on peut arriver des Karpathes sur Vienne et sur la route de Brünn. Cela suppose une connaissance parfaite de la March, des monts Karpathes et du pays entre les Karpathes et Vienne.

3° Je désire connaître le pays compris entre la route de Vienne à Znaym et le Danube, en le remontant jusqu'à Mœlk; il est essentiel d'avoir les communications de Krems vers la route de Znaym, de Krems et de Mœlk vers la Bohême.

4° On reconnaîtra tout le pays d'ici à Saint-Pœlten et de là au Danube, afin de bien connaître toutes les communications de Saint-Pœlten au Danube et à Vienne. Une bonne étude de ces montagnes, qui sont presque partout praticables, serait un ouvrage important à avoir toujours au bureau, puisque ces montagnes couvrent Vienne.

5° On complétera ce travail en prenant pour base la route de Vienne à Saint-Pœlten, et gagnant de là

le Semring pour revenir à Vienne. On étudiera bien l'intérieur de ce dernier triangle et les différentes communications qui le traversent.

Ces reconnaissances embrasseront un terrain de près de 20 lieues de rayon autour de Vienne et en donneront une connaissance parfaite.

Deux ou trois ingénieurs seront chargés de chacune de ces reconnaissances; ils étudieront bien le pays. On aura par ce moyen à l'état-major des officiers instruits qui seront plus utiles que les guides. C'est ainsi que travaillaient autrefois les ingénieurs-géographes des armées; c'est en suivant leur exemple que les ingénieurs-géographes acquerront l'estime et la considération.

6. Quand l'armée marchera, les ingénieurs-géographes qui auront reconnu le pays seront toujours à l'état-major, afin de donner tous les renseignements nécessaires. Leurs mémoires de reconnaissance seront toujours du style le plus simple et purement descriptifs. Ils ne s'écarteront jamais de leur sujet pour présenter des idées étrangères. Une méthode précise est la seule qui convienne à l'Empereur. On annoncera la longueur des chemins et leur largeur, leurs qualités; on dessinera exactement les détours des chemins, qui souvent ne peuvent s'expliquer que par la bizarrerie du terrain. Les rivières doivent être aussi tracées et mesurées avec soin, les ponts et les gués marqués. Le

nombre des maisons et des habitants des villes et des villages sera indiqué. Autant que possible, on cotera les hauteurs des collines et montagnes, afin qu'on puisse facilement juger les points dominants; ces cotes ne doivent être que relatives entre elles. On ne peut sur ce point, et sur beaucoup d'autres, entrer dans des détails trop minutieux ; mais il faut exprimer toujours de la manière la plus simple comment la chose se peint à l'œil de l'observateur.

7. Il y aura une échelle constante pour tous les dessins.

NAPOLÉON.

D'après la copie. Dépôt de la guerre.

1180. — ORDRES CONCERNANT LA NAVIGATION DU DANUBE.

Camp impérial de Schœnbrunn, 10 août 1809.

Il sera mis en construction à Passau trente bateaux capables de porter 2 à 300 hommes. Dix seront faits par économie et par les ouvriers de la marine qui sont à Passau ; vingt seront achetés, ce qui fournira un transport de 6 à 9,000 hommes ; l'ingénieur de la marine déterminera un gabarit uniforme pour tous les bateaux destinés au transport des troupes et tel qu'ils puissent naviguer par les plus basses eaux.

Un ingénieur de la marine sera spécialement chargé de veiller à leur bonne construction.

Ces bateaux seront payés par l'artillerie.

L'embargo qui avait été mis sur les bateaux d'Ulm et de Ratisbonne sera levé.

Tous les bateaux passant à Passau s'arrêteront à un poste déterminé, et on pourra mettre sur chaque bateau un certain nombre de militaires, sans rien changer au nolis de ces bateaux. On payera au commerce 3 francs par homme, de Passau à Vienne. Les militaires arrivant à Passau pourront y être retenus pendant trois ou quatre jours, pour attendre une occasion pour les faire arriver par eau à Vienne.

Il sera fait à Vienne un recensement de tous les bateaux qui appartiennent à l'armée; ils seront remis à la marine; un ingénieur de la marine sera chargé de les faire mettre en état. On leur affectera une place sûre et convenable pour la facilité des travaux.

Les bateaux qui appartiennent au commerce auront un emplacement spécial. Les négociants qui voudront faire remonter leurs bateaux en seront libres.

L'intendant général fera un rapport sur le halage et les moyens à employer pour organiser le retour des bateaux en remontant jusqu'à Linz et Passau. En rassemblant les bateaux arrivant à Vienne, la

marine aura des moyens pour transporter 20,000 hommes sur le Danube.

Le colonel Baste fera mettre sur chaque bateau qui descendra à Raab trois marins, qui apprendront la navigation du Danube. Ils reviendront à Vienne en poste et recommenceront le voyage, de sorte qu'on puisse aller à Raab sans le secours des gens du pays.

La navigation de Passau à Vienne se fera par le bataillon des marins, qui étudieront le cours du fleuve de manière à pouvoir se diriger seuls; lorqu'il sera nécessaire d'en faire retourner à Passau prendre d'autres bateaux, ils seront envoyés en poste.

Le colonel Baste présentera un projet pour l'organisation de deux compagnies de pilotes; l'une fera le service de Passau à Vienne, et l'autre de Vienne à Raab. Il placera des officiers de marine à Ulm, à Donauwœrth, à Ingolstadt, à Ratisbonne, à Passau, à Linz, à Mœlk, à Vienne et à Raab. Ces officiers auront avec eux un bateau armé pour faire la police de la rivière et visiter tout ce qui passera.

Les lieux d'embarquement où devront s'arrêter les bateaux passant à Passau, Linz, Mœlk et Vienne seront fixés, et il y sera placé un poste de marins.

Le colonel Baste fera un rapport sur la navigation du Danube.

L'intendant général, le général commandant en

chef l'artillerie et le général Bourcier, sont chargés de l'exécution du présent ordre.

NAPOLÉON.

D'après l'original. Dépôt de la guerre.

1181. — TACTIQUE A SUIVRE VIS-A-VIS DU CORPS ANGLAIS DÉBARQUÉ DANS L'ILE DE WALCHEREN.

AU GÉNÉRAL CLARKE, COMTE D'HUNEBOURG, MINISTRE DE LA GUERRE, A PARIS.

Schœnbrunn, 16 août 1809.

Voici mes ordres sur ce qu'il y a à faire contre l'expédition anglaise. Je vous ai donné les mêmes ordres à plusieurs reprises dans mes lettres; je veux vous les renouveler. Point d'offensive, point d'attaque, point d'audace. Rien ne peut réussir avec de mauvaises ou de nouvelles troupes; si l'on attaque Flessingue, on les compromet. Le général Monnet s'est déjà trop battu, s'il est vrai qu'il a perdu 1,400 hommes. Que veulent les Anglais? prendre Flessingue, l'île de Walcherén. C'est une opération impossible, puisque la possession de l'île de Walcheren dépend de la prise de Flessingue. Quand ils seront à 100 toises de la place, on peut lâcher les écluses, et l'île sera inondée. Tant que Flessingue aura un morceau de pain, elle est imprenable;

l'essentiel est donc de rafraîchir les vivres et de jeter dans la place une trentaine de braves et 2 à 300 canonniers. Ces braves sont des officiers du génie, d'artillerie, des majors, etc. Anvers, en supposant que l'ennemi vienne l'assiéger, peut être également défendu par l'inondation. Les forts sont armés et garnis d'artillerie. La garnison est de 6,000 hommes de gardes nationales et de 6,000 hommes de l'escadre. Il y a des magasins de vivres pour huit mois. Anvers peut donc se défendre huit mois. Recommandez au ministre Dejean, qui doit s'être rendu sur les lieux par mes ordres, d'inspecter l'armement et l'approvisionnement de cette place, de mettre des canonniers et des ingénieurs à chaque fort, avec la quantité de vivres et d'artillerie nécessaire. Avec cela, Anvers est imprenable; les Anglais l'assiégeraient en vain pendant six mois. Ils ne peuvent donc prendre ni Flessingue ni Anvers. Ils ne peuvent prendre l'escadre; elle est en sûreté à Anvers.

Tout porte à penser que les Anglais ne débarqueront pas dans l'île de Cadzand sans avoir pris Flessingue. S'ils y débarquent, ils disséminent leurs troupes. Ils n'ont pas plus de 25,000 hommes; ils ne pourraient pas jeter plus de 6 à 7,000 hommes dans l'île de Cadzand, et ils y seraient compromis. Il ne s'agirait donc que de choisir dans l'île un champ de bataille, d'y élever quelques redoutes et batteries de campagne, et d'avoir 12 à 15,000 hommes à

portée de s'y rendre. Les batteries du fort Napoléon doivent être à l'abri d'un coup de main. Les Anglais iront-ils à Berg-op-Zoom? Cette place est en état, et là ils seraient disséminés. Ils ne peuvent avoir moins de 10 à 12,000 hommes dans l'île de Walcheren et 10,000 dans le Sud-Beveland pour défendre la droite de l'Escaut et le fort de Bath, et il ne leur reste plus de monde pour rien entreprendre sur la rive gauche. Or Flessingue et Anvers sont imprenables. Cependant, tout ce qui rend impossible l'acheminement des Anglais sur Anvers, je l'approuve, tels que l'inondation des environs de Berg-op-Zoom, le rétablissement du fort Saint-Martin et les fortifications le long du canal de Berg-op-Zoom.

Tandis qu'on passera dans cette situation les mois d'août et de septembre, les 30,000 gardes nationales, avec de bons généraux, majors et officiers, seront réunies; le duc de Valmy aura réuni 10,000 hommes à Wesel; les divisions Olivier et Chambarlhac auront pris une nouvelle consistance, et les deux divisions de gardes nationales des généraux Rampon et Soulès seront complétées. Alors, avec cet ensemble de forces de 70,000 hommes de gardes nationales et de troupes de ligne françaises, et 15 ou 16,000 Hollandais, on pourra, sur le bruit seul de cet armement, décider les Anglais à se rembarquer, marcher à eux et les détruire. Mais point d'opérations prématurées, qui ne peuvent réussir

avec de mauvaises troupes; point d'échec, de la sagesse et de la circonspection. Le temps est contre les Anglais : toutes les semaines nous pouvons mettre 10,000 hommes de plus sous les armes, et eux les avoir de moins. Mais pour cela il faut de l'ordre, ne pas mêler les gardes nationales avec la ligne; il faut que la division Rampon reste une, que la division Soulès reste une, que les cinq autres divisions de gardes nationales se forment dans cinq endroits différents, comme je l'ai ordonné; une par exemple à Anvers, une à Ostende, une à Bruxelles, une à Lille, une à Saint-Omer ou Boulogne, etc. Vous pouvez changer ces points de réunion; mais, en général, il faut que les gardes nationales soient réunies et aient de bons officiers, et qu'elles n'aillent pas se mettre par 1,500 devant l'ennemi sans ordre. Elles y vont, il est vrai, mais elles reviennent bien plus vite. Ce que je vous recommande surtout, c'est de prendre garde de ne pas épuiser, en les éparpillant, cette ressource des gardes nationales.

D'après la minute. Archives de l'Empire.

1182. — RAISONS POUR LESQUELLES LES 4es BATAILLONS NE DOIVENT PAS AVOIR DE COMPAGNIES D'ÉLITE.

AU GÉNÉRAL CLARKE, COMTE D'HUNEBOURG,
MINISTRE DE LA GUERRE, A PARIS.

Schœnbrunn, 17 août 1809.

Monsieur le Général, la question que vous me faites sur les grenadiers et voltigeurs des 121e et 122e régiments me donne lieu de vous écrire cette lettre pour vous faire connaître en général mon intention.

Les 4es bataillons ne devraient avoir ni grenadiers ni voltigeurs, et, à la paix, lorsque je ferai un règlement sur l'armée, mon intention est de les supprimer et de ne composer ces bataillons que de six compagnies de fusiliers. Je ne fais pas un règlement aujourd'hui, parce que les 4es bataillons qui sont au corps du maréchal Oudinot et du duc d'Abrantès ont des grenadiers et des voltigeurs, et qu'il serait fâcheux de les supprimer.

Vous sentirez facilement les raisons que j'ai de ne pas vouloir de grenadiers et de voltigeurs aux 4es bataillons : c'est, 1° parce que les 4es bataillons doivent recruter les trois premiers, et qu'au fond, lorsque la guerre sera éloignée, ils ne feront guère

autre chose que de se compléter et de se rendre à l'armée pour y être incorporés, et qu'enfin, en supposant une guerre de frontières et que les 4es bataillons soient à l'armée, il n'y aurait pas d'inconvénients qu'il n'eussent pas de grenadiers ni de voltigeurs, puisqu'en formant alors les trois premiers bataillons à six compagnies de fusiliers et réunissant en un bataillon les trois compagnies de grenadiers et les trois compagnies de voltigeurs, on aurait ainsi un bataillon d'élite de six compagnies.

Donnez donc l'ordre à tous les 4es bataillons qui sont en France de ne former aucune compagnie de grenadiers ni de voltigeurs, et aux inspecteurs aux revues de ne pas les payer. Faites cela par une décision particulière, de vous, afin qu'il n'en résulte aucun inconvénient pour les compagnies de grenadiers et de voltigeurs des 4es bataillons qui sont à l'armée.

NAPOLÉON.

D'après la copie. Dépôt de la guerre.

1183. — NOUVELLES INSTRUCTIONS CONCERNANT LES MESURES A PRENDRE CONTRE LES ANGLAIS.

AU GÉNÉRAL CLARKE, COMTE D'HUNEBOURG,
MINISTRE DE LA GUERRE, A PARIS.

Schœnbrunn, 18 août 1809.

Je vois, par votre lettre du 12, que vous avez reçu enfin ma lettre; cela me fait grand plaisir. J'espère que vous aurez reçu aussi mes instructions et que vous aurez écrit sur-le-champ aux personnes qui commandent, pour qu'on ne fasse pas d'opérations insensées et qu'on ne prenne l'offensive nulle part, à moins qu'on ne soit quatre contre un et qu'on n'ait beaucoup d'artillerie de campagne. La présente expédition des Anglais ne peut avoir, encore une fois, aucun résultat; et la seule manière de lui en donner un serait d'aller imprudemment les attaquer, parce qu'alors nos gardes nationales seraient démoralisées et que les effets s'en feraient sentir sur toutes celles qui sont en réserve. L'île de Walcheren a pour défense la fièvre et le mauvais air, qui m'ont toujours empêché d'y laisser des troupes, et Flessingue est imprenable moyennant l'inondation. Quant à l'île de Cadzand, l'ennemi ne pourra jamais l'attaquer avec succès, si l'on y tient 15 ou 16,000 hommes et trente pièces de canon et

si l'on y choisit d'avance un bon champ de bataille, fortifié par quelques digues ou courants d'eau. Il faudrait, s'il est possible, que cette position fût appuyée à la batterie Napoléon. Alors, après s'être opposé au débarquement, on se retirerait dans ce camp retranché. En dix jours quelques ouvrages nécessaires seraient terminés. L'ennemi devrait perdre du temps pour reconnaître notre position; on se renforcerait, et l'on finirait par le rejeter dans la mer.

Ne pouvant pas prendre l'île de Walcheren, les Anglais ne prendront pas davantage Anvers. Il faut que l'escadre s'y renferme. Anvers ne pourra jamais être bloqué. Il ne pourra être assiégé que d'un côté, et le moment où les Anglais se présenteraient pour cela serait celui de les jeter dans l'eau. Si je commandais les forces anglaises, je ne croirais pas pouvoir mettre le siége devant Anvers avec moins de 60,000 hommes, et encore j'aurais la crainte d'être battu et jeté dans la mer. Cette opération des Anglais est donc insensée. Tous les jours nous avons des milliers d'hommes de plus, et tous les jours ils en ont des milliers de moins. Tous les jours nous croyons davantage au succès, et tous les jours ils craignent davantage un revers et voient s'approcher une catastrophe.

Je vois que l'approvisionnement de Flessingue était, au 1er août, pour 4,000 hommes pendant

trois mois; c'est la même chose que pour 8,000 hommes pendant six semaines; or certainement le général Monnet a là 8,000 hommes; je croirais donc cette place mal approvisionnée si je ne voyais 600,000 rations de pain, vin et viande, ce qui fait pour 6,000 hommes pendant cent jours. Flessingue a donc des vivres pour quatre ou cinq mois. Je désire que vous y envoyiez un officier, que vous chargerez de vérifier cet approvisionnement et d'en dresser procès-verbal, et que vous écriviez au général Monnet que je compte qu'il tiendra par les vivres qu'il a jusqu'au 1er février. Indépendamment de cela, il faut préparer des vivres pour les lui faire passer, si cela était nécessaire.

Veillez également à l'approvisionnement d'Anvers. Il y faut du biscuit, des vivres, de la farine en quantité suffisante jusqu'au 1er février.

Je pense qu'il n'y a aucune possibilité que l'ennemi puisse jamais investir Anvers sur la rive gauche. Je ne vois pas que vous y ayez envoyé assez d'officiers du génie et d'artillerie. J'estime que, pour défendre la ville, il faut au moins quinze officiers d'artillerie, indépendamment de ceux des compagnies, et au moins neuf officiers du génie. Nommez vous-même un homme de confiance pour commander sur la rive gauche. Il se tiendra à la Tête-de-Flandre et aura sous lui deux majors, qui commanderont les deux forts situés l'un à l'aval,

l'autre à l'amont de la place. Ordonnez que ces deux forts aient leur approvisionnement séparé, de manière qu'ils puissent continuer de se défendre et rester intacts, quand même Anvers serait pris. Nommez aussi un commandant de la citadelle et assez d'adjudants pour pouvoir faire le service de la place.

Faites passer l'inspection des gardes nationales; qu'elles soient bien organisées et surtout bien armées.

La perte du fort de Bath est l'accident le plus fâcheux qui ait pu nous arriver, mais cela est sans remède, et pour tenter de le reprendre il ne faut pas engager une affaire où il n'y aurait pas d'espérance de succès.

Voyez le ministre de la marine pour que décidément mon escadre se mette en sûreté dans Anvers. Je la trouve mal placée comme elle est. Je voudrais la voir dans l'enceinte de la ville et couverte par les remparts. On pourrait laisser seulement un vaisseau et une frégate du côté de Lillo.

Je vois avec peine que vous ayez employé le général Dupont Chaumont; cela n'est pas convenable; envoyez-le ailleurs.

Je ne saurais trop vous le répéter, il faut agir avec prudence, ne pas compromettre de mauvaises troupes et ne pas avoir la folie de croire, comme bien du monde, qu'un homme est un soldat. Les

troupes de la nature de celles que vous avez sont celles qui exigent le plus de redoutes, de travaux et d'artillerie. Il faut à ces troupes les quatre pièces de canon par bataillon que prescrit l'ordonnance, mais il faut très-peu de caissons, parce qu'on se battra près de nos dépôts. Ainsi l'attelage ne doit pas être très-coûteux. Il faut d'autant plus d'artillerie à une troupe qu'elle est moins bonne. Il est des corps d'armée avec lesquels je ne demanderais que le tiers de l'artillerie qui me serait nécessaire avec d'autres corps d'armée.

D'après la minute. Archives de l'Empire.

1184. — FAUTES COMMISES EN ESPAGNE.

AU GÉNÉRAL CLARKE, COMTE D'HUNEBOURG, MINISTRE DE LA GUERRE, A PARIS.

Schœnbrunn, 18 août 1809.

Je reçois votre lettre du 12. Je vois qu'il n'y a pas de lettres d'Espagne aujourd'hui. Il me tarde d'apprendre des nouvelles de ce pays et de la marche du duc de Dalmatie. Quelle belle occasion on a manquée ! 30,000 Anglais à 150 lieues des côtes devant 100,000 hommes des meilleures troupes du monde ! Mon Dieu ! qu'est-ce qu'une armée sans chef !

D'après la minute. Archives de l'Empire.

1185. — REPROCHES A ADRESSER AU MARÉCHAL JOURDAN AU SUJET DE LA BATAILLE DE TALAVERA.

AU GÉNÉRAL CLARKE, COMTE D'HUNEBOURG,
MINISTRE DE LA GUERRE, A PARIS.

Schœnbrunn, 21 août 1809.

Faites connaître au maréchal Jourdan mon extrême mécontentement des inexactitudes et des faussetés qui se trouvent dans ses rapports sur les affaires des 26, 27, 28 et 29 juillet; que ses dépêches ne me font pas connaître les événements comme ils se sont passés, et que c'est la première fois qu'on se moque ainsi du Gouvernement. Il dit que le 28 on s'était emparé du champ de bataille de l'armée anglaise, c'est-à-dire de Talavera et du plateau sur lequel était appuyée sa gauche, tandis que les rapports subséquents et ceux de différents officiers disent le contraire et que nous avons été repoussés toute la journée. Faites-lui sentir que cette infidélité envers le Gouvernement est un véritable crime, et que ce crime a manqué d'avoir des résultats funestes, puisque, ayant appris la nouvelle que les Anglais avaient été battus et que dans cette affaire une armée qui n'était que la moitié de nos forces avait suffi pour les chasser, cela allait influer sur mes déterminations, lorsque heureuse-

ment j'ai appris à temps que mon armée avait été battue, c'est-à-dire qu'elle n'avait pris ni Talavera ni le plateau; qu'il pouvait dire dans le journal de Madrid tout ce qu'il voulait, mais qu'il n'a pas le droit de déguiser la vérité au Gouvernement.

Dans une lettre séparée, vous ferez connaître au maréchal Jourdan que les affaires ont été mal dirigées ; que le maréchal Soult devait venir de Salamanque par Avila sur Madrid, et que, les corps ayant marché isolément, dès le 27 ou le 28 la tête serait arrivée; qu'il aurait fallu, pendant ce temps, reculer à petites journées et ne donner bataille sous Madrid que lorsque toutes nos forces auraient été réunies; que la marche du maréchal Soult et de ses trois corps sur Plasencia était dangereuse et surtout inutile : dangereuse, puisque notre armée pouvait être battue à Talavera sans qu'on lui portât secours, et qu'on compromettait ainsi la sûreté de toutes mes armées en Espagne, tandis que les Anglais n'avaient rien à craindre, car en trois heures de temps ils pouvaient se mettre derrière le Tage, et, soit qu'ils le repassassent à Talavera, soit qu'ils le repassassent au pont d'Almaraz, soit partout ailleurs, ils avaient leur ligne d'opération sur Badajoz à l'abri ; qu'on a donc compromis mes meilleures troupes et le sort de l'Espagne par ignorance des règles de la guerre et sans que, en cas de succès, on pût obtenir un résultat ; qu'enfin, puisqu'on avait fait l'énorme

faute de se diviser en deux armées de 50,000 hommes chacune, que des montagnes et une grande étendue de pays séparaient, on devait au moins ne livrer bataille qu'à peu près en même temps; or il était bien évident que le maréchal Soult ne pouvait pas arriver avant le 4 à Plasencia, puisqu'il ne commettrait pas la faute d'y arriver sans le 6ᵉ corps, lequel étant à Astorga ne pouvait tout au plus arriver qu'à cette époque; au lieu que l'autre armée de 50,000 hommes, du côté de Madrid, pouvait manœuvrer et gagner quelques jours sans livrer bataille; les Anglais certes ne se seraient pas compromis s'ils l'avaient trouvée dans une bonne position; qu'enfin, arrivé devant Talavera, on savait bien qu'on avait l'armée anglaise en présence; on le savait par les prisonniers qu'on avait faits les jours précédents; il est donc de la dernière absurdité de les avoir attaqués sans les avoir reconnus; il était bien évident que, ceux-ci ayant placé leur droite sur Talavera (où se trouvaient les Espagnols, qui, s'ils ne valent rien en plein champ, sont du moins de bonnes troupes lorsqu'ils peuvent se retrancher dans des maisons) et leur gauche sur un plateau, il fallait s'assurer si ce plateau ne pouvait être tourné; que cette position de l'ennemi exigeait donc des reconnaissances préalables, et qu'on a conduit mes troupes sans discernement, comme à la boucherie; qu'enfin, étant

résolu à la bataille, on l'a donnée mollement, puisque mes armes ont essuyé un affront, et que 12,000 hommes de réserve sont cependant restés sans tirer; que les batailles ne doivent pas se donner si l'on ne peut calculer en sa faveur soixante-dix chances de succès sur cent ; que même on ne doit livrer bataille que lorsqu'on n'a plus de nouvelles chances à espérer, puisque de sa nature le sort d'une bataille est toujours douteux ; mais qu'une fois qu'elle est résolue on doit vaincre ou périr, et que les aigles françaises ne doivent se ployer en retraite que lorsque toutes ont fait également leurs efforts; que cette manière de conduire mes armées excite d'autant plus mon mécontentement que je sais que le duc de Bellune pensait que, si la réserve avait été mise sous ses ordres, il aurait enlevé la position des Anglais ; qu'il a fallu la réunion de toutes ces fautes pour qu'une armée comme mon armée d'Espagne ait été ainsi bravée par 30,000 Anglais; mais que, tant qu'on voudra attaquer de bonnes troupes comme les troupes anglaises dans de bonnes positions, sans reconnaître ces positions et s'assurer si on peut les enlever, on me conduira des hommes à la mort en pure perte.

D'après la minute. Archives de l'Empire.

1186. — INSTRUCTIONS POUR LA DÉFENSE D'ANVERS.

AU GÉNÉRAL COMTE REILLE, AIDE DE CAMP DE L'EMPEREUR, A SCHOENBRUNN.

Schœnbrunn, 24 août 1809.

Monsieur le Général Reille, dirigez-vous sur Mayence, de Mayence sur Maëstricht et de là sur Anvers. Vous trouverez probablement à Maëstricht le duc de Valmy.

Comme vous n'arriverez que dans les premiers jours de septembre, il n'est guère possible de prévoir ce qui se sera passé alors. Mes dernières nouvelles d'Anvers sont du 16. Le prince de Ponte-Corvo avait sa droite appuyée à Berg-op-Zoom et sa gauche au fort Lillo, ayant devant lui les marais de Berg-op-Zoom. Le fort Lillo était fortement occupé, ainsi que l'île de Cadzand, Terneuse et la Tête-de-Flandre. L'escadre était à Anvers et la ville était armée.

Mon intention est que vous fassiez connaître au prince de Ponte-Corvo, comme je lui en ai déjà fait donner l'instruction par le ministre de la guerre, que dans aucun cas il ne doit se laisser couper d'Anvers, et que, si l'ennemi était supérieur et marchait sur Anvers, il doit s'y tenir comme dans un camp retranché, ayant sa communication avec

la France par la Tête-de-Flandre, où dans ce cas doit être appuyée la droite du duc de Conegliano, qui est chargé de la défense de la rive gauche. Le duc de Valmy, destiné à agir en espèce de partisan dans le même cas, doit battre la campagne et inquiéter l'ennemi en se tenant en communication avec le duc de Conegliano. 60,000 gardes nationales qui sont sur pied, dont partie est sous les ordres du duc de Conegliano et partie sous les ordres du duc d'Istrie, manœuvreront pour marcher d'accord. Les généraux Chambarlhac, Olivier et Dallemagne, généraux accoutumés à la guerre, le sénateur Colaud, qui a le commandement d'Anvers, les sénateurs Rampon et Soulès sont à l'armée.

Mon intention est que vous restiez là pour être employé, sous les ordres du prince de Ponte-Corvo, à la défense d'Anvers, et de manière à contribuer de tous vos moyens au succès des opérations. Vous pourrez m'écrire tous les jours pour m'instruire de ce qui se passe. Je compte sur votre zèle et sur votre attachement à ma personne pour rendre tous les services que vous pourrez, soit du côté d'Anvers, soit aux différents maréchaux.

L'escadre doit contribuer à la défense d'Anvers. Ce serait une folie de la faire sortir d'Anvers; elle doit se placer en aval et en amont, pour aider à la défense de la ville et en être protégée. Tout me porte à espérer que le grand nombre de troupes

que j'ai réunies sur l'Escaut rendra nuls les efforts de l'ennemi. Il ne pourrait forcer le fort Lillo qu'en l'assiégeant par terre ; ce qui donnerait le temps et offrirait les occasions de tomber dessus. Le roi de Hollande doit de son côté réunir tous ses moyens. Vous irez voir ce prince, le prince de Ponte-Corvo, le duc de Conegliano ; enfin vous devez vous servir du double caractère d'envoyé par moi et de mon aide de camp pour faire ce qui sera le plus avantageux pour mon service.

Si les circonstances étaient pressantes, vous pourrez dire que je vais arriver à Paris.

NAPOLÉON.

D'après la copie comm. par M. le maréchal Reille.

1187. — MAUVAISES DISPOSITIONS DES BATTERIES D'ARTILLERIE A ANVERS.

AU GÉNÉRAL CLARKE, COMTE D'HUNEBOURG, MINISTRE DE LA GUERRE, A PARIS.

Schœnbrunn, 2 septembre 1809.

La manière dont je vois qu'on organise la défense d'Anvers montre peu de talent. Au lieu de mettre les batteries à 1,000 et 1,500 toises l'une de l'autre, où elles ne peuvent se secourir que faiblement et

sont obligées de lutter séparément contre toutes les forces de l'ennemi, il fallait réunir cette masse de canons dans un court espace, de manière qu'ils puissent se défendre ensemble et frapper le même but. Je m'étonne toujours comme les notions les plus simples sont inconnues au génie et à l'artillerie. Cinq cents pièces de canon disposées en batteries de douze pièces, à 1,000 toises l'une de l'autre, ne coûteront guère plus à éteindre que quinze ; au lieu que cinq cents pièces placées, trois cents sur une rive et deux cents sur l'autre, divisées en batteries de vingt pièces, à la distance de 25 toises l'une de l'autre, selon les localités, formeraient quinze batteries de vingt pièces d'un côté, lesquelles pourraient tirer au même moment sur tout bâtiment qui s'avancerait. Ces batteries ainsi placées formeraient une barrière infranchissable.

Je voudrais voir réunies autour de Lillo ou près d'Anvers, en avant du coude, toutes les pièces que l'on a éparpillées dans un long cours.

Si Lillo et Liefkenshoek sont environnés de quatre ou cinq batteries, et qu'ils puissent tirer chacun cinquante pièces de 36 ou de 24 et une douzaine de mortiers, ces forts feront un terrible tapage. Les plus grands moyens éparpillés ne produisent aucun résultat en artillerie, comme en cavalerie, en infanterie, en places fortes et dans tout le système militaire.

J'ajouterais beaucoup de réflexions, mais elles seraient tardives. Gardez-les pour votre gouverne; ne les envoyez pas même à Anvers, cela ne servirait qu'à décourager. Je vois que des choses que je vous écrivais, vous les avez envoyées à Anvers, quoiqu'elles ne fussent plus appropriées à la circonstance; ce qui ne peut être d'aucun résultat.

D'après la minute. Archives de l'Empire.

1188. — PROJET D'ORGANISATION DES GARDES NATIONALES EN HUIT ARMÉES.

AU GÉNÉRAL LACUÉE, COMTE DE CESSAC, DIRECTEUR DES REVUES ET DE LA CONSCRIPTION MILITAIRE, A PARIS.

Schœnbrunn, 4 septembre 1809.

Les événements qui se passent aujourd'hui font voir la nécessité d'avoir une organisation permanente des gardes nationales. S'il fallait se tenir dans un système de circonspection et de prudence, toute l'armée française serait nécessaire pour garder les côtes de France, et, avec trois cents bâtiments de transport et 30,000 hommes embarqués aux dunes, les Anglais paralyseraient 300,000 hommes de nos troupes, c'est-à-dire nous réduiraient au rang des puissances de second ordre. Les gardes nationales

peuvent seules partout leur faire face. Je désire faire présenter dans la prochaine législature un projet d'organisation des gardes nationales en huit armées, formant près de 300,000 hommes, chaque département de 200,000 hommes de population fournissant deux bataillons ou douze compagnies de 1,680 hommes, et cela organisé par division militaire. Ainsi la 24e division militaire fournirait deux divisions formant 14,000 hommes; la 25e, une division de 7,000 hommes; la 26e, deux divisions formant 12,000 hommes; la 16e, deux divisions de 10,000 hommes; la 15e, une division de 12,000 hommes. Ces cinq divisions militaires composeraient l'armée du Nord, forte de près de 50,000 hommes. Cette force organisée d'avance, un peu exercée, pourrait se porter sur Boulogne, sur Flessingue, sur Anvers, sur Wesel, selon les événements, en très-peu de jours.

Si les Anglais se portent sur le Havre, la 2e armée, forte de 50,000 hommes, s'y porterait de son côté, par un à-droite; ce qui formerait une réunion de 100,000 hommes sur un même point de débarquement.

La 3e armée, forte de 10,000 hommes, serait destinée à protéger Bordeaux, l'embouchure de la Charente, Rochefort et les Pyrénées.

La 4e armée, forte de 25,000 hommes, serait destinée à se porter sur Montpellier et Marseille.

La 5e armée, forte de 30,000 hommes, serait destinée à protéger Toulon.

La 6e armée, forte de 24,000 hommes, serait destinée à soutenir Gênes et Livourne.

La 7e armée serait l'armée du Rhin, forte d'une quarantaine de mille hommes.

Enfin la 8e armée serait celle du centre et pourrait être forte de 70,000 à 80,000 hommes.

Je vous envoie le croquis que j'ai ébauché. Je pense qu'il faut forcer le contingent des bons départements de l'ancienne France et un peu diminuer celui des nouveaux départements.

Cette armée de gardes nationales formerait donc près de deux cents régiments, dont un tiers serait à peu de marches des points attaquables. Par ce moyen, on n'aura jamais rien à craindre, et, pourvu qu'il y ait toujours en France quelques dépôts de troupes de ligne, on sera à l'abri des incursions des Anglais. Je vous charge de faire là-dessus un beau travail. Il n'y a pas d'autres moyens d'empêcher les Anglais, s'ils devenaient entreprenants, de nous faire beaucoup de mal. Vous recueillerez des préfets des renseignements sur la manière dont se formera cette garde nationale.

Du reste, je ne veux pas qu'elle ait de la cavalerie, ni de l'artillerie, hormis dans les places fortes. La cavalerie est une arme trop coûteuse; et l'on aurait bientôt réuni, en cas d'événement, 5 ou

6,000 gendarmes à cheval ; ce qui est une fort bonne cavalerie. Je répugne à donner de l'artillerie au contingent des différentes localités ; cela pourrait être dangereux et les rendrait trop forts. Il serait nécessaire qu'il y eût un bureau par chaque division militaire et qu'on payât quelque employé pour tenir les cadres en état. Les fusils devraient toujours se trouver dans les places fortes les plus près.

Napoléon.

D'après la copie comm. par M. le comte de Montalivet.

1189. — COMPOSITION DES CORPS D'ARMÉE DU NORD; INSTRUCTIONS DIVERSES.

AU GÉNÉRAL CLARKE, COMTE D'HUNEBOURG,
MINISTRE DE LA GUERRE, A PARIS.

Schœnbrunn, 5 septembre 1809.

J'ai lu avec attention l'état de situation que vous m'avez envoyé de mes trois corps d'armée dans le Nord au 28 août. Je désire que vous m'en envoyiez un semblable tous les cinq jours.

Vous voudrez bien faire exécuter sur-le-champ les dispositions suivantes.

Armée d'Anvers. — Toutes les troupes d'infan-

terie de ligne, soit des demi-brigades provisoires, soit des détachements quelconques, qui se trouvent dans les départements du Nord ou sont en marche pour s'y rendre, feront partie de l'armée d'Anvers et seront réunies en six demi-brigades provisoires.

Ces six demi-brigades formeront deux divisions.

1re *Division.* La 1re division sera organisée ainsi qu'il suit :

18e demi-brigade provisoire. — Une demi-brigade provisoire sera formée du bataillon du 108e, du bataillon du 13e d'infanterie légère, du bataillon du 48e et de celui du 65e; total, quatre bataillons de 800 hommes, formant 3,000 hommes, qui composeront une demi-brigade provisoire portant le n° 18. Un colonel en second et deux majors seront attachés à cette demi-brigade. On réunira tout ce que les dépôts du 48e et du 65e peuvent avoir de disponible et tous les détachements qu'ils ont dans le Nord, et l'on formera ainsi ces quatre bataillons. Les hommes qui ont été pris à Flessingue seront portés à la suite, et seulement pour mémoire. Il sera nommé à toutes les places vacantes.

4e demi-brigade provisoire. — Tous les détachements qui arriveront de troupes d'infanterie légère, soit des 24e, 26e, 27e régiments, etc., seront incorporés dans la 4e demi-brigade provisoire. Les régiments qui sont à Paris et qui fournissent à cette demi-brigade enverront tout ce qu'ils auront de

disponible. Enfin cette demi-brigade sera complétée à 3,000 hommes par tout ce qu'il y aura de disponible dans les différents dépôts d'infanterie légère. Un colonel en second et deux majors y seront également attachés.

3e demi-brigade provisoire. — Chaque bataillon de la 3e demi-brigade sera porté à six compagnies. Le second régiment de marche d'Oudinot, composé de détachements des 26e, 66e et 82e, y sera incorporé. Tout ce que les dépôts de Paris pourront fournir y sera envoyé, de sorte que cette demi-brigade soit portée au moins à 3,000 hommes.

Ces trois demi-brigades provisoires composeront une division, qui sera forte ainsi de 10,000 hommes. Elle sera la première division de l'armée d'Anvers. Elle aura deux généraux de brigade et sera commandée par le général Gilly, que j'ai envoyé. Douze pièces de canon seront attachées à cette division.

21e demi-brigade provisoire. — On enrégimentera un bataillon suisse de 800 hommes, composé de tout ce qu'il y a de détachements de régiments suisses dans le Nord, d'un bataillon de la Vistule de 800 hommes et d'un bataillon formé de compagnies de réserve de départements et fort de 800 hommes. Ces trois bataillons formeront une demi-brigade provisoire, qu'on appellera la 21e. On nommera un colonel en second et deux majors

pour la commander. Elle fera partie de la 1re division jusqu'à ce qu'on ait pu former une 22e et une 23e demi-brigade provisoires et réunir ces nouveaux corps pour en composer une 3e division.

2e *Division :* 6e et 7e demi-brigades provisoires. — La 6e et la 7e demi-brigade provisoires seront complétées par tout ce que les dépôts des régiments qui entrent dans leur formation pourront fournir, par tous les détachements de ces mêmes régiments qui seraient dans le Nord ou en marche pour s'y rendre, et enfin par les incorporations qui seraient necessaires, de sorte que ces deux demi-brigades fassent au moins 3,000 hommes chacune.

19e demi-brigade provisoire. — Il sera créé une 19e demi-brigade provisoire, qui sera composée de tout ce qu'il y aura encore de troupes de ligne, soit à l'armée de Flandre, soit à l'armée d'Anvers. On en formera quatre bataillons, qui porteront cette demi-brigade à 3,000 hommes présents sous les armes. Le 1er régiment provisoire, qui est à Breskens, le 1er provisoire du Nord, que je vois figurer dans l'état de l'armée d'Anvers, enfin ce qui reste de la 8e demi-brigade provisoire, seront incorporés dans la 19e demi-brigade provisoire.

Ces trois demi-brigades, formant ainsi plus de 9,000 hommes de troupes de ligne, seront sous les ordres du général Conroux. Il y aura deux géné-

raux de brigade attachés à cette division et douze pièces de canon.

20e demi-brigade provisoire. — Si des détachements qui arrivent il y a de quoi former une 20e demi-brigade, je l'autorise.

Ces deux divisions seront sous les ordres du général Reille, mon aide de camp, et formeront une aile de l'armée du prince de Ponte-Corvo.

3e *Division.* Toutes les gardes nationales qui appartiennent au corps du général Rampon et qui sont à Ostende, à l'armée de la Tête-de-Flandre ou en route pour se rendre à Lille, joindront le général Rampon; et, pour porter cette division au moins à 10,000 hommes, on fera fournir par les gardes nationales commandées par les majors.

Cette division sera organisée en trois brigades. Elle sera commandée par le général Rampon, sous les ordres du général Chambarlhac.

4e *Division.* La division du général Ney, qui se réunit à Anvers et qui est de 6,000 hommes, sera également sous les ordres du général Rampon. Elle sera commandée par le général Lamarque.

Ces deux divisions formeront le centre de l'armée du prince de Ponte-Corvo. La division Chambarlhac aura douze pièces de canon. La division Lamarque en aura autant.

Les Hollandais formeront une autre aile de l'armée du prince de Ponte-Corvo.

Cavalerie. — La cavalerie de l'armée d'Anvers sera commandée par le général Klein, et sera composée d'un 1er régiment provisoire de hussards de 800 à 1,000 hommes, d'un 1er régiment provisoire de chasseurs *idem*, d'un 7e provisoire de dragons, et de trois régiments provisoires de gendarmerie de 500 hommes chacun, formant 1,500 gendarmes; total, 4,000 hommes de cavalerie. Le général Klein aura sous ses ordres trois généraux de brigade. Douze pièces d'artillerie légère seront attachées à cette division.

Artillerie. — Indépendamment des quarante-huit pièces attachées aux quatre divisions d'infanterie et des douze pièces d'artillerie légère attachées à la division de cavalerie, il y aura au parc de réserve six pièces de 12 et six obusiers prussiens; total, soixante et douze bouches à feu.

Tout le train, tous les chevaux appartenant à l'État, enfin tout ce qu'il y a de meilleur pour le service de l'artillerie, sera donné à l'armée d'Anvers. Cette armée aura donc toutes les troupes de ligne et tous les bons attelages d'artillerie.

Génie. — Tous les sapeurs, avec six mille outils attelés, seront attachés à l'armée d'Anvers, ainsi qu'un bataillon d'ouvriers de la marine avec leurs outils.

Garnison d'Anvers. — Un régiment de cavaliers démontés d'environ 1,000 hommes, plusieurs com-

pagnies de vétérans formant un millier d'hommes, avec les 1,000 de la garde nationale d'Anvers, feront la police de la ville, de la citadelle et du chantier.

Armée de la Tête-de-Flandre. — L'armée de la Tête-de-Flandre sera composée de trois divisions : de la division du général Olivier, forte de 8,000 gardes nationales ; de la division du général Soulès, forte de 8,000 gardes nationales, et de la division d'Aboville, forte de 6,000 *idem ;* total, 22,000 hommes.

Il me paraît qu'on pourrait placer la division Soulès dans la Tête-de-Flandre et charger le général Soulès de la défense de cet ouvrage et des environs. Cette division formerait la droite du duc de Conegliano ; la division Olivier en formerait la gauche et la division d'Aboville serait le centre.

Le général d'Aboville est bien vieux ; il faudrait qu'il conservât le commandement, mais lui donner un général de division pour commander ses gardes nationales et les former.

Chacune des divisions du corps de la Tête-de-Flandre aura huit pièces de canon ; total, vingt-quatre.

Un régiment de 500 gendarmes sera attaché au quartier général.

Corps de réserve. — Le corps du duc d'Istrie sera composé de trois divisions de gardes nationales,

chacune de 6,000 hommes, de vingt-quatre pièces de canon et d'un détachement de 500 hommes de cavalerie.

CORPS DU DUC DE VALMY. — Vous donnerez l'ordre au duc de Valmy de porter son quartier général à Maëstricht. S'il a réuni tout ce qu'il y avait de disponible dans les 25e et 26e divisions militaires, il doit avoir actuellement 5,000 hommes de différentes troupes d'infanterie et un millier de chevaux.

Donnez ordre au duc de Valmy de former les 22e et 23e demi-brigades provisoires. Chaque demi-brigade doit être forte de quatre bataillons ; chaque bataillon doit être de 800 hommes. Il les composera de tous les détachements qu'il a pu réunir à Maëstricht. Chacun sera commandé par un colonel en second et par deux majors. Il enverra tous les hussards, chasseurs et dragons, au prince de Ponte-Corvo pour compléter ses régiments provisoires. Il gardera tous les carabiniers et cuirassiers pour en faire un régiment provisoire de grosse cavalerie, qui restera sous ses ordres. Il se formera ainsi une division de 6,000 hommes d'infanterie, à laquelle seront attachés un régiment de cavalerie de 5 à 600 hommes et douze pièces d'artillerie. Aussitôt que je saurai que ce corps est formé, je lui donnerai une destination.

Vous voyez donc que mon but serait d'avoir trois divisions, chacune de 10,000 hommes de troupes de

ligne, formant dix demi-brigades provisoires, 5 à 6,000 hommes de cavalerie et soixante-douze à quatre-vingts pièces d'artillerie ; d'avoir également 60,000 hommes de gardes nationales bien organisées ; et si, lorsque cette crise sera passée, je pouvais, de ces 60,000, en garder 30,000, cela me ferait de ce côté une armée de 50 à 60,000 hommes, soit pour la Hollande, soit pour une réserve pour le Nord. Il est important que toutes les troupes de ligne soient réunies sur un point et qu'elles y soient bien organisées. Renvoyez le plus tôt possible tous ces généraux que vous avez mis en réquisition. Les généraux Charbonnier et Despeaux sont absolument inutiles. Le général Théodore Lameth est un intrigant dont je ne veux pas ; il ne manque pas d'étoffe pour former des généraux de brigade. J'excepte cependant le choix que vous avez fait pour l'artillerie ; tous ces hommes-là peuvent être fort utiles dans les places du Nord.

Vous voyez par ce que je vous mande que le prince de Ponte-Corvo sera puissamment aidé, puisqu'il a sous ses ordres les généraux Rampon, Chambarlhac, Lamarque, Reille, Conroux, Gilly. Tous ces hommes-là sont d'excellents généraux de division. Il a pour généraux de brigade Bourke, Gency, Maison, Hastrel, etc. Quant aux généraux d'artillerie, je lui ai envoyé Mossel ; il a Leroux, qui est un fort brave homme, et Saint-Laurent pour la direction.

Il faut faire chercher les officiers du génie qui ont servi en Hollande et en envoyer le plus tôt possible de ce côté.

Je désire que vous fassiez rechercher au Dépôt de la guerre tout ce qu'il y a de cartes et de mémoires sur la Hollande, et que ce qu'on pourra réunir d'intéressant sur cette matière, on l'envoie à Lille, parce qu'aussitôt que mes affaires me permettront de partir d'ici, je me dirigerai du côté du Nord, pour tâcher de jouer quelque tour aux Anglais.

Vous devez charger le prince de Ponte-Corvo et un inspecteur aux revues de faire ces organisations que je viens de vous indiquer pour l'armée d'Anvers. Cela ne doit donner aucun embarras, puisque cela se réduit à donner ordre à tout détachement de troupes de ligne de se diriger sur Anvers, et, de là, de se rendre au camp et de s'y former.

Il paraît que les Anglais n'avaient encore rien tenté le 30. Je suis porté à penser que ces immenses bâtiments qu'ils ont avec eux, et qu'on dit plus gros que des vaisseaux de ligne, sont des carcasses que les Anglais veulent couler dans les passes.

Je vois aujourd'hui beaucoup de forces réunies ; mais en général je trouve que le prince de Ponte-Corvo n'en a pas suffisamment ; et, quoique je pense qu'il est difficile que l'ennemi entreprenne quelque chose désormais, s'il n'a encore rien tenté jusqu'à présent, cependant je verrais avec satisfaction toutes

mes troupes de ligne réunies à Anvers. L'armée d'Anvers est l'armée principale. Les autres ne sont que des armées de secours et d'observation.

Si l'ennemi se portait sur Cadzand, le duc de Conegliano s'appuierait toujours sur la Tête-de-Flandre, dont il ne doit jamais se laisser couper; le duc d'Istrie réunirait ses trois divisions et marcherait sur Bruges et Gand, tenant sa droite appuyée sur le duc de Conegliano, et pourrait toujours agir de concert. Mais c'est folie de penser que l'ennemi veuille aujourd'hui prendre Cadzand, quand il ne l'a pas tenté auparavant et lorsque cela lui aurait donné tant de facilité pour la prise de Flessingue.

D'après la minute. Archives de l'Empire.

1190. — ORDRE DE RECONNAITRE L'EMPLACEMENT D'UN CAMP RETRANCHÉ EN AVANT DE PRESBOURG.

AU GÉNÉRAL REYNIER, COMMANDANT LES TROUPES SAXONNES (ARMÉE D'ITALIE), A PRESBOURG.

Schœnbrunn, 5 septembre 1809.

Je viens d'ordonner qu'avant le 10 septembre on jette un pont à Theben et un autre à Presbourg; ce qui fera deux ponts. Mon intention est que vous fassiez faire une reconnaissance du château de manière à

pouvoir s'en servir comme tête de pont. Il faudra la lier au pont par des palissades et désigner les maisons qui doivent être démolies. Faites faire de cela un croquis, et présentez-moi un mémoire.

Comme j'ai ici dans mes équipages de pont toujours de quoi jeter quatre ponts sur le Danube, si mes opérations se dirigeaient du côté de Presbourg, indépendamment de ces deux ponts, j'en ferais jeter quatre autres : ce qui me ferait six ponts. Je désire que vous me choisissiez un beau champ de bataille en avant de Presbourg, la gauche appuyée aux montagnes et la droite au Danube. Ce doit être un champ de bataille pour une armée de 150,000 hommes, et, quoiqu'une armée de cette force n'ait pas besoin d'être fortifiée, cependant je ne dédaignerais pas d'établir quelques ouvrages, comme un système de cinq à six redoutes qui de la montagne descendrait jusqu'au fleuve. Cela formerait mon camp, d'où je sortirais pour aller à l'ennemi et où je rentrerais en cas d'échec. Aussitôt que vous aurez bien médité sur cette idée et que vous aurez étudié les localités, je viendrai moi-même à Presbourg pour reconnaître les travaux à faire.

La droite, étant appuyée au Danube, ne peut pas être tournée. Il faut que la gauche m'assure les débouchés sur Theben et Schloss Hof, indépendamment de mes six ponts. Il me semble que c'est cette gauche surtout qui doit être étudiée. Il doit y avoir là des

positions à occuper par des redoutes et par quelques centaines d'hommes, et qui doivent être d'un effet merveilleux.

Ainsi, de mon camp de Presbourg, je me trouverais à même de me porter sur la droite ou sur la gauche, et comme Vienne, par des ouvrages que j'y fais faire, est une place forte à l'abri de toute insulte, par la position de Presbourg je me trouverai dans une position inexpugnable.

Je désire avoir là un camp retranché, parce que je veux rester maître de me battre quand je voudrai, et pouvoir attendre le retour d'un détachement de 30 à 40,000 hommes pendant quelques jours sans crainte d'être attaqué.

D'après la minute. Archives de l'Empire.

1191. — ORDRE DE RÉUNION D'UN CONSEIL D'ENQUÊTE POUR L'EXAMEN DE LA CAPITULATION DE FLESSINGUE.

AU GÉNÉRAL CLARKE, COMTE D'HUNEBOURG, MINISTRE DE LA GUERRE, A PARIS.

Schœnbrunn, 7 septembre 1809.

Monsieur le Comte d'Hunebourg, notre Ministre de la guerre, des rapports qui sont sous nos yeux contiennent les assertions suivantes :

Le gouverneur commandant la place de Flessingue n'aurait pas exécuté l'ordre que nous lui avions donné de couper les digues et d'inonder l'île de Walcheren aussitôt qu'une force supérieure ennemie y aurait débarqué. Il aurait rendu la place que nous lui avions confiée, l'ennemi n'ayant pas exécuté le passage du fossé, le revêtement du rempart étant sans brèche praticable et intact, dès lors sans avoir soutenu d'assaut, et même lorsque les tranchées des ennemis n'étaient qu'à 150 toises de la place et lorsqu'il avait encore 4,000 hommes sous les armes. Enfin la place se serait rendue par l'effet d'un premier bombardement.

Si telle était la vérité, ce gouverneur serait coupable, et il resterait à savoir si c'est à la trahison ou à la lâcheté que nous devrions attribuer sa conduite.

Nous vous écrivons la présente lettre close pour qu'aussitôt après l'avoir reçue vous ayez à réunir un conseil d'enquête, qui sera composé du comte Aboville, sénateur, du comte Rampon, sénateur, du vice-amiral Thévenard et du comte Songis, premier inspecteur général de l'artillerie.

Toutes les pièces qui se trouveront dans votre ministère, dans ceux de la marine, de l'intérieur, de la police, ou de tout autre département, sur la reddition de la place de Flessingue, tant sous le rapport de sa défense que de tout autre objet qui pourrait intéresser notre service, seront adressées au

conseil pour nous être mises sous les yeux, avec le résultat de ladite enquête.

NAPOLÉON.

D'après la copie. Archives de la marine.

1192. — SITUATION DE L'ARMEMENT., ORDRES.

AU GÉNÉRAL CLARKE, COMTE D'HUNEBOURG,
MINISTRE DE LA GUERRE, A PARIS.

Schœnbrunn, 14 septembre 1809.

Je reçois votre lettre du 7 septembre. J'ai cru avoir moins de fusils que je n'en avais, parce que les fusils étrangers sont portés à part dans vos états. Je désirerais donc que désormais les deux états de l'artillerie fussent réunis en un seul. Vos bureaux arrangeront le modèle ; mais il sera plus commode pour moi de voir d'un seul coup d'œil la quantité de canons, de projectiles, de fusils français ou étrangers qui sont dans mes places ; car que m'importe que ce soit une pièce de canon française ou piémontaise qui se trouve dans telle place, si cette pièce est approvisionnée du nombre de boulets nécessaire ? Il faut donc rédiger l'état de manière que je voie d'un coup d'œil qu'il y a à Maëstricht, par exemple, trente-six pièces de canon de 24 et dix pièces de 12 de calibre étranger, etc. Ce que

je demande là est très-facile à faire ; il suffit de destiner une feuille pour l'équipage de siége, une feuille pour l'équipage de campagne. Quant aux armes portatives, il faudrait deux feuilles : une pour les fusils d'infanterie et de dragons et les mousquetons ; et l'autre pour les sabres et les pistolets ; ou enfin tout autre arrangement.

Je désire qu'on porte les fusils de rempart après les canons de siége et qu'ils ne soient pas totalisés avec les armes portatives, car ces fusils sont des espèces de petits canons.

Je désirerais aussi qu'au commencement de chaque état on fît bien connaître ce que signifient les chiffres à l'encre rouge. Je crois bien qu'ils désignent les armes hors de service ; je l'ai su, mais je ne m'en souviens plus. Enfin, pour les fusils, je voudrais que ces états fussent plus détaillés ; que les fusils y fussent classés par calibre de 16, de 18, de 20, de 22, de 24, en me faisant connaître, par une note que fera Gassendi, les calibres inférieurs qui peuvent au besoin servir dans les calibres supérieurs ; par exemple, 20 et 18 peuvent servir pour le calibre de 16, etc.

Venons actuellement à notre situation en fusils. J'ai consulté plusieurs fois l'état des fusils, mais sans avoir recours à l'état des armes étrangères, où il y a également un article *Fusils ;* de sorte que je ne croyais pas en avoir le nombre qui existe ; si

j'avais su avoir ce nombre, j'aurais bien certainement profité du temps de l'armistice pour en faire passer 100,000 aux Polonais. Dans une lettre de ce jour, je vous ai fait connaître mes intentions là-dessus. Ainsi voilà 200,000 fusils sur lesquels il ne faut plus compter, et, pour que les affaires de Pologne prennent certaine direction, il faudra en envoyer 200,000.

Je vois par mes derniers états de l'artillerie française qu'il y a 286,000 fusils de 1777, qu'il y a 37,000 fusils du modèle n° 1, et 80,000 de dragons. J'ai donc 403,000 fusils. Je vois de plus en encre rouge 9,000 fusils de 1777, et 13,000 du n° 1, ancien modèle ; cela fait 22,000 fusils inscrits à l'encre rouge, et que je suppose être à réparer. Total des fusils français, 425,000.

Je vois sur l'état des armes étrangères que j'ai en France 14,500 fusils de calibre français, 44,000 de calibre supérieur et 18,000 de calibre inférieur ; total 76,500 fusils en France ; que j'ai de plus en Italie, en Albanie et en Allemagne, 11,000 fusils de calibre français, 17,000 de calibre supérieur, 3,000 de calibre inférieur ; total, 31,000 fusils ; cela fait donc 107,500 fusils étrangers en état ; et à l'encre rouge, 31,000 fusils de calibre inférieur, 42,000 de calibre supérieur et 20,000 de calibre inférieur ; total 93,000 fusils à réparer. Total général des fusils étrangers, 200,500.

J'aurais donc en tout : en état, fusils français, 403,000; fusils étrangers, 107,500; total, 510,500; à réparer, fusils français, 22,000; fusils étrangers, 93,000; total, 115,000. J'ai donc en tout 625,500 fusils.

Indépendamment de ce nombre, il y a 177,000 fusils à réparer qui ne sont plus portés sur les états.

Vous aurez vu par le décret que je viens de prendre que je vous accorde une augmentation de budget de 1,500,000 francs pour porter la fabrication de cette année à 200,000 fusils, et que je vous accorde en outre 500,000 francs pour commencer la réparation des 115,000 fusils. Je désire que les 177,000 autres fusils à réparer soient revus et utilisés de manière à faire 177,000 bons fusils, en remettant des platines à ceux qui ont de bons canons et des canons à ceux qui ont de bonnes platines. Par ce moyen, ce serait donc environ 250,000 fusils qu'il faudrait réparer dans le cours de l'année prochaine.

Il me paraît désormais nécessaire d'établir à Anvers une bonne salle d'armes, où il y ait toujours 15 ou 16,000 fusils. Je vois avec peine qu'un point central et de ressource comme Lille n'en contienne presque pas. Il faut toujours 15 à 20,000 fusils à la Fère, comme arsenal de Paris et comme point central.

La manière d'emmaganiser les armes devra être

l'objet d'un travail particulier. Il faut que les arsenaux soient à la portée de nos frontières et de nos côtes ; que partout où on peut être attaqué il y ait des dépôts d'armes, et que partout où l'on peut être dans le cas de réunir les gardes nationales il y ait de quoi les armer. Par exemple, les arsenaux de Saint-Brieuc et de Rennes devraient être bien garnis, et je n'y vois presque pas de fusils ; je n'en vois pas suffisamment à Cherbourg.

J'attends un état plus détaillé, qui m'indiquera dans quelles places sont ces fusils. Je pourrai alors décider définitivement où pourront être dirigées les armes provenant de la nouvelle fabrication et celles qu'on va réparer.

En somme, j'approuve les conclusions de votre lettre du 7 septembre, et j'espère que ma situation sera augmentée, avant juillet 1810, de 400,000 armes, savoir, de 200,000 de nouvelle fabrication et de 200,000 provenant des réparations.

D'après la minute. Archives de l'Empire.

1193. — VUES DE L'EMPEREUR SUR LE 8e CORPS EN CAS DE REPRISE DES HOSTILITÉS.

AU GÉNÉRAL JUNOT, DUC D'ABRANTÈS, COMMANDANT LE 8e CORPS DE L'ARMÉE D'ALLEMAGNE, A BAIREUTH.

Schœnbrunn, 14 septembre 1809.

Je vous expédie un officier d'ordonnance pour que vous me fassiez connaître votre situation et que vous accélériez l'armement des Saxons, car voici ce que je calcule. Je suppose que la division Rivaud est composée de deux brigades ou de huit bataillons français, de 6,000 hommes, et d'une brigade de Bavarois et de troupes du prince primat, de 3,000 hommes; la division Carra Saint-Cyr est composée de quatre bataillons du 22e, de 3,000 hommes, et de 6,000 Saxons; ce qui formerait 18,000 hommes d'infanterie. J'ai donné ordre que mon régiment d'infanterie de Berg se rendît à Dresde; cela formerait un commencement de réserve avec un régiment que pourrait vous fournir le roi de Westphalie. Je compte donc sur 18,000 hommes d'infanterie. Je suppose que vous avez quatre régiments de cavalerie formant 3 à 4,000 chevaux, et que la cavalerie saxonne avec le régiment polonais doit compléter 1,500 à 2,000 chevaux.

Je suppose que vous avez fait réunir l'artillerie

du grand-duché de Berg et que vous aurez, avec cette artillerie et l'artillerie bavaroise et française, trente pièces de canon, et, avec l'artillerie saxonne et celle de la division Saint-Cyr, autant; ce qui vous ferait soixante pièces.

Ainsi je compte que vous avez, 1° infanterie, 18,000 hommes; cavalerie, 5,000; artillerie et sapeurs, 2,000; total, 25,000 hommes; 2° que vous avez le nombre de cartouches nécessaire; que votre artillerie a un approvisionnement et demi, et qu'il y a en outre un approvisionnement à Dresde.

Je dois vous faire connaître mes projets sur votre corps d'armée. Mon intention est que, aussitôt que l'armistice sera rompu, vous réunissiez tout votre corps à Dresde, ce qui doit se faire en moins de six jours de marche, de sorte qu'au commencement des hostilités vous soyez campé sur l'extrême frontière, prêt à vous porter sur Prague, où mon intention est de réunir une armée de 100,000 hommes, dont vous ferez partie. Comme il n'est pas probable que ceci ait lieu avant le 10 octobre, il est possible qu'alors j'aie pu vous renforcer.

Toute l'armée autrichienne est sur Komorn, en Hongrie, à quarante lieues de Vienne en descendant le Danube.

J'ai ordonné à l'intendant général de faire venir du biscuit de Magdeburg et d'en réunir 500,000 ra-

tions à Dresde. Je suppose que Dresde est abondamment pourvu de munitions de guerre ; Magdeburg pourra d'ailleurs lui en fournir. Enfin je désire que vous me fassiez connaître les ressources que Dresde peut fournir en artillerie pour le siége de Prague, et les moyens de transport du pays.

J'ai ordonné que 10,000 fusils, 4,000 mousquetons, 3,000 paires de pistolets et 1,000 sabres soient envoyés de Magdeburg à Dresde, et que de Dresde ces armes fussent dirigées le plus secrètement possible sur Varsovie, pour armer les Polonais. Informez-vous à Magdeburg si cela est parti, et ayez soin qu'à Dresde on fasse filer ces armes le plus secrètement possible et avec précaution sur Varsovie, surtout pour la journée qui passe sur le territoire prussien.

Envoyez des espions à Prague pour me faire connaître la situation de cette place.

Le général d'artillerie Mossel va reprendre le commandement de l'artillerie de votre corps.

La forteresse d'Egra n'était pas armée au commencement de la campagne. Les Autrichiens l'ont-ils armée depuis? Peut-on s'en emparer facilement? Serait-elle utile ?

Les Autrichiens ont porté toute la guerre en Hongrie.

D'après la minute. Archives de l'Empire.

1194. — NOTE SUR LA MISE EN ÉTAT DE DÉFENSE D'ANVERS.

AU MINISTRE DE LA GUERRE

Schœnbrunn, 25 septembre 1809.

Anvers n'était qu'un arsenal de construction ; il est devenu aujourd'hui un port maritime d'armement et d'expédition. Les ennemis chercheront donc constamment à détruire mes établissements d'Anvers. Il faut donc sérieusement s'occuper de les protéger d'une manière relative à leur importance. J'ai aujourd'hui dix vaisseaux à Anvers, j'en aurai bientôt trente ; ce sera véritablement mon principal arsenal.

Défense du fleuve. — Des vaisseaux de guerre ne peuvent se présenter devant Anvers qu'en traversant l'Escaut. Ils peuvent le traverser entre Flessingue et l'île de Cadzand ou entre Rammekens et l'île de Sud-Beveland ; car il paraît que des vaisseaux de ligne sont entrés, cette fois-ci, dans l'Escaut par cette passe. La première de toutes les opérations est donc d'être maître absolu de ces deux passes.

L'île de Cadzand. — On a déjà tracé deux batteries dans l'île de Cadzand. On a, je crois, adopté deux forts permanents. Perfectionner ces forts, y

établir un réduit casematé contenant un magasin à poudre et les autres magasins indispensables; couvrir ces forts par une inondation, assurer leur communication avec la place de l'Écluse ; fortifier l'Écluse comme place de deuxième ligne; établir un pont sur pilotis et une tête de pont vis-à-vis l'Écluse, de sorte qu'il soit facile, en tout temps, de venir au secours des forts établis dans l'île de Cadzand : alors l'Écluse sera la place de dépôt et le point d'appui de la défense de l'île de Cadzand, et, ces trois points occupés, cette île sera à l'abri de toute attaque.

L'île de Walcheren. — L'important, pour l'île de Walcheren, c'est d'avoir à Flessingue des batteries qui se croisent avec celles de l'île de Cadzand. Mais il faut aussi établir un système qui communique de Flessingue avec Rammekens, et construire une place sur le Sloe, afin que, dans aucun cas, on ne puisse isoler l'île de Walcheren de celle de Sud-Beveland. Mais il faut que l'île de Walcheren rentre en notre pouvoir, pour qu'on puisse déterminer ce qu'il convient de faire. La place située sur le Sloe rendra impossible le passage du canal, qui est extrêmement étroit. Les batteries de Flessingue et de l'île de Cadzand rendront difficile le passage de l'ennemi exposé au feu de ces deux batteries. En outre, différentes batteries peuvent être établies sur le Sud-Beveland pour battre les vaisseaux qui au-

raient dépassé Flessingue. Mais la première véritable barrière d'Anvers doit être le fort de Bath et un autre fort vis-à-vis l'embouchure de la rivière de Hulst.

Première barrière, LE FORT DE BATH. — Le fort de Bath doit communiquer avec le fort de la rive gauche du canal de Berg-op-Zoom par un pont couvert de retranchements et d'inondations, de sorte qu'il soit impossible à l'ennemi d'isoler le fort de Bath du continent. Une centaine de petites bouches à feu doivent être mises en batterie, tant dans ces ouvrages que dans les forts qui assureront la communication. Ces forts devront être disposés de manière à ne pas être à plus de 600 toises les uns des autres ; ce qui, favorisé par le fort de la rive gauche, rendra cette barrière infranchissable.

Deuxième barrière, LILLO ET LIEFKENSHOEK. — Lillo et le fort Liefkenshoek formeront naturellement la seconde barrière. Une centaine de bouches à feu dans ces deux forts, telles qu'elles s'y trouvent aujourd'hui, sont plus que suffisantes ; mais il faut que, dans l'un et l'autre, des casemates à l'abri de la bombe soient construites, surtout pour les poudres et les magasins.

Troisième barrière, FORTS, ESTACADES ET CHAÎNES FERMANT LE PORT A 1,500 TOISES D'ANVERS. — Mais la troisième et réelle barrière d'Anvers doit être deux forts situés sur la rive droite et sur la rive

gauche, à 1,200 ou 1,500 toises du rempart d'Anvers, et qui aient une communication assurée par les inondations avec le rempart et la Tête-de-Flandre. Ces forts doivent être tellement liés par d'autres forts et par les inondations, qu'il soit impossible de les isoler de la place ; là doit être placée une double chaîne soutenue par des pilotis et fermant le port. Ces forts doivent pouvoir contenir chacun une centaine de bouches à feu.

De ces trois obstacles, un seul est suffisant pour arrêter l'ennemi le plus audacieux. Mais supposer qu'un ennemi raisonnable puisse entrer dans l'Escaut sans s'emparer d'une des deux rives serait une folie.

DÉFENSE DE LA RIVE GAUCHE. — Supposons donc que l'ennemi veuille opérer par la rive gauche ; l'île de Cadzand et le fort de l'Écluse lui opposeront un premier obstacle qu'il sera longtemps à franchir. Après l'île de Cadzand, nous trouvons l'île d'Axel, où est la batterie de Terneuse. Terneuse doit être un fort capable de soutenir un siége; l'île d'Axel doit avoir pour défense le Sas-de-Gand et le fort Philippine. Vis-à-vis le fort Philippine, il doit y avoir un autre fort qui assure constamment la communication de Philippine avec l'île d'Axel. Enfin, entre l'île d'Axel et la Tête-de-Flandre, il est convenable de rétablir la place de Hulst ; on lui donnera la propriété d'avoir aussi une tête de pont dans l'île d'Axel.

Enfin, si l'ennemi avait franchi tous ces obstacles, il arriverait devant Anvers, où la Tête-de-Flandre, qui doit être considérablement augmentée, soutiendrait une inondation de 2,000 toises.

L'ennemi, pour arriver à Anvers sous la protection de la mer, devrait donc s'emparer de l'île de Cadzand, de l'île d'Axel, des forts qui les défendent, et ensuite n'en serait pas plus avancé, puisqu'il rencontrerait la barrière de Lillo et de Liefkenshoek, et enfin la troisième et véritable barrière d'Anvers. Nous avons déjà fait connaître que notre intention était d'agrandir considérablement la Tête-de-Flandre et d'y comprendre tout le coude que forme la rivière. Il y avait autrefois deux forts parallèles. Tout ce coude de la rivière doit être occupé par l'inondation et par des forts qui la soutiennent.

L'ennemi, une fois maître de la rive gauche, pourrait passer l'Escaut et le Rupel et venir se placer devant la citadelle. Il est convenable que, dans cette hypothèse, la citadelle soit couverte, par une inondation et par un autre fort, à une étendue telle que trente vaisseaux puissent y mouiller à l'abri ; car on m'assure que, dans la situation actuelle, la rivière ne peut contenir au mouillage que douze vaisseaux. Ainsi, pour assurer la défense de cette partie d'Anvers, il faut reconnaître la distance nécessaire pour trente vaisseaux, et planter là le premier jalon pour

les travaux du fort et de l'inondation. Ces forts ne doivent pas être considérables ; l'ennemi qui viendrait là aurait peu de moyens à opposer aux obstacles les plus légers.

DÉFENSE DE LA RIVE DROITE. — Parlons de l'attaque de la rive droite, celle que l'ennemi a faite ; c'est la véritable.

L'ennemi a pu se rendre à l'île de Sud-Beveland sans prendre Flessingue ; mais s'il existe une place sur le Sloe, il devra s'en emparer auparavant.

Il ne s'emparera jamais du fort de Bath sans s'emparer du canal de Berg-op-Zoom ; mais il est nécessaire que Berg-op-Zoom ait une tête de pont sur l'île de Sud-Beveland.

Les choses ainsi arrangées, le premier obstacle est le canal de Berg-op-Zoom. Il faudrait couvrir cette ligne d'inondations et d'ouvrages, de manière qu'une armée de médiocre consistance pût s'y appuyer. L'ennemi ne pourrait pas passer le canal sans laisser une armée devant Berg-op-Zoom, surtout si une tête de pont considérable permettait à la garnison de Berg-op-Zoom de déboucher dans le Sud-Beveland.

Une fois que l'ennemi aurait passé le canal de Berg-op-Zoom, il investirait Lillo.

Si l'inondation de Lillo peut se lier avec Anvers, et que l'ennemi ne puisse couper cette communica-

tion sans de grands travaux, la place en acquerra plus de moyens de défense.

Si enfin Lillo est pris, et que l'ennemi puisse remonter jusqu'aux deux forts dont on a parlé plus haut, ces forts lui offriront une barrière infranchissable.

Attaque par la Meuse. — Il est une quatrième manière d'attaquer Anvers : ce serait de débarquer par la Meuse et de se porter droit sur Anvers. Mais alors l'ennemi aurait à passer entre les places de Berg-op-Zoom et de Breda, qui ne sont qu'à huit lieues de distance, pour arriver devant une place immense comme Anvers, sans le secours de sa marine, avec ses canons, ses munitions et tout l'attirail d'un siége.

Cependant cette observation est bonne à faire pour faire sentir que, dans tous les cas, il n'y aura de sûreté que quand Anvers sera mis en état de soutenir un siége et de renfermer dans ses murailles 25,000 hommes de troupes, tant bonnes que mauvaises, qui attendront là l'occasion d'en battre le triple ou le quadruple.

Nous avons parlé des ouvrages de la rive gauche ou Tête-de-Flandre ; d'immenses inondations doivent les protéger.

La rive droite se divise en trois parties : la gauche, qui est susceptible d'inondation ; la droite, qui en est également susceptible, et le centre, qui n'est pas susceptible d'inondation.

Il importe donc d'établir un projet qui couvre cette immense enceinte par des forts et tienne l'ennemi constamment éloigné de 1,800 toises de la place.

RÉSUMÉ. — Fortifier l'Écluse, les forts de l'île de Cadzand, le Sas-de-Gand, le fort Philippine, le fort Terneuse, la place de Hulst; avoir des têtes de pont, de l'Écluse dans l'île de Cadzand, du fort Philippine dans l'île d'Axel, et de la place de Hulst dans l'île d'Axel : voilà pour la rive gauche.

Pour la rive droite : établir par des forts une communication assurée entre l'île de Walcheren et l'île de Sud-Beveland; faire une tête de pont à Berg-op-Zoom, dans l'île de Sud-Beveland; établir des forts pour assurer la communication du fort de Bath avec le continent.

Du côté de la rivière : avoir une première barrière formée par les forts de Bath et de l'embouchure de Hulst; avoir une seconde barrière formée par les forts Lillo et Liefkenshoek; enfin en avoir une troisième formée par les deux forts projetés à 1,500 toises d'Anvers.

Un officier du génie d'un mérite distingué doit être chargé de faire ces projets, de faire les rectifications des cartes, de faire faire toutes les sondes, et enfin de présenter un travail complet.

D'après la minute. Archives de l'Empire.

1195. — REPROCHES AU MARÉCHAL SOULT SUR SA CONDUITE EN PORTUGAL; AVIS DE SA NOMINATION DE MAJOR GÉNÉRAL.

AU MARÉCHAL SOULT, DUC DE DALMATIE, COMMANDANT L'ARMÉE DE PORTUGAL, A PLASENCIA.

Schœnbrunn, 26 septembre 1809.

Mon Cousin, j'ai été mécontent de votre conduite. Mon mécontentement est fondé sur cette phrase de la circulaire de votre chef d'état-major : « Le duc de Dalmatie serait prié de prendre les rênes du gouvernement, de représenter le souverain et de se revêtir de toutes les attributions de l'autorité suprême, le peuple promettant et jurant de lui être fidèle, de le soutenir et de le défendre aux dépens de la vie et de la fortune contre tout opposant et envers même les insurgés des autres provinces jusqu'à l'entière soumission du royaume... » C'eût été un crime qui m'eût obligé, quelque attachement que je vous porte, à vous considérer comme criminel de lèse-majesté et coupable d'avoir attenté à mon autorité, si vous vous fussiez attribué le pouvoir suprême de votre propre mouvement. Comment auriez-vous oublié que le pouvoir que vous exerciez sur les Portugais dérivait du commandement que je

vous ai confié, et non du jeu des passions et de l'intrigue? Comment, avec les talents que vous avez, auriez-vous pu penser que je consentisse jamais à vous laisser exercer aucune autorité, sans que vous la tinssiez de moi? Il y a dans cela un oubli des principes, une méconnaissance de mon caractère et des sentiments et de l'orgueil de la nation, que je ne puis concilier avec l'opinion que j'ai de vous. C'est avec ces fausses démarches que le mécontentement s'est accru, et qu'on a pensé que vous travailliez pour vous et non pour moi et pour la France. Vous avez sapé le fondement de votre autorité, car il serait difficile de dire si, après la circulaire émanée de vous, un Français qui eût cessé de vous obéir eût été coupable.

Dans votre expédition, j'ai été fâché de vous voir vous enfourner sur Oporto sans avoir détruit la Romana, de vous voir rester si longtemps à Oporto sans rouvrir vos communications avec Zamora, marcher sur Lisbonne ou prendre un parti quelconque. J'ai vu avec peine que vous vous fussiez laissé surprendre à Oporto, et que mon armée, sans combattre, se fût sauvée presque sans artillerie et sans bagages.

Toutefois, après avoir longtemps hésité sur le parti que je devais prendre, l'attachement que j'ai pour vous et le souvenir des services que vous m'avez rendus à Austerlitz et dans d'autres circon-

stances m'ont décidé ; j'oublie le passé, j'espère qu'il vous servira de règle, et je vous confie le poste de major général de mon armée d'Espagne. Le roi n'ayant pas l'expérience de la guerre, mon intention est que, jusqu'à mon arrivée, vous me répondiez des événements. Je veux moi-même entrer le plus tôt possible à Lisbonne.

D'après la minute. Archives de l'Empire.

1196. — OUVRAGES A FAIRE POUR LES ÉCOLES DE METZ ET DE SAINT-CYR.

AU GÉNÉRAL CLARKE, COMTE D'HUNEBOURG, MINISTRE DE LA GUERRE, A PARIS.

Schœnbrunn, 1er octobre 1809.

Monsieur le Général Clarke, notre militaire est peu instruit; il faut s'occuper de deux ouvrages, l'un pour l'école de Metz, l'autre pour celle de Saint-Cyr.

L'ouvrage pour l'école de Metz doit contenir les ordonnances sur les places, les jugements qu'ont encourus tous les commandants qui ont rendu légèrement la place dont la défense leur était confiée, enfin toutes les ordonnances de Louis XIV et de nos jours qui défendent de rendre une place avant qu'il y ait

brèche et que le passage du fossé soit praticable. Dans cet ouvrage, qui comporte plusieurs volumes, il faut faire entrer une dissertation sur la défense des places, qui fasse voir :

1° Comment de vrais militaires, prenant le commandement de places presque démantelées, les ont en peu de temps mises en état de soutenir un long siége. Il faut entrer, à cet égard, dans de grand détails et citer une quinzaine d'exemples, tels que celui du duc de Guise à Metz et celui du chevalier Bayard à Mézières.

2° Comment ces braves commandants, prévoyant l'attaque de l'ennemi, ont sur-le-champ rectifié la brèche, retranché le bastion; comment, d'ailleurs, le moindre petit ouvrage et une bonne défense des derniers travaux ont considérablement retardé le cheminement des assiégeants. On peut citer le dernier siége de Danzig, où un simple blockhaus nous a fait passer quinze jours pour le couronnement du chemin couvert et le passage du fossé. Il faut, à cette occasion, se récrier contre cette manie qu'ont les officiers du génie de croire qu'une place ne peut se défendre que tant de jours; faire sentir combien cela est absurde et citer des exemples connus de siéges où, au lieu du nombre de jours qu'on avait calculé devoir mettre à faire cheminer les parallèles, on a été forcé d'y employer un temps bien plus considérable, soit par des sorties de la

place, soit par des feux croisés, soit par toute autre espèce de retards que la défense de la place a fait naître; faire voir, lorsqu'il existe une brèche, toutes les ressources qui restent encore si la contrescarpe n'a pas sauté, si tous les feux ne sont pas éteints, et comment l'assaut même de la brèche peut manquer si l'on s'est retranché derrière.

Je ne trace là qu'un aperçu des idées qui doivent entrer dans cet ouvrage; c'est un travail complet à faire, et je crois que Carnot, ou tout autre de cette classe, serait très-propre à s'en charger. Le but doit être de faire sentir de quelle importance est la défense des places, et d'exciter l'enthousiasme des jeunes militaires par un grand nombre d'exemples; de faire connaître combien, dans tous les cas, les délais qu'on a mis en avant comme règles du cheminement ont constamment éprouvé des retards dans l'application. Enfin, dans cet ouvrage, on doit faire entrer un grand nombre de faits héroïques, par lesquels se sont immortalisés les commandants qui ont défendu longtemps les places les plus médiocres, et rappeler en même temps les sentences qui, chez toutes les nations, ont flétri ceux qui n'ont pas rempli leur devoir.

L'auteur seul peut concevoir les divisions de cet ouvrage, dont je ne donne l'idée qu'en bloc. Il doit traiter non-seulement ce qui regarde l'officier du génie, mais aussi le commandant et le gouver-

neur d'une place; il doit apprendre le peu de cas qu'il faut faire des faux bruits que l'ennemi peut répandre, et poser en principe qu'un commandant de place assiégée ne doit faire aucune espèce de raisonnement étranger à ce dont il est chargé; qu'il doit se regarder comme isolé de tout; qu'il doit enfin n'avoir d'autre idée que de défendre sa place, avec tort ou raison, jusqu'à la dernière minute, conformément à ce que prescrivent les ordonnances de Louis XIV et l'exemple des braves gens.

J'attache une grande importance à cet ouvrage, et celui qui le fera bien méritera beaucoup de moi. Il faut que ce soit à la fois un ouvrage de science et d'histoire; que les récits soient même quelquefois amusants; qu'il y ait de l'intérêt, des détails, et que, s'il le faut, des plans y soient joints. Cependant il ne faut pas sortir des bornes d'un ouvrage propre à être mis dans les mains des jeunes gens.

Quant à l'ouvrage pour l'École militaire, je désire qu'on y traite de l'administration en campagne, des règles du campement, pour que chacun sache comment se trace un camp, enfin des devoirs d'un colonel ou d'un commandant de colonne d'infanterie. Il faut surtout appuyer sur les devoirs de l'officier qui commande une colonne détachée; bien exprimer l'idée qu'il ne doit jamais désespérer; que, fût-il cerné, il ne doit pas capituler; qu'en pleine campagne il n'y a pour de braves gens qu'une seule

manière de se rendre, c'est, comme François Ier et le roi Jean, au milieu de la mêlée et sous les coups de crosse; que capituler, c'est chercher à sauver tout hors l'honneur; mais que, lorsqu'on fait comme François Ier, on peut du moins dire comme lui : *Tout est perdu fors l'honneur!* Il faut citer là des exemples, tels que celui du maréchal Mortier à Krems, et un grand nombre d'autres qui remplissent nos annales, pour prouver que des colonnes armées ont trouvé moyen de se faire passage en cherchant toutes leurs ressources dans leur courage; que quiconque préfère la mort à l'ignominie se sauve et vit avec honneur, et qu'au contraire celui qui préfère la vie meurt en se couvrant de honte. On peut ainsi prendre dans les histoires anciennes ou dans les histoires modernes tous les traits faits pour exciter l'admiration ou le mépris. Au nombre des actions honteuses, il faut mettre les affaires de Blenheim et de Höchstett, et celle du corps de grenadiers français qui, dans la guerre de Sept ans, a capitulé. On peut même citer l'affaire du général Dupont, qui, tandis que des colonnes de secours s'avançaient, se tint pour battu dans une première attaque, préféra, pour sauver des bagages, obtenir une prétendue capitulation qui ne fut point exécutée, et entraîna ainsi les autres divisions dans sa perte.

Il y a un grand nombre de traits historiques pour

et contre, qu'il faudra choisir et citer, de manière à inspirer toujours l'admiration pour les uns et le mépris pour les autres.

Beaucoup d'autres ouvrages seraient nécessaires pour les écoles, et il faudrait peut-être nommer une commission de militaires instruits, que vous chargeriez de faire le prospectus de ces différents ouvrages.

NAPOLÉON.

D'après la copie comm. par M. Hippolyte Carnot

1197. — ORDRES RELATIFS AUX APPROVISIONNEMENTS DE MATÉRIEL.

AU GÉNÉRAL CLARKE, COMTE D'HUNEBOURG, MINISTRE DE LA GUERRE, A PARIS.

Schœnbrunn, 7 octobre 1809.

Je reçois votre lettre du 30 septembre. Je vois avec plaisir qu'il y a en France plus de voitures neuves que je ne pensais; qu'il y en a 600 à Strasbourg, parmi lesquelles 120 haquets à bateaux; les bateaux y sont-ils? qu'entre Strasbourg et Mayence, Auxonne, Metz et la Fère j'ai 900 voitures neuves; c'est la moitié de ce que je demande. Ce qui existe à Grenoble doit être tenu en réserve pour l'Italie, en cas de malheur et qu'il fallût reformer une ar-

mée sur les Alpes. Je vois 300 voitures marquées en encre rouge; je présume qu'elles sont à réparer. Au total, cet état est plus satisfaisant que je ne le croyais, et ma croyance est simple : vous m'aviez écrit que vous n'aviez pas de voitures. Vous avez justifié le directeur d'artillerie de Mayence d'avoir donné de mauvaise artillerie au corps de Hanau, en disant qu'il n'y avait pas d'artillerie; cependant il y avait là 120 voitures.

Il faut avoir un grand nombre de forges de campagne, non-seulement pour l'artillerie, mais pour que je puisse au besoin en prendre pour la cavalerie. Cela étant, faites vos commandes et organisez vos arsenaux de manière qu'on y travaille sans relâche. Présentez-moi un nouveau projet. Je désire que vous regardiez comme à-compte sur les 2,200 voitures que j'ai demandées celles qui sont à Strasbourg, Metz, la Fère, Auxonne et Mayence. Il faut également compter celles que vous faites confectionner et qui entrent dans les budgets des années 1809 et 1810, parce que j'estime que ce ne sera qu'en 1811 que vous pourrez avoir 3,000 voitures que je demande, au lieu de 2,200. Il est probable que celles que vous avez formeront un nombre de 1,000 à 1,200, et, comme je veux conserver les mêmes fonds que j'ai accordés par le budget de cette année, on pourra employer le surplus d'affûts de place et de côte.

Résumé. — Je désire que mes arsenaux soient or-

ganisés de manière qu'au 1er janvier 1811 j'aie dans mes arsenaux du Rhin 2,500 voitures de campagne neuves, indépendamment de 3 ou 400 voitures que la Grande Armée y déposera. Ce nombre de 2,500 voitures se compose : 1° des voitures neuves existant aujourd'hui; 2° de celles à faire par le budget de 1809; 3° de celles à faire par le budget de 1810; 4° du supplément à faire en conséquence du budget extraordinaire de cette année, c'est-à-dire sur les fonds accordés par mon dernier décret. Présentez-moi, à mon retour à Paris, un travail là-dessus.

Un second travail que je désire que vous me fassiez faire est celui-ci : me faire connaître, 1° le nombre d'affûts de côte, de siége et de place existant dans mes arsenaux; 2° les commandes que vous avez faites en conséquence du budget de 1809; 3° les commandes que vous avez faites sur le budget de 1810; 4° enfin l'extraordinaire pour consommer les fonds que j'ai mis cette année pour les voitures d'artillerie.

Je vous prie de considérer quatre choses : 1° que j'ai pour principe, non-seulement d'avoir une grande quantité d'affûts et de canons à la Fère, comme place centrale et près de Paris; 2° que je veux faire de Metz, comme place forte et éloignée des frontières, le grand dépôt de mon matériel; 3° qu'il faut que Turin puisse fournir à l'armement d'Alexandrie; 4° qu'il faut que le Nord puisse fournir au grand

armement d'Anvers et de l'Escaut, car je désire que les batteries du fort Lillo et autres forts soient sur affûts de place et de côte, ainsi que celles d'Anvers. Jusqu'à cette heure il n'y a que des batteries sur affûts marins ; il faut changer cet état de choses.

Faites travailler avec la plus grande activité possible dans les arsenaux. L'Empire est vaste, et les besoins sont considérables.

D'après la minute. Archives de l'Empire.

1198. — PROJET DE FORMATION D'UN CORPS DE 80,000 HOMMES POUR ÊTRE ENVOYÉ EN ESPAGNE.

AU GÉNÉRAL CLARKE, COMTE D'HUNEBOURG, MINISTRE DE LA GUERRE, A PARIS.

Schœnbrunn, 7 octobre 1809.

Monsieur le Général Clarke, donnez l'ordre à Bayonne qu'on forme un régiment de marche tiré des dépôts des 34e, 114e, 115e, 116e, 117e, 118e, 119e et 120e. Ce régiment restera réuni à Bayonne jusqu'à ce qu'il soit bien habillé, bien discipliné et fort de 3 à 4,000 hommes. Le 1er novembre, le général Hédouville en passera la revue et me fera connaître sa situation.

Vous passerez à Paris la revue des deux bataillons

de la Vistule et des 200 lanciers. Vous dirigerez de Sedan tout ce qu'il y aurait de disponible sur ces deux corps, en leur faisant donner ce qui leur est nécessaire pour les porter à 1,500 hommes d'infanterie et 300 chevaux. Vous me ferez connaître, au 20 octobre, la situation de ces corps pour que j'indique leur destination.

Vous dirigerez sur Orléans le bataillon irlandais et les autres troupes que vous destineriez pour l'Espagne.

Réunissez à Paris tout ce que les dépôts de dragons pourront fournir après avoir complété les six régiments provisoires à 6,000 hommes, et tâchez de porter ce nombre d'hommes à 3,000. Vous pourrez former de ces 3,000 hommes deux ou trois régiments de marche. Ces régiments de marche attendront à Tours, et autres lieux où le fourrage est abondant, l'arrivée des régiments provisoires, pour se joindre à eux. Par là, j'aurai neuf régiments provisoires de dragons, composés des 3es et 4es escadrons et formant 9,000 chevaux.

Mon intention est de réunir, pour le commencement de décembre, 80,000 hommes d'infanterie et 15 à 16,000 chevaux, pour entrer en Espagne avec ces renforts. Je suppose que l'ennemi aura évacué l'île de Walcheren. Voici comment je suppose que je pourrai former ce corps de 100,000 hommes.

Infanterie : 9,000 hommes, composés des 26e,

66e, 82e, d'un bataillon hanovrien et d'un bataillon de la légion du Midi; 6,000 hommes des 47e, 15e, 86e et 76e; 3,000 hommes du 22e de ligne; 8,000 hommes des neuf bataillons du corps du duc d'Abrantès et du régiment de Berg; 3,000 hommes du régiment de marche qui se forme à Strasbourg; 3,000 hommes du régiment de marche qui se forme à Maëstricht; 14,000 hommes des six demi-brigades provisoires de l'armée du Nord; 3,000 hommes du régiment de marche qui se forme à Bayonne; 19,000 hommes provenant de tout ce qui se trouve disponible aux dépôts de tous les régiments, en France, qui seront dirigés sur Bayonne et incorporés dans les régiments d'Espagne; 10,0000 hommes de la Garde; total, 80,000 hommes d'infanterie et 4,000 hommes de troupes alliées.

Cavalerie : 9,000 dragons des neuf régiments provisoires; 2,000 hommes provenant des dépôts de chasseurs et hussards qui ont leurs régiments en Espagne; 1,000 hommes du régiment provisoire; 600 hommes du régiment de chasseurs du grand-duché de Berg; 3,400 hommes de tous les dépôts de chasseurs et hussards qui sont en France, à incorporer dans les régiments de l'armée d'Espagne, y compris 1,000 hommes tirés des dépôts de cuirassiers pour le 13e de cuirassiers; total, 16,000 hommes de cavalerie.

Ce qui, avec les 80,000 hommes d'infanterie

française et les 4,000 alliés, fera 100,000 hommes, que mon intention est d'avoir réunis, entre Bayonne et Orléans, dans le mois de décembre, pour entrer en Espagne.

Je désire que vous fassiez faire ce travail dans vos bureaux, afin de rectifier ces calculs, et que vous me présentiez la formation d'une réserve de 100,000 hommes, en n'y comprenant aucun homme de l'armée d'Allemagne, si ce n'est le corps du duc d'Abrantès.

NAPOLÉON.

D'après la copie. Dépôt de la guerre.

1199. — REPROCHES A ADRESSER AU ROI D'ESPAGNE QUI A FAIT CONNAITRE LES FORCES DE SON ARMÉE; CONSIDÉRATIONS A CE SUJET.

AU GÉNÉRAL CLARKE, COMTE D'HUNEBOURG, MINISTRE DE LA GUERRE, A PARIS.

Schœnbrunn, 10 octobre 1809.

Je désire que vous écriviez au roi d'Espagne pour lui faire comprendre que rien n'est plus contraire aux règles militaires que de faire connaître les forces de son armée, soit dans des ordres du jour et proclamations, soit dans les gazettes; que, lorsqu'on est induit à parler de ses forces, on

doit les exagérer et les présenter comme redoutables en en doublant ou triplant le nombre, et que, lorsqu'on parle de l'ennemi, on doit diminuer sa force de la moitié ou du tiers ; que dans la guerre tout est moral ; que le Roi s'est éloigné de ce principe lorsqu'il a dit qu'il n'avait que 40,000 hommes et lorsqu'il a publié que les insurgés en avaient 120,000; que c'est porter le découragement dans les troupes françaises que de leur présenter comme immense le nombre des ennemis, et donner à l'ennemi une faible opinion des Français en les présentant comme peu nombreux ; que c'est proclamer dans toute l'Espagne sa faiblesse ; en un mot, donner de la force morale à ses ennemis et se l'ôter à soi-même ; qu'il est dans l'esprit de l'homme de croire qu'à la longue le petit nombre doit être battu par le plus grand.

Les militaires les plus exercés ont peine, un jour de bataille, à évaluer le nombre d'hommes dont est composée l'armée ennemie, et, en général, l'instinct naturel porte à juger l'ennemi que l'on voit plus nombreux qu'il ne l'est réellement. Mais, lorsque l'on a l'imprudence de laisser circuler des idées, d'autoriser soi-même des calculs exagérés sur la force de l'ennemi, cela a l'inconvénient que chaque colonel de cavalerie qui va en reconnaissance voit une armée, et chaque capitaine de voltigeurs, des bataillons.

Je vois donc avec peine la mauvaise direction que l'on donne à l'esprit de mon armée d'Espagne, en répétant que nous étions 40,000 contre 120,000. On n'a obtenu qu'un seul but par ces déclarations, c'est de diminuer notre crédit en Europe, en faisant croire que notre crédit ne tenait à rien, et on a affaibli notre ressort moral en augmentant celui de l'ennemi. Encore une fois, à la guerre, le moral et l'opinion sont plus de la moitié de la réalité. L'art des grands capitaines a toujours été de publier et faire apparaître à l'ennemi leurs troupes comme très-nombreuses, et à leur propre armée l'ennemi comme très-inférieur. C'est la première fois qu'on voit un chef déprimer ses moyens au-dessous de la vérité en exaltant ceux de l'ennemi.

Le soldat ne juge point; mais les militaires de sens, dont l'opinion est estimable et qui jugent avec connaissance des choses, font peu d'attention aux ordres du jour et aux proclamations et savent apprécier les événements.

J'entends que de pareilles inadvertances n'arrivent plus désormais, et que, sous aucun prétexte, on ne fasse ni ordre du jour ni proclamation qui tendrait à faire connaître le nombre de mes armées; j'entends même qu'on prenne des mesures directes et indirectes pour donner la plus haute opinion de leur force. J'ai en Espagne le double et le triple, en consistance, valeur et nombre, des troupes fran-

çaises que je puis avoir en aucune partie du monde. Quand j'ai vaincu à Eckmühl l'armée autrichienne, j'étais un contre cinq, et cependant mes soldats croyaient être au moins égaux aux ennemis, et encore aujourd'hui, malgré le long temps qui s'est écoulé depuis que nous sommes en Allemagne, l'ennemi ne connaît pas notre véritable force. Nous nous étudions à nous faire plus nombreux tous les jours. Loin d'avouer que je n'avais à Wagram que 100,000 hommes, je m'attache à persuader que j'avais 220,000 hommes. Constamment, dans mes campagnes en Italie, où j'avais une poignée de monde, j'ai exagéré ma force. Cela a servi mes projets et n'a pas diminué ma gloire. Mes généraux et les militaires instruits savaient bien, après les événements, reconnaître tout le mérite des opérations, même celui d'avoir exagéré le nombre de mes troupes. Avec de vaines considérations, de petites vanités et de petites passions, on ne fait jamais rien de grand.

J'espère donc que des fautes si énormes et si préjudiciables à mes armes et à mes intérêts ne se renouvelleront plus dans mes armées d'Espagne.

D'après la minute. Archives de l'Empire.

1200. — DÉCRET FORMANT UN ÉQUIPAGE DE SIÉGE POUR L'ARMÉE D'ESPAGNE.

Camp impérial de Schœnbrunn, 14 octobre 1809.

TITRE Ier. — MATÉRIEL.

ARTICLE PREMIER. — Il y aura pour l'armée d'Espagne un équipage de siége composé de quatre-vingt-quinze bouches à feu, dont trente de 24, trente de 12, quinze obusiers, quatre mortiers de 12 pouces, huit mortiers de 8 pouces, huit mortiers de 6 pouces.

ART. 2. — L'équipage de chaque pièce sera formé de la manière suivante : pièce de 24 ; la pièce formera une première voiture, son affût une seconde ; huit charrettes porteront les boulets à raison de quatre-vingts par voiture, ce qui fera six cents boulets ; deux charrettes porteront la poudre. Il y aura donc douze voitures par pièce de 24, il y en aura la moitié par pièce de 12, et ainsi de suite. Toutes ces charrettes seront fournies par l'artillerie et viendront du Nord.

ART. 3. — Il y aura un équipage de mine avec l'approvisionnement de poudre nécessaire pour un siége pareil à celui de Saragosse.

ART. 4. — Notre ministre de la guerre nous présentera un rapport qui nous fera connaître les

lieux d'où sont tirés les différents objets nécessaires pour l'organisation de cet équipage de siége. L'équipage fixé pour l'armée d'Espagne, et qui se trouve déjà à Burgos et à Madrid, fera partie de cette formation ; l'autre partie sera prise à Saragosse, Pampelune et Saint-Sébastien. Le supplément sera pris à Bayonne.

Neuf cent mille quintaux de poudre au moins (poids de 16 onces) seront destinés à l'équipage de siége.

Art. 5. — Notre ministre de la guerre nous présentera un projet d'organisation pour le matériel du génie. Les objets existant en Espagne y seront compris; le surplus sera tiré, tout attelé, de l'armée d'Allemagne.

TITRE II. — PERSONNEL.

Art. 6. — Il y aura un général d'artillerie commandant l'équipage de siége, un colonel d'artillerie directeur du parc, un chef de bataillon d'artillerie chef d'état-major ; un général du génie, un colonel du génie directeur du parc, un chef de bataillon du génie chef de l'état-major, et quarante officiers du génie ; dix compagnies d'artillerie à pied, deux compagnies d'ouvriers, quatre compagnies de mineurs, six compagnies de pionniers et quarante mille outils de pionniers.

Art. 7. — Tout ce qui est disponible dans la

personnel de l'artillerie et du génie qui est en Espagne, indépendamment de ce qui est employé au service de campagne, sera attaché au service de l'équipage de siége.

TITRE III. — ATTELAGES.

Art. 8. — Il y aura 4,000 chevaux d'artillerie uniquement destinés au service de l'équipage de siége de l'armée d'Espagne, savoir : 2,000 mulets seront achetés en France, 1,000 en conséquence de l'ordre que nous en avons donné dans le mois dernier et 1,000 en conséquence du présent ordre. Ces achats seront faits dans les mois d'octobre, de novembre et de décembre. Les 2,000 mulets seront servis par 600 hommes à pied venant des bataillons du train qui sont à l'armée d'Espagne, et par 600 hommes à pied des différents dépôts et bataillons du train qui sont en France. Ces 1,200 hommes formeront quatre bataillons de marche du train. 1,200 chevaux seront pris parmi ceux du train qui étaient à l'armée du Nord, et formeront deux bataillons de marche du train. Enfin 1,000 chevaux seront dirigés de l'armée d'Allemagne sur Strasbourg.

Art. 9. — Le ministre de la guerre donnera des numéros à ces six bataillons de marche du train ; les détachements dont ils seront formés conserveront leur numéro primitif, pour que l'incorporation puisse s'en faire facilement.

TITRE IV. — DISPOSITIONS DIVERSES.

Art. 10. — Afin d'éviter les frais de transport militaire, les 2,000 mulets dont il est question dans l'article 8 seront, à mesure de leur formation, dirigés sur Rochefort, la Rochelle et même sur Nantes et Orléans, si cela est nécessaire, pour prendre les effets d'artillerie destinés audit équipage de siége, et spécialement les poudres.

Les 1,200 chevaux de l'armée du Nord attelleront quatre ou six cents charrettes qui doivent exister dans nos arsenaux du Nord, et se chargeront également des poudres et autres objets nécessaires pour l'équipage de siége.

Les 1,000 chevaux de Strasbourg attelleront également des charrettes d'artillerie dans les places qui seront désignées par le ministre de la guerre.

Art. 11. — Notre ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret.

Napoléon.

D'après l'original. Archives de l'Empire.

1201. — MESURES ORDONNÉES CONTRE LE GÉNÉRAL GOUVION SAINT-CYR POUR AVOIR QUITTÉ SON COMMANDEMENT SANS AUTORISATION.

AU GÉNÉRAL CLARKE, DUC DE FELTRE,
MINISTRE DE LA GUERRE, A PARIS.

Schœnbrunn, 16 octobre 1809.

Je suis indigné d'apprendre que le général Gouvion Saint-Cyr ait abandonné ses troupes. S'il avait quitté l'armée sans votre autorisation et sans avoir remis le commandement à un maréchal, vous donnerez ordre qu'il soit arrêté. Épargnez-lui ce désagrément si vous le pouvez, et faites-lui connaître combien cette conduite est extraordinaire[1].

D'après la minute. Archives de l'Empire.

---

[1] Le général Gouvion Saint-Cyr avait cru pouvoir quitter le 7e corps avant l'arrivée du maréchal Augereau, désigné depuis trois mois pour le remplacer dans ce commandement.

1202. — NOTES SUR PASSAU.

AU PRINCE DE NEUCHATEL ET DE WAGRAM, MAJOR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE D'ALLEMAGNE, A VIENNE.

Munich, 21 octobre 1809.

Mon Cousin, je vous envoie quatre notes que j'ai dictées sur les ouvrages de Passau. Transmettez-les au général Bertrand, qui enverra des ordres, avec des développements, au général Chambarlhiac. J'ai été en général content de ces ouvrages.

NAPOLÉON.

D'après l'original. Dépôt de la guerre.

PREMIÈRE NOTE.

Ce qui a fixé l'attention sur Passau, ce sont les deux ponts du Danube et de l'Inn. Sa première propriété doit donc être d'assurer ces deux ponts.

PONT SUR L'INN. — Pour être maître du pont sur l'Inn, il faut avoir un ouvrage en amont, du côté de la rive gauche, et à six cents toises à peu près entre le fort Maximilien et la redoute de Thann. Il faut avoir également une redoute à même distance sur la rive droite. On doit s'arranger de manière que les deux redoutes, qui ne sont éloignées que de cent toises, se défendent entre elles et se coordonnent avec les forts Maximilien et de Thann. En

aval, du côté de la rive gauche, c'est le Danube; on en parlera lorsqu'il sera question du pont du Danube. Du côté de la rive droite, il faut avoir un ouvrage aussi près que possible de l'Inn, sans qu'il soit cependant dominé, c'est-à-dire qu'il faut qu'il soit soumis aux redoutes d'Abensberg et d'Eckmühl. Il pourra se coordonner avec la redoute placée sur le Danube.

Pont sur le Danube — Le pont du Danube ne peut rester où il est, puisque, pour défendre ce pont, il faudrait occuper la maison du Hackelberg; mais on doit le placer à quatre cents toises en descendant de l'endroit où il est aujourd'hui, c'est-à-dire à deux cents toises de la batterie ronde. En amont, il suffira d'occuper par une redoute une position près la maison d'Eggendobel. En aval, il faudra occuper la position qui a été déjà désignée pour le pont de l'Inn.

Par ce moyen, il sera impossible à l'ennemi d'établir aucun mortier qu'à huit cents toises des ponts, et l'on pourra dès lors les considérer comme suffisamment défendus.

DEUXIÈME NOTE.

La plus importante propriété de Passau est sa propriété offensive, puisque tout ce que l'on a à Passau peut être considéré comme étant à Vienne, pouvant s'y rendre en quatre jours par le Danube.

La position offensive de Passau est nécessairement attachée aux ouvrages de la rive droite de l'Inn. Ces ouvrages consistent dans le fort Napoléon et dans les redoutes de Wagram, de Thann, d'Eckmühl et d'Abensberg.

De la redoute de Thann à la redoute d'Abensberg, il y a sept cents toises. Il est nécessaire d'établir une couronne fermée que l'on appellera couronne de Znaym, de sorte qu'il n'y ait que deux cents toises du fort aux bastions de la couronne, ce qui, avec les redoutes, dont on a parlé dans la première note, à établir en amont et en aval de la rivière, formera six redoutes et une couronne embrassant un développement de quinze à seize cents toises. Les deux redoutes en amont et en aval sont secondaires et doivent être de simples ouvrages de campagne; elles ne peuvent être forcées, puisqu'elles sont soumises aux redoutes de la hauteur; elles seront suffisamment fortes lorsqu'elles seront à l'abri d'un coup de main. L'une et l'autre ont l'avantage d'appuyer les flancs des réduits. Le premier intérêt est que les redoutes de Wagram et de Thann ne fassent qu'un, c'est-à-dire soient liées par une caponnière, de manière que le canon puisse rapidement se porter de l'une à l'autre; celles d'Eckmühl et d'Abensberg devront avoir la même propriété. Par ce moyen, ces quatre redoutes n'en formeront pour ainsi dire que deux. Tous les moyens pour-

ront se combiner pour la défense commune, les garnisons être une, se relever pour le service de nuit, et les magasins être communs à deux. On sent l'immense avantage de ce système. Ainsi, du fort Napoléon, il y aura un chemin qui ira droit à la redoute de Wagram, et un autre qui ira droit à la porte Séverin ; du fort Napoléon, il y aura un autre chemin qui ira droit à la redoute d'Eckmühl. Par ce moyen, la communication sera prompte. Un chemin général couvrira toutes les redoutes.

La grande route prendra un embranchement par la vallée de Mutterthal et par la vallée de Lindenthal. On aura ainsi trois grandes communications pour arriver au pont de l'Inn.

Chaque redoute aura un blockhaus ; chaque blockhaus servant de réduit pourra contenir à la rigueur cent hommes, comme caserne. Les parois de chaque blockhaus auront quatre pieds d'épaisseur. Il y aura outre cela dans chaque redoute deux petits blindages, un pour l'artillerie et un pour les vivres, placés de droite et de gauche en dos d'âne, formés par des arbres appuyés l'un contre l'autre. Il y aura un petit plancher pour mettre le tout à l'abri de l'humidité. Il y aura dans chaque redoute de gros gabions ayant six pieds de diamètre, remplis de terre et diposés de manière à ne pas prendre de place sur la ligne des parapets, qui pourront

servir à se mettre à l'abri des bombes et des obus.

Le fort Napoléon est comme le réduit du camp retranché. Il est composé de trois fronts, chaque front n'ayant que cent toises et ayant deux cents toises de gorge. Il serait utile d'y établir trois beaux cavaliers pouvant contenir trois batteries de six pièces chacune ; ce qui augmenterait considérablement les moyens de défense. Les quatre redoutes de Thann, d'Essling, de Znaym et d'Abensberg prises, le fort Napoléon et les redoutes de Wagram et d'Eckmühl sont encore susceptibles d'une grande résistance. Il n'y a que six cents toises de la redoute de Wagram à celle d'Eckmühl ; il faudrait donc, à soixante ou quatre-vingts toises des saillants des deux bastions, deux lunettes qui feraient système avec la place, le fort Napoléon et les redoutes de Wagram et d'Eckmühl. Il faudrait également qu'un chemin couvert liât les redoutes d'Eckmühl et de Wagram avec les deux nouvelles lunettes. Trois blindages pour l'artillerie et les vivres, un blockhaus en forme de réduit, et quelques magasins qu'on se procurerait dans Innstadt, seront suffisants pour le fort Napoléon. Supposant que le fort Napoléon soit pris, il reste l'enceinte d'Innstadt, qui peut, pendant trois jours, essuyer le feu des hauteurs, donner le temps de couper le pont et de déblayer ce qu'il y aurait ; il faut même penser que l'enceinte d'Innstadt est assez importante pour que les troupes

puissent revenir dedans et chasser l'ennemi des forts qu'il aurait occupés.

Deux choses sont à faire à Innstadt : 1° nettoyer les fossés et établir un pont-levis avec barrière et tambour ; 2° raser les toits des portes, de manière à en former des plates-formes, garder trois tours, et blinder pour que les canonniers se trouvent à l'abri de la fusillade des hauteurs.

TROISIÈME NOTE.

Place de Passau proprement dite. — Passau n'est attaquable que du côté du Spitzberg. Le fort Maximilien a besoin d'un blockhaus et de deux ou trois blindages; il a besoin que les crémaillères ferment elles-mêmes à la gorge. Le fort Maximilien est à 400 toises de l'enceinte de la ville; il y a donc 1,000 toises de l'extrémité du fort à la batterie circulaire. L'enceinte a moins de 300 toises; on doit pouvoir en tirer un grand parti. Il y a une belle contrescarpe, un fossé profond, un rempart en terre-plein. Il faut établir (au tracé près, qui est irrémédiable) ce terre-plein comme dans les ouvrages modernes, profiter des trois tours pour avoir trois beaux cavaliers, avoir un beau chemin couvert avec glacis, couvrant trois demi-lunes, une à la porte du milieu et les deux autres sur le Danube et sur l'Inn. Elles doivent être à 120 toises l'une de l'autre et se coordonner entre elles. Le fort Maximilien enlevé,

cette enceinte sera encore très-redoutable. Il faudra prendre une des trois demi-lunes, faire sauter la contrescarpe et faire brèche à l'escarpe. La muraille est ancienne et bonne, fondée en rochers; c'est une des plus belles ressources de la place de Passau.

Sur le quai de l'Inn comme sur celui du Danube, il y a plusieurs tours qu'il faut raser; déblayer les décombres, et abattre ce qui est inutile.

QUATRIÈME NOTE.

Rive gauche du Danube. — Le fort Eugène et le fort Alexandre ont besoin chacun d'un blockhaus et de deux blindages. Moyennant la redoute faite à Eggendobel, à 150 toises en avant des crémaillères, cette rive gauche se trouvera assez forte.

Du fort Eugène à la citadelle, il y a 400 toises. Pour rendre impossible à l'ennemi de se loger entre, il faudrait établir entre la citadelle et le fort un ouvrage qui se rattache à la citadelle et couvre le front d'attaque, de manière qu'on ne puisse arriver à la citadelle qu'après que cet ouvrage aurait été pris. La citadelle n'a que 100 toises de front; cet ouvrage en couronne, lié à la citadelle, pourrait former un des plus beaux fronts de défense de la citadelle, et la couvrirait parfaitement; alors cet ouvrage à corne, qui ferait partie de l'enceinte de la citadelle, la rapprocherait tellement du fort Eugène et du fort Alexandre, qu'il en serait comme

l'ouvrage avancé; il n'y aurait plus que 100 à 200 toises d'intervalle; il serait impossible à l'ennemi de s'intercaler entre.

Le fort Rivoli n'est nécessaire à la place qu'autant qu'il protége la redoute qui sera placée pour empêcher l'effet des batteries que l'ennemi pourrait établir sur la rive gauche du Danube pour rompre le pont. Mais il est indispensable de maintenir la communication entre le fort Rivoli et la citadelle. Pour cela, une caponnière bien placée, avec une bonne redoute intermédiaire, paraît indispensable. Cette redoute paraîtrait devoir être construite du côté de la maison Fravengel, qui n'est qu'à 250 toises des batteries le plus près du fort.

Après ces travaux terminés, il restera encore à établir des magasins dans la place. L'hôpital Saint-Nicolas, le Niederhaus, l'ancien château du Prince et autres maisons situées dans la ville paraissent nécessaires à occuper, à blinder et arranger de manière qu'on sache où placer un million de cartouches, soit en barils, soit confectionnées, un millier de voitures, un million de biscuit et trente mille quintaux de farine.

D'après la minute. Archives de l'Empire.

1203. — INSTRUCTIONS POUR LA FORMATION DE RENFORTS DESTINÉS A L'ARMÉE D'ESPAGNE.

AU GÉNÉRAL CLARKE, DUC DE FELTRE,
MINISTRE DE LA GUERRE, A PARIS.

Fontainebleau, 30 octobre 1809.

Monsieur le Général Clarke, je vous ai fait connaître l'intention où j'étais que la division Loison, qui sera forte de 12,000 hommes tant en infanterie qu'en cavalerie, pût entrer en Espagne le plus tôt possible, et avant le 1er décembre.

Je vous ai fait connaître l'intention où j'étais que la division Reynier, qui sera forte de 15,000 hommes d'infanterie et de 4,000 hommes de cavalerie, pût être réunie à Bayonne vers la fin de décembre.

Enfin je vous ai fait connaître que mon intention était que le 8e corps fût dirigé sur Paris et Huningue, et pût y être arrivé avant le 30 novembre.

Les divisions Loison et Reynier seront successivement incorporées dans les cadres qui sont en Espagne, puisque les corps dont elles sont composées appartiennent déjà à l'armée d'Espagne.

Mais je dois aussi vous faire connaître mes intentions sur l'organisation du 8e corps, que je désire pouvoir faire entrer en Espagne dans les derniers jours de janvier. Ce corps sera commandé par le duc

d'Abrantès. La 1re division sera composée des quatre bataillons du 22e de ligne et des huit bataillons actuellement existants à la division Rivaud; total, douze bataillons. Tous ces bataillons seront mis au grand complet de 840 hommes par l'incorporation soit de ce qu'ils ont ou auront de disponible à leur dépôt d'ici au 1er décembre, soit de ce qu'ils auraient dans les six demi-brigades provisoires qui sont au Nord. Par exemple, le 19e a 360 hommes dans la 6e demi-brigade, le 25e y a 300 hommes, le 28e y a 400 hommes, le 36e 200 hommes, etc. Je suppose que d'ici au 1er décembre je pourrai avoir disponible une partie de ces demi-brigades provisoires; mon intention est de retirer tout ce qui sera possible. Cette 1re division sera donc composée de 10,000 hommes présents sous les armes et formant deux brigades.

La 2e division, commandée par le général Lagrange, sera composée de trois bataillons du 65e, d'un bataillon du 46e et de huit bataillons des huit régiments qui sont à Paris; ce qui fera en tout douze bataillons ou 10,000 hommes.

Les 3e et 4e divisions seront formées de tout ce que les dépôts de France pourront fournir au 1er décembre. C'est peu que d'évaluer à 10,000 hommes la force à laquelle chacune de ces divisions pourra être ainsi portée; ce qui réunira sous les ordres du duc d'Abrantès un corps de 40,000 hommes environ.

Pour pouvoir l'organiser convenablement, je désire que le chef de vos bureaux qui a fait le travail que vous m'avez remis, pour la formation d'une réserve de 100,000 hommes destinés pour l'Espagne, vienne à Fontainebleau. Il fera connaître au sieur Monnier, secrétaire du cabinet, qu'il est arrivé; il apportera les états qu'il peut avoir et fera cette organisation sous mes yeux. Entre autres matériaux et renseignements dont il devra se munir, il aura soin d'apporter un état de situation de toutes les demi-brigades provisoires et régiments de marche qui existent, un état de tout ce qui est disponible dans les différents dépôts en France, un état de la situation où se trouvent tous les 1ers, tous les 2es, tous les 3es, tous les 4es bataillons et les 1re, 2e 3e et 4e compagnies des 5es bataillons. En travaillant une couple d'heures avec moi, cet employé comprendra de quelle manière je veux faire ce travail.

Quant à la cavalerie, je ferai également faire cette formation par votre employé. Mon intention est que la cavalerie de ce corps d'armée soit composée de tous les 3es et 4es escadrons des vingt-quatre régiments de dragons, et je crois pouvoir réunir ainsi vers le 1er décembre un total de 10,000 chevaux.

Cela portera donc le corps du duc d'Abrantès à 50,000 hommes. La division de Loison doit être de 12,000 hommes; celle de Reynier sera de près de

20,000 hommes; cela formera donc une armée de 85,000 hommes à envoyer en Espagne.

Après le 8e corps, il restera à former une 3e division de réserve d'une vingtaine de mille hommes, tant cavalerie qu'infanterie. Cette division pourrait entrer en Espagne à la fin de mars; ce qui compléterait les 100,000 hommes que l'on peut, à ce qu'il me paraît, facilement réunir.

NAPOLÉON.

D'après la copie. Dépôt de la guerre.

1204. — RAPPORT A FOURNIR SUR LA CAMPAGNE DE GOUVION SAINT-CYR EN CATALOGNE; ARRÊTS INFLIGÉS A CET OFFICIER GÉNÉRAL.

AU GÉNÉRAL CLARKE, DUC DE FELTRE,
MINISTRE DE LA GUERRE, A PARIS.

Fontainebleau, 14 novembre 1809

Monsieur le Général Clarke, il faut me faire un rapport sérieux sur la campagne du général Gouvion Saint-Cyr en Catalogne :

1° Sur les raisons qui l'ont porté à évacuer cette province lorsque Saragosse était prise et sa jonction faite avec le maréchal Mortier, conduite qui a déconcerté les opérations en Espagne, tandis que, en

soutenant le colonel Briche, il eût pu porter la guerre sur le royaume de Valence, au lieu de revenir sur nos frontières ;

2° Sur ce qu'il s'est laissé constamment attaquer par les Espagnols et ne les a jamais attaqués, et sur ce que, après les avoir toujours battus par la valeur des troupes, il n'a jamais profité de la victoire ;

3° Sur ce qu'il a, par cet esprit d'égoïsme qui lui est particulier, compromis le siége de Girone ; sur ce qu'il n'a jamais secouru suffisamment l'armée assiégeante, l'a au contraire attirée à lui et a laissé ravitailler la ville ;

4° Sur ce qu'il a quitté l'armée sans permission, sous le vain prétexte de maladie : il devait, dans ce cas, rester dans une des places de l'arrondissement de l'armée et ne point partir sans l'ordre du ministre.

Vous lui ferez connaître que je l'ai suspendu, que j'ai ordonné qu'il gardât les arrêts dans sa campagne, et que vous allez me faire un rapport sur sa conduite. Vous notifierez aux inspecteurs aux revues qu'il est suspendu de ses fonctions, comme ayant quitté l'armée, et qu'il ne lui est dû aucun frais de poste ni traitement quelconque, à quelque titre que ce soit. Il est nécessaire que vous fassiez faire par le *Moniteur* une relation où les échecs qu'a reçus le général Saint-Cyr à Girone soient

connus et la bonne conduite du duc de Castiglione détaillée, tout cela cependant légèrement.

D'après la minute. Archives de l'Empire.

1205. — ORDRES POUR L'AUGMENTATION ET LA RÉPARTITION DU MATÉRIEL D'ARTILLERIE.

AU GÉNÉRAL CLARKE, DUC DE FELTRE,
MINISTRE DE LA GUERRE, A PARIS.

Paris, 20 novembre 1809.

Je réponds à votre lettre du. . . novembre, bureau de l'artillerie.

J'y vois que je n'ai que huit mille affûts de siége, de place ou de côte, et que dix mille voitures de campagne, ce qui ne me ferait qu'un capital de dix-huit millions, ci cela était neuf. C'est bien peu de chose, et j'en conçois plus vivement le désir d'augmenter mon matériel.

Je vois, par un article de votre rapport, qu'on a consommé depuis quatre ans de guerre pour cent millions de matériel, et qu'on en a remplacé pour quarante millions. Cela suppose donc que le capital a diminué de soixante millions. Si cela est vrai, il est urgent de fixer l'attention sur cet état de choses et de ne pas se laisser appauvrir.

Aucune nation dans le monde n'a autant de places fortes que la France; notre immense matériel est disséminé dans toutes ces places. Je considère Lille, Metz et Givet comme trois grands dépôts des frontières du Rhin et du nord, formant une immense réserve en artillerie, munitions et affûts. De ces trois réservoirs on tirerait tout ce dont on aurait besoin, et on le porterait partout où cela serait nécessaire.

Après ces trois points, celui de la Fère, comme offrant des armes à Paris, est extrêmement important.

Si la position de notre matériel n'est pas bien déterminée, il pourrait y avoir telle campagne malheureuse qui nous privât de nos arsenaux, de nos armes et de nos moyens de défense. Il y aurait dans toutes les places suffisamment d'affûts, de canons et de munitions de toute espèce pour la première défense, si les trois points centraux étaient bien approvisionnés pour envoyer au secours de la place qui serait menacée.

Quant à la frontière d'Italie, tous mes États au delà des Alpes doivent toujours être considérés comme États à part, et je dois toujours avoir à Grenoble et à Auxonne de quoi armer mes places de Franche-Comté et des Alpes et approvisionner les armées qui défendraient cette ligne. Le premier principe du règlement à me proposer à ce sujet est

qu'on ne doit rien avoir au delà des Alpes que le strict nécessaire pour mes places d'Italie.

Le budget de l'année ne peut pas être augmenté au delà de ce qu'il a été constamment, un million par mois. Mais je ne fais pas difficulté de créer un fonds de quinze à vingt millions, en vendant tous les cuivres inutiles, en versant le produit de cette vente dans une caisse à part et en formant ainsi un fonds pour l'extraordinaire de l'artillerie. Il paraît qu'avec trois millions par an mes arsenaux auraient toute l'activité convenable. Avec douze millions je ferais donc douze mille voitures qui, pendant quatre ans, emploieraient tous mes arsenaux. Ces douze mille voitures jointes aux dix-huit mille que j'ai feraient trente mille voitures, bonnes ou mauvaises. Je les placerais dans mes grands dépôts, qu'il s'agit d'établir à chaque frontière. Vous sentez que je ne consentirais à la vente d'un matériel qui m'est inutile qu'après avoir pris bien des précautions ; mais enfin il faut bien se rendre à l'évidence des faits et convenir qu'il est absurde de garder vingt à trente millions de choses inutiles, quand on manque de quinze à vingt millions de choses utiles.

Le budget de l'artillerie ne doit jamais passer douze millions ; la nature des choses ne comporte pas davantage. Faites-moi connaître ce que je peux réaliser de mon matériel qui m'est inutile et l'emploi qu'il faudrait en faire.

Vous me remettrez aussi le détail du budget de douze millions, qui sera constamment le budget ordinaire de l'artillerie : l'entretien de tout le matériel, la quantité de poudre, de boulets et de fusils dont mon matériel sera augmenté tous les ans, y seront compris. Nous pourvoirons à l'extraordinaire, soit des constructions de voitures, soit des fabrications de fusils, par la partie de notre matériel que vous aliénerez.

Il est vrai de dire que j'ai hâte de donner à mes arsenaux toute l'activité dont ils sont susceptibles et de remplir mes magasins, que vos derniers états m'ont montrés plus vides que je ne croyais.

D'après la minute. Archives de l'Empire.

1206. — ORDRES POUR ÉTABLIR LA SITUATION DE L'ARMÉE D'ESPAGNE.

AU GÉNÉRAL COMTE DE LAURISTON, AIDE DE CAMP DE L'EMPEREUR, A PARIS.

Paris, 9 décembre 1809.

Je désire que vous preniez connaissance de tout ce qui est relatif au matériel, au personnel et aux attelages de l'artillerie de l'armée d'Espagne, afin que vous puissiez me mettre au fait de tout ce qui

regarde cette arme. Le service en est en ce moment assez compliqué ; il se divise naturellement en deux parties : ce qui existe en Espagne et ce qui va y être envoyé.

Ayez des états bien dressés de toute l'artillerie de campagne, avec ses munitions, attelée, à la suite des différents corps ; de l'artillerie de campagne, non attelée, existant dans les différents dépôts (même observation pour le personnel) ; de la quantité d'artillerie de siége existant dans les différentes places ou dépôts ; enfin de tout le personnel et des chevaux qui seraient en route de l'intérieur pour l'Espagne, avec l'indication du jour où chaque détachement arrivera à Bayonne. Cette partie sera la plus facile. La seconde exige plus de soin et d'étude, et je désire que vous vous en occupiez beaucoup, pour pouvoir me remettre des états clairs et n'être pas trompé dans mes calculs. Cela se divise en équipage de campagne et équipage de siége, et chaque équipage se subdivise en matériel, personnel et attelages. L'équipage de campagne est relatif au 8ᵉ corps. Je crois que je n'ai pas désigné d'équipage d'artillerie, ni pour la division Loison, ni pour la division Reynier ; cependant quelques pièces leur seront aussi nécessaires.

L'équipage de campagne du 8ᵉ corps, quel en est le commandant ? quel en est le personnel ? où est le matériel, et quand pourra-t-il entrer en Espagne ?

Procurez-vous les mêmes renseignements sur l'artillerie de la Garde.

Quant à l'équipage de siége, j'ai demandé 4,000 chevaux et beaucoup de voitures. Quand le matériel et le personnel seront-ils arrivés à Bayonne ?

Faites-moi des tableaux bien clairs et bien exacts, car le temps est ici le grand élément. Prenez une connaissance parfaite de l'artillerie de l'armée d'Espagne, et soumettez-moi tous les ordres à donner pour que cette arme soit en mesure de remplir mon attente.

D'après la minute. Archives de l'Empire

1207. — PROJET DE FORMER UNE RÉSERVE DE L'ARMÉE D'ESPAGNE.

AU GÉNÉRAL CLARKE, DUC DE FELTRE,
MINISTRE DE LA GUERRE, A PARIS.

Paris, 15 décembre 1809

Faites faire des recherches dans vos bureaux, et faites-moi un rapport qui me fasse connaître s'il serait possible de tirer 25 à 30,000 hommes de mes dépôts d'infanterie et de cavalerie, pour former une réserve destinée à garder les derrières de l'armée

d'Espagne lorsque les corps des généraux Loison, Reynier, le 8e corps, les régiments de marche, les douze bataillons auxiliaires et les vingt escadrons de gendarmerie auront rejoint, et que ces corps seront tout à fait formés.

Les corps qui restent en Allemagne sont suffisamment forts. Mon intention est de disposer de ce qu'il y aurait dans tous les cadres de France pour le diriger sur l'Espagne ; et, quand ces détachements arriveraient successivement à Bayonne en février, mars, avril, mai, ce serait toujours suffisant pour alimenter l'armée, tranquilliser les derrières et assurer enfin la conquête de cet immense pays.

D'après la minute. Archives de l'Empire.

1208. — ÉCONOMIES A RÉALISER SUR LA CAVALERIE.

AUX MINISTRES DE LA GUERRE ET DE L'ADMINISTRATION DE LA GUERRE, A PARIS.

Trianon, 18 décembre 1809.

Je vous ai déjà fait connaître, par ma lettre d'aujourd'hui, que mon intention est de contremander toutes les remontes, afin de diminuer d'autant les dépenses. Je vous ai recommandé de faire diriger sur Niort tous les chevaux qui seraient déjà en route

pour l'Italie ; il faut les faire arrêter aux lieux où ils se trouvent aujourd'hui, et adresser vos ordres spécialement à Paris, Lyon et Chambéry et sur les principaux points de la route ; car je n'ai plus besoin de chevaux en Italie, et un millier de chevaux de plus du côté de l'Espagne me sera très-utile.

Je vous écris aujourd'hui la présente pour vous demander un rapport général sur la cavalerie. Ma dépense est énorme, et il faut aujourd'hui songer sérieusement à une réforme. Mon armée, dans l'état actuel, mangerait trois fois le revenu de la France. Je désire donc connaître d'abord la situation en hommes, en chevaux, en selles, de tous mes régiments de cavalerie au 1er décembre, ensuite les réformes qu'il est urgent de faire dans les hommes et dans les chevaux pour réduire les dépenses à un taux convenable.

Je trouverai dans cette mesure un autre avantage, ce sera celui de retirer des dépôts de cavalerie beaucoup de conscrits qui, désormais, y seraient inutiles, et de pouvoir les remettre à la disposition du ministre de la guerre pour en former les nouveaux bataillons du train d'artillerie destinés à l'armée d'Espagne.

Je vous ai fait connaître que tous vos budgets devaient être faits sur l'hypothèse de l'état de paix du côté de l'Allemagne et de l'état de guerre du côté de l'Espagne.

Les hommes, les chevaux et les harnais de ma cavalerie se divisent en deux parties : celle qui est à l'armée et celle qui est dans les dépôts.

Quatorze de mes régiments de cuirassiers, un grand nombre de mes régiments de chasseurs et de hussards sont en Allemagne; quel que soit le pied de paix que j'arrêterai aussitôt que vous m'aurez remis votre rapport, la réduction s'opérera promptement dans les escadrons de guerre par la réforme de chevaux hors de service et des hommes démontés ou invalides; mais c'est surtout dans mes dépôts qu'il est urgent de porter la réforme, afin que je n'aie en France aucun cheval inutile et que, l'année prochaine, je puisse faire de grandes économies sur les fourrages. Ainsi j'entends que les dépôts de tous ceux de mes régiments qui restent à l'armée d'Allemagne n'aient pas plus de 50 chevaux, l'un portant l'autre; en supposant trente dépôts, cela ne ferait pas 1,500 chevaux à nourrir en France pour mes régiments de l'armée d'Allemagne. Quant aux hommes, les dépôts devront en avoir tout au plus le double.

Après la cavalerie de l'Allemagne vient celle de l'Italie. J'ai des régiments de cavalerie dans mon armée d'Illyrie ; j'en ai dans mon armée d'Italie. Mon intention est, en général, de tenir tous mes dépôts de cavalerie dans les Alpes plus nombreux et les escadrons que j'ai en Italie sur un plus haut pied, vu les difficultés de leur remonte. Je n'entends pas

payer les fourrages plus cher en Piémont et en Italie que dans les autres pays. Les fourrages, en Italie, sont abondants; ce ne peut être que par abus qu'on en porte le prix si haut. Mon intention est d'autoriser les préfets à les faire fournir au taux de dix-huit sous, au plus d'un franc, et par réquisition, s'il est nécessaire.

Je serais porté à placer en Normandie les quatre dépôts de cuirassiers que j'ai en Piémont; ils seraient là plus près pour leur remonte, et j'ai d'ailleurs toujours besoin de ressources et de cavalerie sur la cô e.

J'ai en Espagne vingt-cinq régiments de dragons. Je n'entends pas qu'ils aient en France plus de 25 à 50 chevaux à leur dépôt. Même observation pour les douze régiments de hussards et de chasseurs qui sont en Espagne; et, comme en Espagne la nourriture des chevaux n'est pas à mes frais, il faut en général me proposer d'y envoyer tous les chevaux qui sont disponibles dans les dépôts. Là ils seront utiles, ne me coûteront rien, et il en résultera de grandes économies pour mes finances. J'ai quatre-vingts régiments de cavalerie; c'est quatre-vingts dépôts, qui, à raison de 40 chevaux l'un portant l'autre, ne feront pas plus de 3 à 4,000 chevaux à nourrir; ce qui réduira la masse de fourrage de 15 millions à moins de 4 millions pour 1810. Et c'est une grande et importante économie.

Je crois avoir augmenté d'une 9e compagnie tous mes régiments de dragons et de cavalerie légère. Il me semble qu'il serait convenable de réformer pour l'année prochaine ces 9es compagnies, car les régiments de cavalerie que j'ai en Allemagne seront suffisamment forts à quatre escadrons, puisqu'ils y sont dans l'état de paix. Les régiments qui sont en Espagne sont si nombreux, qu'ils seront suffisamment forts à trois escadrons.

Je pense qu'il serait également nécessaire de réformer le 5e escadron de cuirassiers; ce qui nous replacerait tout à fait sur le pied de paix.

Cette lettre est commune aux ministres de la guerre et de l'administration de la guerre. Entendez-vous donc tous deux sur ce qu'elle contient, et présentez-moi un rapport sur les augmentations que l'état de guerre a nécessitées, un état de situation générale de ma cavalerie sous le triple rapport des hommes, des chevaux et des harnais, et enfin un projet de décret qui remplisse les vues que je viens de vous indiquer.

D'après la minute. Archives de l'Empire.

1209. — ÉCONOMIES A RÉALISER SUR LES ÉTATS-MAJORS, LE TRAIN, LES EMPLOYÉS D'ADMINISTRATION.

AUX MINISTRES DE LA GUERRE ET DE L'ADMINISTRATION DE LA GUERRE, A PARIS.

Trianon, 18 décembre 1809

Je vous ai déjà fait connaître, par ma lettre de ce jour, les réformes que j'espère opérer pour l'année prochaine sur la masse des remontes, sur celle des fourrages et sur le personnel, en supprimant tous les cadres que l'état de guerre a fait créer en augmentation de l'état ordinaire. Je me propose de faire une autre importante économie, c'est sur la conscription; à moins d'événements extraordinaires, je ne compte pas en lever. Il est un grand nombre d'autres économies sur lesquelles j'appelle votre attention, et qu'il est urgent de prendre en haute considération, vu l'impuissance où mes finances se trouvent de subvenir à tant de dépenses.

Faites-moi un rapport sur toutes les économies possibles dans l'état de sécurité où la paix de Vienne nous place avec l'Allemagne, et dans l'état de guerre où nous restons avec l'Espagne. Une éminente économie doit être faite sur les employés d'administration. Je crois que rien que leur solde

pour l'armée d'Allemagne s'élève à près de six millions. Mon intention est de ne laisser l'année prochaine en Allemagne que le 3e corps du duc d'Auerstaedt, les quatorze régiments du duc de Rivoli, les quatorze régiments de cuirassiers et six régiments de cavalerie légère, et même, dans le courant de l'année prochaine, je me déciderai sans doute à faire rentrer les quatorze régiments du duc de Rivoli ou le 4e corps. Il faut donc diminuer autant que possible les employés; il faut supprimer tout ce qui tient à l'état de guerre, tout ce qui est provisoire, les adjoints aux commissaires des guerres, les commandants de place, les états-majors, etc., et enfin réduire tout à l'état ordinaire.

Toute l'armée d'Italie doit être mise sur le pied de paix.

L'armée d'Illyrie doit être mise sur un demi-pied de paix, en portant l'économie sur toutes les branches d'administration.

Le train d'artillerie sera un des articles d'économie le plus important; peut-être sera-t-il possible de l'employer à faire l'évacuation de l'artillerie que nous avons à Magdeburg et dans les autres places en Allemagne : cela économiserait d'autres dépenses et me le tiendrait toujours disponible.

Les équipages militaires peuvent aussi être employés à l'évacuation des malades et à d'autres services qui seraient de véritables objets d'économie.

Il faut vous occuper de me suggérer tous les moyens d'économie qui tiennent à la nouvelle position politique où je me trouve. Il faut surtout me proposer des inspecteurs pour inspecter tous les dépôts d'infanterie, en renvoyer tous les hommes susceptibles de réforme qui les embarrassent, et remettre le tout sur un pied convenable.

Les états-majors seront aussi un objet important. Il est une infinité de généraux qui ont été mis en activité par suite des circonstances; tout doit reprendre l'organisation de paix. Il faut enfin obtenir la plus grande économie, car je ne pense pas qu'il me soit possible de donner pour 1810 plus de 190 millions au ministère de la guerre et plus de 130 millions à l'administration de la guerre; ce qui fera 320 millions pour les deux ministères de la guerre, indépendamment de ce qui sera nourri en Espagne, à Naples, en Illyrie, dans le pays de Hanovre et dans les garnisons de l'Oder.

D'après la minute. Archives de l'Empire.

1210. — REPROCHES AU SUJET DES CARTES FAITES AU DÉPOT DE LA GUERRE.

AU GÉNÉRAL CLARKE, DUC DE FELTRE,
MINISTRE DE LA GUERRE, A PARIS.

Trianon, 19 décembre 1809.

Je donne ordre que la carte d'Allemagne qui a été faite au Dépôt de la guerre y soit renvoyée. Elle est si mauvaise que je n'en fais aucun cas; je lui préfère la première carte prise chez un libraire. Ce mélange de parties bonnes et mauvaises est malheureux, pire que si toutes les parties étaient mauvaises, car cela n'est propre qu'à compromettre dans des opérations importantes; je ne connais rien de plus dangereux. En fait de cartes, il n'en faut que de bonnes, ou bien il faudrait une couleur sur les parties douteuses ou mauvaises qui indiquât qu'il ne faut pas s'y fier. Je ne suis pas davantage content de celle que vous me présentez pour les quatre départements du Rhin. Je la veux sur l'échelle de celle de Cassini, et je me moque des divisions décimales. J'ai demandé une adjonction à la carte de Cassini, et vous me proposez une carte d'un huitième plus petite. Le Dépôt de la guerre est mal mené; on m'y dépense beaucoup, on travaille aussi beaucoup et on ne me satisfait pas. J'ai décidé, il y a

déjà longtemps, que je ne voulais pas qu'on me fît le cadastre des quatre départements, mais qu'on me fît seulement une carte comme celle de Cassini.

D'après la minute. Archives de l'Empire

1211. — ORDRES D'ORGANISATION ET DE MOUVEMENT DANS L'ARMÉE D'ESPAGNE.

AU PRINCE DE NEUCHATEL ET DE WAGRAM, MAJOR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE D'ESPAGNE, A PARIS.

Paris, 11 janvier 1810.

Mon Cousin, je vous ai envoyé ce matin par un de mes pages une dépêche contenant des ordres pour différents mouvements de troupes dans mes armées d'Espagne. J'ai jugé à propos d'y faire les changements suivants :

Provinces de Valladolid et de Léon. — Le général Loison sera maître de porter son quartier général à Benavente ou à Astorga. Le principal but de sa division devra être de tenir en échec toutes les troupes qui sont en Galice, d'organiser et de garantir tout le royaume de Léon. Sa division sera composée comme je l'ai ordonné, hormis que le général Ferey, qui est déjà à Léon, commandera

une de ses brigades. Dans cette position, le général Loison appuiera sa droite sur le général Bonet, et sa gauche sur le duc d'Elchingen, qui est à Salamanque. Faites part de ces dispositions au duc d'Elchingen. Le général Kellermann continuera à avoir le commandement de la province de Valladolid. Écrivez au général Kellermann pour connaître la quantité d'artillerie qu'a aujourd'hui la brigade Ferey, qui est à Léon, et réitérez tous les ordres nécessaires pour que le général Loison ait huit ou dix pièces de canon.

Navarre et Biscaye. — Le général Montmarie commandera la brigade de la division Reynier qui est destinée à entrer en Navarre, et le général Lamartinière commandera l'autre brigade, qui est dans la Biscaye. La brigade destinée pour la Navarre, au lieu d'être dirigée sur Logroño et Tudela, se réunira à Pampelune, et le général Montmarie, qui est actif et qui sera sous les ordres du général d'Agoult, commandant la province, prendra toutes les mesures nécessaires pour détruire les bandes d'insurgés. Par ce moyen, Suchet, n'ayant plus à penser à la Navarre, en retirera toutes ses troupes pour se renforcer. Tous les détachements des régiments de la Vistule, tous ceux du 14e, du 44e régiment et tous les autres appartenant au corps du général Suchet qui se trouvent en Navarre recevront ordre de rejoindre leurs corps en Aragon.

Province de Santander. — Vous donnerez ordre au général Reynier de faire occuper Frias et Puentelarra par le général Valentin, et de vous faire passer la correspondance suivie du général Bonet. Vous témoignerez au général Bonet ma satisfaction de toute sa conduite dans le cours de cette année. Vous lui ferez connaître que je le renforce du 118e et du 122e; que j'envoie le général Loison à Astorga avec 12,000 hommes; que je le laisse maître d'entrer dans les Asturies ou de faire cette expédition de concert avec le général Loison; que je désire connaître ses notions sur cette expédition; que peut-être, dans cette saison, les neiges seront un obstacle, mais que, s'il était possible de pénétrer de son côté, il pourrait être avantageux de menacer la Galice par la marine, tandis que Loison la menacerait par Astorga; car, enfin, il vaut mieux porter la crainte chez l'ennemi que le laisser faire diversion et prendre une position offensive. Vous ferez connaître au général Bonet qu'il est maître absolu de prendre toutes les mesures convenables pour faire rentrer l'argent et les effets d'habillement dont il a besoin pour mettre mes troupes dans le meilleur état. Je désire aussi qu'il puisse pourvoir à la solde; Santander est un pays riche, où il ne doit pas être difficile de trouver un million. J'entends seulement que tout cela soit fait en règle et sans aucune espèce de gaspillage.

Aragon et Catalogne. — Vous ferez connaître au général Suchet qu'il doit réunir 500,000 rations de biscuit à Saragosse et 100,000 à Alcaniz; qu'il doit, en outre, réunir à Alcaniz quelques réserves de cartouches et de munitions de guerre; que je désire savoir ce qu'il préfère, ou de se porter sur Lerida pour en faire le siége, ou de se porter sur Tortose; que je suppose que son corps doit être, en réunissant tous les détachements qui se trouvent en ce moment éparpillés, de 16,000 hommes d'infanterie et de 2,000 hommes de cavalerie; que je désire qu'avec cela il soit prêt à se porter au secours de Barcelone et aider à l'arrivée du 7e corps, qui s'avance sous le commandement du duc de Castiglione; et qu'il est nécessaire qu'il se mette le plus tôt possible en correspondance avec le duc de Castiglione; que ce maréchal vient d'obtenir de grands succès; qu'il est maître de Girone et de la plus grande partie de la Catalogne. Envoyez au général Suchet copie de la dernière situation que vous avez du 7e corps. Faites-lui connaître enfin qu'il doit subvenir abondamment à tous les besoins de ses troupes, tant pour les effets d'habillement, pour les toiles, pour les souliers, que pour la solde; que l'Aragon est assez riche pour lui fournir de grandes ressources, et que nos dépenses deviennent tellement considérables que j'ai désormais peine à suffire à toutes.

Vieille-Castille. — Je vous ai écrit que Solignac devait commander une division française de 8 à 9,000 hommes; mandez à ce général que mon intention est que, aussitôt que la division Gratien sera arrivée à Burgos, il ait à réunir tout ce qui appartient à la division allemande et à le diriger sur Ségovie, où ces troupes seront sous les ordres du Roi. Mandez au Roi que je pense qu'il faut réorganiser cette division allemande, soit pour tenir garnison à Madrid, soit pour tenir garnison à Ségovie et maintenir tous les environs.

8e *Corps et Biscaye.* — Le général Reynier continuera à avoir son quartier général à Vitoria, à activer l'organisation de ses trois brigades et à diriger tous les mouvements nécessaires pour réprimer les rebelles de la Navarre et de la Biscaye, enfin pour maintenir les communications avec Santander par Frias, avec Burgos, Tudela et Pampelune, celles de Tudela à Burgos, etc. Vous ferez connaître que mon intention est de réunir tout le 8e corps à Logroño. A cet effet le général Lagrange, avec la première brigade de sa division, entrera le 14 en Espagne et se dirigera en droite ligne sur Logroño. Le commissaire ordonnateur et le chef de l'état-major s'y transporteront le plus tôt possible; tout l'état-major et le commandant en chef y seront réunis le 8 février. Tous les ordres seront donnés pour que les divisions ci-devant Rivaud et Lagrange y arrivent le

plus tôt possible, ainsi que les administrations et l'artillerie, cela formera 16 à 17,000 hommes, qui devront être à Logroño dans les dix premiers jours de février. Le 10e bataillon provisoire des équipages partira le 21 de Pau pour se rendre à Logroño; il se chargera, en passant à Bayonne, d'effets d'habillement et de biscuit pour le 8e corps.

Donnez ordre au général Lagrange et au chef d'état-major de faire faire à Logroño 200,000 rations de biscuit. Donnez l'ordre au général Reynier de faire compléter l'approvisionnement de biscuit de Vitoria à 500,000 rations. Donnez le même ordre pour Saint-Sébastien. Donnez le même ordre à Burgos. Faites compléter à 1,200,000 rations de biscuit l'approvisionnement de Madrid.

La cavalerie du 8e corps sera composée de la 1re brigade, qui comprend les 1er, 2e et 3e régiments provisoires, formés des 3es et 4es escadrons qui appartiennent aux régiments de la division Latour-Maubourg, et de la 3e brigade, qui comprend les 6e et 7e régiments provisoires, formés de huit escadrons qui appartiennent à la division Milhaud. Cela fera donc vingt escadrons, pouvant faire un présent sous les armes de plus de 5,000 hommes. Des cinq brigades de dragons, il me reste donc à disposer de deux, de la 2e et de la 4e. Vous donnerez ordre à la 2e et à la 4e brigade de continuer leur route aussitôt

qu'elles seront arrivées à Bayonne et de se diriger l'une et l'autre sur Burgos.

Dispositions diverses. — Vous donnerez ordre au bataillon de Neuchâtel, à tout ce qui se trouve à Bayonne appartenant au quartier général, et au 1er bataillon du train chargé de 180,000 paires de souliers, de partir de Bayonne et de se rendre à Vitoria, où ils resteront jusqu'à nouvel ordre. La compagnie des guides, les chevaux et l'état major, et la moitié des miens, partiront de Bayonne sous l'escorte du bataillon de Neuchâtel. Donnez ordre à Bayonne de faire partir tous les lanciers. Réitérez l'ordre aux généraux Loison, Reynier et Suchet de diriger sur Madrid tous les lanciers polonais qu'ils peuvent avoir sous leurs ordres. Donnez ordre au 11e bataillon des équipages militaires de partir le plus tôt possible pour Bayonne. Aussitôt que l'infanterie de la gendarmerie de l'armée d'Espagne sera arrivée à Bayonne, faites-la entrer en Espagne et dirigez-la sur Vitoria. La 3e division du duc d'Abrantès, composée de quatre régiments de marche et de douze bataillons auxiliaires, ne se remuera pas sans un nouvel ordre de vous. Faites-moi connaître quelle sera la situation de ce corps au 1er février, ainsi que celle des vingt escadrons de gendarmerie, ainsi que celle de la division d'arrière-garde, dont j'ai ordonné la réunion à Orléans. Cette division sera-t-elle réunie à Orléans pour le 1er février ?

Indépendamment des quatre régiments de marche d'infanterie, des douze bataillons auxiliaires, des vingt escadrons de gendarmerie, des trois divisions de la Garde, et de la division d'arrière-garde qui se forme à Orléans, j'ai encore ordonné la formation de plusieurs régiments de marche de cavalerie : remettez-moi un état de ces corps, de leur force et du lieu où ils se trouvent.

Écrivez au chef d'état-major général en Espagne de renouveler tous les ordres précédents pour réunir les corps et rallier tous les détachements, tant d'infanterie et de cavalerie que d'artillerie, et même les bataillons des équipages et du train, car la dispersion des corps ne peut produire que le désordre.

NAPOLÉON.

D'après l'original. Dépôt de la guerre.

1212. — RÉPARTITION DE SEIZE ESCADRONS DE CAVALERIE POUR GARDER LA LIGNE DE BAYONNE A MADRID.

AU PRINCE DE NEUCHATEL ET DE WAGRAM, MAJOR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE D'ESPAGNE, A PARIS.

Paris, 20 janvier 1810.

Mon Cousin, faites connaître au général Buquet que, aussitôt que les seize premiers escadrons de

gendarmerie qui sont placés depuis Bordeaux jusqu'à Saint-Benoît auront chacun plus de 150 hommes présents sous les armes, mon intention est qu'il les répartisse de la manière suivante : le 1er à Irun, le 2e à Hernani, le 3e à Tolosa, le 4e entre Tolosa et Vitoria, le 5e à Vitoria, le 6e à Miranda, le 7e à Briviesca, le 8e à Burgos, le 9e à Lerma, le 10e à Aranda, le 11e entre Aranda et Somo-Sierra, le 12e à Somo-Sierra, le 13e à Buitrago, le 14e à Cabanillas, le 15e à Alcobendas, le 16e à Madrid.

Les quatre autres escadrons de gendarmerie seront de réserve pour se porter partout où il serait necessaire pour renforcer la ligne ou pour rester à Madrid, où je désire avoir six escadrons pour s'en servir au besoin. Aussitôt que les six premiers escadrons seront en état de marcher, vous ordonnerez au général Buquet de les répartir depuis Bayonne jusqu'à Miranda et de les pousser successivement jusqu'à Madrid, à mesure que les autres pourront les remplacer.

Vous ferez connaître ces dispositions au duc de Dalmatie, en lui envoyant la composition de ces escadrons qui, étant forts de 4,000 hommes et de 1,600 chevaux, sont suffisants pour maintenir une parfaite sûreté sur toute la ligne, depuis la France jusqu'à Madrid. Vous lui ferez connaître également que mon intention est que la ligne de communication de Bayonne et de Madrid passe par Somo-

Sierra, comme étant la plus courte et la moins exposée aux incursions des troupes qui viendraient de Portugal. Vous donnerez ordre que 300 hommes d'infanterie avec trois ou quatre pièces de canon soient toujours placés à Somo-Sierra, et que l'on travaille à la redoute que j'avais ordonnée sur cette montagne, afin que ce point de communication avec Madrid ne puisse jamais être intercepté, et que, pénétrant jusqu'à Salamanque, Valladolid et le Guadarrama, l'ennemi soit encore loin de couper le passage de Somo-Sierra. Vous demanderez au duc de Dalmatie un projet pour étendre l'inspection des chefs d'escadron de gendarmerie sur la route à dix lieues à droite et à gauche, afin qu'ils puissent en assurer les alentours.

Dans ce système, des magasins considérables et des manutentions sont nécessaires à Aranda et à Burgos. Les troupes prendraient du pain à Burgos, Aranda et Buitrago. Cette ligne sera désormais celle des opérations de l'armée d'Espagne, l'Aragon étant soumis; au lieu que celle de Valladolid peut être interceptée au moindre mouvement du Portugal.

Informez de ces dispositions le général Hédouville, pour qu'il vous fasse connaître quand les six premiers escadrons de gendarmerie qui sont dans son commandement pourront se mettre en mouvement.

NAPOLÉON.

D'après l'original. Dépôt de la guerre.

1213. — INSTRUCTIONS A DONNER AUX AGENTS FRANÇAIS A L'ÉTRANGER POUR QU'ILS FOURNISSENT DES RENSEIGNEMENTS INTÉRESSANTS.

A M. DE CHAMPAGNY, DUC DE CADORE, MINISTRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES, A PARIS.

Paris, 24 janvier 1810.

Monsieur le Duc de Cadore, vous donnerez l'ordre positif à mes ministres et à mes consuls, même ceux employés en Perse, à Constantinople et en Amérique, de vous écrire tous les jours une dépêche qui vous fasse connaître ce qu'il y a d'important dans le pays où ils se trouvent. Mes consuls en Amérique devraient vous envoyer toutes les nouvelles relatives au commerce; je n'en ai aucune. Ils devraient envoyer toutes les nouvelles relatives aux Anglais, la note des bâtiments qui entrent et sortent des ports d'Amérique; eux ni mon ministre n'en font rien. Le ministre que j'ai à Berlin n'écrit rien. J'ignore la chronique de ce pays et ce qui peut m'intéresser. Mon ministre à Munich n'écrit pas davantage; il est pourtant important qu'il nous donne des nouvelles du Tyrol. Celui de Hollande, dans une circonstance aussi grave, n'écrit que des lettres insignifiantes. Mes ministres en Russie, en Espagne et à Bade, sont les seuls dont la correspon-

dance soit satisfaisante. Faites donc une circulaire à tous mes ministres, consuls et agents à l'étranger, et remontez la correspondance des relations extérieures. Ce département languit.

NAPOLÉON.

D'après l'original. Archives des affaires étrangères.

1214. — PROJET DE DÉCRET SUR L'ORDONNANCEMENT DES DÉPENSES DE LA GUERRE.

NOTE POUR LES MINISTRES DU TRÉSOR PUBLIC, DE LA GUERRE ET DE L'ADMINISTRATION DE LA GUERRE.

Palais des Tuileries, 7 février 1810.

L'administration de la guerre demande 44 millions pour l'habillement comme dépense réelle. Il y a donc une augmentation de dépense de 7 millions, puisque, selon le travail de la commission chargée d'examiner ce service et le rapport qui en a été fait par M. Daru, le tout dressé d'après les revues, il n'y avait qu'une dépense réelle de 37 millions. Le ministre du trésor public demande aussi 4 millions de plus. Il est indispensable que le payeur, le trésor et l'administration de la guerre s'entendent pour savoir d'où viennent ces différences et comment elles peuvent être justifiées. Les revues de 1806 étant faites, la colonne de ce qu'a coûté

l'habillement pendant 1806 est une colonne positive.

Le trésor ne doit pas administrer. Ce n'est pas à lui à avoir besoin des revues. Dans la règle, il ne devrait pas payer un sou sans ordonnance ministérielle ; du moins il devrait, quand le mois est écoulé, être couvert par une ordonnance du ministre. Le ministre qui suit les affaires de son département s'apercevrait, lorsque ces ordonnances lui seraient demandées, s'il y a eu des abus dans la dépense du mois précédent ; tandis que, par la fausse méthode du trésor, qui paye par *à bon compte* et qui attend des revues pour se faire couvrir de sa dépense, le ministre est deux ans sans savoir ce qu'il a dépensé. Ces observations s'appliquent non-seulement à la solde, mais encore à la masse de pain de soupe, à l'indemnité de route et au gîte et geôlage.

Il est indispensable de prendre des mesures pour prescrire une méthode moins fautive à l'avenir, de rédiger pour ces mesures un projet de décret, d'y joindre un rapport détaillé sur la manière de procéder du trésor avec tous les ministères, et de faire en sorte qu'en mars les payements faits tant pour la solde que pour les trois masses soient établis par division militaire et par corps, et que le ministre de chaque département donne ses ordonnances. Si les ministres ne veulent pas ordonnancer parce qu'ils

constateraient la dépense, ils peuvent toujours donner des ordonnances de reconnaissance.

Il est également nécessaire que, désormais et à dater du 1er janvier 1810, les pièces à régulariser soient portées dans les balances que remet le trésor et forment une colonne à part, divisée par ministères. Il faut aussi que, pour tous les exercices et notamment pour 1808, le montant des pièces à régulariser soit déterminé ministère par ministère. Il faut enfin que des mesures soient prises pour assurer les régularisations.

Sa Majesté désire que les ministres de la guerre, de l'administration de la guerre et du trésor se réunissent pour présenter, mercredi prochain, un projet de décret qui sera rédigé sur les bases suivantes :

TITRE Ier.

1° Le ministre de la guerre n'ordonnancera pas la solde avant qu'elle ait été payée. Il enverra par mois au trésor le bordereau de la solde par division militaire, et, dans le courant du mois, il lui donnera avis des mouvements.

2° Le trésor ouvrira chaque mois un crédit aux payeurs des divisions. Il leur ordonnera d'envoyer chaque mois le bordereau des payements faits, corps par corps. Le payeur de la guerre remettra ces bordereaux au ministre de la guerre. Il en sera fait un modèle, dressé de manière qu'on puisse

vérifier non-seulement les payements faits aux corps, mais ceux qui ont été faits aux officiers, grade par grade.

3° Le ministre de la guerre donnera alors une ordonnance et, pour pièces à l'appui, le bordereau, corps par corps et par division militaire. Il aura préalablement fait faire les vérifications nécessaires par le bureau du mouvement et par les chefs des services. Le bordereau de l'artillerie sera vérifié au bureau de l'artillerie; celui du génie, au bureau du génie; celui de la gendarmerie, au bureau de la gendarmerie. De cette manière, le ministre ordonnancera sans attendre les noms, mais du moins sur une première vérification.

TITRE II.

4° On procédera de la même manière pour le ministère de l'administration de la guerre. Le bordereau des payements faits pour le pain de soupe, l'indemnité de route, le gîte et geôlage, établi par corps et par division militaire, sera envoyé par le trésor au ministre, qui ordonnancera en mettant à l'appui de ses ordonnances les bordereaux qu'il aura fait vérifier par ses différents bureaux. Il connaîtra ainsi l'état de l'emploi de ses fonds et à quels agents et parties prenantes les payements auront été faits.

D'après la minute. Archives de l'Empire.

1215. — INSTRUCTIONS ET OBSERVATIONS SUR L'ENTRETIEN DES PLACES FORTES.

AU GÉNÉRAL CLARKE, DUC DE FELTRE,
MINISTRE DE LA GUERRE, A PARIS.

Paris, 13 février 1810.

Je désire que, samedi au plus tard, vous me présentiez l'état des casernes de l'intérieur à remettre aux villes, des ponts-levis à supprimer dans les places, des digues et écluses à rendre aux ponts et chaussées, des places à ne plus entretenir, afin de produire par là une grande économie. Ces trois derniers objets seront contenus dans un seul décret en plusieurs titres.

Je n'attache aucune importance à Ypres. J'ai là des fortifications qui empêchent la ville de s'étendre et occasionnent des prohibitions qui gênent la population.

Je n'attache aucune importance à Gand, Amiens, Mézières, Verdun, Auxonne, Colmar, Entrevaux, Villefranche, ainsi qu'un grand nombre de places. Le comité verra en détail l'état des places. Je ne veux point les démolir, mais je ne veux y faire aucune espèce de dépense. Je serais d'avis que deux ou trois châteaux, tels que Ham, qui servent de prisons d'État, fussent remis à la police, qui se

plaint du génie et que les prisonniers s'échappent; elle n'aura plus lieu de se plaindre de personne.

En faisant démolir Sedan, j'ai dit qu'on conservât la citadelle ; mais je ne veux rien y faire.

Je n'attache aucune espèce d'importance à aucune place de la Corse ; aucune ne peut se défendre ; il n'y a là aucun système ; aucune n'est approvisionnée de manière à pouvoir se défendre.

Ainsi donc les places à entretenir sont les places de première ligne ; en outre, quelques places centrales, Metz par exemple ; quoique n'étant pas de première ligne, c'est un point d'appui. J'attache aussi de l'importance à Lille. Luxembourg est une place à discuter. Je verrais volontiers un mémoire sur Luxembourg. Il est clair que Luxembourg a été fait contre Metz. Est-il utile de le garder ? Je ne préjuge point la question : je n'y ai pas réfléchi. Il est évident que cette place exige une grande garnison, un grand entretien, un grand approvisionnement dans un pays très-ingrat.

En supposant qu'on conserve Luxembourg et Metz, il est évident que bien des petites places, précédemment élevées autour pour fermer la trouée qui existait, deviennent aujourd'hui inutiles : par exemple Longwy. La position de Luxembourg tournait et prenait en flanc tout le système de l'Alsace.

Longwy, Sarrelouis, Sarrebourg, Sarreguemines, Phalsbourg, sont des places auxquelles je ne veux

pas dépenser un sou ; mais il faut que le directeur des fortifications et le commandant militaire aient la surveillance pour qu'on ne détruise rien.

Ici il faut poser le principe : toute place est bonne. Je désirerais en avoir une à Orléans comme point central, pour contenir tous les dépôts de France. Mais il n'est pas question de faire des romans, et la question se réduit à cela : l'État n'a que 1,200,000 ou 1,500,000 francs pour entretenir ses places ; vaut-il mieux les employer à entretenir avec soin les places de première ligne, ou les diviser sur une multitude de places, de manière à avoir sa frontière en mauvais état ?

Pendant qu'on prendra Mayence, Landau ou Wesel, on aura le temps de réparer les places de la Flandre, de la Meuse et de Lorraine. En cent années de temps, même sans rien faire, une fortification ne se dégrade pas de manière qu'en trois mois, avec des bras et de l'argent, on ne la mette en état ; car, quand même il y aurait quelque brèche au corps de place, il n'y en aura pas à la demi-lune, ni à la contrescarpe, et la place pourra encore se maintenir en état de défense, et d'ailleurs il n'y a pas de brèche qu'on ne puisse réparer en trois mois.

Si nos places de Flandre eussent été négligées pendant quinze à vingt ans, elles n'en auraient pas moins joué leur jeu en 1793, en supposant qu'on y

eût travaillé en 1791 ou 1792, comme on a fait effectivement dans toute la France.

J'ai vu, dans ma tournée, qu'on s'amusait à relever la contrescarpe d'un bastion à Mézières, tandis que toutes les contre-mines de Mayence s'écroulaient. Je désire qu'il n'y ait rien de pareil cette année. Il ne s'agit point de dépenser de petites sommes ; je ne veux pas qu'on dépense un sou. Je veux d'abord que mes places frontières soient en état ; il faut supprimer sans miséricorde toute espèce de dépense aux autres places.

NAPOLÉON.

D'après la copie. Dépôt de la guerre.

1216. — UTILITÉ DE FORTIFIER LE HAVRE ET CHERBOURG.

AU GÉNÉRAL CLARKE, DUC DE FELTRE, MINISTRE DE LA GUERRE, A PARIS.

Paris, 9 mars 1810.

Les fortifications sont surtout appropriées contre l'Angleterre, parce que, cette puissance ne pouvant tenter que des coups de main pour profiter de l'éloignement de l'armée, des dépôts et des arsenaux renfermés dans des places peuvent lui résister suffi-

samment longtemps. Il est donc vrai de dire que les fortifications sont beaucoup plus importantes contre les Anglais que sur le Rhin contre de fortes armées continentales, qui, remportant de grandes victoires, auraient le temps de prendre des fortifications qui seraient ensuite des obstacles contre nous.

Les Anglais pourraient vouloir pénétrer par l'Escaut pour brûler les chantiers d'Anvers. La réunion du Brabant, d'une part, et, de l'autre, les travaux qu'on exécute de ce côté, le mettront suffisamment à l'abri. Mais si les Anglais veulent entreprendre une opération importante au commencement d'une grande guerre continentale, peut-être auraient-ils intérêt à s'emparer d'Ostende, ce qui donne une véritable importance à Ostende, Nieuport et Gravelines. On doit tenir en état Dunkerque et Calais. Aire est une place de première ligne. Je désire un mémoire sur Nieuport, Dunkerque, Gravelines et Calais.

On a fait pour Boulogne ce qu'il était possible de faire. Il faudrait prendre un parti pour Montreuil : le démolir, ou le mettre en état s'il est susceptible de défense. Montreuil est sans intérêt; il n'en a qu'à cause de Boulogne. Abbeville est en bon état; il faut me remettre un plan et des notes sur Abbeville. Cette place est d'un intérêt médiocre; elle ne sert qu'à empêcher l'ennemi d'aller à Amiens. Dieppe a

peu d'intérêt et n'est susceptible de rien. Les Anglais ne gagneraient rien à s'en emparer.

Un point important, c'est le Havre. Comme port de mer, le Havre contient toujours des frégates et une immense quantité de bois; bientôt il y aura quatre vaisseaux de guerre sur les chantiers; il y a de superbes bassins; enfin c'est le port de Paris. Il est impossible de laisser le Havre dans l'état où il est. Dans les dernières années de la monarchie, on a eu l'ineptie de détruire les fortifications du Havre, ce qui est le comble de l'ignorance. Je désire un mémoire sur le Havre. Mon intention positive est de fortifier cette place, de manière que les établissements du commerce, les chantiers de la marine, les magasins de bois et enfin la place soient non-seulement à l'abri d'un coup de main, mais puissent encore se défendre assez longtemps pour que les secours y arrivent de tous les côtés de la France. Si l'expédition de l'Escaut eût débarqué au Havre, la flottille anglaise aurait pu remonter jusqu'à Rouen, et il est hors de doute que l'ennemi serait arrivé à Rouen, aurait saccagé la Normandie, sans qu'on pût s'y opposer. Il faut donc que le Havre soit fortifié, comme la garde de Rouen, comme port marchand et comme ville de dépôt. C'est, dans ce moment-ci, la partie de notre côte où nous sommes le plus vulnérables. Honfleur est-il fortifié? Je désire un rapport sur l'embouchure de la Seine.

Je désire un rapport sur Cherbourg. Il faut s'en occuper sérieusement. Il y a déjà des vaisseaux en rade; il y en aura bientôt douze ou quinze, et dans trois ans les travaux du port seront terminés. Je désire donc que des officiers du génie de distinction soient envoyés au Havre et à Cherbourg, et rapportent sur ces points importants des projets, afin qu'on puisse commencer à y travailler dès cette année. J'accorderai à cet effet un supplément au budget.

D'après la minute. Archives de l'Empire.

1217. — INSTRUCTIONS A DONNER A MASSÉNA POUR LA PRISE DE CIUDAD-RODRIGO ET D'ALMEIDA AVANT DE PÉNÉTRER EN PORTUGAL.

AU PRINCE DE NEUCHATEL ET DE WAGRAM, MAJOR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE D'ESPAGNE, AU HAVRE.

Le Havre, 29 mai 1810.

Mon Cousin, mandez au prince d'Essling que, selon les nouvelles que nous avons d'Angleterre, l'armée du général Wellington n'est forte que de 24,000 hommes, Anglais et Allemands, et que les Portugais n'ont que 25,000 hommes; mais que je ne veux pas entrer dans ce moment à Lisbonne, parce que je ne pourrais pas faire vivre la ville, dont l'im-

mense population tire ses subsistances par mer; qu'il faut employer l'été à prendre Ciudad-Rodrigo et après cela Almeida; qu'il ne faut pas aller par expédition, mais méthodiquement; que le général anglais, ayant moins de 3,000 hommes de cavalerie, peut bien recevoir bataille dans un pays où la cavalerie est inutile, mais ne viendra jamais la livrer dans un pays de plaine.

Les trois divisions d'infanterie du 6e corps font seules 24,000 hommes. Deux divisions du 8e corps seront composées de la manière suivante : la division Clausel, telle qu'elle existe; on y ajoutera le bataillon du 46e qui est à la division Lagrange, ce qui portera la division Clausel à 8,500 hommes, toute la division actuelle du général Solignac, plus le 65e, ce qui portera cette division à 9,000; total du 8e corps, 17,500 hommes. Ces cinq divisions formeront donc plus de 40,000 hommes.

Les bataillons des 2e, 4e et 12e légers, des 32e et 58e de ligne, sous les ordres des généraux de brigade Corsin et Jeanin, feront partie de la division du général Seras, qui aura ainsi sous ses ordres : ces cinq bataillons, 3,000 hommes; les quatre bataillons auxiliaires, 3,000 hommes; le 113e et le 4e bataillon de la Vistule, 3,000 hommes; total, 9,000 hommes.

Le général Seras aura sous ses ordres les généraux de brigade Brenier, Corsin et Jeanin.

La cavalerie sera disposée de la manière suivante : le 3e de hussards et le 15e de chasseurs, qui doivent former 2,000 hommes, resteront attachés au maréchal duc d'Elchingen. Les 15e, 25e, 3e, 6e, 10e et 11e de dragons, formant six régiments et près de 5,000 hommes de cavalerie, composeront la réserve de cavalerie, que commandera le général Montbrun Cela seul formera donc 7,000 hommes de cavalerie. La première brigade de dragons, formant 1,500 hommes et composée des 1er, 2e et 3e régiments provisoires, restera attachée au duc d'Abrantès. La 2e, composée des 6e et 7e provisoires, sera attachée au général Kellermann, et la 3e, composée des 8e, 9e et 10e, sera attachée au général Seras.

Ainsi le prince d'Essling aura 40,000 hommes d'infanterie et 9 à 10,000 hommes de cavalerie, indépendamment des troupes d'artillerie, des sapeurs, etc., ce qui lui fera une armée de 50,000 hommes, avec lesquels il assiégera d'abord Ciudad-Rodrigo et après Almeida, et se préparera ainsi à marcher méthodiquement en Portugal, où je ne veux entrer qu'en septembre, après les chaleurs et surtout après les récoltes.

La division la Houssaye restera à l'armée du Midi.

Le général Reynier se portera du côté d'Alcantara, avec deux divisions d'infanterie formant 14,000 hommes, le 1er de hussards, le 22e de chasseurs, les

chasseurs hanovriens et le 8e de dragons, formant environ 2,000 hommes de cavalerie; ce qui composera un corps de 16 à 17,000 hommes. Le général Reynier sera ainsi placé sur la gauche de Ciudad-Rodrigo, occupant Alcantara, menaçant le Portugal de ce côté, et conservant les communications avec Madrid. Le prince d'Essling le maintiendra dans cette position sans le laisser entamer.

Par ce moyen, le prince d'Essling aura sous ses ordres sept divisions d'infanterie, fortes de 54,000 hommes, et 11,000 hommes de cavalerie; ce qui lui fera une armée de 65 à 70,000 hommes.

Il aura sur sa droite le général Seras, qui, avec 9,000 hommes d'infanterie et 1,500 chevaux, manœuvrera entre Astorga, le royaume de Léon et Zamora, de manière à maintenir ses communications avec le général Bonet, à menacer le Portugal du côté de Bragance, et à couvrir la plaine de Valladolid. Le général Seras sera ainsi sous les ordres du général Kellermann, lequel aura 1,200 hommes de cavalerie avec les Suisses et les différents dépôts, pour maintenir la tranquillité dans la plaine. Par ce moyen le général Kellermann réunira dans ses mains 12 à 13,000 hommes. D'ailleurs, avant que le prince d'Essling entre en Portugal, une réserve de 20,000 hommes sera arrivée à Valladolid.

Donnez donc tous les ordres en conséquence au prince d'Essling et aux généraux Kellermann et

Seras; donnez-en avis au général Bonet, et enfin faites connaître toutes ces dispositions au duc de Dalmatie.

NAPOLÉON.

D'après l'original. Dépôt de la guerre.

1218. — NOTE SUR LA DÉFENSE DE CORFOU.

Saint-Cloud, 21 juin 1810.

La garnison de Corfou est forte aujourd'hui de 5,000 hommes de terre et de 1,000 marins formant l'équipage des chaloupes et bricks en station à Corfou; ce qui fait 6,000 hommes. En cas de siége, surtout, il faudrait lever un corps d'habitants, qu'on ferait servir comme ouvriers, aides-canonniers, et pour d'autres ouvrages.

Ces 6,000 hommes ne peuvent être attaqués avec quelque succès que par 18,000 hommes; expédition tellement considérable, qu'elle est hors des forces des Anglais, puisque, en Belgique, ils n'ont eu que 12,000 hommes, qu'ils n'ont en Sicile que 6,000 hommes, et qu'en Portugal même, où ils portent tant d'intérêt, ils n'en ont que 24,000.

On peut donc prévoir le cas où les Anglais pourraient attaquer Corfou avec 9, 10 ou 11,000 hommes dont il n'y aurait tout au plus que 8,000 Anglais, et les 3,000 autres composés de déserteurs de toutes

les nations. En supposant qu'ils pussent débarquer, et qu'on ne pût les chasser de l'île, on serait obligé de se renfermer dans la place, et on se trouverait exposé au bombardement et à toutes les suites fatigantes qu'il entraîne. On conçoit que, dans ce cas, si l'on avait un camp retranché sous la place, il pourrait y avoir telle chance où les 5 ou 6,000 Français pourraient battre les ennemis, et, par le résultat d'une victoire, les obliger à se rembarquer, tandis que, si on se renfermait dans la place, on ne ferait plus une guerre active et l'on n'aurait plus aucune chance de succès.

Enfin, quand même les Anglais auraient 18,000 hommes, on sent qu'on ne pourrait faire une défense brillante, et la prolonger pendant le temps nécessaire pour les dégoûter ou jusqu'à ce qu'on pût avoir des secours, qu'en faisant une guerre de siége offensive.

Une guerre de siége purement passive ne peut avoir d'autre résultat que de prolonger la défense un mois de plus ou un mois de moins.

Corfou ayant déjà trois lignes d'enceinte, il faut trois siéges. Ainsi on peut prévoir que le commandant pourra résister quatre mois; mais enfin, au bout de ces quatre mois, il sera perdu. Le résultat, au contraire, qu'on peut espérer d'une guerre de siége active ou offensive est incalculable.

Je pense donc qu'il est nécessaire que, dans les

positions les plus avancées, à 4 ou 500 toises de la lunette Saint-Roch, dans des points qui sont probablement donnés par le terrain, on établisse cinq à six redoutes, qui, appuyées à la mer de droite et de gauche, seraient placées sur une étendue de 1,000 à 1,100 toises. Ces cinq ou six redoutes seraient donc éloignées entre elles d'environ 150 toises, vu la largeur des redoutes qu'on suppose être de 40 toises de côté intérieur. On aurait soin que les côtés qui sont attaquables par l'ennemi aient le profil de siége, c'est-à-dire des parapets de 3 toises et des remparts de 4 toises de largeur, avec un relief de dix pieds au moins sur la campagne. En les construisant, on y placerait des magasins à poudre, blindés et couverts en terre. Les côtés de la place pourraient avoir un bon profil de campagne.

La construction de ces six redoutes doit être d'une petite dépense. On pourrait charger un bataillon de ces ouvrages. En un mois de temps ces ouvrages seront massés et en état de défense, et l'on pourra toujours continuer à les perfectionner.

Le tracé sera fait de manière que les ouvrages se flanquent entre eux le plus possible. Par la suite, on pourra couvrir ces cinq ou six ouvrages par un chemin couvert, qui n'empêcherait point de déboucher par-dessus les glacis pour aller à l'ennemi. Il serait inutile de le palissader, si ce n'est dans les

angles saillants qui seraient en avant des redoutes, parce que le chemin couvert ferait partie de la fortification des redoutes et donnerait un second rang de feux ; mais, dans l'intervalle des redoutes, le chemin couvert ne serait point palissadé, de manière qu'il n'y eût aucun obstacle pour aller en bataille à l'ennemi et revenir de même. Ce chemin couvert ne doit être entrepris que lorsque les redoutes auront toute leur perfection.

Je suppose ces redoutes faites, ce qui peut être avant le mois de septembre ; on peut les armer de huit à dix pièces de canons de fer, ou canons de toute espèce. L'armée française étant rangée en bataille derrière ces redoutes, l'ennemi ne pourrait point les attaquer de vive force ; et, s'il faisait cette sottise, ce serait le cas de déboucher de derrière les redoutes, et, dans ce cas, 5,000 hommes peuvent en battre 15,000. L'ennemi ne tentera point une opération si folle. L'ennemi sera donc obligé d'ouvrir la tranchée ; je suppose qu'il l'ouvre à 500 toises; il sera obligé, pour se couvrir, de faire des ouvrages de 1,800 toises de développement, parce qu'il voudra appuyer sa droite et sa gauche à la mer pour ne pas craindre d'être tourné. Il cheminera sur une ou deux redoutes, mais il sera toujours obligé d'essuyer les feux des trois redoutes; celles sur lesquelles il cheminera seront alors remplies d'artillerie; et alors aussi la garnison commen-

cera une guerre active, en faisant des lignes de contre-attaque, en cheminant contre les cheminements de l'ennemi. Il est probable que les redoutes peuvent être placées de manière à avoir un grand commandement ; quels avantages n'auront point, sous la protection des forts placés en arrière et qui les dominent, ces cheminements qui marcheront à l'ennemi ! C'est alors que des batteries établies dans ces lignes de contre-approche rendront ces siéges actifs. C'est là qu'un commandant et de bons officiers pourront déployer toutes les ressources de la guerre. Le siége ainsi conduit, le temps nécessaire pour réduire ces lignes est incalculable. Deux et trois mois peuvent se passer dans ces opérations ; mais, en supposant que l'habileté ou la supériorité de l'ennemi soit tellement considérable que ces redoutes ne puissent tenir que quinze ou vingt jours, c'est un prolongement de défense qui ne peut être donné par aucun ouvrage isolé, d'autant plus que, pendant ce temps-là, l'ennemi sera éloigné de 1,200 toises de la place, que la ville sera tout à fait couverte, ainsi que la presqu'île de San-Pantaleone.

On travaillera perpétuellement à ces redoutes, de sorte que, si la place n'était assiégée qu'au mois de mai prochain, ces redoutes seraient des forts très-considérables.

On sent facilement qu'une guerre active ne peut

être établie entre les forts Abraham et Saint-Sauveur, parce que l'ennemi, une fois maître de la presqu'île de San-Pantaleone, a un grand développement et de grands avantages pour attaquer la ville et prendre en flanc les cheminements et la défense de l'assiégé.

Ce qu'on propose a donc l'avantage de rendre maître de la presqu'île de San-Pantaleone et d'obliger l'ennemi à de grands développements. S'il était possible d'appuyer la gauche de manière qu'on fût maître de la pêcherie de Callikiapoulo, ce serait un grand avantage.

Je ne puis pas penser que ces ouvrages doivent coûter plus d'une trentaine de mille francs en gratifications pour les troupes, qui doivent travailler pour se couvrir pour leur propre défense, par honneur et avec la plus grande activité. Il faut charger chaque bataillon de la garnison d'une de ces redoutes ; elles porteront le nom de *redoutes impériales*, un numéro et le nom du bataillon qui aura été chargé de la construction. Si la garnison de Sainte-Maure, au lieu de rester pendant deux ans les bras croisés, eût remué de la terre, il n'y a pas de doute que les Anglais n'eussent pas réussi, et peut-être n'eussent-ils rien tenté. C'était l'usage des Romains, et c'est celui de l'Empereur. Sa Majesté est surprise qu'un aussi bon officier que le gouverneur n'ait encore entrepris aucun système

d'ouvrages en terre, qui eût ajouté une grande force à la place. La marine doit fournir des travailleurs, la ville doit aussi en fournir gratis, ou à très-bon marché. Aussitôt qu'on aura suffisamment établi cette première ligne, il faudra en établir une deuxième ; ce sera une ligne qui partira du fort Saint-Sauveur, aura devant elle l'étang des salines, s'appuiera à la mer et empêchera l'ennemi de s'établir dans la presqu'île de San-Pantaleone. On ajoutera au système des lignes deux forts : un entre le fort Saint-Sauveur et les salines, l'autre entre les salines et la mer, qui pourront être réunis par une ligne en arrière, si on le juge nécessaire.

On comprend que cette redoute sera protégée par le fort Saint-Sauveur et qu'elle ne pourra être attaquée que par un côté, et peut-être pourrait-elle avoir, au moyen des salines, une petite inondation en avant, ou un fossé plein d'eau.

Enfin, comme on sent que c'est spécialement entre les salines et la mer que l'ennemi voudra percer, on construira trois redoutes à 100 toises l'une de l'autre, de manière que l'ennemi ait à les prendre successivement ; et, lorsqu'on verra qu'il sera près de s'emparer de la première, on coupera l'isthme en arrière, pour laisser entrer l'eau de la mer et multiplier les obstacles sur les cheminements de l'ennemi ; on rendra ainsi les abords de ces redoutes fort difficiles.

C'est la presqu'île de San-Pantaleone qu'il faut défendre, si, rebuté par ces obstacles, l'ennemi chemine sur le fort Abraham (il paraît que c'est la partie la plus forte de la place), et on aura rempli son but. Puisque cette presqu'île est si importante à conserver, il faut établir plusieurs redoutes partout où l'ennemi pourrait débarquer, et y avoir des batteries de côtes.

En débouchant par les salines, on se trouvera avoir des positions sur le flanc de l'ennemi; rien n'empêchera d'ailleurs que, lorsque ces deux ouvrages seront faits, on n'occupe encore le mont Olivetto par de forts ouvrages en terre.

Une place comme Corfou, avec la garnison qui doit y être, ne peut se défendre qu'en remuant de la terre et en obligeant l'ennemi à dix siéges avant qu'il soit arrivé sur la première enceinte de la place. Si on laisse l'ennemi arriver à 20 toises de la place, ou si l'on ne prétend disputer le terrain que par des affaires de postes ou de tirailleurs, ce qui est impossible vu la supériorité de l'ennemi, on n'entend point les moyens de vaincre.

Corfou est inattaquable de trois côtés: la ligne occupée par la fortification n'a que 600 toises, de sorte qu'une garnison de 4 à 5,000 hommes courrait risque, si elle ne faisait rien, de laisser prendre les forts et la ville, et de rentrer ensuite dans la citadelle avec une garnison trop considérable pour

pouvoir y être contenue ; et on aurait la douleur de voir capituler, après trois mois de siége, une garnison de 3,000 hommes, devant une armée qui n'aurait plus sous les armes que 5 à 6,000 hommes. Une place comme Corfou, dont la garnison ne peut sortir que prisonnière ou victorieuse, ne doit se rendre que faute de vivres, ou bien les officiers qui la commandent ne connaissent pas toutes les ressources de la guerre.

D'après la copie. Dépôt de la guerre.

1219. — NOTE SUR CHERBOURG.

Rambouillet, 8 juillet 1810.

Il faudrait avoir le plan de Cherbourg jusqu'à 600 toises du fort de Querqueville et jusqu'à 600 toises du fort de l'île Pelée, de manière que le terrain se trouve bien embrassé. On a plusieurs buts à remplir à Cherbourg.

1° Mettre les établissements maritimes à l'abri d'un coup de main et dans le cas de soutenir un siége de quinze jours de tranchée ouverte.

2° Éloigner le bombardement de ces établissements de manière que l'ennemi, dès le moment de son débarquement, ne pût se placer qu'à 12 ou 1,500 toises des établissements maritimes.

3° Empêcher l'ennemi de pouvoir établir aucune

batterie dans l'intérieur de la rade. Or, la rade, qui commence au fort de Querqueville et finit au fort de l'île Pelée, a 3,000 toises à vol d'oiseau. Il serait donc convenable que, dans aucun point de ces 3,000 toises, l'ennemi ne pût envoyer ni bombes ni boulets, et, si le projet est difficile pour les deux passes, il faut au moins s'appuyer à une passe et maintenir toujours la passe libre. La passe naturelle paraît être du côté de Querqueville.

Que l'ennemi ne puisse se placer entre le fort de Querqueville et la place sur un espace de 12 à 1,500 toises, alors on sera toujours maître de s'appuyer à gauche, d'entrer et de sortir par la passe de gauche. Par la suite on tâchera d'avoir la même propriété pour la passe de droite.

Une expédition à Cherbourg ne peut avoir pour but que de brûler les établissements maritimes de l'escadre qui serait dans la rade. Il doit y avoir cette semaine un conseil sur Cherbourg, où se trouvera M. Cachin et où l'emplacement des établissements sera déterminé. Pour mettre à l'abri d'un coup de main les établissements maritimes, il faut que l'emplacement des bastions et des bâtiments soit positivement désigné; ce qui aura lieu dans les conférences qu'on va tenir.

Pour tenir l'ennemi à 1,500 toises des établissements maritimes, il paraît qu'il faut occuper une circonférence de 5,000 toises. Un cercle de

5,000 toises ne peut être occupé que par sept ou huit forts. En supposant que ces forts fussent des pentagones ou des quadrilatères en terre, avec un réduit en maçonnerie, ils occuperaient par leur enceinte, ou au moyen de demi-lunes ou flèches avancées, une largeur de 2 ou 300 toises; en espaçant ces forts de 400 toises, il en faudrait huit. Le réduit en maçonnerie devrait contenir un magasin à poudre, des puits, une manutention, un magasin de vivres, des logements à l'épreuve. Il faudrait faire un modèle en relief d'un de ces forts, comme M. Fontaine en fait faire pour les monuments de Paris.

Ces forts pourraient être défendus par 300 hommes, ce qui ferait 2,400 hommes nécessaires; et ils pourraient contenir chacun 7 à 800 hommes. Ces forts pourraient être faits, l'un portant l'autre, pour 1 million : 7 millions pour les forts et 3 millions pour l'enceinte seraient une dépense au plus de 10 millions, qui, à 3 millions par an, serait faite en quatre ans.

S'il était possible, au lieu de sept forts, de n'en faire que six, en agrandissant quelques forts par des demi-lunes, en faisant quelque inondation soutenue par des redoutes, cela diminuerait non-seulement les dépenses, mais la garnison.

Ainsi 2,000 hommes dans les forts, 4,000 dans la ville, en tout 6,000 hommes, même de mau-

vaises troupes, mettraient Cherbourg à l'abri d'une armée de 25,000 hommes ; et si, découvrant que l'ennemi ouvre la tranchée contre un fort, on pousse des lignes de contre-approche des deux forts voisins, et qu'on borde d'artillerie l'intervalle qui les sépare, la résistance augmenterait beaucoup, et le temps que ce fort pourrait résister serait indéterminé. Il est hors de doute que c'est sur ces bases qu'il faudrait faire le projet. Mais il y a des points intérieurs qu'il faut occuper pour maintenir les communications, et quelques autres plus éloignés qu'il faut occuper à cause de leur commandement.

Mais je crois très-important de ne pas perdre de vue qu'il faut éloigner les attaques de l'ennemi de 1,600 toises au moins des magasins ; ce qui porterait les forts à 1,500 toises et les batteries ennemies à 16 ou 1,700 toises. Il sera donc impossible que l'ennemi bombarde sans prendre un de ces forts.

On a dit que les forts devaient être des pentagones ou des quadrilatères ; ainsi ils auront une épaisseur de 2 ou 300 toises ; les fortifications de la place gagneront aussi du terrain ; ainsi la gorge des forts ne sera vraiment éloignée que d'environ 1,000 toises ; ce qui serait trop distant sans doute pour recevoir une protection de la place, mais ce qui empêchera l'ennemi de s'établir entre les forts

et la place, ou du moins rendra son attaque très-périlleuse.

D'après la minute. Archives de l'Empire.

1220. — ORDRES POUR L'ARMEMENT DES COTES ET L'INSTITUTION DE COMMISSIONS CHARGÉES DE LEUR INSPECTION.

AU GÉNÉRAL CLARKE, DUC DE FELTRE,
MINISTRE DE LA GUERRE, A PARIS.

Rambouillet, 11 juillet 1810.

Je vous renvoie plusieurs de vos rapports relatifs à l'armement des côtes. J'y vois qu'il y a 906 batteries composées de 3,648 bouches à feu, la plupart employées au service du cabotage, et employant 13,000 canonniers et coûtant 7 millions. Rien de cela ne me paraît extraordinaire. Votre rapport est fondé sur une supposition qui n'est pas exacte : c'est de croire que le cabotage de port à port a cessé ; il est, au contraire, plus actif que jamais.

Vous dites que c'est à tort que la marine se plaint souvent des batteries de côtes ; mais elle a raison : 1° parce que le personnel des garde-côtes ne vaut pas ce qu'il devrait valoir ; 2° parce que les affûts de côtes sont pourris et n'offrent pas suffisamment de solidité

Partez du principe que, dans l'état d'infériorité de notre marine, on ne saurait avoir trop de batteries de côtes. Le cabotage est fort et prendrait plus d'accroissement si les batteries étaient mieux servies et composées d'un meilleur matériel. J'ai ordonné à la marine de vous fournir 1,000 affûts de côtes. Il résulte d'un de vos rapports que, depuis l'an XII, il n'a été fabriqué que 938 affûts de côtes ; ce qui ne fait pas 200 par année. Je vois, par les états qui y sont joints, qu'il existe aujourd'hui 2,800 affûts de côtes et marins. Moyennant les 1,000 affûts de la marine, les 938 construits depuis l'an XII, les 100 pour lesquels les fonds sont faits par le budget de cette année, total plus de 2,000 affûts neufs que vous devez mettre en batterie le plus tôt possible, vous devez être à même de mettre les batteries de côtes dans le meilleur état.

Je désire savoir ce que coûte une compagnie et si l'on ne pourrait pas employer des troupes mieux organisées et plus sûres à ce service.

Remettez-moi un projet pour nommer six commissions composées chacune d'un officier d'artillerie, d'un officier du génie et d'un officier de marine. Une de ces commissions serait chargée de l'inspection des côtes depuis la frontière de Hollande au delà d'Emden jusqu'à l'Escaut ; la deuxième, de l'Escaut à la Seine ; la troisième, de la Seine à Brest ; la quatrième, de Brest à Bayonne ; la cinquième, de Cette à Nice ; la

sixième, de Nice jusqu'à Terracine. Ces commissions seraient chargées de parcourir les côtes, de vous faire un rapport tous les huit jours sur les travaux, de faire connaître la situation des batteries, les travaux qu'il faudrait y faire et les nouvelles batteries qu'il serait nécessaire d'établir. Elles resteront sur les lieux pour recevoir vos ordres et donner des réponses. Vous diviserez le travail de chaque commission en plusieurs stations. Ainsi, par exemple, la commission qui serait chargée de l'inspection de la rive gauche de l'Escaut visiterait l'île de Cadzand et irait à Ostende, lèverait un croquis des batteries, en reconnaîtrait la situation, prendrait note de celles à réparer, et se concerterait avec l'inspecteur du génie et de l'artillerie d'Ostende. Après avoir fini ses opérations à Ostende, la commission irait à Dunkerque et correspondrait avec vous; de là la commission irait à Boulogne, etc. Par ce moyen, le travail ne s'entasserait pas. Rédigeant sur les lieux, les commissaires rédigeront mieux; ils répondraient aux objections, et on parviendrait à avoir un système de batteries de côtes bien organisées et sur de bons affûts.

Il faudra avoir soin qu'en passant la revue de chaque batterie la commission fasse bien connaître le but de cette batterie.

Les commissions d'inspection auront soin d'observer le degré d'importance de chaque batterie qui

exigerait des affûts neufs, ou des affûts de côtes, ou des affûts marins; ce qui permettrait de les laisser à la disposition des communes.

D'après la minute. Archives de l'Empire.

1221. — NOTE SUR ROCHEFORT.

(EXTRAIT.)

Il est important de mettre Rochefort dans un état de défense respectable. Pour cela, il faut d'abord défendre l'île Madame et la pointe de Fouras, faire connaître leur situation actuelle et ce qu'il faudrait faire pour que, une armée de 20,000 hommes ayant débarqué à droite et à gauche et tourné cette position, ces deux batteries pussent résister avec une faible garnison et défendre l'entrée de la rivière, si l'ennemi jugeait devoir les prendre avant de s'avancer. Il faut, après cela, empêcher les brûlots d'arriver, faire connaître la situation du fort Lupin et de la redoute de Vergeroux.

Il est clair que, si l'ennemi est sur la rive droite, il ne pourra pas prendre le fort Lupin et profiter de la rivière. De même, si l'ennemi est sur la rive gauche, les batteries de la pointe de Fouras et la redoute de Vergeroux, si ces forts sont de quelque importance, l'empêcheront de profiter de la rivière.

Avant de penser à empêcher le bombardement de Rochefort, il faut penser à mettre l'enceinte à l'abri d'un coup de main. Est-elle revêtue en maçonnerie? Pourquoi le tracé est-il si défectueux? Y a-t-il contrescarpe au fossé, chemin couvert et glacis? Peut-on en établir?

Sur la rive gauche il y a des marais qui ont été desséchés; n'est-il pas nécessaire de couvrir ce côté par une double couronne?

Car d'abord l'ennemi ne tentera jamais une opération avec la certitude de ne pouvoir s'approcher de la place qu'à 4 ou 500 toises pour bombarder. S'il n'a pas l'espoir de brûler réellement les vaisseaux et de démolir l'arsenal, jamais il ne hasardera une expédition qui lui coûterait quatre fois le dommage qu'il peut faire. Après avoir tiré un millier de bombes, on peut avoir maltraité quelques vaisseaux, mais c'est un léger mal.

On suppose et on demande s'il y a des magasins à poudre à l'épreuve suffisants pour mettre les approvisionnements de terre et de mer à l'abri de la bombe.

Il faut d'abord faire connaître les ouvrages à établir sur les rives droite et gauche pour mettre la ville à l'abri d'un coup de main; cela fait, il faut aussi penser à éloigner l'ennemi le plus possible.

Un fort dans la position de la redoute de Vergeroux a le double avantage de barrer la rivière et

d'appuyer la gauche des ouvrages, dont il paraît que la droite doit être sur la hauteur des Chartres.

Un fort, dans le genre de ceux de Boulogne, à Vergeroux, aux Chartres, et un intermédiaire formeraient ligne. La droite appuierait à la rivière ainsi que la gauche. Tout l'espace renfermé entre la redoute Vergeroux et la rivière formerait un camp retranché de 6 à 7,000 toises de tour, et qui se trouverait défendu par trois seuls ouvrages ou forts.

Si, au lieu de la hauteur des Chartres, on peut occuper un point sur la rivière, à 2 ou 300 toises, il faut le faire. Si la hauteur des Chartres est commandée, ce qu'on ne peut voir dans les plans, puisqu'il n'y a pas de côtes, il faudrait s'appuyer à la hauteur de la Coudre et de là à la rivière, s'il était possible.

Il est probable que, de la hauteur des Chartres ou de toute autre hauteur des environs plus près de la ligne, il doit être possible de protéger des inondations qui fassent que le camp retranché soit suffisamment établi avec les trois forts qu'on a proposés.

Sur la rive gauche on peut concevoir une ligne de 1,000 toises, qui s'appuierait de droite et de gauche à la rivière, et formerait un deuxième camp retranché.

J'ai fait dessécher les marais ; il est donc facile de les rétablir. En occupant par trois ou quatre forts la

ligne de 1,000 toises qui sert de segment au coude de la rivière, on doit être maître des eaux et pouvoir inonder.

Y a-t-il, sur la crête des hauteurs, des points nécessaires à occuper? Autant que je m'en souvienne, il n'y en a guère. On suppose qu'on peut établir des inondations qui couvriraient la droite; alors, avec trois simples forts et des marais qu'on inonderait, on aurait suffisamment pourvu à la défense de Rochefort.

Ainsi on croit donc que le ministre doit faire faire des projets pour l'île Madame, pour la pointe de Fouras, pour les inondations de la rive gauche en la soutenant par quelques redoutes, pour les trois forts de la rive droite. Tout cela ne peut être d'une forte dépense. Il faudra également voir ce qu'il convient de faire à l'enceinte, aux chemins couverts.

Au premier coup d'œil, les inondations et les sinuosités de la rivière me paraissent tellement aider aux inondations, qu'on peut raisonnablement espérer d'arriver à un résultat.

Napoléon.

D'après la copie. Dépôt de la guerre.

1222. — INSTRUCTIONS POUR UNE MISSION A REMPLIR EN HOLLANDE.

AU COMMANDANT DEPONTHON, SECRÉTAIRE DU CABINET.

Rambouillet, 15 juillet 1810.

Le sieur Deponthon laissera au sieur d'Albe le travail qu'il a à moi et partira demain matin pour la Hollande. Il suivra cet itinéraire : il ira de Paris droit à Willemstad ; il verra cette place en détail et m'en enverra un plan et mémoire raisonné de la situation actuelle, qui me fasse connaître son armement, son système d'inondation, s'il y a des casemates, son approvisionnement en poudre et en vivres. Il prendra des renseignements sur les sondes de Willemstad jusqu'à la mer, en suivant le Bieningen (ou Grevelingen).

Quand il aura recueilli les renseignements nécessaires pour ce mémoire et rédigé sur les lieux, il ira à Overflakkee ; il restera dans cette île-là le temps nécessaire pour observer quelle est la difficulté de passer de Willemstad dans l'île, si l'ennemi s'en emparait. Il ira ensuite à Goeree. De Overflakkee à Goeree, peut-on y passer? Y a-t-il de l'eau à basse mer et quelle longueur de canaux y a-t-il à franchir ? Il reconnaîtra les batteries existantes, celles qu'il serait utile d'établir pour

défendre la rade et les passes, enfin ce qu'il y a à faire pour la défense de ces îles. Il se rendra ensuite à Hellevoetsluis, où, avant de rien faire, il rédigera son mémoire et le mettra à la poste. Après cela, il visitera Hellevoetsluis, se procurera des plans de la place et du port, et me fera un mémoire sur la situation de l'une et de l'autre, sous le rapport de l'armement, des batteries de côtes et de celles qui défendent la rade. Il marquera sur les plans qu'il m'enverra l'emplacement des batteries, le nombre des bouches à feu; il comptera les vaisseaux en rade, verra quelle protection ils reçoivent, et quelle est la direction des passes à la mer. Il visitera ensuite l'arsenal de la marine, les vaisseaux en armement et ceux désarmés, les chantiers, les approvisionnements de bois; enfin il me rendra compte de tout ce qui concerne ce département. Ces observations et ces mémoires doivent être faits avec maturité et solidité, et non à la hâte.

D'Hellevoetsluis, le sieur Deponthon se rendra à Brielle; il ira voir l'embouchure de Putten et me fera un grand mémoire là-dessus; il m'enverra les sondes, le nombre et la force des bâtiments qui y passent, et tout ce qui peut m'intéresser sur cette embouchure du Rhin.

De là il suivra la plage jusqu'au Texel; il me fera un mémoire sur le port du Texel, sur l'armement de la côte, sur les facilités qu'aurait l'ennemi de

s'en approcner, sur la rade extérieure, sur la rade intérieure, sur les fortifications de terre et de mer, sur la position que prennent les vaisseaux pendant les glaces, sur le bassin à construire au Texel pour contenir vingt vaisseaux, sur l'emplacement, sur ce que cela coûterait, sur ce qu'il y a à faire pour avoir une place à l'embouchure, qui se défende longtemps et défende la rade. Ce mémoire, fait avec des plans détaillés, le sieur Deponthon le mettra à la poste.

Il ira de là à l'île du Texel, qu'il parcourra dans le plus grand détail, et successivement les îles Vlieland, Terschelling, Ameland et Schiermonnikoog. Il me fera connaître la situation des passes de ces îles à basse mer, leur population, les moyens qu'aurait l'ennemi pour s'en emparer, la difficulté pour l'en chasser et les passes qui conduisent dans le Zuiderzee. De la dernière de ces îles, il ira à Zoutkamp et à Groningen, d'où il me dépêchera son travail.

Il se rendra ensuite à Emden; il me fera un mémoire sur l'Ost-Frise et Emden, longeant la frontière de Hollande du côté de l'Allemagne.

Après cela les places, de deuxième ligne. Après avoir recueilli tous les documents qui lui serviront à rédiger son mémoire et l'avoir mis à la poste, il reviendra visiter les places de seconde ligne : De-

venter, Zwolle, jusqu'au passage dans le Zuiderzee à Hattem.

De là il ira à Amsterdam ; il reconnaîtra les lignes que les Hollandais avaient tracées pour la défense de la ville, et me fera un mémoire sur l'arsenal et sur le Zuiderzee. Il ira visiter Haarlem et reviendra à Amsterdam, où il restera jusqu'à de nouveaux ordres.

Le sieur Deponthon aura grand soin, dans tout le cours de sa mission, de ne recueillir que des renseignements sûrs et exacts et de se procurer les meilleures cartes, et, s'il y a des parties de la côte qui soient compromises, d'en informer le duc de Reggio.

D'après la minute. Archives de l'Empire.

1223. — INTENTIONS DE L'EMPEREUR SUR L'ORGANISATION DE LA GARDE, DESTINÉE A FOURNIR AUX CADRES D'UNE ARMÉE DE RÉSERVE.

AU MARÉCHAL BESSIÈRES, DUC D'ISTRIE, COMMANDANT LA GARDE IMPÉRIALE, A PARIS.

Trianon, 3 août 1810.

Mon Cousin, donnez les ordres les plus sévères pour que les fusiliers gardent le shako et ne portent

point le bonnet à poil, qui est la coiffure des chasseurs et des grenadiers de la vieille Garde. Autorisez, sur les 20 centimes qu'on donne aux régiments qui sont sur la Loire, une retenue de 8 centimes pendant le trimestre de juillet, août et septembre. A la fin de septembre, vous me rendrez compte, et je verrai si la retenue doit être continuée. Faites-moi connaître s'il y a, à la suite des fusiliers, des écoles pour les perfectionner dans la lecture, l'écriture et le calcul. Faites-moi connaître également quel est le nombre qu'on pourrait prendre pour recruter la vieille Garde. Je voudrais des hommes qui servent depuis Friedland.

Proposez-moi un projet d'organisation morale de la Garde. Voici mes intentions : Les lieutenants et sous-lieutenants, sergents et caporaux du régiment des conscrits doivent avoir le même rang que les lieutenants, sous-lieutenants, sergents et caporaux de la ligne. Les sergents et caporaux doivent tous êtres tirés des régiments de fusiliers. Même chose pour les tirailleurs. Faites-moi connaître ce qui se pratique aujourd'hui. Tous les cadres des fusiliers doivent être tirés de la vieille Garde. Je destine les tirailleurs à former des caporaux pour l'armée, et les fusiliers à former les sergents. Je voudrais donc que les meilleurs sujets des tirailleurs passassent dans les fusiliers, qui ont une paye supérieure, et que les meilleurs sujets des conscrits passassent dans

les tirailleurs et même dans les fusiliers. On distinguerait les conscrits qui, après un an d'exercice, seraient reconnus pour être bons sujets, avoir quelque éducation, être doués d'un bon naturel, savoir lire, écrire et chiffrer, avoir instruit plusieurs recrues; ceux-là obtiendraient de l'avancement en passant dans les fusiliers; ceux qui auraient moins d'aptitude et n'auraient que les connaissances nécessaires pour être caporaux seraient envoyés aux tirailleurs. Enfin les fusiliers les plus distingués par leur instruction, leur bonne conduite, qui auraient quatre années de service ou se seraient signalés par une action de bravoure, passeraient dans la vieille Garde. Il faut me faire là-dessus un projet de règlement, afin que cela soit bien compris. Par ce moyen, la moitié ou le tiers des fusiliers se recruterait dans les tirailleurs et conscrits, et la moitié ou le tiers de la vieille Garde, dans les fusiliers. Cela aura l'avantage d'entretenir ma vieille Garde, de faire amalgame et d'arriver à un résultat qui est celui-ci : je veux avoir dans ma Garde de quoi former les cadres d'une armée de réserve de cent bataillons ou de six cents compagnies, ce qui ferait 3,000 sergents et 6,000 caporaux, ou 9,000 sous-officiers. Les deux régiments de fusiliers sont de 2,300 hommes, les quatre régiments de tirailleurs, de 6,000, et les quatre régiments de conscrits, de 6,000 hommes. Si on tient la main à ce que ce

soient toujours des hommes de choix, si leur instruction est toujours suivie, je trouverai toujours 3,000 sergents soit dans les fusiliers, soit dans les principaux des tirailleurs, et 6,000 caporaux dans les 6,000 tirailleurs et dans les 6,000 conscrits. Je tirerai de ma vieille Garde facilement 600 lieutenants ou sous-lieutenants et 600 des écoles et lycées pour les mêler avec les premiers. Les 600 capitaines seraient fournis partie par la ligne, partie par ma vieille Garde. Or une réserve de cent bataillons voudrait dire une réserve de 80,000 hommes. Il est donc nécessaire : 1° que mes vues soient conservées par un décret qui en donnera connaissance au ministère, à la Garde et à l'armée; 2° que les mesures nécessaires soient prises pour entretenir l'instruction et éclairer les choix.

NAPOLÉON.

D'après l'original comm. par Mme la duchesse d'Istrie.

1224. — RECOMMANDATIONS SUR LES TRAVAUX A FAIRE POUR LA DÉFENSE DES BOUCHES DE L'ESCAUT ET DE LA MEUSE.

AU GÉNÉRAL CLARKE, DUC DE FELTRE,
MINISTRE DE LA GUERRE, A PARIS.

Trianon, 4 août 1810.

Monsieur le Duc de Feltre, je viens de lire avec attention votre rapport du 1er août sur les travaux extraordinaires du génie.

Je vois que les fonds que j'ai accordés pour le fort de Bath seront dépensés au 15 août. Faites-moi connaître ce que j'ai accordé, ce qu'on a dû faire, et ce qu'il serait encore possible de faire pour améliorer ce fort important. Je désire qu'on profite des mois de septembre, octobre et novembre pour continuer ces travaux.

Je ne veux pas dépenser plus de 50,000 francs pour les camps de Westkappelle, dans l'île de Walcheren. Il faut ne laisser que le nombre d'hommes nécessaire pour ces camps. Accordez les 30,000 francs demandés pour mettre la place de Zierikzee en état de défense; ce qui, avec les 10,000 francs que j'ai déjà donnés, fera 40,000 francs. Je ne prends pas de décret pour cela, parce que cette dépense sera

régularisée après. Je suppose qu'au conseil du mois de novembre on me remettra les plans des travaux que j'ai à y faire, afin que la dépense soit entièrement complétée pour l'année prochaine.

Je vous ai fait connaître mes intentions sur les travaux de l'île d'Aix.

Je vous recommande de nouveau les travaux de Flessingue. Il faut bien faire comprendre aux officiers du génie que, si le fort Montebello qui protége la batterie de Nolle n'est pas mis dans un état de résistance suffisant, c'est comme s'il n'y avait rien de fait; car c'est ce fort qui, en nous établissant maîtres de la communication de la place avec la batterie de Nolle, rend impossible à l'ennemi de franchir l'entrée de l'Escaut. Il est donc de la plus grande importance d'avoir, cette année, le fort Montebello et le fort Saint-Hilaire.

Il y a une centaine de voitures du train du génie dont on ne sait que faire; au lieu de les désarmer, ne serait-il pas plus convenable de les envoyer à Flessingue? Il faudrait même prendre une des compagnies du train du génie qui reviennent d'Allemagne, afin de procurer ainsi environ 200 voitures à Flessingue. Il ne faut pas épargner l'argent pour cette place.

Je vois qu'on attend à Breskens qu'on y envoie le projet d'amélioration de la batterie Impériale. Remettez-moi ce travail mercredi, afin que je voie s'il

est conforme à mes intentions, et que ces ouvrages puissent être entrepris et finis cette année.

Je désire que vous donniez des ordres et des instructions au corps du génie pour qu'on puisse me faire connaître, au conseil de novembre prochain, ce qu'il y a à faire au fort Impérial de l'île de Cadzand pour lui donner toute la force possible, de sorte que cette belle batterie, qui défend l'entrée de l'Escaut et que mon intention est encore d'augmenter de huit pièces de 48, soit non-seulement à l'abri d'un coup de main, mais puisse soutenir un long siége.

Le nouveau degré de force à donner au fort Impérial doit venir d'une forte occupation des digues, parce que c'est par là que l'ennemi pourrait cheminer, et d'un fort ouvrage avancé qui soutiendrait une immense inondation de plusieurs centaines de toises; alors on pourra considérer ce fort comme remplissant son jeu. S'il était ensuite possible de lier cet ouvrage avec le fort Impérial par une inondation, on serait alors maître de toute la digue, d'un fort à l'autre, et l'on pourrait y mettre en batterie autant de pièces de canon que l'on voudrait. Il faut que ce plan, dégagé de toutes assertions hasardées ou douteuses, soit mis en règle pour m'être soumis au conseil de novembre, avec les cotes et nivellements nécessaires.

Après Cadzand vient la place de Flessingue; elle

devient tous les jours plus importante; il est donc indispensable de la porter à un haut degré de défense. Les forts Montebello et Saint-Hilaire sont la clef de tout; il faut d'abord les finir dans les projets actuels; mais cela fait, il faut avoir des projets pour leur donner un autre degré de force, et enfin couvrir la place d'une grande inondation soutenue par des forts, qui mettent ce point si important à l'abri de toute crainte. Ces nouveaux projets devront également être appuyés des plans, nivellements et cotes.

La réunion de la Hollande donnant à l'île de Walcheren un plus haut degré d'intérêt, il faudrait donc, indépendamment des officiers dont tout le temps est employé à la conduite de leurs travaux, en envoyer d'autres qui puissent soigneusement s'occuper des moyens de tirer le plus grand parti possible des localités, pour tenir cette île avec une main de fer et la mettre à l'abri de toute espèce d'inquiétudes.

NAPOLÉON.

D'après la copie. Dépôt de la guerre.

1225. — UTILITÉ DE FORTIFIER TORGAU ET MODLIN.

A FRÉDÉRIC-AUGUSTE, ROI DE SAXE, A DRESDE.

Trianon, 4 août 1810.

Monsieur mon Frère, j'ai reçu votre lettre du 8 juillet; je donne entièrement mon assentiment au choix de Torgau pour y établir la place d'armes de dépôt pour votre royaume. Cette place a, comme Wittenberg, l'avantage de donner un pont sur l'Elbe. Je considère même sa situation sur la rive gauche comme avantageuse, parce qu'il serait plus facile d'en faire lever le siége. L'important actuellement est de diriger les travaux de manière que, dès le premier million qu'on y emploiera et dès la première année, il y ait un résultat, et de ne pas laisser suivre la méthode ordinaire des ingénieurs, de dépenser beaucoup d'argent et de ne donner de résultat que lorsque tout est achevé. Dans le temps où nous vivons, les circonstances commandent la prudence, et il est important d'avoir, le plus tôt possible, un point d'appui et de dépôt pour les forces militaires de Votre Majesté.

Je désire qu'aussitôt que l'ingénieur que Votre Majesté choisira aura assis ses idées, bien reconnu le local, et tracé son plan de situation, elle me le communique, afin que le résultat qu'il convient

pour nos intérêts d'obtenir, la mise en état de défense de cette place dès l'emploi du premier million, et dès la première année, puisse s'exécuter.

Quant à Varsovie, la question est fort difficile; si l'on est obligé d'abandonner toute idée de fortifications pour cette grande ville, il serait avantageux que l'on pût achever les fortifications de Modlin et leur donner un plus grand développement, en y comprenant l'île qui est au milieu de la Vistule et en occupant un point sur la rive gauche. Je désire aussi que Votre Majesté m'envoie le plan de cette place et du terrain de ses environs. En en faisant une bonne place, Modlin remplirait également le but d'avoir un pont sur la Vistule et d'être maître de cette rivière, d'autant plus qu'en cas de besoin il serait facile d'y transporter, par eau, tous les dépôts de munitions et d'artillerie qui se trouveraient à Varsovie. Je souhaite que Votre Majesté m'envoie les états de situation des places de Sierock et de Praga; celle de l'armée de son duché, ainsi que quelques notes sur les armes qui s'y trouvent, soit pour armer les troupes, soit pour armer la population. A-t-on fait usage de celles que j'avais envoyées à l'issue de la dernière guerre?

Comme je désire avoir tout cela très-secrètement et sans qu'on puisse se douter que je m'occupe de ces objets, j'ai pensé que la manière la plus simple était de vous le demander directement. Cependant

Votre Majesté remarquera que ceci n'est que de pure précaution, car mes relations avec la Russie continuent à être fort bonnes.

D'après la minute. Archives de l'Empire.

1226. — ORDRES CONCERNANT LES TROUPES AUXILIAIRES ET ÉTRANGÈRES AU SERVICE DE LA FRANCE.

AU GÉNÉRAL CLARKE, DUC DE FELTRE,
MINISTRE DE LA GUERRE, A PARIS.

Trianon, 5 août 1810.

Monsieur le Duc de Feltre, donnez ordre que la division Grandjean soit dissoute; que le régiment qui a ordre de se rendre à Saint-Malo continue pour Brest; que, du moment que ce régiment sera arrivé, le 1er provisoire de ligne retourne à Nantes, et le 2e provisoire de ligne à Lorient; que le 3e de ligne, qui est à Cherbourg, se rende à Saint-Malo. Envoyez un courrier à Cherbourg pour que le 105e ne parte pas. Ainsi le 10e d'infanterie légère sera à Brest, le 3e de ligne à Saint-Malo, et le 105e à Cherbourg. Donnez ordre au 3e léger, qui est à Dunkerque et Calais, de se rendre au Havre. Donnez ordre que le bataillon du régiment irlandais, qui est à Lan-

dau, se rende à Bois-le-Duc, où il fournira des postes à Willemstad; que le 13e de chasseurs se rende à Niort; que le 1er bataillon étranger, qui est à Cherbourg, se rende en Hollande. Donnez ordre aux tirailleurs corses et aux tirailleurs du Pô de se rendre à Boulogne, où ils feront partie du camp.

Régiments suisses. — Donnez l'ordre que l'un des deux bataillons du 4e régiment suisse qui sont à Valladolid (le 1er ou le 2e) y reste; que tous les hommes qui sont en état de servir y soient incorporés, et que le cadre de l'autre bataillon se rende au dépôt à Rennes. Ainsi, des trois bataillons de ce régiment, l'un reste à Valladolid, et l'autre sera à Rennes; il paraît que le 3e a été fait prisonnier. Je vois que le 3e régiment suisse a un détachement dans l'île de Cadzand, un à Lille, un bataillon dans l'île de Walcheren, et un à Bruges. Proposez-moi de réunir ces bataillons dans un même lieu, pour le bien de la comptabilité de ce corps. Le 1er bataillon de ce régiment est porté pour mémoire; je suppose qu'il est prisonnier; le 2e bataillon est à Valladolid. Le 2e régiment suisse a un bataillon à Valladolid et un en Catalogne. Ainsi il y a cinq bataillons des régiments suisses en Espagne; quatre à Valladolid, et un en Catalogne. Les deux bataillons du 4e régiment seront réduits à un, comme je l'ai dit ci-dessus. Le 2e bataillon du 3e régiment et le 1er du 2e se réduiront à trois compagnies

chacun, où seront incorporés tous les hommes disponibles, et ces six compagnies formeront un bataillon provisoire. Les cadres des autres compagnies rentreront au dépôt.

Le bataillon de l'armée de Catalogne sera complété par un détachement de 400 hommes qui partira des deux bataillons qui sont à Marseille et Toulon. Ainsi, des quatre régiments suisses, il y aura quatre bataillons à Naples, trois en Espagne, dont deux à Valladolid et un en Catalogne, deux à Marseille et Toulon, deux dans l'île de Walcheren, et deux dans la 13e division militaire.

Bataillons coloniaux. — Il y a six bataillons coloniaux ; ne serait-il pas convenable de les réduire à trois ? La force des six n'est que de 2,000 hommes ; ce qui fait des cadres nombreux et très-coûteux.

Chasseurs de la montagne. — Ne pourrait-on pas licencier les chasseurs de la montagne ?

Bataillons étrangers. — Il y a trois bataillons étrangers. L'un est à Cherbourg, l'autre à Porto-Longone, le troisième en Corse. De quelles nations sont les hommes qui les composent ? Quels sont les officiers qui les commandent ?

Pionniers. — Faites-moi un rapport sur le régiment de pionniers. Il est si disséminé qu'il vaudrait peut-être mieux le mettre en compagnies.

Je vois qu'il y a neuf compagnies de pionniers ;

ne serait-il pas convenable d'envoyer la 5e à Flessingue (on ne manque pas de bras à Wesel), de même que la 7e, et d'envoyer à Willemstad la 8e, qui est à Juliers ? En général, le régiment et les compagnies de pionniers, sur lesquels j'attends un rapport de vous, je voudrais les placer soit dans les îles de Walcheren et de Cadzand, soit dans les pays où il n'est pas facile de trouver des travailleurs.

Bataillon romain. — Qu'est-ce que c'est que le bataillon romain qui est à Rome ?

Bataillon départemental et compagnies municipales. — Qu'est-ce que le bataillon départemental et les compagnies municipales qui sont en Catalogne ?

Légion hanovrienne. — Mon intention est que la légion hanovrienne ne soit plus recrutée et qu'on en réduise les cadres. Ce pays appartenant au roi de Westphalie, il est inutile de s'occuper de ce corps.

Je vois que le régiment d'Isembourg est à 5,800 hommes, le régiment de la Tour d'Auvergne, à 4,800 ; c'est bien nombreux. Le roi de Naples demande à les prendre à son service. Ecrivez au chef d'état-major de faire ce traité. Moyennant que le Roi paye l'armement et l'habillement, cela peut s'arranger.

Qu'est-ce que les bataillons irlandais qui sont à Landau ? Faites-en passer une revue de rigueur et

faites-moi connaître de quelle nation sont les hommes. Je n'ai point l'état des officiers. Donnez ordre que le 2e bataillon et le 3e de ce régiment irlandais, qui sont en Espagne, soient réduits à un seul bataillon. On mettra en titre les meilleurs officiers. Ce régiment restera ainsi à trois bataillons; il ne sera pas augmenté.

Le 5e bataillon sera détruit dans le régiment espagnol, et sous aucun prétexte ne sera rétabli. Faites-moi connaître ce que font le 1er bataillon de ce régiment qui est dans la Maurienne, et le second qui est à Anvers; fournissent-ils des travailleurs?

Le 1er et le 2e bataillon du régiment de Prusse qui sont en Espagne seront de même réduits à un seul bataillon. Ainsi ce régiment ne sera plus composé que de deux bataillons, l'un en Espagne et l'autre dans l'île de Walcheren.

Les tirailleurs corses et les tirailleurs du Pô seront réduits chacun à six compagnies; les autres compagnies seront versées dans les compagnies restantes. On mettra en titre les officiers les plus capables, les autres seront mis à la suite ou placés ailleurs.

Le bataillon franc de l'île d'Elbe est de 1,000 hommes, et me coûte beaucoup. Aujourd'hui que j'ai des troupes, je voudrais dissoudre ce bataillon; cela pourra être agréable aux habitants et épargnera une dépense inutile.

Je ne veux, sous aucun prétexte, augmenter les bataillons étrangers, ni ceux destinés à recevoir les déserteurs. Les déserteurs, je les placerai dans des bataillons de pionniers pour la Hollande.

Ces observations sommaires vous feront sentir la nécessité de me faire un rapport général sur les troupes auxiliaires et hors de numéro.

NAPOLÉON.

D'après la copie. Dépôt de la guerre.

1227. — NOTE SUR LES PROVINCES ILLYRIENNES.

AU GÉNÉRAL CLARKE, DUC DE FELTRE,
MINISTRE DE LA GUERRE, A PARIS.

Saint-Cloud, 14 août 1810.

Monsieur le Duc de Feltre, je vous envoie une note sur les provinces illyriennes, qu'il conviendra de communiquer au maréchal duc de Raguse et aux bureaux de l'artillerie et du génie, pour qu'ils veillent à ce qu'il n'y ait aucun établissement sérieux dans les provinces illyriennes. Le duc de Raguse doit envoyer le général Poitevin reconnaître la position d'une place sur l'Isonzo, et de deux forts qui intercepteraient les routes d'Osoppo à Villach et de Goritz à Villach par Tarvis.

NAPOLÉON.

D'après la copie. Dépôt de la guerre.

Le fort de Sachsenburg doit être détruit, parce qu'il n'est susceptible d'aucune augmentation ; qu'il est tellement plongé que ce serait jeter son argent sans résultat, et qu'après quinze jours de défense la garnison serait inévitablement prise avant qu'on y pût revenir.

Villach paraît susceptible de peu de chose ; du moins tout serait à faire.

Le cours de la Drave, dont nous sommes en possession, a l'important avantage de nous rendre maîtres du versant des eaux, et de nous permettre de choisir les positions que nous devons occuper sur la chaîne des Alpes.

Il est à prévoir que, dans les événements d'une guerre, les Autrichiens pourraient nous prévenir ; or il est probable que nous n'essayerons pas même de défendre Villach et le versant des montagnes, qu'il faudra se retirer derrière les Alpes. Rester maître des Alpes est la seule chose qu'on doive désirer.

On peut en dire autant de toutes les provinces illyriennes. Dans une guerre contre l'Autriche, l'armée française repassera l'Isonzo, et il est possible qu'elle ne puisse pas se trouver assez réunie pour se battre dans des pays si près de l'Autriche. On aura obtenu un grand résultat de la circonstance qui nous rend maîtres de tout le pays, si

nous restons maîtres de l'Isonzo et du passage des Alpes.

Un des grands désavantages de Palmanova est qu'elle ne nous rend pas maîtres de l'Isonzo. S'il y a une fortification à établir, il faudrait l'établir à Goritz, Gradisca, ou tout autre point qu'il faut chercher et choisir sur l'Isonzo, qui fasse que l'armée puisse repasser l'Isonzo et être maîtresse de le passer quand elle voudra.

Ce qui est arrivé dans la dernière guerre avait été prévu, et on avait bien pensé qu'il n'était pas possible de se défendre dans le Frioul. Il faudrait donc reconnaître quel est le point qu'il faut occuper pour être maître du chemin d'Osoppo à Villach par Pontebba, celui qui rendrait maître du chemin de Tarvis à Caporetto par Goritz. S'il y avait là deux points qu'on pût occuper, cela mériterait la peine de dépenser un million sur chaque point, de manière que l'ennemi ne pût déboucher par ce chemin sans prendre les forts ; ce qui exigerait quinze ou seize jours. On ne prétend pas l'empêcher de passer avec de l'infanterie, de la cavalerie et des divisions légères, mais intercepter la chaussée ; c'est de la grande route qu'il est question de se rendre maître.

Il ne faut donc pas se dissimuler qu'il ne faut établir aucune offensive au delà des Alpes, aucune défensive au delà de l'Isonzo ; on sera prévenu par l'enne-

mi. La vraie défense est sur l'Isonzo et les montagnes. Il faut charger le général Poitevin de parcourir cette rivière et de déterminer un point, pour pouvoir l'occuper et faire système avec Palmanova, surtout chercher le point qui intercepte parfaitement la route de Villach à Osoppo et de Villach à Goritz par Tarvis.

Ces deux points sont bien plus importants que celui sur l'Isonzo ; car, si le quartier général de l'armée ennemie est à Klagenfurt, il lui faut quatre jours pour se porter aux montagnes, et, s'il y a là des obstacles qui le retiennent, l'ingression par la Carinthie, qui est l'ingression la plus dangereuse, se trouvera considérablement retardée, et l'armée française a tout le temps de se former dans le Frioul, de débloquer les places et de prendre l'offensive.

Si, à cause de ces obstacles, l'ennemi ne vient point par Klagenfurt et vient par Laybach, ce serait un détour de quatre ou cinq jours, qui retarderait d'autant sa marche. Cela l'obligera à diviser ses forces, parce qu'il aura toujours à craindre une attaque par la cavalerie. Gagner cinq à six jours dans ces moments-là n'est pas un petit objet.

Ainsi il faut renoncer à toute espèce de projet sur Laybach ; il faut en détruire les fortifications ; mais il est bon de conserver le château en l'améliorant,

d'abord parce que le château contiendra les habitants, et qu'il peut être utile, dans l'hypothèse où l'ennemi serait prévenu et où l'armée se porterait en avant, pour assurer les communications, servir de refuge aux partis, et qu'il rend solidement maître du pays. Ce château est situé sur une arête si étroite qu'on ne le croit pas susceptible d'être fortifié pour être gardé. Il restera à savoir si les 600 hommes qu'on pourrait laisser dans ce fort pourraient s'y défendre trente ou quarante jours et attendre le retour de l'armée. Ce serait une raison de plus pour y dépenser quelque argent, et l'on pourrait s'exposer à la perte de quelques 5 ou 600 hommes. Il est plus avantageux de le conserver que de le détruire ; mais on ne doit le considérer que comme un simple fort qu'il faut améliorer ; ce sont les bases d'après lesquelles il faut agir.

Mêmes raisons au fort de Trieste ; il est utile pour mettre la police contre les Anglais, maintenir une ville populeuse et commerçante, et assurer les communications si l'armée est en avant. On a développé, dans une note précédente, les raisons qui déterminaient à mettre en état le fort de Trieste. On attend des renseignements pour savoir si l'armée pourra le garder dans le cas où elle repasserait l'Isonzo. A moins de dépenses considérables, il est douteux qu'on puisse fortfier ce château de ma-

nière à le mettre en état de se défendre quinze à vingt jours.

Ainsi un principe général pour les fortifications, l'artillerie et le ministre de la guerre : c'est qu'il ne doit y avoir aucun établissement sérieux sur la rive gauche de l'Isonzo, aucun arsenal, magasins de fusils ni d'artillerie : tout doit être à Palmanova, Venise, Mantoue, et, si l'on veut, à Osoppo et Zara. Il ne faut penser à établir aucune offensive sur le pendant des Alpes Juliennes, ni aucune défensive au delà de l'Isonzo.

On doit être constamment en mesure d'évacuer en quatre jours de temps tout le pays au delà de l'Isonzo, et sur le pendant des Alpes Juliennes, partie sur la Dalmatie, partie sur l'Isonzo.

On ne doit jamais penser que le commencement de la guerre doit se faire dans les provinces illyriennes. Tout ce qui est nécessaire à la garnison de Zara doit se retirer de ce côté ; tout le reste sur l'Isonzo.

Les avantages du pays illyrien sont très-considérables ; mais, s'ils étaient mal saisis, ils deviendraient de grands inconvénients.

Les avantages consistent : le premier, à ce que l'armée de Dalmatie n'est plus séparée ; qu'elle formerait l'avant-garde et se trouverait sur la Save, en avant de Laybach, tandis que les 2,000 hommes destinés à la garnison de Zara seraient sur les der-

rières; et que, si l'armée française ne pouvait se réunir à temps, l'armée de Dalmatie formerait l'arrière-garde de l'armée et se retirerait sur l'Isonzo, où elle serait jointe par l'armée d'Italie.

Ainsi 16,000 hommes d'élite de l'armée de Dalmatie ne pouvaient rien en 1809; et, si l'armée d'Italie était battue, l'armée de Dalmatie l'eût été un peu plus tôt ou un peu plus tard. Si les choses eussent été en 1809 comme aujourd'hui, l'armée de Dalmatie eût été à la bataille de Sacile : cet avantage est immense.

Le deuxième avantage est que, la réunion de l'armée autrichienne étant près du Frioul, elle était en mesure d'y porter la guerre le second jour de la déclaration de la guerre; aujourd'hui ce ne peut être que le dixième : c'est un gain de huit jours, qui est très-considérable dans cette circonstance.

Le troisième avantage, et qui n'est pas le moindre, est que, maîtres de tous les débouchés des Alpes, nous pouvons, pour la défensive, choisir les points qu'il nous importe de fortifier, pour retarder de dix ou quinze jours la marche de l'armée ennemie, et que, pour l'offensive, nous sommes sûrs que l'ennemi n'aura pu rien fortifier.

En résumé, les provinces illyriennes, considérées sous le point de vue de guerre, ne doivent être regardées que comme complétant la possession du Frioul. Si on les considérait autrement, on s'expo-

serait à de grands malheurs, et l'on pourrait donner lieu à des pertes de batailles qui pourraient compromettre l'Italie elle-même.

Ainsi donc, envisageant les choses sous ce point de vue, il convient de garder les châteaux de Laybach et de Trieste, de s'y fortifier chaque année moyennant une petite dépense, d'y détruire tous les bâtiments et constructions qui pourraient les mettre dans le cas d'être pris par les obus.

Si l'on a dépensé, dans quatre ou cinq ans, quelques centaines de mille francs dans les deux forts, ils peuvent rendre des services qui compensent l'argent qu'on y aura dépensé ; il est vrai aussi qu'ils pourront n'être d'aucune utilité.

S'il est nécessaire de faire une dépense de quelques millions, ce serait dans une des deux places qui intercepterait la communication de la Carinthie dans le Frioul, et une bonne place sur l'Isonzo, en regardant le premier de ces objets comme beaucoup plus important que le second.

Les provinces illyriennes peuvent aussi être considérées comme pouvant servir dans une guerre contre les Turcs ; Karlstadt serait bientôt armé, et Dubitza pourrait servir à l'agression de la Bosnie.

D'après la copie. Dépôt de la guerre.

1228. — FORMATION D'UNE DIVISION DE RÉSERVE DE L'ARMÉE D'ESPAGNE.

AU GÉNÉRAL CLARKE, DUC DE FELTRE,
MINISTRE DE LA GUERRE, A PARIS.

Saint-Cloud, 13 septembre 1810.

Monsieur le Duc de Feltre, il sera formé une division de réserve de l'armée d'Espagne, qui sera composée de trois brigades.

La 1re brigade sera composée :

1° Du 1er régiment de marche de l'armée du Midi, lequel se formera à Limoges et sera composé de deux bataillons de marche de l'armée du Midi. Le 1er bataillon sera composé de la manière suivante : 100 hommes du 21e léger, 100 du 28e, 100 du 34e de ligne, 100 du 40e, 100 du 64e, 100 du 88e; total, 600 hommes.

Le 2e bataillon sera composé de 100 hommes du 100e de ligne, 100 du 103e, 100 du 54e, 100 du 63e, 150 du 32e, 150 du 58e; total, 700 hommes.

Ce 1er régiment sera commandé par un colonel en second, deux chefs de bataillon et les officiers nécessaires.

Les officiers destinés à rejoindre l'armée du Midi

auront emploi dans ces régiments. Vous me proposerez d'y envoyer douze jeunes gens de l'école militaire de Saint-Cyr, qui rejoindront à Limoges et auront des brevets de sous-lieutenants pour les douze régiments dont les détachements forment ce regiment de marche. Les détachements faisant partie de ce régiment, qui se forment à Orléans, recevront l'ordre de continuer leur route sur Limoges.

Il est nécessaire que ce régiment soit bien constitué, parce qu'il se passera beaucoup de temps avant qu'il puisse être dissous et rejoindre ses corps sous Cadix.

2° Du bataillon de marche de l'armée d'Aragon, fort de 900 hommes, qui est à Blois. Ce bataillon sera passé en revue le 20 septembre, et, lorsqu'il sera complet en officiers et sous-officiers, vous le mettrez en marche pour Limoges. Vous y enverrez trois élèves de l'école de Saint-Cyr pour remplir des emplois de sous-lieutenants. On prendra dans les chevau-légers polonais huit sous-officiers pour être employés comme sous-lieutenants dans les quatre régiments de la Vistule, à raison de deux pour chaque régiment. Ces officiers marcheront avec le bataillon de marche de l'armée d'Aragon, où il y a un détachement de 400 Polonais.

3° Du 4e bataillon du 43e, qui se forme à Tours. Ce bataillon sera passé en revue à Tours le 5 oc-

tobre, et lorsqu'il sera complet en officiers et sous-officiers, vous le dirigerez sur Limoges.

Les quatre bataillons composant cette 1re brigade de la division de réserve seront cantonnés à Limoges. Un général de brigade ira en prendre le commandement.

Il sera passé la revue de cette brigade le 10 octobre, mon intention étant qu'elle soit complétée, pour cette époque, en officiers et sous-officiers, et qu'elle soit en état de faire la guerre.

La 2e brigade sera composée de quatre bataillons de marche de l'armée de Portugal, tels qu'ils ont été destinés.

Le 1er et le 2e bataillon, c'est-à-dire celui qui se réunit le 13 à Bordeaux et celui qui sera réuni le 15 à Nantes, formeront le 1er régiment. Le 3e et le 4e bataillon, celui qui se réunit à Paris et celui qui sera réuni le 29 septembre à Orléans, formeront le 2e.

Le 1er régiment se formera à Bordeaux, et le 2e à Orléans. Chacun de ces régiments sera commandé par un colonel en second.

La revue du 1er bataillon sera passée à Bordeaux le 25 septembre. Le 2e bataillon, qui doit être à Nantes le 15, se rendra immédiatement à Bordeaux, où il sera également passé en revue le 3 octobre. Le 3e bataillon se rendra de Paris à Orléans, où il

se réunira au 4ᵉ bataillon, qui se rassemble dans cette place.

On prendra à Saint-Cyr dix-huit sous-lieutenants pour être placés dans les dix-huit régiments qui fournissent à la composition des quatre bataillons de cette 2ᵉ brigade.

Lorsqu'on m'aura rendu compte de la revue qui sera passée des deux derniers bataillons à Orléans, je les ferai partir pour Bordeaux, où ils formeront, avec les deux premiers bataillons, la 2ᵉ brigade de la division de réserve.

La 3ᵉ brigade sera composée du 3ᵉ bataillon du 50ᵉ régiment d'infanterie de ligne et du 3ᵉ bataillon du 25ᵉ léger, qui se réunissent à Tours, et de deux bataillons de gardes nationales de la Garde.

Cette 3ᵉ brigade, qui sera ainsi forte de 3,000 hommes, sera passée en revue le 8 octobre, à Tours. Il faudra s'assurer qu'à cette époque elle ne manquera ni d'officiers ni de sous-officiers. Un général de brigade sera nommé pour commander cette 3ᵉ brigade.

La brigade de cavalerie du général Fournier, composée des 1ᵉʳ et 2ᵉ régiments provisoires de cavalerie légère qui se réunissent à Tours, fera partie de cette division et se dirigera sur Niort, afin de désencombrer Tours. Les deux escadrons de marche qui se forment à Tours se rendront à Niort,

et feront partie de la brigade du général Fournier, qui sera chargé de veiller à leur organisation.

Le général qui commandera cette division sera le général de division Caffarelli, mon aide de camp. Proposez-moi les trois généraux de brigade et un adjudant commandant à attacher à cette division. Je désire qu'elle puisse être réunie, du 15 au 20 octobre, à Bayonne.

Faites-moi connaître quand le 13e régiment de chasseurs arrive à Bayonne.

NAPOLÉON.

D'après la copie. Dépôt de la guerre.

1229. — ORDRES CONCERNANT LA FORMATION DE DÉPOTS D'ARTILLERIE.

AU GÉNÉRAL CLARKE, DUC DE FELTRE,
MINISTRE DE LA GUERRE, A PARIS.

Saint-Cloud, 13 septembre 1810.

Je lis votre rapport sur une proposition de fondre cent pièces de 12, deux cents pièces de 6 et quatre cents de 3; et, avec le bronze provenant de cette fonte, de faire couler vingt pièces de 48, quatre-vingts de 24 et trente mortiers à plaque.

Je vois que j'ai en Hollande deux cent vingt-huit

pièces de 24 en bronze et cent huit de 18; je ne veux pas de nouvelles pièces de 24.

Je vois qu'il y a vingt-cinq mortiers de 15 pouces et point de bombes, cent quinze mortiers de 11 pouces et 37,000 bombes, ce qui ne fait que 300 coups par pièce, et cent trente mortiers de 7 1/2 pouces avec 35,000 bombes, ce qui ne fait que 270 coups par pièce.

Mon intention est que vous envoyiez à la Haye les vingt-cinq mortiers de 15 pouces, cinquante-cinq mortiers de 11 pouces et soixante-dix de 7 1/2 pouces. Par ce moyen il ne restera plus en Hollande que soixante mortiers de 11 pouces et 37,000 bombes, soixante mortiers de 7 1/2 pouces et 35,000 bombes. Vous ne conserverez également que soixante obusiers de 7 pouces, et, à cet effet, vous ferez fondre les soixante-quatre autres. Vous ne garderez que soixante obusiers de 5 pouces; en conséquence vous en ferez fondre trente-sept.

J'approuve que vous fassiez fondre également les cent soixante-dix-huit pièces de 3, de siége, et je désire qu'avec cette fonte vous puissiez faire huit pièces de 48 et quarante mortiers à plaque à grande portée et à la Gomer.

Il ne vous échappera pas que j'ai mesuré le nombre de pièces sur le nombre des projectiles que vous avez portés à la colonne *Existant*.

Je ne saurais approuver qu'on fondît cent canons

de 12, puisque c'est l'arme qui défend les places, ni deux cents pièces de 6.

J'approuve que la marine vous fournisse soixante-trois pièces de 36, ce qui, avec les trente-sept, fera cent, et cent pièces de 24. Ce sera donc cent trente-sept pièces de gros calibre à demander à la marine. La marine ne peut pas les vendre. Vous lui donnerez du bronze et du cuivre pour même valeur, dont elle se servira pour doubler ses vaisseaux, etc.

Après vous avoir fait connaître mes intentions sur l'objet de ce rapport, je dois vous faire connaître ma pensée sur l'organisation générale de l'artillerie de la Hollande. Ma pensée est qu'après une campagne malheureuse sur le Rhin on pourrait perdre la Hollande. Il ne faut donc laisser à Amsterdam et dans les autres places de Hollande que l'indispensablement nécessaire pour leur défense ; que tout le reste de l'artillerie soit renvoyé sur Maëstricht, sur Anvers et sur Wesel d'abord ; et après, et insensiblement, une partie sera dirigée sur Lille, Metz et la Fère.

J'aimerais à avoir toute l'immense artillerie que j'ai à Strasbourg, à Mayence, à Wesel, en Hollande, réunie dans les trois places de dépôt importantes de Lille, Metz et la Fère.

De Metz je pourrais réapprovisionner toute ma frontière de Hollande.

Je désire donc qu'en novembre ou décembre pro-

chain vous me fassiez un projet pour, en plusieurs années, conduire toute l'artillerie inutile dans mes places dans les trois grands dépôts.

Les six cents mortiers à la Coehorn sont, je suppose, des mortiers de 6 pouces. Ces mortiers sont fort utiles, et je pense qu'il serait avantageux que vous les dirigeassiez en grande partie sur Strasbourg et Lille.

Résumé. — 1° Diriger d'abord sur Anvers, Maëstricht et Wesel toutes les pièces sans affûts ; je vois qu'il y a deux mille trois cents affûts et trois mille huit cents pièces ; 2° préparer le travail pour ne laisser en Hollande que l'artillerie necessaire à la défense, et diriger tout le reste sur Anvers, Wesel et Maëstricht ; 3° préparer un projet pour diriger ce qui y existe et se trouver à Mayence, Wesel, Strasbourg, Maëstricht et Anvers, sur les grands dépôts de Metz, Lille et la Fère, en raisonnant dans les différentes suppositions, ou que la Hollande peut être envahie par l'Angleterre, ou se révolter, ou être coupée de la France par une armée qui viendrait de la Meuse.

Le dépôt de la Fère, je le considère comme s'il était à Paris. Les communications par eau sont à l'abri de toute interruption. Un des événements supposés arrivant, on évacuerait ce qu'il y aurait à la Fère sur Paris et la Loire.

Dans ce sens il devrait y avoir une salle d'armes

de cent mille fusils à la Fère, et, considérant l'arsenal de la Fère comme l'arsenal de Paris, il faudrait voir s'il y a quelques bouts de chemin à faire pour faciliter autant que possible les transports. Chargez les officiers d'artillerie de ce travail; car nous n'avons point de système, et après quelques revers nous nous trouverions compromis. Mon intention est d'arrêter ce système cet hiver, car, pour l'exécution, c'est l'ouvrage de plusieurs années.

D'après la minute. Archives de l'Empire.

1230. — INSTRUCTIONS A DONNER AU MARÉCHAL MASSÉNA POUR ATTAQUER LES ANGLAIS ET GARDER SES DERRIÈRES.

AU PRINCE DE NEUCHATEL ET DE WAGRAM, MAJOR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE D'ESPAGNE, A PARIS.

Saint-Cloud, 19 septembre 1810.

Mon Cousin, faites partir demain un officier porteur d'une lettre pour le prince d'Essling, dans laquelle vous lui ferez connaître que mon intention est qu'il attaque et culbute les Anglais; que lord Wellington n'a pas plus de 18,000 hommes, dont seulement 15,000 d'infanterie, et le reste de cavalerie et d'artillerie; que le général Hill n'a pas plus de 6,000 hommes, infanterie et cavalerie; qu'il se-

rait ridicule que 25,000 Anglais tinssent en balance 60,000 Français; qu'en ne tâtonnant pas et les attaquant franchement après les avoir reconnus on leur ferait éprouver de grands échecs.

Quant aux troupes qu'il doit laisser sur ses derrières, il faut qu'il laisse les régiments provisoires de cavalerie. L'armée a 12,000 hommes de cavalerie; il n'y en a pas besoin de plus de 6,000 en Portugal; c'est donc 6,000 à laisser entre Ciudad-Rodrigo, Alcantara et Salamanque. Le prince d'Essling doit laisser à cette cavalerie quelques pièces d'artillerie; l'artillerie est le complément de la cavalerie. Le prince d'Essling a quatre fois plus d'artillerie qu'il ne lui en faut contre l'armée ennemie. Je suis trop éloigné, et la position de l'ennemi change trop souvent, pour que je puisse donner des conseils sur la manière de mener l'attaque; mais il est certain que l'ennemi est hors d'état de résister.

D'après les nouvelles les plus sûres, que l'on tient de l'espionnage à Londres, si l'on joint à l'armée anglaise dans la péninsule 4,000 hommes qui sont à Cadix, on trouvera qu'elle est de 28,000 hommes; ce qui est toute la force des Anglais, qui ont renforcé leur armée de Malte et de Sicile.

NAPOLÉON.

D'après l'original. Dépôt de la guerre.

1231. — MISSION CONFIÉE AU GÉNÉRAL BERTRAND POUR ÉTUDIER LA FRONTIÈRE DE WESEL A LA MER.

NOTE POUR LE GÉNÉRAL BERTRAND.

Saint-Cloud, 19 septembre 1810.

De Bâle à Wesel le système des frontières est suffisamment connu. Il ne faut s'occuper que de la portion de frontière comprise entre Wesel et la mer, c'est-à-dire un espace d'environ 50 lieues.

On trouve d'abord Schenkenschanz en première ligne, ensuite Grave, Gorinchem ou Gorkum, enfin Bois-le-Duc, Geertruidenberg, Breda, Willemstad.

Le petit fort de Gorinchem a pour avantage de conserver une tête de pont sur la Merwede; il serait utile d'avoir une place sur le second bras du Rhin, le Leck, du côté de Vianen, pour assurer les communications avec la Hollande et Amsterdam. On irait de Geertruidenberg à Schoonhoven (il faudrait savoir ce qu'est Schoonhoven).

Si la Hollande était prise et qu'il fallût repasser le Rhin, le théâtre de la guerre aurait pour point d'appui à gauche Anvers et à droite Maëstricht. En supposant encore qu'on dût abandonner ces deux points et les laisser investir par l'ennemi, les deux armées viendraient se réunir entre Bruxelles et

Liége. Ainsi, à mesure que l'armée ennemie avancerait, sa ligne de fond serait fort augmentée.

Anvers, Flessingue, Ostende et même Dunkerque seraient le point d'appui de toute l'armée sur la gauche, tandis que Wesel, Venloo, Grave, Maëstricht et Juliers le seraient sur la droite.

Parlons maintenant de la frontière qui couvre la Hollande du côté de l'Allemagne.

Au premier aspect, on voit deux lignes : l'une de Wesel à Coeverden, 30 lieues; l'autre de Coeverden à Groningen, 14 lieues.

Ces trois places seraient le point d'appui de trois corps d'armée. Si pendant le siége de Coeverden on était plus faible, on se retirerait de Wesel sur le fort de Schenkenschanz et les derrières de l'Yssel; on aurait devant soi Zutphen et Deventer pour secourir Coeverden.

La défense de Groningen fait un objet distinct; elle doit s'appuyer sur l'Ems. Groningen, Coeverden et Zutphen sont donc des postes importants, car, si l'on était sur la défensive, la véritable ligne du Rhin pourrait s'appuyer derrière l'Yssel; alors on couvrirait Amsterdam et le Texel.

Je demande donc que le général Bertrand voie avec attention ce plan : d'abord Groningen comme centre d'un État à part et d'une petite armée; il faudrait bien reconnaître les marais qui couvrent ce pays vers l'Ems; ensuite Coeverden, considéré

comme point de départ d'une armée qui marcherait vers l'Ems et le Hanovre; Coeverden serait en même temps un point de défense ; enfin la véritable ligne de Wesel par Schenkenschanz et Rijssen, derrière l'Yssel.

Il faudrait bien reconnaître l'Yssel, voir à remettre en état Zutphen comme tête de pont, et même Zwolle, si cela est possible. En supposant la France fortement occupée, il est dans la nature des choses de croire qu'une armée ennemie viendrait par le nord pour menacer Amsterdam, dans le temps qu'une flotte anglaise attaquerait le Texel et chercherait à faire sa jonction avec l'armée du Nord.

Résumé. — On doit considérer l'Yssel comme le prolongement de la véritable ligne défensive du Rhin.

Il faut me faire un mémoire détaillé à ce sujet.

D'après la minute. Archives de l'Empire.

1232. — ORDRES CONCERNANT LE COMMANDEMENT DU GÉNÉRAL DROUET, CHARGÉ D'ASSURER LES DERRIÈRES DE L'ARMÉE.

AU PRINCE DE NEUCHATEL ET DE WAGRAM, MAJOR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE D'ESPAGNE, A FONTAINEBLEAU.

Fontainebleau, 28 septembre 1810.

Mon Cousin, donnez l'ordre au général Drouet de se porter sans délai à Valladolid, de sa personne, pour prendre, sous le titre de commandant du 9e corps de l'armée d'Espagne, le commandement des troupes qui sont dans la Vieille-Castille, et protéger Almeida, Ciudad-Rodrigo, Salamanque, Astorga. Vous donnerez ordre aux généraux Kellermann, Seras, aux commandants de Ciudad-Rodrigo, d'Almeida et à tous les commandants, quelque titre qu'ils aient, de mes forces sur les derrières de l'armée de Portugal, d'obéir aux ordres du général Drouet.

Vous ferez connaître à ce général qu'il aura sous ses ordres d'abord la division Seras, composée du 113e de ligne, du 4e régiment de la 1re légion de la Vistule, du 4e bataillon du 12e léger, des 32e et 58e de ligne, et des 2e, 4e, 5e et 7e bataillons auxiliaires, et de la 4e brigade de dragons, composée des 9e et 10e régiments provisoires, ce qui fait

6 à 7,000 hommes d'infanterie et 1,500 chevaux; qu'il aura, de plus, un bataillon de la garde de Paris, quatre bataillons suisses et 1,200 dragons des 6e et 7e régiments provisoires. Il aura donc plus de 3,000 hommes de cavalerie. Indépendamment de ces forces, il aura son corps d'armée. Avec cette cavalerie, le général Drouet sera maître de la campagne, et pourra ramasser tous ses postes pour marcher au secours de Ciudad-Rodrigo et d'Almeida et revenir ensuite au secours d'Astorga. Il est convenable que les hôpitaux et établissements qui se trouveraient à Benavente et ailleurs soient renfermés dans les places fortes ou dans Valladolid.

Les troupes ci-dessus énumérées sont trop faibles sans doute pour garder tous les points de la Vieille-Castille, mais le général Drouet, avec une colonne de 8,000 hommes d'infanterie et de 2,000 chevaux, sans dégarnir les postes les plus importants, pourra empêcher que Ciudad-Rodrigo et Almeida soient bloqués, ou du moins en faire lever le blocus. Le prince d'Essling doit avoir laissé plusieurs milliers de chevaux sur ses derrières, puisqu'il a eu l'ordre de laisser les brigades provisoires de dragons. Je compte que le général Drouet sera rendu à Valladolid dans les premiers jours d'octobre pour être à même de faire les mouvements convenables.

Vous donnerez l'instruction au général Drouet d'expédier, en quittant Vitoria, l'ordre à la division

Claparède, composée de cinq demi-brigades provisoires, de partir pour Valladolid, ainsi qu'aux 20e et 7e de chasseurs et au 13e de chasseurs, qui est arrivé le 25 à Bayonne. Ces trois régiments lui donneront plus de 1,500 hommes de cavalerie d'élite.

Quant à sa seconde division, les deux demi-brigades qui sont arrivées à Bayonne et qui ont en ordre de se rendre à Vitoria y serviront pour maintenir la tranquillité de la province et attendront l'arrivée des deux autres demi-brigades.

La brigade Dumoustier et la division du général Reille renforcée du 5e provisoire, qui doit déjà y être incorporé, formant 12,000 hommes, sont plus que suffisantes pour contenir la Navarre.

Les deux autres demi-brigades qui arrivent incessamment à Bayonne se joindront aux deux autres à Vitoria, et reformeront la 2e division ; et, comme une division est en marche pour se rendre dans la Biscaye, le général Drouet pourra retirer cette 2e division.

Résumé. — Le général Drouet partira 24 heures après la réception de votre ordre, que vous lui enverrez par un officier. Il mettra sur-le-champ en marche pour Valladolid les cinq demi-brigades formant sa première division et ses six escadrons de cavalerie.

En passant à Burgos, la 1re division se fera re-

joindre par le bataillon de Neuchâtel avec les deux canons qu'a ce bataillon.

Donnez ces ordres sur-le-champ.

NAPOLÉON.

D'après l'original. Dépôt de la guerre.

1233. — MÊME SUJET.

AU PRINCE DE NEUCHATEL ET DE WAGRAM, MAJOR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE D'ESPAGNE, A FONTAINEBLEAU.

Fontainebleau, 28 septembre 1810, au soir.

Mon Cousin, je vous ai donné tout à l'heure des ordres pour le mouvement du général Drouet. L'artillerie que j'avais ordonnée pour le 9e corps n'est pas encore formée, mais les cinq demi-brigades doivent chacune avoir leurs pièces de 6, le bataillon de Neuchâtel a deux pièces de 4; ainsi le général Drouet aura douze pièces de canon. Le général Seras a, je crois, aussi deux pièces de canon. Cela fera quatorze pièces de canon. Mais ce sont des pièces de bataillon, et il n'a pas d'obusiers; donnez ordre au général Dorsenne de lui fournir quatre obusiers et deux pièces de 6 ou de 8 avec un approvisionnement et demi; donnez ordre également au général Dorsenne de fournir au général Drouet des caissons pour compléter l'approvisionnement de ses pièces

de bataillon à 200 coups par pièce, et également de lui fournir dix caissons d'infanterie. Le matériel, le général Dorsenne le trouvera à Burgos ; s'il n'y est pas, il le fournira de la Garde. Les attelages seront formés par les 600 chevaux du train qui doivent être arrivés à Burgos, puisqu'ils sont partis le 18 septembre de Bayonne, ou qui y arrivent, puisque 350 sont partis le 27 septembre de Bayonne, et que 100 autres en partent le 28 ou le 29. Ces chevaux seront servis par différents détachements du train. Ainsi le général Drouet aura les moyens d'organiser convenablement son parc.

Quant au service des six pièces, il sera fait par la compagnie qui est à Burgos, savoir : la 16e compagnie du 7e régiment d'artillerie à pied, forte de 73 hommes, et dans laquelle on incorporera le détachement du 7e régiment, fort de 25 hommes, qui fait partie d'une colonne de canonniers dirigée sur l'armée de Portugal, et partie le 28 de Bayonne. Il pourra aussi se servir de 200 hommes d'artillerie destinés à l'armée de Portugal, et partis de Bayonne le 28. Ces hommes compléteront son artillerie, et il les emploiera dans les places d'Almeida et de Ciudad-Rodrigo. Ainsi le matériel est probablement dans le château de Burgos; mais, au pis aller, le matériel de la Garde le fournira. Les attelages, je viens de vous faire connaître comment ils existent, et, quant au personnel, je viens d'y pourvoir

Je ne sais si le général Couin est à Burgos ; s'il n'y est pas, le général Drouet pourra prendre à Ciudad-Rodrigo ou à Almeida l'officier supérieur d'artillerie que le prince d'Essling y a laissé. Il pourra prendre le premier chef de bataillon d'artillerie qu'il trouvera, et même, s'il est nécessaire, un chef de bataillon d'artillerie de la Garde.

Ainsi le général Drouet aura quatorze pièces de 6 et une division de six pièces, dont quatre obusiers, total vingt bouches à feu, et tout cela approvisionné à plus de 200 coups, plus dix caissons d'infanterie.

Pour vous mettre mieux à même d'expédier vos ordres, je vous communique les deux états de mouvements ci-joints. Je n'ai donc plus d'inquiétude sur l'artillerie du général Drouet.

NAPOLÉON.

D'après l'original. Dépôt de la guerre.

1234. — OBSERVATIONS AU SUJET D'UN ORDRE DE MOUVEMENT ÉMANÉ DU MINISTERE.

AU GÉNÉRAL CLARKE, DUC DE FELTRE,
MINISTRE DE LA GUERRE, A PARIS.

Fontainebleau, 29 septembre 1810.

Monsieur le Duc de Feltre, les instructions que vous donnez pour la marche du convoi de Barcelone

sont trop précises. Il faut laisser le général Baraguey d'Hilliers maître de la modifier selon les circonstances. Recommandez-lui de faire arriver le convoi à Barcelone, mais de bien choisir le moment. Cinq bataillons, qui ne font pas 2,000 hommes, peuvent n'être pas suffisants pour aller à Barcelone. Des ordres de ce genre, quand ils viennent du ministère, demandent à être faits d'une manière vague et circonspecte. Mes troupes doivent être ménagées, et il faut éviter toute occasion de les compromettre. Ce serait une perte irréparable si ces cinq bataillons de bonnes troupes venaient à éprouver un échec.

NAPOLÉON.

D'après la copie. Dépôt de la guerre.

1235. — REPROCHES SUR LA DÉSORGANISATION DE L'ARMÉE D'ALLEMAGNE. — NOUVELLE COMPOSITION DE CETTE ARMÉE.

AU MARÉCHAL DAVOUT, PRINCE D'ECKMUHL, COMMANDANT L'ARMÉE D'ALLEMAGNE, A FONTAINEBLEAU.

Fontainebleau, 4 octobre 1810.

Mon Cousin, je donne ordre que votre quartier général soit porté de Hanovre à Hambourg; que deux compagnies d'artillerie à pied, du 9e régiment,

qui sont en Hollande, et une des deux compagnies d'artillerie qui sont à Magdeburg, se rendent à Cuxhaven et à Hambourg; que trois compagnies du 5e bataillon de sapeurs, y compris celle qui était à Hambourg, mais qui depuis avait eu ordre de se diriger sur le Zuyderzee, plus la 6e compagnie du 3e bataillon de sapeurs, soient dirigées sur Hambourg. Je donne également l'ordre que 15,000 outils attelés vous soient envoyés. Ainsi vous aurez trois compagnies d'artillerie, quatre compagnies de sapeurs et des outils. J'ai déjà ordonné que le 8e de hussards vous soit envoyé; je viens de renouveler cet ordre, et j'ordonne que le 16e de chasseurs vous soit également envoyé; ainsi la cavalerie légère du 3e corps sera composée de quatre régiments. Tous ces contre-ordres ne seraient pas donnés si vous aviez maintenu l'ordre dans votre armée et si vous ne l'aviez pas laissé désorganiser par les bureaux. Il est absurde qu'un corps soit laissé ainsi en Allemagne sans aucun moyen de faire la guerre; il valait autant laisser prendre les fusils de vos soldats.

Faites-moi un rapport général sur la composition de votre armée. Mon intention est qu'elle soit composée de quinze régiments d'infanterie, de huit régiments de cavalerie, dont quatre de cavalerie légère, de 15,000 outils attelés, de 80 pièces d'artillerie avec double approvisionnement, de 60 caissons d'infanterie attelés, des ouvriers, pon-

tonniers, et de tout ce qui est nécessaire pour compléter cet attirail.

NAPOLÉON.

D'après l'original comm. par Mme la maréchale princesse d'Eckmühl.

1236. — NOTES SUR L'ORGANISATION DES ARMÉES.

AU GÉNÉRAL CLARKE, DUC DE FELTRE,
STRE DE LA GUERRE, A PARIS.

Fontainebleau, 6 octobre 1810.

PREMIÈRE PARTIE.

INFANTERIE. Monsieur le Duc de Feltre, j'ai 132 régiments d'infanterie de ligne formant 528 bataillons de guerre, plus 132 cinquièmes bataillons ou bataillons de dépôt; en y ajoutant les 4 régiments suisses, cela ferait 136 régiments et formerait 34 divisions composées chacune de 4 régiments: chaque régiment fort de 4 bataillons, ce serait 16 bataillons ou 12,800 hommes par division, et un total de 34 divisions d'infanterie et de 435,200 hommes.

CAVALERIE. J'ai 36 régiments de cavalerie légère, qui font 18 brigades, fortes chacune de 1,800 hommes, au total 32,400 hommes. J'ai 16 régiments de cuirassiers, qui forment 4 divisions, fortes chacune de 3,600 hommes, au total 14,400 hommes.

J'ai 30 régiments de dragons, formant 8 divisions, fortes chacune de 3,500 hommes, au total 28,000 hommes. Total de la cavalerie, 74,800 hommes.

En supposant toutes ces troupes en mouvement à la fois, il faut calculer l'artillerie, le génie, le train et les transports militaires nécessaires tant au personnel qu'au matériel.

Artillerie. Les 12 divisions de cuirassiers et dragons ont besoin chacune de 2 compagnies d'artillerie légère ; ce qui fera 24 compagnies d'artillerie à cheval et 144 pièces de canon. En supposant les 34 divisions d'infanterie formées en 11 corps d'armée, chaque corps aurait besoin au moins d'une compagnie d'artillerie légère pour son avant-garde ; et chaque compagnie servant 6 pièces, cela ferait pour les 11 corps d'armée 66 pièces de canon.

Les 34 divisions d'infanterie auraient besoin chacune de 2 compagnies d'artillerie à pied servant 12 pièces, total 68 compagnies d'artillerie à pied et 408 pièces de canon.

En continuant de supposer que ces 34 divisions forment 11 corps d'armée, il faudrait pour chaque corps 3 compagnies d'artillerie à pied servant 18 pièces de canon ; ce qui ferait au total 33 compagnies et 198 pièces de canon, tant pour les corps d'armée que pour les réserves et les parcs.

Il faudrait, de plus, 40 compagnies pour les places et pour l'équipage de siége ; enfin les 136

régiments, à deux pièces par régiment, formeraient 272 pièces. Cela doit faire pour l'artillerie un total d'environ 1,300 pièces de canon, et, à 5 voitures par pièce, 6,500 voitures. Il faut calculer sur 5 chevaux par voiture, ce qui fait 35,000 chevaux. Sur ce nombre il y en a 5,000 pour les régiments, reste pour le train 30,000 chevaux, qui nécessitent 15,000 hommes pour les servir.

PONTONNIERS. En portant une compagnie de pontonniers par chaque corps d'armée, ce serait trop peu ; cependant, à toute rigueur, cela serait suffisant ; ce qui ferait donc 11 compagnies de pontonniers.

SAPEURS. Il faut 34 compagnies de sapeurs, plus 3 compagnies pour chaque corps d'armée, ce qui ferait 33 autres compagnies, et au total 67 compagnies de sapeurs.

BATAILLONS D'ÉQUIPAGES MILITAIRES. Il faudra 11 bataillons d'équipages militaires ; chaque bataillon servant 150 caissons, cela ferait 1,650 caissons.

Sans doute le cas où toutes ces troupes seraient à la fois en mouvement se présentera rarement, mais enfin les troupes qui restent sur la défensive finissent par avoir besoin de tout leur attirail. Ces observations ne sont que générales. Je désire cependant que vous me fassiez un travail que je vais vous indiquer dans la deuxième partie de cette lettre.

DEUXIÈME PARTIE.

Considérez toutes les troupes qui sont en Espagne comme devant y rester longtemps, hormis les cadres d'un certain nombre de bataillons qu'on resserrera progressivement, et supposez que je veux former deux autres armées, une en Allemagne et une en Italie, l'une et l'autre comprenant 300 bataillons, sans compter les 132 cinquièmes bataillons.

ARMÉE D'ALLEMAGNE.

Infanterie. Mon armée d'Allemagne serait composée de 12 divisions, chaque division de 4 régiments, chaque régiment de 4 bataillons; ce qui ferait donc pour cette armée 48 régiments et 192 bataillons, ou 150,000 hommes.

Cavalerie. Plus 15 régiments de grosse cavalerie, complétés chacun à 1,000 hommes, au total 15,000 cuirassiers, et 16 régiments de cavalerie légère, faisant 16,000 hommes, ensemble environ 30,000 hommes de cavalerie.

Artillerie. L'artillerie devrait être composée suivant les principes établis ci-dessus, c'est-à-dire qu'il devrait y avoir 8 compagnies d'artillerie à cheval, servant 48 pièces, pour les cuirassiers; 3 compagnies d'artillerie à cheval, à raison d'une pour chaque corps d'armée; total, 11 compagnies d'artillerie légère, qu'on pourrait porter à 12.

Deux compagnies d'artillerie à pied pour chaque division d'infanterie, ce qui ferait 24, plus 24 compagnies d'artillerie à pied pour le parc et la réserve; total, 48 compagnies.

Ainsi le personnel de l'artillerie emploierait 48 compagnies d'artillerie à pied et 12 d'artillerie à cheval; au total, 60 compagnies.

Le matériel consistera en 72 pièces d'artillerie à cheval, 144 pièces, à raison de 12 par division, 72 pièces du parc et de la réserve et 96 pièces de bataillon, à raison de 2 par régiment; total, 384 pièces de canon.

Train. Les voitures attelées à raison de 5 chevaux par voiture : 5 bataillons du train pourront suffire à tout cela, avec 6 à 7,000 chevaux.

Sapeurs. Il faudra 12 compagnies de sapeurs pour les 12 divisions et 3 pour le parc des trois corps d'armée; total, 15 compagnies.

Pontonniers. 8 compagnies de pontonniers seraient nécessaires.

Équipages militaires. Il faudrait une compagnie d'équipages militaires par division, ce qui ferait 12 compagnies, plus 2 compagnies pour la cavalerie et 10 pour le parc général; total, 24 compagnies ou 4 bataillons d'équipages militaires.

Ceci formerait une armée de 200,000 hommes; en y ajoutant 44,000 Polonais, 30,000 Saxons, 28,000 Westphaliens, Hessois et troupes de Berg,

cela ferait une armée de 300,000 hommes, dont 60,000 hommes de cavalerie.

Voici actuellement le détail de la composition supposée de cette armée :

1er corps : le 7e d'infanterie légère formerait quatre bataillons; le 13e, quatre; le 15e, quatre (le 4e bataillon de ce régiment, étant en Espagne, serait remplacé par le 3e bataillon du 6e léger); le 33e d'infanterie légère, quatre; le 12e de ligne, quatre; le 17e, quatre; le 21e, quatre; le 25e, trois (le 4e bataillon en Espagne); le 30e, quatre; le 33e, quatre; le 48e, quatre; le 57e, quatre; le 61e, quatre; le 85e, quatre; le 108e, quatre; le 111e, quatre; total, 16 régiments formant 63 bataillons.

Ces 63 bataillons composeraient 4 divisions; chaque division serait formée d'un régiment d'infanterie légère et de 3 régiments de ligne. Ce premier corps serait celui qui est actuellement en Allemagne, sous les ordres du prince d'Eckmühl.

Un autre corps serait composé de la manière suivante, savoir : le 1er régiment d'infanterie légère formant quatre bataillons; le 23e, quatre; le 24e, quatre; le 26e, quatre; le 3e de ligne, quatre; le 4e, quatre; le 18e, quatre; le 72e, quatre; le 123e, quatre; le 124e, quatre; le 125e, quatre; le 126e, quatre; le 135e, quatre; le 2e, trois; le 19e, trois; le 37e, trois; le 46e, trois; total, 17 régiments ou 64 bataillons formant 4 divisions, chacune de 16 bataillons.

Le 3ᵉ corps d'armée serait composé de 3 bataillons du 56ᵉ, de 3 bataillons du 93ᵉ et de 58 bataillons dont on ferait venir les cadres d'Espagne, en prenant ceux des bataillons les plus faibles (il faut bien calculer qu'il ne reviendrait que les cadres); total, 64 bataillons.

Il faudrait également faire revenir un bataillon pour remplacer au 1ᵉʳ corps le 4ᵉ bataillon du 25ᵉ.

Ces trois corps, portés ainsi à 64 bataillons chacun, formeraient donc 192 bataillons, ou 150,000 hommes d'infanterie.

Je n'ai rien à ajouter quant à la cavalerie; seulement il faudrait faire revenir les cadres de quelques escadrons, afin d'avoir les 16 régiments de cavalerie légère.

Remettez-moi la situation de tous ces corps, au 1ᵉʳ octobre, avec l'indication de ce qui manque pour les compléter.

D'après les calculs approximatifs que j'ai faits, mais qu'on pourra relever avec plus d'exactitude dans vos bureaux, il m'a paru que, pour réaliser cette armée de 200,000 hommes, il me faudrait pour les 30 bataillons d'infanterie légère et les 100 bataillons de ligne un recrutement de 18,000 hommes; que les 58 bataillons dont les cadres reviendraient d'Espagne auraient besoin de 40,000 hommes; cela ferait donc pour l'infanterie 58,000 hommes; que les cuirassiers auraient besoin de

4,000 hommes ; que les 17 régiments de cavalerie légère auraient besoin de 4,000 hommes. J'ai en France huit compagnies du 1er régiment d'artillerie, cinq du 3e, seize du 5e, huit du 6e, dix-sept du 7e, dix-huit du 8e et vingt du 9e ; total, 92 compagnies, sans y comprendre celles du 2e et du 4e régiment, qui sont destinées à l'armée d'Italie. J'ai donc plus de compagnies d'artillerie qu'il ne m'en faudrait ; mais pour les porter à 140 hommes il pourrait me manquer 4,000 hommes. J'ai seize compagnies d'artillerie à cheval, sans compter les douze qui sont en Italie; il pourrait manquer à leur complet 1,500 hommes. J'ai sept bataillons du train en France ou en Allemagne, en y comprenant ceux que j'ai en Hollande, mais sans y comprendre ceux que j'ai en Italie. J'ai les pontonniers nécessaires. J'ai treize compagnies de sapeurs ; ce qui évidemment ne serait pas suffisant; il faudrait faire revenir des cadres d'Espagne au fur et à mesure que cela serait possible. Total, 71,500 hommes.

En résumé, pour compléter cette armée à 200,000 hommes, je trouve qu'il faudrait près de 80,000 hommes.

ARMÉE D'ITALIE.

Cette armée se composerait de 10 divisions, dont 7 françaises et 3 italiennes, et composées, savoir :

1re division française, 8e d'infanterie légère ayant

quatre bataillons; 5ᵉ de ligne, quatre; 11ᵉ, quatre; 23ᵉ, quatre : 16 bataillons;

2ᵉ division française, 18ᵉ d'infanterie légère ayant quatre bataillons; 60ᵉ de ligne, quatre; 79ᵉ, quatre; 81ᵉ, quatre : 16 bataillons;

3ᵉ division française, 22ᵉ léger ayant quatre bataillons; 6ᵉ de ligne, deux; 20ᵉ, quatre; 72ᵉ, quatre : 14 bataillons;

4ᵉ division française, 14ᵉ léger ayant deux bataillons; 1ᵉʳ de ligne, quatre; 10ᵉ, quatre; 101ᵉ, quatre : 14 bataillons;

5ᵉ division française, 9ᵉ de ligne ayant quatre bataillons; 29ᵉ, quatre; 53ᵉ, quatre; 106ᵉ, quatre : 16 bataillons;

6ᵉ division française, 35ᵉ de ligne ayant quatre bataillons; 52ᵉ, quatre; 92ᵉ, quatre; 112ᵉ, trois : 15 bataillons;

7ᵉ division française, 13ᵉ de ligne ayant quatre bataillons; 84ᵉ, quatre; 102ᵉ, quatre; trois bataillons suisses à Naples : 15 bataillons; total, 27 régiments formant 106 bataillons et 80,000 hommes d'infanterie.

La cavalerie se composerait de 8 régiments de cavalerie légère, qui sont en Italie, et de 5 régiments de dragons; total, 13 régiments de cavalerie et 1,200 hommes.

L'artillerie se composerait de 6 compagnies d'artillerie légère, de 14 compagnies d'artillerie à pied

pour les 7 divisions d'infanterie, et de 10 compagnies pour le parc; total, 30 compagnies d'artillerie.

Le matériel de l'artillerie serait organisé sur le même principe. Les 4 bataillons du train, complétés à 1,000 hommes, seraient suffisants. Il faudrait 2 bataillons d'équipages militaires de 180 voitures chacun; je crois qu'il n'y en a qu'un.

L'armée italienne se composerait de 3 divisions d'infanterie, de 16 bataillons chacune, ce qui ferait 48 bataillons; de 6 régiments de cavalerie; de l'artillerie, des sapeurs et des transports nécessaires. Cela porterait mon armée d'Italie à 140,000 hommes, et, en y ajoutant les Bavarois, les Wurtembergeois et les Badois, cela ferait 200,000 hommes.

Il faut faire également les états des corps destinés à l'armée d'Italie, et me faire connaître ce qui manque pour les compléter en officiers et soldats. Des calculs approximatifs que j'ai faits, il résulterait que 15,000 hommes seraient suffisants pour compléter les bataillons de guerre de l'armée d'Italie, et 5,000 hommes pour compléter la cavalerie, les équipages militaires et le train; ce qui ferait 20,000 hommes pour mon armée d'Italie et 80,000 hommes pour mon armée d'Allemagne; total, 100,000 hommes.

Il me resterait à compléter les 5es bataillons à raison de 440 hommes; il faudrait pour cela 58,000 hommes; j'aurais alors 135 bataillons de 500 hommes.

Je compte donc sur 300 bataillons, et vous devez faire votre travail sur ce pied, parce que, s'il est possible de rappeler d'Espagne 60 cadres de bataillons, c'est tout ce qu'on peut faire.

TROISIÈME PARTIE.

1° Réitérez les ordres dans vos bureaux et ailleurs pour que tout ce qui concerne l'armée d'Allemagne passe par le prince d'Eckmühl. J'écris à ce prince que je rends les généraux et les chefs d'administration responsables du moindre mouvement qu'ils feraient faire sans ses ordres.

2° Le prince d'Eckmühl redemande le colonel d'artillerie Jouffroy, pour être directeur de son parc; il faut le lui envoyer.

3° Il demande aussi deux compagnies d'artillerie légère; vous avez dû lui envoyer les deux compagnies hollandaises.

4° Vous voulez faire revenir 2 bataillons du train; il faut les laisser en Allemagne; ils y seront mieux nourris et mieux entretenus. Si vous n'avez pas donné contre-ordre au retour de ces 2 bataillons, il faut le donner sur-le-champ; ils serviront aux évacuations de l'artillerie.

5° Il faut donner à l'armée d'Allemagne un bon général d'artillerie : le général Pernety est toujours malade. Il faut donner aussi à cette armée un bon

général du génie; prenez-le parmi les ingénieurs hollandais.

6° Provisoirement les divisions seront fortes de 5 régiments. Quand j'enverrai le 33e d'infanterie légère et les 4es bataillons qui manquent, je formerai 4 divisions, fortes chacune de 4 régiments.

7° Il est nécessaire qu'il y ait trois généraux de brigade à chaque division.

8° La cavalerie s'affaiblirait trop; je vous ai ordonné d'y envoyer le 8e de hussards et le 16e de chasseurs; ce qui fera, avec les 2 régiments qui s'y trouvent, 2 brigades de cavalerie légère. Il faut y envoyer deux généraux de brigade. Il faut aussi pour la grosse cavalerie un général de division.

9° Vous avez dû expédier des ordres pour que 4 compagnies de sapeurs et 15,000 outils attelés fussent envoyés à Hambourg. Il serait aussi convenable d'y envoyer 2 compagnies de canonniers et 2 bataillons d'équipages militaires.

En résumé, je désire que le travail que je viens d'esquisser me soit présenté.

NAPOLÉON.

D'après la copie. Dépôt de la guerre.

1237. — NOTE SUR LES PLACES DE LA POLOGNE.

Fontainebleau, 6 octobre 1810.

Sierock, la tête de pont de Praga, sont des ouvrages à entretenir ; ce sont des ouvrages de campagne. Mais il faut employer son argent à concentrer ses magasins à Modlin; c'est la vraie place du grand-duché. On doit y placer l'arsenal, les magasins de munitions, de vivres et d'habillement, les dépôts, de sorte que, Varsovie pris, cette place reste et rend maître des deux rives de la Vistule et de la Narew. Il est difficile d'avoir une place plus heureusement située et plus propre à remplir le but qu'on se propose. Il existe déjà quatre fronts massés et revêtus. Il est indispensable d'établir le terre-plein derrière le parapet, afin qu'on puisse mettre partout des batteries. Les barbettes qu'on a mises aux saillants ne sont pas suffisantes pour une place comme Modlin. Les chemins couverts et glacis sont de première nécessité pour avoir des places d'armes et couvrir la place. On doit laisser subsister le tracé actuel.

Le principal avantage de Modlin est d'avoir trois ponts. Indépendamment de l'île Suédoise, il faut une tête de pont sur la rive gauche de la Narew; il en faut une autre sur la rive gauche de la Vistule;

mais il faut coordonner ces ouvrages de manière à ce qu'ils se soutiennent entre eux.

Le pont de la Vistule a 300 toises de long; il est donc de première nécessité d'occuper un point qui serait à 250 toises du bastion 6; de sorte que ce point de la rive droite, à 700 toises du pont, étant occupé, l'ennemi ne pourrait y établir des batteries et jeter le pont à terre.

Il est également nécessaire que le point à 600 toises de la Narew, près du village de Modlin, soit occupé. Ce point serait également à 350 ou 400 toises du bastion 2.

Moyennant ces deux forts, l'ennemi qui arriverait par la rive droite de la Vistule ou de la Narew ne pourrait pas insulter les ponts.

Le pont de la Vistule peut aussi être insulté sur la rive droite de la Vistule. Il serait donc important d'occuper à 600 toises des points pour empêcher l'ennemi de s'y établir.

Cela fait donc cinq forts ou fortes redoutes qu'il est essentiel d'établir; ces forts ne se trouveront éloignés que de 500 toises de la place.

Ainsi il faut me faire un tracé qui établisse un fort A à 700 toises du fort de la Vistule, un fort B vis-à-vis, seulement à 300 ou 400 toises, parce que la rive empêche de voir le pont, un fort C à 600 toises du pont de la Narew, un fort D à 600 toises du fort de la Vistule, et un fort E à 400 ou 500

toises au point où l'on cesse de voir le pont, et un fort F.

Il y aurait 600 toises du fort F au fort D. Tracer derrière ces deux forts un double front qui serve de tête de pont du côté du village de Nowydwor. On peut faire là deux ou trois fronts fermés à la gorge; dans ce terrain marécageux et bas, ils peuvent être soutenus par un fossé plein d'eau et par une inondation, et les forts F et D les flanqueraient d'ailleurs.

Enfin il faut tracer une tête de pont sur la rive gauche de la Vistule; on pourrait faire à peu près le même tracé que Praga, c'est-à-dire 3 ou 400 toises, soutenu à droite et à gauche par les deux forts E et B.

La rive droite de la Vistule doit dominer la rive gauche de beaucoup; la force de la place doit donc être sur la rive droite.

Un système de cinq ou six demi-lunes, formant ouvrage avancé, serait indispensable pour donner un nouveau degré de force à la place. Il semble que les maçonneries devraient commencer par les demi-lunes, parce qu'alors l'enceinte actuelle resterait toujours.

On croit également que l'arsenal, les grands magasins devraient tous exister sur la rive droite.

Comme il sera possible de dépenser un million par an, il faut que le génie me fasse un projet pour l'emploi du premier million, mais de manière que

chaque année on obtienne un nouveau degré de force.

D'après la minute. Archives de l'Empire.

1238. — ORDRE POUR LA RÉPARTITION DES BATAILLONS DES ÉQUIPAGES MILITAIRES.

AU GÉNÉRAL LACUÉE, COMTE DE CESSAC, MINISTRE DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION DE LA GUERRE, A PARIS.

Fontainebleau, 13 octobre 1810.

J'ai 12 bataillons d'équipages militaires formant 4,500 hommes, 7,600 chevaux et 1,700 voitures. Le 1er provisoire sera définitivement constitué et prendra le numéro 13. Mon intention est que de ces 13 bataillons il y en ait 2 à l'armée de Portugal, 5 à l'armée d'Espagne, 1 en Italie et 5 en France, avec leurs caissons, leurs chevaux et les hommes, et prêts à entrer en campagne à raison de 4 compagnies par bataillon. Les bataillons qui sont en Espagne resteront organisés à 3 compagnies; ceux destinés à l'armée d'Allemagne seront organisés à 4 compagnies. J'aurai donc pour l'armée d'Allemagne 700 voitures; ce qui est le moins qu'on puisse y avoir. Je vois que le 9e bataillon attaché en Italie est à Plaisance; il n'a que 122 voitures au

lieu de 144. Le 12ᵉ est à Strasbourg ; il faut faire revenir le cadre de la compagnie qui est en Espagne. Le 2ᵉ est en Catalogne ; il faut le faire revenir à Toulouse.

L'armée d'Espagne se divisant aujourd'hui en armées de Portugal, d'Andalousie, d'Aragon et de Catalogne, ces quatre armées ont seules besoin d'équipages militaires. Peut-être pour l'armée du centre à Madrid les Espagnols pourront y pourvoir Pour Valladolid, Burgos, la Navarre, ces pays-là n'en ont pas besoin. Faites-moi un rapport sur ces propositions.

Vous pouvez toujours donner des ordres pour que la 4ᵉ compagnie du 12ᵉ bataillon soit reformée et pour faire revenir le 2ᵉ bataillon à Carcassonne ou à Toulouse. Considérez ces deux bataillons comme destinés à l'armée d'Allemagne.

Faites revenir le personnel du 7ᵉ bataillon. Il restera encore le personnel de deux bataillons à faire revenir d'Espagne.

Quant au 9ᵉ bataillon, il est nécessaire en Italie. Vous compléterez avec les dépôts de Commercy et de Pau le 2ᵉ, le 7ᵉ et le 12ᵉ bataillon.

Aucun de ces moyens n'est pressé. Il me suffit que les bataillons existent dans l'intérieur de la France en bon état. Le ministre de la guerre a dû vous écrire. Cela tient au système de préparer une armée de 200,000 hommes pour l'Allemagne.

Il semble que le personnel du 6e bataillon, qui paraît n'avoir que très-peu de voitures, pourrait également revenir en France.

Au reste, comme je n'ai point de situation des équipages militaires, je ne puis pas donner d'ordres précis, car je ne regarde pas comme situation l'état que vous m'envoyez tous les mois. Tous les bataillons paraissent y être au complet, et les lieux où se trouve chacun ne sont pas indiqués. Faites-moi faire un état détaillé, si vous avez les matériaux.

D'après la minute. Archives de l'Empire.

1239. — MISSION CONFIÉE A UN OFFICIER DE GÉNIE EN ÉGYPTE ET EN SYRIE.

AU GÉNÉRAL CLARKE, DUC DE FELTRE,
MINISTRE DE LA GUERRE, A PARIS.

Fontainebleau, 14 octobre 1810.

Monsieur le Duc de Feltre, je croyais l'officier du génie Boutin parti pour l'Égypte et la Syrie. Les détails ne me regardent pas. Qu'il se rende soit à Otrante, soit à Ancône; qu'il masque sa mission comme il l'entendra, mais qu'il la fasse. Qu'il passe tout l'hiver et une partie de l'été prochain en Égypte et en Syrie, de manière à pouvoir ensuite

rendre compte de la situation militaire et politique de ces pays. Recommandez-lui de voir la citadelle du Caire, celle d'Alexandrie, Damiette et Saint-Jean-d'Acre. Alep, Damas, Alexandrette sont compris dans sa mission. Levez tous les obstacles et ne m'en parlez plus.

D'après la minute. Archives de l'Empire.

1240. — INSTRUCTIONS POUR LA FORMATION DE RÉGIMENTS RECRUTÉS DANS LES PROVINCES ILLYRIENNES.

AU GÉNÉRAL CLARKE, DUC DE FELTRE,
MINISTRE DE LA GUERRE, A PARIS.

Fontainebleau, 16 octobre 1810.

Monsieur le Duc de Feltre, faites-moi connaître combien de régiments les provinces illyriennes fournissaient à l'Autriche. Il me paraît convenable de disposer de tous les soldats qui se trouvent dans ces pays, pour en former des régiments à mon service, et de leur donner des officiers et sous-officiers des provinces de Carniole, de Goritz et de Laybach.

Il faudrait également tirer parti de l'Istrie et de la Dalmatie. Comme le royaume d'Italie a déjà un régiment dalmate, on pourrait le compléter aussi haut qu'il doit l'être, et former un nouveau corps

du reste. On pourrait organiser trois régiments, dont l'un comprendrait les hommes des provinces de la Carniole et de Villach; un autre serait formé d'hommes de l'Istrie et du comté de Goritz; le troisième serait fourni par la Croatie civile; on emploierait les hommes de la Croatie à recruter le régiment italien.

L'état-major d'un de ces régiments pourrait être placé à Gênes, un autre à Florence, et l'autre dans le Piémont; ils seraient là assez près et assez loin, et l'on ôterait à l'Autriche beaucoup de soldats. Faites-moi un rapport sur cet objet.

La population des provinces illyriennes étant de 1,500,000 âmes, elles doivent fournir 18,000 hommes. Il faut en ôter la Dalmatie, dont le recrutement est réservé au régiment dalmate, qui est à la solde du royaume d'Italie, sauf à prendre par la suite ce régiment à la solde de la France. Il faut en ôter la Croatie militaire. Il restera encore un million d'habitants qui doivent fournir un effectif de 12,000 hommes, avec lesquels on pourrait former trois ou quatre régiments. Il faudrait conserver la conscription telle qu'elle était sous la maison d'Autriche, puisque ces peuples y sont accoutumés.

NAPOLÉON.

D'après la copie. Dépôt de la guerre.

1241. — ORDRE POUR LES TRAVAUX DE FORTIFICATION DES PLACES DE L'ESCAUT.

AU GÉNÉRAL CLARKE, DUC DE FELTRE,
MINISTRE DE LA GUERRE, A PARIS.

Fontainebleau, 17 octobre 1810

Monsieur le Duc de Feltre, vous recevrez de la secrétairerie d'État un décret qui met un million à votre disposition pour les travaux des fortifications de l'Escaut. Mon intention est que le défaut d'argent ne retarde en rien des ouvrages aussi importants. Il faut que le fort Montebello, la batterie de Nolle, le fort Saint-Hilaire, les deux magasins à poudre et enfin tout ce qu'il sera possible de faire à Flessingue soit terminé, et que la même activité soit donnée aux travaux de l'île de Cadzand et à ceux du fort Lillo. Quant à Anvers, je vous ai déjà fait connaître que mon projet est d'en faire une place de première force et un dépôt général pour tous les moyens d'artillerie de la Hollande. Anvers devient tous les jours plus important, et la réunion de la Hollande ajoute encore à l'intérêt que cette place a par elle-même. Il faut que les projets qui me seront remis pour les travaux de 1811 soient faits en conséquence. Mon intention est d'employer au moins quatre millions, l'année prochaine, aux seules fortifications des places

de l'Escaut. Il faut qu'on continue les travaux tout l'hiver, autant que cela sera possible. Ordonnez qu'au Fort Impérial de l'île de Cadzand on presse, autant que possible, la construction des magasins à poudre et tous les travaux qui doivent assurer la défense de cette place si importante.

D'après la minute. Archives de l'Empire.

1242. — INSTRUCTIONS POUR L'ÉTUDE D'UN POINT FORTIFIÉ SUR LE RHIN ENTRE WESEL ET MAYENCE.

AU GÉNÉRAL CLARKE, DUC DE FELTRE,
MINISTRE DE LA GUERRE, A PARIS.

Fontainebleau, 18 octobre 1810.

Il paraît que toutes les opinions sont d'avoir un point intermédiaire entre Mayence et Wesel. La population de Cologne empêche qu'on n'occupe cette place. Alors quel est le point qu'on doit choisir? Si l'ennemi dirige sa ligne d'opérations sur Coblentz, il se trouve arrêté par Luxembourg et avoir l'armée de Mayence sur son flanc gauche. D'ailleurs on ne suppose pas que l'ennemi puisse chercher à pénétrer dans les provinces de l'intérieur de la France, mais seulement arriver à Bruxelles. Une ligne d'opérations qui partirait de Coblentz serait double en étendue de celle qui partirait de Dusseldorf. Si l'on

suppose que l'ennemi prend Cassel, sa ligne d'opérations le conduit sur Bonn ou sur Cologne. L'ennemi partant de Bonn peut cheminer sur Liége, passer la Meuse et pénétrer dans la Belgique. Par ce moyen il évite Juliers et Maëstricht; mais ces deux places seront des points d'appui pour une armée qui menacera son flanc droit. Si Bonn est occupé, et qu'alors l'ennemi se dirige sur Cologne, alors il est menacé sur son flanc droit par Juliers et Maëstricht, et sur son flanc gauche par Bonn; le Rhin se trouve lui être intercepté. Cette opération paraît tellement hasardeuse, qu'il serait difficile de concevoir qu'un homme de sens pût la tenter. Il faut nécessairement prendre Bonn avant de marcher sur Liége, et, pour faire une opération raisonnable, il faudrait s'emparer de Juliers et de Maëstricht

Dans le projet du point intermédiaire à déterminer entre Wesel et Mayence, il ne faut pas songer à la ville de Cologne, vu son étendue et sa population. La question se réduit donc à savoir si les fortifications doivent être à Bonn ou à l'embouchure de la Sieg. Il faut voir ces deux positions et les examiner avec soin sous leurs différents rapports. Que vaut l'enceinte actuelle de Bonn? Est-il possible d'occuper Bonn sans avoir des ouvrages sur les hauteurs de Poppelsdorf? A quelle distance les remparts en sont-ils dominés? Bonn ne serait rien sans une tête de pont. Est-il possible d'avoir une tête de pont sans

occuper le Finkenberg? A quelle distance serait-elle dominée par cette hauteur ou par toute autre? La partie de la place qui serait sur la rive gauche peut-elle être protégée par une inondation? Il semble que le ruisseau de Rheindorf est assez considérable pour qu'on puisse en tirer parti. Il est évident que, si la place est sur la rive droite, il sera facile d'étendre une inondation autour de ses ouvrages. Quelle est l'importance de la petite rivière de la Sieg? Enfin la comparaison des deux projets.

Si l'on établissait deux ouvrages sur la rive droite, quel doit être le plus fort, celui à l'embouchure de la Sieg ou la tête de pont? Les ouvrages sur la rive droite ne peuvent pas être de peu de valeur, à cause des hauteurs qu'il faut occuper, sans quoi Bonn perdrait son rôle offensif et resterait à découvert. Il faut calculer la dépense des forts, savoir si on peut profiter des eaux de la Sieg pour obtenir une inondation, et déterminer l'espace de terrain qu'elle peut embrasser. On présume qu'il serait possible d'avoir un grand camp retranché sur la rive droite. Savoir s'il peut être protégé par les forts et couvert par l'inondation.

Ne pourrait-on pas avoir un fort à l'embouchure du ruisseau de Rheindorf, qui servirait en quelque sorte de réduit à ce camp retranché? Ce fort pourrait être en terre, avec fossés pleins d'eau; et, au moyen du ruisseau, on pourrait peut-être l'entourer

d'une inondation. Il faut voir les avantages que l'on peut retirer de cette localité et les balancer avec les inconvénients.

Ces différentes questions ont besoin d'être étudiées. Il faudrait surtout avoir les plans du terrain à 1,200 toises sur les deux rives, et y marquer les cotes de nivellement.

D'après la minute. Archives de l'Empire.

FIN DU TOME SIXIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME SIXIÈME

(On a mis entre parenthèses les noms des destinataires.)

1808.

1809.

1810.

FIN DE LA TABLE DU TOME SIXIÈME.

PARIS. TYPOGRAPHIE DE E. PLON ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.

